

+ MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^e SÉRIE. — TOME L. — Années 1933-1934-1935



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
CHASTANIER F^{rs} ET ALMÉRAS, Succ.
12 — rue Pradier — 12

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE

TABLE DES MATIÈRES

Pièces liminaires lues dans les Séances publiques des années 1933, 1934 et 1935

Séance Publique du 25 Juin 1933. Discours de M. Espérandieu	pages V
Prix Jules Salles	XIII
Histoire de l'Académie de Nîmes, par M. Terrin	XVI
Voltaire et Pimpette de Nîmes, par M. Fabre	XLI
Séance Publique du 10 Novembre 1934. Survivan- ces françaises au Canada.	LXXI
Discours de M. Espérandieu lu par M. Igolen.	LXXXV
Ce que lisaient les Nimois en 1825, par M. Ber- nard Latzarus	XCIII
Séance Publique du 14 Décembre 1935 : En 1835	XCVIII
Compte-rendu des travaux de l'année 1934. . . .	CIV
Séance Publique et annuelle du 14 Décembre 1935 Prix et Concours	CXIV
Claire Pradier, par M. Fabre.	CXVI
Chers Auditeurs, veuillez écouter... Petit essai la T. S. F., par M. Eloy-Vincent	CXXXVIII
Le Climat Nimois, par M. le Dr Baillet	CXLV

Archéologie, Histoire

	pages
\ Nîmes-Pré-Romaine, par M. Gendronneau	1
\ La Villa des Mystères à Pompéi, par M. Espérandieu . . .	30
\ Gaston Boissier et l'Académie de Nîmes, par M. Terrin . .	39
\ Les Sept Collines de Nîmes, par M. Igolen	50
\ Les Anciennes fortifications de Nîmes, par M. Igolen . .	65
\ La Baccalauréat de Mistral, par M. Marcel Coulon . . .	133
\ Intéressante découverte archéologique à Vers (Gard), par M. l'Abbé Bayol	141
Chez le cardinal de Boulogne, par M. Gendronneau . . .	144

Séance Publique du 25 Juin 1933

Discours de M. Espérandieu

Président

Compte-rendu des Travaux de l'Année 1932

La séance annuelle de ce soir a, pour l'Académie, une importance toute particulière. C'est le 250^e anniversaire de sa fondation, et M. Charles Terrin aura tout à l'heure le plaisir de résumer devant vous l'histoire de notre Association, depuis le jour où, en 1682, les bases en furent jetées sur le modèle de l'Académie Française.

Mon rôle, plus modeste, ne sera que de vous rappeler la vie de notre Académie au cours de l'Année 1932.

Singulière ironie des choses, c'est le Président de cette année, porté et maintenu aux honneurs par l'extrême bienveillance de ses collègues, qui doit vous parler de cette vie académique, en attendant de vous entretenir dans un an, s'il est encore de ce monde, de celle de 1933, dont les règlements lui feront un devoir.

La vice-présidence que j'ai exercée l'an dernier, m'avait paru de tout repos, et je l'avais acceptée, malgré la difficulté d'entendre que j'éprouve. Je n'avais pas prévu que le Président en exercice aurait lui-même à souffrir de maux inquiétants qui l'éloigneraient, en fin d'année, et que le vice-président aurait à le remplacer dans l'accomplissement de ses fonctions.

La tâche de celui-ci eut été difficile, si le Président de l'année 1931, n'était pas venu bénévolement à son secours.

Je m'étais promis de ne pas accepter la Présidence de 1933, ou du moins, de ne la garder que pendant le court intervalle des deux premières séances.

Des circonstances s'y sont d'abord opposées ; puis, je vous l'ai dit, mes Collègues insistèrent pour que je ne démissionne pas, le vice-président ayant offert de me suppléer pour les affaires courantes, et je suis resté.

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM
LA VILLE

Rassurez-vous toutefois ; si je n'ai pas entendu comme je l'aurais voulu les lectures de mes collègues, j'en ai suffisamment pris connaissance pour me permettre de vous les exposer ; et d'ailleurs, ces lectures ne constituent pas toute notre vie académique. J'ai aussi à vous parler de nos tristesses et de nos joies.

Au 1^{er} Janvier 1932, l'Académie de Nîmes comptait 36 membres résidants, ce qui est le chiffre réglementaire, 20 membres honoraires, 16 membres non résidants et 40 membres correspondants.

Au cours des 12 mois, d'excellents confrères nous ont été enlevés par la mort.

Déjà, au début Janvier, M. le Docteur Mazel, qui venait d'être appelé à la Présidence, dut abandonner ses fonctions pour cause de maladie grave, et l'Académie eut le chagrin d'apprendre son décès quelques semaines plus tard.

Nous eûmes encore la tristesse, à l'entrée des vacances, de perdre M. Benoit-Germain, quasi-centenaire et resté, jusqu'à la fin de ses jours, en pleine possession de toutes ses facultés intellectuelles.

Pendant les vacances, M. Bigot nous a quittés de même pour jamais. Il est parti, aussi modestement qu'il avait vécu, et sa mort a fait si peu de bruit que la plupart de ses confrères ne l'ont apprise que trop tard pour suivre son convoi.

A ces trois décès si regrettables, il faut joindre celui qui ne l'est pas moins, de M. Fernand Daudet, resté longtemps membre de l'Académie et devenu membre honoraire, quand les ans l'éloignèrent des séances.

Tel est le douloureux bilan de nos pertes.

Peut-être l'Académie aurait-elle à déplorer la mort de correspondants ; si j'omettais de les citer, que leurs familles veuillent bien m'excuser d'ajouter ainsi, très involontairement, à leurs regrets.

Une mesure que j'ai le devoir de rappeler a été prise en 1932. Sur la proposition de M. Bauquier, la Compagnie a décidé qu'une commission serait chargée, chaque année, à l'époque de la Toussaint, de veiller à l'entretien et à l'orne-

mentation des tombes des Académiciens inhumés à Nîmes, et dont les familles n'existeraient plus.

Au cours de l'année, l'Académie n'a procédé qu'au remplacement du Dr Mazel. Elle a choisi M. d'Everlange, dont la notoriété vous est trop connue pour que j'aie besoin de faire ici l'éloge de notre nouveau confrère.

M. le Docteur Henri Mazel a été nommé membre non résidant.

L'Académie a, d'autre part, procédé à quelques admissions de membres honoraires. Elle a jugé dignes de cet honneur :

M. le Général Costier, frère de son vice-président actuel, qui, pendant la guerre, a rendu en qualité de chef d'état-major d'une division d'infanterie, de très grands services à M. le Général Nayral de Bourgon ;

Nosseigneurs Girbeau, évêque de Nîmes, et Grente, évêque du Mans, qui ont associé l'Académie aux cérémonies religieuses accomplies en commémoration du tricentenaire de la naissance du grand évêque Fléchier, protecteur de l'Académie de Nîmes ;

M. le Professeur Ussani, savant italien, délégué de son Gouvernement à un congrès international d'humanistes, dont je reparlerai.

Quelques distinctions nous ont procuré de la joie.

M. Terrin, déjà Chevalier de la Légion d'Honneur depuis la guerre, a été nommé officier de l'Instruction publique.

M. Lavergne, a été fait Officier du Lion Blanc de Tchécoslovaquie.

M. Fabre a été élevé à la dignité de bâtonnier de l'ordre des avocats.

Le résumé que je viens de faire demande un complément : c'est le rappel, non des discussions toujours aussi intéressantes que courtoises qui animent nos séances ; mais des travaux qui, le cas échéant, peuvent les provoquer.

*
**

Dans la 1^{re} séance de l'année, M. Laforêt, de Bellegarde, qui venait d'être installé comme membre honoraire, récita à

l'Académie quelques unes des meilleures pages d'un livre, document de vie, qu'il se proposait de publier sous ce titre : « Lou Carrétié ».

M. Laforêt s'exprima en Langue d'Oc, et ses collègues l'écoutèrent avec le plus grand plaisir, bien qu'en principe leur association soit essentiellement de langue française.

La séance du 30 janvier fut consacrée toute entière à la réception de M. Gaston Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres, de passage à Nîmes. Après une allocution prononcée par le vice-président, remplaçant le Président empêché, M. Terrin fit l'éloge de l'œuvre littéraire de M. Rageot ; M. Latzarus parla de Nîmes, au temps d'Alphonse Daudet, et charma ses auditeurs par le grand nombre d'enseignements et de renseignements qui, de loin, éclairent déjà l'œuvre future de l'auteur des *Rois en Exil*. M. Eloy-Vincent lut un beau poème, *Méditerranée*, dont il est l'auteur et, finalement, M. Gaston Rageot, en termes choisis, dit sa joie d'être à Nîmes et traça le rôle des activités provinciales dans l'effort collectif. Il félicita ceux qui, de tempéraments divers, s'unissent pour faire revivre dans les lettres et dans les arts le vieil idéal français.

Un caillou blanc, pour me servir d'une vieille image, pourrait marquer cette réception ; mais elle n'était que le prélude d'autres réunions non moins solennelles.

En février, M. le Président Delon lut une étude très documentée, due à M. Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, membre correspondant de l'Académie, sur le *mouvement de la population dans le Gard*.

Depuis dix ans, il y a plus de décès que de naissances, nous apprit M. Callon, et cette différence tend malheureusement à s'accroître.

M. Latzarus continua à s'occuper d'Alphonse Daudet et parla de *l'Immortel* et de l'affaire du faussaire en autographe Vrain-Lucas, qui est le pivot du roman, dont l'auteur a lui-même reconnu l'exagération. M. Latzarus termina sa communication en opposant au scepticisme de Daudet, l'optimisme de François Coppée, dont il lut une jolie page sur l'Habit Vert.

M. Fabre fit une communication d'un grand intérêt sur

le roulement de tambour qui, le 23 janvier 1793, couvrit la voix de Louis XVI sur l'échafaud.

Le brasseur Santerre prit la responsabilité d'un ordre donné dont il ne fut en réalité que l'exécuteur ; mais qui déclencha contre lui une violente réprobation.

Le mois suivant, M. Lavergne parla des plus grands mathématiciens français des deux derniers siècles et constata qu'après une éclipse, le sceptre des mathématiques, passé en des mains étrangères, réapparut en France avec Henri Poincaré et le nimois Darboux, dont, en Octobre prochain, nous inaugurerons le buste.

Le 29 de ce même mois fut une date mémorable. M. le Président Gaston Doumergue ouvrit la séance ayant à sa droite M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, et à sa gauche M. le Préfet.

M. le Député-Maire de Nîmes, MM. Mazon et Puech de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, M. Jules Michel secrétaire de la Présidence, des notabilités nimoises et des dames de la Société, des hommes de lettres venus de Paris, des journalistes, remplissaient la salle et lui donnaient un air de fête inaccoutumé.

M. le Président Delon ouvrit la séance, et après avoir adressé les compliments de l'Assemblée à M. le Président Gaston Doumergue, salua l'éminent Académicien M. Bertrand, auquel celui-ci répondit en rappelant les liens très étroits qui, lors de sa création, existèrent entre l'Académie de Nîmes et l'Académie Française, celle-là ayant le droit d'être reçue en séance par celle-ci.

L'ordre du jour de la séance était bien rempli.

M. le Chanoine Chabot parla excellemment du 4^{me} centenaire du Collège de France où il avait eu l'honneur de représenter l'Académie de Nîmes, et émailla sa lecture de traits d'esprit qui furent fort goûtés.

M. Terrin fit une évocation remarquable de la Légende de la Chèvre d'Or ; M. Fabre parla de la princesse Dhuoda, contemporaine de Charlemagne, femme du duc de Septimanie, et auteur d'un manuel d'éducation d'une grande valeur morale.

M. le Président Doumergue prit ensuite la parole.

Il s'excusa de ne pas faire un discours bien qu'il fut devenu — ne l'ayant pas toujours été — libre de dire ce qu'il pense. « Nîmes, dit M. le Président Doumergue, participe de la fermeté romaine et de l'esprit grec ». Et son allocution fut d'une très haute tenue littéraire.

Le lendemain, la Société Guillaume Budé, qui avait choisi Nîmes pour y tenir son premier Congrès international, eut au Lycée sa séance d'ouverture. M. le Président Gaston Doumergue y occupait à nouveau le fauteuil présidentiel.

Mais cette solennité n'intéresse les travaux de l'Académie, que par le soin qu'elle prit de s'y faire représenter. Son vice-président fut chargé de souhaiter la bienvenue aux 600 participants à ce Congrès.

La 1^{re} séance d'Avril ne fut pas aussi brillante que celle du 29 Mars ; mais elle ne manqua cependant pas de grandeur. Un professeur éminent de l'Université de Rome, M. Ussani, délégué de son Gouvernement au Congrès Budé, vint offrir officiellement à l'Académie le fac-similé d'un précieux manuscrit de Virgile et cette cérémonie, rehaussée par la présence de M. le Préfet, de M. le Consul d'Italie et d'autres notabilités, s'accompagna nécessairement de discours : de M. le Président Delon d'abord, de M. Ussani ensuite, et d'une magnifique étude sur Virgile due au prestigieux talent de M. Latzarus.

Au cours des séances suivantes, M. Bauquier rappela ce que l'Académie de Nîmes doit à Toureille et à Fléchier, membres de l'Académie Française, dans l'honneur enviable dont elle fut l'objet, et M. le Chanoine Bouisson, à propos d'un tableau qui décore l'entrée du Musée du Vieux Nîmes, retraça, d'après les Bollandistes, les péripéties du siège de Pampelune auquel s'illustra, comme capitaine, le fondateur de l'ordre des Jésuites.

M. le Dr Baillet fit une communication sur la vaccination anti-tuberculeuse par le bacille Calmette-Guérin. Depuis 1921, on a pratiqué en France, 354.000 vaccinations et plus d'un million à l'étranger ; la mortalité des enfants vaccinés n'a pas dépassé le 1/4 de celle des enfants non vaccinés.

M. Gendronneau commença la lecture d'une intéressante

étude sur la vigne et le vin dans la Gaule Narbonnaise, étude qu'il termina au cours d'une séance ultérieure.

M. le Dr Reynaud envisagea la question des Langues Universelles et parla de la dernière venue de ces langues, *le Romanal*, dont les racines sont empruntées au latin. M. Latzarus fit quelques observations sur le principe même d'un langage universel.

De façon générale, tous les promoteurs de ce moyen de compréhension et d'entente, semblent avoir pêché par ambition. Il suffirait de notions pour la pratique des affaires. M. le Dr Baillet et M. Terrin prirent la parole sur le même sujet.

La séance publique annuelle eut lieu le 10 Juin. La plupart d'entre vous en ont assez gardé le souvenir pour que je puisse me dispenser de la rappeler autrement.

Puis, ce furent les vacances. A la rentrée, en Octobre, M. Laforêt fit une intéressante communication sur J.H. Fabre, le naturaliste et poète provençal.

Les dernières séances de l'année furent marquées par une lecture de M. Igolen sur les fortifications de Nimes, depuis l'époque romaine jusqu'à leur démolition, en 1793.

M. Fabre fit une communication sur Moyse Charas, médecin d'Uzès, et passa en revue la pharmacopée du XVII^e siècle.

M. Baillet ajouta quelques mots pour la réhabilitation de la thérapeutique ancienne, dont les méthodes valent mieux que le discrédit en lequel on les tient.

A l'occasion d'une étude Virgilienne, de M. le Professeur Ussani, M. Latzarus examina certaines tendances de l'Italie nouvelle, et se demanda dans quelle mesure elles sont compatibles avec le sens de l'Universel regardé, jusqu'ici, comme le caractère propre de l'esprit classique ?

A la dernière séance de l'année, M. Gendronneau donna lecture d'une savante étude sur l'Ecole chez les Romains. M. Latzarus analysa à ce propos les rapports qui existent entre parents d'élèves et professeurs, et souhaita que chacun restât dans son rôle.

Mesdames, Messieurs,

Je crois n'avoir rien oublié d'essentiel de nos travaux académiques. Le dépouillement des procès-verbaux m'a été d'un précieux secours, et j'ai le devoir et le plaisir de remercier leur rédacteur, notre secrétaire perpétuel, M. Lacombe, comme aussi M. Bauquier qui m'a rendu le service de me suppléer, lorsqu'il l'a fallu.

J'aurais terminé, si l'on ne m'avait pas demandé de vous parler d'un évènement de cette année, et d'anticiper ainsi sur le compte rendu de 1934.

Comme vous le savez, la comtesse Anna de Noailles, poétesse de grand talent, est morte en ces derniers temps. On lui a fait des funérailles semi-officielles, et sa perte a été considérée comme un deuil pour les lettres françaises. L'Académie de Nîmes, a jugé de son devoir d'honorer la disparue en s'associant à ce deuil.

Prix Jules Salles

Quelques uns parmi ceux qui nous font l'honneur d'assister régulièrement aux séances publiques de l'Académie de Nîmes, se sont peut être, cette année — secrètement — réjouis. Sur le programme, on ne lisait que des titres attrayants.

Il est imprudent de se réjouir trop tôt ; le Secrétaire devait inévitablement se lever ; la tradition est inexorable !

Il se leve, Mesdames et Messieurs, malgré tout avec assurance, sachant bien que vous allez applaudir... applaudir le nom du lauréat du Prix Jules Salles. Mais ce nom, vous le connaissez déjà, parce que déjà la Presse vous a renseignés. Il serait malséant de le lui reprocher : une de ses premières qualités — et je me plais à la lui reconnaître lorsqu'elle veut bien s'occuper de notre Compagnie — une de ses premières qualités, dis-je, n'est-elle pas la rapidité d'information ? Après tout, le Journal Officiel ne comporte pas de dernière heure. On assure que malgré cela, il trouve des lecteurs.

Après l'archéologie, la musique, la peinture, voici, à l'honneur, l'Histoire... et l'histoire de Nîmes.

Lorsqu'on prononce ces derniers mots, un nom vient aux lèvres : Léon Ménard ! C'est le précurseur et le maître et si l'on rêvait à un monument en l'honneur des historiens de notre ville, la physionomie de ce membre de l'Institut en formerait le motif principal. Cependant, autour de lui ou sur les bas reliefs, d'autres profils se dessineraient. On y verrait celui de Gaillard Guiran qui écrivit en 1666, de Gautier dont on ne sait plus s'il se prénomait Henri ou Hubert, mais qui en 1720 était inspecteur général des Ponts et Chaussées. On nommerait Jean Graverol dont l'histoire abrégée de la Ville mérite peut être un peu trop son titre.

Après les anciens, les modernes : Baragnon, Adolphe Pyeyre, Charles Roux, abbé Goiffon, de Bourilly, Théodore Picard, Germer Durand, commandant Gimon, Gendronneau, Espérandieu.

Parce que les historiens de Nîmes sont nombreux et illustres faut il renoncer à suivre leurs traces ? M. le Chanoine

Aigon ne l'a pas pensé. Il a eu raison. A la question posée, il a répondu : Non Nova sed Nove. Il a répondu mieux encore par un petit livre condensé, complet, édité avec gout et enrichi d'illustrations, auquel l'Académie attribue le Prix Jules Salles.

Vais je analyser, ici, cet ouvrage ? Certes non, vous le lirez et vous le lirez avec intérêt. Vous aurez d'abord une vue raccourcie mais nette des périodes historiques au cours des quelles la Cité s'agrandit, s'illustre, se retrecit, souffre, combat, triomphe. Puis à loisir, vous reviendrez et regarderez d'un peu plus près. Vous vous attarderez devant les monuments romains, les édifices publics. Vous ne vous contenterez pas de cette vue de façade et vous pénétrerez dans le détail des principales manifestations de la vie nimoise : la vie religieuse, la vie intellectuelle, l'activité commerciale, industrielle et vous terminerez par d'ingénieux aperçus sur le climat, l'hygiène, les distractions populaires, etc...

Donc M. Aigon n'a pas choisi la méthode de Ménard et le Mercure de France (je veux parler de celui de 1740) s'en réjouirait puisqu'il avait (vous vous en souvenez) reproché à Ménard l'abus de la méthode chronologique. L'évènement a donné raison à Ménard ; puisque le propos de l'auteur était d'intégrer l'histoire de Nîmes dans la Grande Histoire et d'animer la première par le souffle puissant de la seconde. Mais après Ménard et la chronologie établie une fois pour toute, M. Aigon pouvait donner satisfaction au Mercure.

Ainsi conçu, ce livre était nécessaire : à des besoins nouveaux, des livres nouveaux. La rue est encombrée d'autos et de cars, une foule en descend à toute heure, visite, se hate et repart. Pour quelques villes indigentes, une randonnée à toute vapeur suffit peut être, pour Nîmes point. Plus d'un visiteur souhaiterait des souvenirs plus durables. L'ouvrage de M. Aigon exaucera ce désir et pendant que le car roulera vers Aiguesmortes ou le Pont du Gard, le « Nîmes » de M. Aigon accompagnera le touriste pressé.

Mais ne pensons pas à ce dernier seulement : à cette lecture, les sédentaires auront profit. D'abord, ceux que

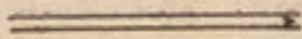
tente l'érudition, car tout un appareil de notes indique les soubassements de cet essai de vulgarisation ; puis aux curieux car l'auteur pourrait rappeler le mot d'Horace :

...si quid novisti rectius istis

Candidus imperti ; si non, his utere me cum.

Si vous savez quelque chose de mieux, communiquez le moi, si non contentez vous de ceci... »

Le profit, enfin sera pour tous et, pour finir par un autre souvenir classique, pensons à ce que disait Cicéron à propos d'un ouvrage de Varron : Vous avez été jusqu'ici comme étrangers et en quelque sorte égarés dans votre propre ville ; cet ouvrage vous ramènera chez vous, en vous faisant connaître qui vous êtes et quelle ville vous habitez ».



Histoire de l'Académie de Nîmes

par

M. Charles TERRIN

Ancien Président

Si on la faisait remonter aux premières réunions dont elle est issue, l'Académie de Nîmes daterait des environs de 1640. Officiellement, c'est le 10 août 1682 que Louis XIV délivra les lettres patentes qui marquent sa fondation : elle a donc deux cent cinquante ans cette année. Elle se place, dans l'ordre d'ancienneté, après l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse (1373), l'aînée de toutes, et l'Académie de Soissons (1673). Il convient d'évoquer ces deux cent cinquante ans de vie intellectuelle, voués aux lettres et aux sciences, au culte des beaux-arts, de l'archéologie, du bien public.

La fondation de l'Académie Française, en 1635, avait provoqué une belle émulation dans Nîmes. Capitale économique du Bas-Languedoc, siège d'un évêché et d'un présidial, cette ville abondait en beaux-esprits, comme on disait alors, chanoines, magistrats, avocats, médecins, sans compter de brillants officiers et quelques grands propriétaires. On y avait le goût des lettres ; les relations mondaines y étaient agréables ; catholiques ou protestants, les intellectuels y eussent fait de bonne heure une société unie sans le fanatisme de leurs coreligionnaires qui s'entre-massacraient sans répit. Quarante ans s'écoulèrent ainsi en vains efforts. Trois ans avant la Révocation de l'Edit de Nantes, le marquis de Péraud attira à lui l'élite de ses concitoyens et jeta les fondements d'une société littéraire. Le 28 mars 1682, l'Académie de Nîmes commença d'exister.

Jules-César de Fayn, marquis de Péraud, était homme d'esprit autant que gentilhomme. Maréchal des camps et armées du roi, il avait bien servi, puis s'était retiré dans sa ville natale. Il lisait avec goût, faisait des vers, aimait l'antiquité, et causait à merveille. A son appel vinrent tous ceux

qui, dans Nîmes, avaient quelque réputation : Annibal de Rochemaure, juge mage et président du présidial ; H. de Cassagnes, trésorier du domaine, dont le fils fut si injustement attaqué par Boileau ; Fr. Graverol, avocat et fameux archéologue, qui fut membre de l'Académie des Ricovrati de Padoue ; A. Teissier, avocat, ami de Ménage et de Conrart, qui devint historiographe de l'Electeur de Brandebourg ; Faure de Fondamente, ami ou allié de Pellisson ; Louis Ménard, conseiller au présidial, dont le fils, Léon Ménard devait s'illustrer par sa belle histoire de Nîmes et fut de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Avec eux, d'autres lettrés moins connus, quoiqu'aussi respectables, parmi lesquels P. Chazel, avocat des pauvres, Cheiron et Paulhan, que le roi créa consuls, et un Claude de Roviéré de Cabrières, ancêtre du cardinal qui fut membre de l'Académie de Nîmes en 1865 et, plus tard, concurrent de Mgr Duchesne à l'Académie Française. Catholiques ou protestants, ces hommes de goût et de talent avaient la même ardeur au travail, et leur entente pouvait fonder une association durable.

Dès leur première réunion ils s'organisèrent sur le modèle de l'Académie Française, avec un directeur, un chancelier, un secrétaire et un « Protecteur » qui fut l'évêque de Nîmes, d'abord Jacques Séguier, puis, à partir de 1687, Fléchier. Ils sollicitèrent ensuite leur reconnaissance officielle. Le roi voulut bien convenir qu'« à l'exemple de l'Académie Française, il s'est formé dans notre ville de Nîmes une compagnie de gens d'esprit et de savoir qui se sont particulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité, et qui ont cru qu'il était de leur honneur de parler la langue de notre Cour comme leurs ancêtres parlaient la langue de Rome » ; il décida que cette Compagnie serait appelée « Académie Royale de Nîmes », qu'elle comporterait 26 membres, et qu'elle aurait « un sceau avec telle figure qu'il lui plaira ». Elle conserva celui qu'elle avait déjà choisi : une couronne de palmes avec ces mots pour âme : AEMULA LAURI, par égard pour l'Académie Française. Les lettres patentes furent enregistrées par le Parlement de Toulouse en 1683, et en 1685 par le présidial de Nîmes dans une séance solennelle présidée par l'intendant de Bâville.

Sept ans plus tard, Fléchier étant « protecteur » de l'Académie, désira de l'« associer » à l'Académie Française, dont il faisait lui-même partie. Celle-ci ordonna que « les députés de cette Compagnie, venant dans la nôtre, seront assis au bout de la table et qu'ils seront reçus à l'entrée de la salle où l'Académie s'assemble, et conduits par ceux des Messieurs qu'aura commis M. le Directeur ». Cette flatteuse décision fut aussitôt suivie d'effet. Dès 1692 l'abbé Bégault, en 1695 de La Baulme furent admis aux séances de l'Académie Française. En avril 1693, le successeur de Furetière à l'Académie Française, M. de La Chapelle, fut à son tour reçu par l'Académie de Nîmes avec tous les honneurs qu'il se devait.

Les académiciens de Nîmes n'avaient pas attendu ces manifestations officielles pour se mettre au travail. Bons patriotes et loyaux sujets du Roi, ils comprirent d'abord que la monarchie comptait sur eux pour unifier la culture nationale. Plusieurs d'entre eux avaient séjourné à Paris ; leurs besoins intellectuels dépassaient les limites de leur province ; ils se consacrèrent à l'étude de la littérature parisienne, du classicisme alors dans tout son éclat. Mistral qui, plus tard, connut à Nîmes ses premiers succès, et appartint plus de quarante ans à l'Académie de Nîmes, devait protester, au nom du félibrige, contre les tendances centralisatrices du 17^{ème} siècle. Il écrivait en 1884 : « Je ne professe qu'une considération très modérée pour les beaux esprits qui, sous Louis XIV, contribuèrent à implanter le culte du soleil de Versailles dans le libre domaine du soleil provençal ». La protestation de Mistral n'aurait pas eu de sens en 1682. L'heure de la décentralisation littéraire n'avait pas encore sonné. On ne voyait alors qu'un médiocre inconvénient à offrir au roi la Vénus d'Arles ou celle de Nîmes. Les académiciens nîmois dédaignent le provençal, langue du peuple. Ils décident de lire à chacune de leurs séances « quelques beaux ouvrages de prose ou de poésie française et d'en remarquer les beautés et les défauts. » Ils étudient ainsi Saint-Evremond « comme très propre à fournir beaucoup de matière ». et la « Phèdre de M. Racine, qui est un des plus grands maîtres du poème dramatique » : ce n'est pas si mal dit. Ils inscrivent à leur

ordre du jour les *Maximes* de La Rochefoucauld et l'*Art poétique* de Boileau. Le 5 juillet 1690 ils examinent « une nouvelle comédie de Boursault, *les Fables d'Esopé* » ; un peu plus tard, l'Oraison funèbre de la Dauphine, puis celle de Montausier, l'une et l'autre prononcées par leur Protecteur, Fléchier. Ils discutent des livres du P. Bouhours, des traductions de Perrot d'Ablancourt, ou de quelque autre nouveauté à la mode. Ils composent à leur tour des traductions et des dissertations critiques. Ils traduisent ou commentent les Odes d'Horace, l'*Enéide*, les *Lettres* de Pline, les *Epigrammes* de Claudien, la *Fable de Pyrame et Thisbé*, l'*Histoire d'Eusèbe*, les traités de Tertullien ou de Lactance. Teissier prononce en vers français l'éloge de Scaliger. Graverol pousse l'érudition au delà du raisonnable. Pour justifier la devise qu'il donne à l'Académie : *Aemula Lauri*, il invoque Pausanias (in *Academicis*), Apulée, Artimidore, Carolus Paschalius (de Coronis), Pierius Valerianus, Natalis Comes, d'autres encore. Plus simple, J. de La Baulme raconte son Voyage en Italie ; de Charnes relate les démêlés du Tasse avec l'Académie della Crusca ; Paulhan étudie la dernière Révolution d'Angleterre.

Ces premiers travaux ne sont pas impeccables. L'emphase, la préciosité, l'excessive minutie inhérentes à une académie qui débute gâtent des œuvres animées des meilleures intentions. Les sociétés comme les hommes, commencent par l'apprentissage. A Nîmes ce stage fut assez court. L'exemple des Anciens, l'influence de Fléchier, la leçon des classiques détournèrent notre Compagnie de la rhétorique. De plus, si dévoués qu'ils soient à l'œuvre d'unification française, nos aînés défendent leur patrimoine local. Dès 1683, Faure de Fondamente fait un discours sur les médailles de Nîmes. L'an d'après l'Académie demande au roi, sans succès, qu'on lui affecte la Maison Carrée « pour y tenir ses séances et pour conserver les pièces antiques qu'on pourrait découvrir ». Guiran disserte sur les Arènes, Graverol et Paulhan sur la Maison Carrée. Louis Ménard ébauche un traité des Antiquités de Nîmes ; et H. Cassagnes une Histoire de la ville, trois quarts de siècle avant Léon Ménard. Une « alliance » est conclue en 1683 entre l'Académie de Nîmes et celle d'Arles,

son aînée de quatorze ans, prématurément disparue. L'objet de ce rapprochement n'est pas de lutter contre la centralisation monarchique, mais d'y aider au contraire, et surtout de mettre en commun le patrimoine latin. C'est alors que Graverol, de Nîmes, dédie à notre ancêtre Claude Terrin, d'Arles, sa dissertation sur une médaille de Trajan. De part et d'autre on déchiffre les inscriptions, on perpétue la tradition romaine.

De bonne heure l'Académie jouit d'un grand prestige à Nîmes. Elle figure dans toutes les réceptions officielles. Elle complimente le prince de Danemark, la reine d'Espagne, les ducs de Berry et de Bourbon, tous les grands personnages qui traversent la ville. Elle seconde le pouvoir : elle assiste au *Te Deum* chanté pour la victoire de Fleurus ; elle tient une séance publique à la mémoire de la Reine Marie-Thérèse. Elle n'aliène pourtant pas son indépendance. Si elle salue en corps les gouverneurs du Languedoc et autres lieutenants du roi, elle ne leur accorde qu'une visite de bienvenue, à leur entrée en charge. Elle ne décerne qu'au seul marquis de Phélypeaux une place d'associé, en remerciement de ses bons offices. Le roi la dispense de tous impôts. Sa réputation littéraire s'accroît aussi rapidement : Nodot la consulte en 1694 sur des fragments d'un manuscrit de Pétrone retrouvés à Belgrade. Le médecin Spon, de Lyon, Brueys, de Montpellier, un archiprêtre de Semur, un avocat au Parlement de Paris, C. Viany, prieur de Saint Jean d'Aix, sollicitent d'elle des places d'académiciens étrangers, et ne les obtiennent qu'après enquête. Elle décide enfin « qu'aucun de ses membres ne pourra mettre un ouvrage au jour sans l'avoir communiqué à ses confrères », ni « inscrire en tête de ses livres le titre d'académicien de Nîmes sans y avoir été autorisé » : Cette mesure rappelle la censure officielle, mais dénote aussi un sens exact des responsabilités.

Pourquoi faut-il que de si beaux commencements aient abouti à une interruption d'un tiers de siècle ? La Révocation de l'Edit de Nantes troubla d'abord l'Académie en dépit des pouvoirs locaux qui s'efforçaient de la défendre. Le peuple s'agitait ; l'autorité convertissait et confisquait ; les haines se donnaient libre carrière. Pour parer aux conflits,

les troupes désarmaient la population. L'Académie ne fut pas épargnée : dès le 5 novembre 1683, « s'étant assemblée comme à l'ordinaire, elle fut aussitôt obligée de se séparer à raison des dragons qui visitaient les maisons des particuliers ». Elle protesta et eut gain de cause ; mais l'inquiétude grandissait. Pour avoir la paix, Cheiron et Paulhan se convertirent. Par contre, Teissier s'exila malgré les sollicitations de l'intendant de Bâville. J. Saurin et Fr. Graverol firent de même, au moins passagèrement. Puis le calme revint et l'Académie, privée de ses membres protestants, continua de travailler. Son protecteur Fléchier, lui assura pendant 20 ans la sécurité nécessaire. Mais la guerre des Camisards, qui fut longue et cruelle, lui porta un coup quasi mortel. Ses séances s'espacèrent ; on y fut moins assidu. Fléchier mort en 1710, elle cessa de se réunir. Dès lors on perd sa trace. Le successeur de Fléchier, Mgr de La Parisière, s'efforça vainement de la relever. Il rappela ses membres, leur adjoignit en 1712 le marquis d'Aubais et un magistrat nommé Mathieu ; mais, outre que les circonstances n'étaient pas favorables, le nouvel évêque manquait de prestige. Appelé à Paris en 1714 pour y prononcer l'Oraison funèbre de la reine d'Espagne, il ne put achever son discours, la mémoire lui ayant fait défaut. L'Académie, mal « protégée », livrée à elle-même, hésita, puis se dispersa. Quarante ans s'écoulèrent avant qu'elle se reformât. Elle laissait du moins, de sa première époque, un bel exemple, plusieurs ouvrages de mérite, et une tradition que la génération suivante, plus favorisée, devait fièrement continuer.

En 1752, les dissensions religieuses étaient apaisées à Nîmes. Le chiffre de la population, tombé à 30.000 âmes par suite des exils forcés ou volontaires, avait sensiblement remonté. Un évêque de grande valeur, Charles Prudent de Becdelièvre, intrônisé en 1737, administra le diocèse pendant 47 ans. A sa mort, survenue en 1784, le pasteur Rabaut-Saint-Etienne, futur conventionnel et homme lui-même d'une grande vertu, fit son éloge qu'il adressa à Malesherbes.

Il lui reconnaissait entre autres mérites celui d'avoir ramené dans sa ville épiscopale plus de 20.000 protestants. Les Philosophes, de leur côté, recommandaient la tolérance. La société nimoise reconstituée, l'Académie se réorganisa d'abord modestement, puis officiellement le 9 mars 1752. En juillet de la même année, elle réunissait de nouveau le nombre statutaire de 26 membres ; elle eut son directeur, son chancelier, son secrétaire perpétuel, et pour « Protecteur » Mgr de Becdelièvre, qui était digne de cet honneur, ayant tout fait pour la ressusciter.

Pour renouer la tradition, on rappela d'abord le marquis d'Aubais, seul survivant de la génération précédente. Des hommes nouveaux se joignirent à lui. Parmi eux, quelques gentilshommes : le marquis de Rochefort, érudit archéologue qui devait entrer en 1767 à l'Académie des Inscriptions, le baron de La Reyranglade et le marquis de Vallongue ; des magistrats : Raynaud, de Montval, Léon Ménard, J. du Cros et P. de la Rouvière de Dions, président au présidial, juge mage et maire ; des militaires : J.-L. Lecointe, capitaine au régiment de l'Ile de France, et Fr. Marmier, commissaire des guerres ; les médecins Razoux et Baux ; deux vicaires généraux : L. d'Aigremont et I. de Meretz ; les avocats Perillier, Aldebert, Tempié, Massip, et surtout ce Jean-François Séguier qui devait illustrer la science française et acquérir dans l'Europe entière la réputation d'un esprit quasi universel ; enfin cette belle famille Vincens qui devait donner à l'Académie quatre de ses membres, le père et les trois fils, tous remaquables. L'aîné, Jean-César, obtiendra en 1790 une médaille d'or de la Société de Médecine de Paris. Vincens-Saint-Laurent est tour à tour physicien, agriculteur, antiquaire et poète. Le plus jeune des trois frères, Marc-Antoine, économiste, finit Conseiller d'Etat.

L'Académie se reconstitue donc sur les mêmes bases qu'au XVIIe siècle. Son esprit est assez différent. Deux sentiments s'y manifestent, aussi honorables que reconfortants. D'une part le vif désir d'égaliser les « fondateurs » : André, reçu le 13 mars 1752, développe cette pensée : « Notre patrie, privée depuis longtemps d'un lustre qu'elle avait autrefois, admire votre établissement. On voit renaître cette société

dont vous suivez le goût et les exemples ». Et Reynaud, directeur, de répondre : « C'est l'amour des lettres qui nous assemble : nous devons faire tous nos efforts pour succéder à nos aînés ». L'autre sentiment n'est pas moins émouvant. tous les nouveaux académiciens expriment le regret des guerres religieuses, flétrissent « la critique qui divise et ne fonde rien », prêchent « l'égalité parfaite établie entre nous, la simplicité philosophique, malgré la diversité des talents ». Le 1er mai 1752, le directeur Reynaud évoque publiquement « le désordre et la cabale, poisons contagieux qui minent les établissements les plus solides, et dont les coups ne se manifestent que quand on ne peut plus les parer. Heureux si nous avions toujours vu régner parmi nous cette union, cette paix si précieuse ». Voilà qui en dit long sur l'épuisement de l'Académie au début du XVIIIe siècle. Peu de villes souffrirent alors autant que Nîmes. Désormais les esprits et les cœurs sont changés. L'Académie élit indifféremment des catholiques et des protestants. Mgr. de Beccarelle y maintient la concorde par sa piété exemplaire.

Sitôt reconstituée, l'Académie s'assure que ses statuts ne sont pas périmés. Le roi confirme ses privilèges. L'Académie Française, moins généreuse, dénonce « l'Association » obtenue par Fléchier soixante ans auparavant. D'Alembert, consulté à ce sujet, oppose à notre Compagnie son silence involontaire d'un tiers de siècle. Il est vrai qu'à la même époque il rompt aussi avec l'Académie de Marseille, pour d'autres raisons. L'Académie Française n'envisageait pas alors, comme aujourd'hui de fédérer autour d'elle toutes les Sociétés savantes de la France. Par contre, l'Académie des Sciences, en la personne de Condorcet, propose à celle de Nîmes, en 1774, une collaboration méthodique. J.-F. Séguier repousse cette offre au nom de ses confrères. Erreur de jugement, ou excès d'individualisme ? il n'importe : le principe était séduisant ; l'usage aurait soulevé mille difficultés.

Les premières séances de 1752 rappellent par leur tenue celles du XVIIe siècle. Les académiciens se remettent à lire et à commenter les classiques, l'*Orator*, l'*Art poétique* de Boileau, les tragédies de Racine. Mais bientôt, avec l'expérience, ils acquièrent de la précision, ils élargissent leur

horizon, ils participent au mouvement de la pensée contemporaine. Ils admirent Voltaire, non sans réserves sur son athéisme, qu'ils ne partagent pas ; ils étudient sa *Henriade*, son *Mahomet* ; ils critiquent ses *Remarques sur Pascal*, « contraires à l'esprit de l'Évangile ». Tour à tour ils louent l'Ode de J.-B. Rousseau *sur la mort du prince de Conti* et condamnent « la noirceur de son caractère qui semblait n'être fait que pour chanter divinement la divinité même ». Certains, comme de Montval, protestent contre « l'imitation servile des anciens », et prennent résolument le parti des « modernes ». D'autres, au contraire, comme Vincens-Saint-Laurent, préfèrent le siècle de Louis XIV à celui de Louis XV et dénoncent, Voltaire à part, la « décadence du goût contemporain ». Périllier compare deux traductions d'Homère, celle de Perrault et celle de Régnier-Desmarais. Par contre, Meynier lit deux scènes d'*Hamlet*, « tragédie anglaise », dans la traduction de Laplace. Le conseiller de Neuville, lors de sa réception en 1769, se fait l'adepte des « philosophes », il définit la philosophie comme « la raison cultivée, portée à son plus haut degré de perfection, et appliquée aux divers objets d'utilité qui excitent l'émulation des hommes ». C'est la doctrine même de l'Encyclopédie ; et l'on n'est pas surpris que l'Académie corresponde assidûment avec Luneau de Boisjermain qui prétend l'intéresser à ses démêlés avec les éditeurs de ce « passionnant ouvrage ».

Classicisme, modernisme, piété, philosophie, toutes les tendances sont représentées à l'Académie. La philosophie y suscite une curiosité particulière. Vincens de Villas traduit *l'Essai sur l'homme*, de Pope, et Bérard fait des *Remarques sur les essais de Maupertuis*. Les mots citoyen, philanthropie, démocratie, tolérance, dévouement à la nation et à la patrie interviennent de plus en plus dans le vocabulaire de l'Académie. Malesherbes, le protecteur des philosophes, est élu associé le 10 août 1775. Montesquieu, Quesnay, Beccaria sont fort appréciés. Boyer communique en 1787 le plan d'un *Cours de philosophie naturelle*. L'Académie reste foncièrement chrétienne ; mais elle accueille les idées nouvelles ; elle pratique le libéralisme répandu dans toute la nation.

Au siècle précédent, elle était exclusivement littéraire.

Elle se ressent désormais du progrès général des Sciences, de la physique expérimentale en particulier. Elle se fait lire alternativement le *Mercur*e et le *Journal des Savants*. Dès 1752, le médecin Baux explique des phénomènes atmosphériques qui avaient effrayé la population. Un de ses confrères expose l'état des sciences dans le royaume avant François 1er. Paulhan publie une étude sur les Comètes et un *Dictionnaire portatif* de physique. André étudie le fluide électrique. Bérard traite de l'origine du son. Binelli, ingénieur des Mines et le médecin Nicolas communiquent leurs découvertes minéralogiques. Vincens de Villas discourt sur la chimie, loue Stahl et son phlogistique, et Hales et Priestley. Le médecin Razoux fait un traité sur l'inoculation, un autre sur la phtisie, et un mémoire sur les épidémies qui lui vaut une médaille d'or de la Société de Médecine de Paris ; il compose le premier des *Tables nosologiques* admirées de La Condamine, et pour lesquelles il est élu membre correspondant de l'Académie des Sciences.

L'archéologie ne pouvait être négligée à Nimes. En 1775 l'Académie s'intéresse aux découvertes d'Herculanum. Les savants travaux du marquis de Rochemore, des deux Vincens, de Chartron, de Meynier, de l'abbé de la Ferrière, continuent l'œuvre des Graverol, des Guiran, des Louis Ménard. Le fils de celui-ci, Léon Ménard, appartenait déjà à l'Académie des Inscriptions quand il publia son *Histoire de Nimes* en sept volumes qui, si elle n'est pas très littéraire, dénote du moins une érudition impeccable. Mais que dire de Jean François Séguier qui, d'abord avocat, se passionna tout jeune pour les beaux livres, les belles médailles, les vieilles pierres, devint rapidement l'un des savants les plus célèbres de l'Europe, et attira l'attention universelle sur Nimes et son Académie ? Son amitié pour Maffei lui fit autant d'honneur que de profit. Cet italien arrive un jour à Nimes et demande un guide pour lui montrer nos monuments : on lui désigne Séguier. Maffei, séduit par l'érudition de ce jeune homme, obtient de ses parents l'autorisation de l'emmener en Italie. L'absence devait durer quelques mois ; elle dura 23 ans, pendant lesquels les deux voyageurs parcourent l'Europe, recueillant un peu partout des collections inestimables qu'ils clas-

sent et exposent enfin à Vérone, patrie de Maffei. Celui-ci mort en 1755, Séguier regagne Nîmes avec ses trésors. Des savants du monde entier les y viennent visiter. Botaniste, astronome, archéologue, numismate, ce travailleur infatigable publie entre autres traités une *Bibliotheca botanica*, une *Flore de Vérone*, compose une *Histoire de l'Astrologie judiciaire* et surtout un *recueil général des Inscriptions grecques, latines et étrusques*, le modèle du genre, resté malheureusement inédit faute d'argent pour le publier. Et quelle belle séance ce dut être à l'Académie de Nîmes quand, le 23 novembre 1758, Séguier lui communique son interprétation de l'inscription de la Maison Carrée, découverte aussi ingénieuse qu'érudite qui, à elle seule, au dire de Dacier, aurait illustré les savants les plus renommés ! L'Académie des Inscriptions, les plus fameuses académies d'Europe associent Séguier à leurs travaux. A la mort de Mgr de Bédelièvre, l'Académie de Nîmes, dérogeant à ses usages, se transporta en corps chez Séguier pour le supplier de devenir son « protecteur ». Cet homme modeste accepta, mais continua de se comporter comme le plus humble de ses confrères. La mort le surprit tandis qu'il travaillait. Il légua à l'Académie ses collections et son hôtel où elle s'installa tout de suite. La Révolution l'en expulsa. L'immeuble vendu comme bien national, est devenu propriété privée. De l'héritage de Séguier, l'Académie n'a conservé que son portrait et son masque mortuaire. Ses manuscrits ont été soit emportés à la Bibliothèque Nationale, soit déposés à la Bibliothèque municipale de Nîmes. Son herbier forme le fonds de notre Musée d'Histoire naturelle. Ses médailles ont été recueillies à la Maison Carrée. Faute de mieux, nous gardons sa mémoire et l'honneur de le compter parmi nos grands aînés.

Mais revenons au XVIIIe siècle. Nos confrères d'alors s'intéressent aux mêmes questions qui nous passionnent aujourd'hui. Ils s'occupent du Commerce de la France et de la Grande Bretagne, comme aussi de la prospérité du Languedoc. Ils favorisent la liberté des échanges, les manufactures, les canaux de navigation. Ils ont souci de notre expansion coloniale, et Girard rédige en 1755 un mémoire sur

le Canada. Lecointe de Marcillac, outre des traités réputés d'art militaire, fait un mémoire sur les Jardins anglais, un autre sur la récolte des paillettes d'or dans les rivières des Cévennes. Granier prélude à ses travaux botaniques en important dans le pays l'Ailante ou vernis de la Chine, un arbre aussi robuste qu'élégant.

La poésie n'avait eu que peu d'adeptes au XVIIe siècle. Elle brille d'un vif éclat au XVIIIe, grâce à Madame de Bourdic. Le Languedoc, pays de cour d'amour, fut toujours indulgent aux dames. Celle-ci avait du talent. Voltaire et La Harpe la complimentent en vers. On l'a comparée tout à tour à Sapho, et à Pline le Jeune. Elle écrivait aussi en prose : un éloge de Montaigne lui ouvre l'Académie en 1782. Ses vers sont légers et gracieux. On lit encore son *Alexis ou l'été*, pastorale imitée de Pope, son *Ode au silence*, sa *Fauvette*, son *Pinson*, ses *Stances à une jolie dévote* :

Je cédaï ; mes yeux le disaient ;

Les yeux disent tout quand on aime.

Au regard de Madame de Bourdic, les poésies des autres académiciens sont lourdes et classiques. Exceptons en toutefois les deux cantates d'A. Vincens : *Jupiter* et *Pygmalion* ; ; et un drame lyrique de J. de Lascel : *Danaé*.

Non contente de travailler dans son privé, l'Académie associe le public à son activité intellectuelle. En 1757, elle charge l'un des siens, le bénédictin Dom d'Olive d'organiser un cours de grec et d'hébreu. En 1784, le baron de Marguerittes propose d'instituer une école des beaux-arts. Trois ans plus tard, l'Académie envisage la création d'une bibliothèque publique et d'un Musée où l'on ferait des cours de physique, de chimie, de mathématiques, de dessin, d'anglais, d'allemand, d'italien et d'espagnol. Dès 1753, elle, tient chaque année une séance publique en présence du maire, des consuls, de toutes les autorités. Les journaux de Paris en donnent le compte-rendu, et des extraits des principales lectures. Panckouke, Cholet de Jetphort, Marmontel sollicitent ses communications pour *la Gazette de France*, *l'Almanach des Académies*, le *Mercur*. En 1756, elle publie le seul recueil de ses travaux que nous ayons d'elle au XVIIIe siècle. Dès 1754 elle songe à fonder un prix annuel. Trop pauvre

pour assumer cette dépense, elle sollicite la municipalité qui lui offre 200 livres ; mais l'intendant de Saint-Priest s'y oppose « tant que les finances de la ville ne seront pas améliorées ». Enfin en 1772, l'abbé Dornac de Saint-Marcel fonde le prix désiré, et les académiciens s'imposent une contribution annuelle de 24 livres pour le perpétuer. Dès lors un concours est ouvert. En 1775 il a eu pour objet l'éloge de Fléchier. Celui de 1785, sur « l'influence de Boileau dans notre littérature » révèle le talent de Daunou, prêtre de l'Oratoire, et futur sénateur de l'Empire, qui remporte le prix. L'adduction d'eau potable à Nîmes fournit à trois reprises, en 1774, en 1788 et en 1791, le sujet du concours. En 1788 la municipalité met 3.000 livres à la disposition de l'Académie ; et « un patriote respectable, qui ne veut pas être nommé, promet d'y ajouter 1.000 livres » : ce patriote était l'archevêque de Narbonne, Arthur Dillon, président des États de Languedoc. L'Académie offre deux prix en 1789, l'un de prose, l'autre de poésie, qui provoque l'envoi de 26 pièces, pour la plupart patriotiques. Le lauréat refuse de se faire connaître et demande que « le montant de son prix soit versé à la caisse des dons patriotiques ». En 1791, l'Académie propose encore l'éloge de Marguerite de Navarre : elle unit ainsi les belles-lettres à l'amour du bien public. On sent passer sur elle le souffle qui renouvellera la France.

A la veille de la Révolution, l'Académie se rajeunit. Elle s'agrège Griolet, le baron de La Baulme, et cet Al. Pieyre, dont *l'Ecole des Pères* fut comparée aux meilleurs comédies de Regnard. En 1783 elle élit Boissy d'Anglas (1), dont la réputation littéraire sera considérable quand ses concitoyens de l'Ardèche l'enverront siéger aux États-Généraux. En 1784, elle accueille Chaptal, professeur de chimie des États de Languedoc, et J. de Montgolfier « l'aîné », dont « le globe aérostatique semble tenir du prodige ». En 1787, après la publication d'*Estelle et Némorin*, elle reçoit Florian qui l'en remercie en déclarant : « par son suffrage elle me donne la récompense la plus douce de mon travail ». Elle s'asso-

(1) Cf. Charles Terrin. Boissy d'Anglas, Académicien de province, *Le Temps* 30 Août 1932.

cie enfin Pastoret, l'abbé Soulavie, l'illustre magistrat Servan, le médecin Delandine, Vicq d'Azyr, de l'Académie des Sciences, et le grand érudit D'Ansse de Villoison.

Ainsi encadrés, les académiciens nimois auraient fait merveille s'ils avaient joui d'autant de calme que leurs prédécesseurs immédiats. Plus que jamais, ils défendent le patrimoine tant local que national. En 1785 ils revendiquent « la surveillance des objets d'art romains de Nimes » qui dépérissent, faute de soins. En 1790 ils contresignent la pétition de l'Académie de Dijon demandant à l'Assemblée Nationale que les livres et manuscrits des « bibliothèques monastiques » soient conservés aux chefs-lieux de leurs département respectifs. Mais la politique accapare leur attention. L'évêque P. Cortois de Balore, devenu leur protecteur après la mort de J.-F. Séguier, leur écrit de Paris le 8 mai 1788 : « Aujourd'hui, le fameux lit de justice de Versailles, où toutes les Cours sont mandées, et qui doit amener un nouvel ordre de législation ». Et Delandine, député aux Etats-Généraux, le 28 septembre 1790 : « M. Mirabeau vient de borner sa demande à un milliard indépendamment des 400 millions que les circonstances nous ont forcés de mettre en circulation ». De pareilles communications n'avaient plus rien d'académique. Nos confrères patientent, espèrent, s'enthousiasment, collaborent à l'avènement de la liberté. Outre leur protecteur, sept d'entre eux sont députés aux Etats Généraux : Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, Delandine, le cardinal de Bernis, parmi les associés ; et parmi les titulaires : Meynier de Salinelles, le baron de Marguerittes, d'Esponchès, évêque de Perpignan, et Boissy d'Anglas.

Le 20 novembre 1789, Vincent-Saint-Laurens loue leur dévouement : « Préparez des couronnes civiques, des palmes triomphales pour ces hommes qui se sont faits les défenseurs de nos droits et les arbitres de notre sort ». Hélas ! la Convention répondit mal à cette belle confiance. La loi du 8 août 1793 supprima toutes les Sociétés savantes. Puis, c'est la loi des suspects, la prison, l'échafaud, la Terreur, avec toutes ses hontes. L'Académie de Nimes subit la destinée commune. Griolet est proscrit. Vincens de Villas et son fils aîné, Jean-César, incarcérés, ne doivent leur salut qu'au 9 Thermidor.

Reynaud de Génas, Meynier de Salinelles, le baron de Marguerittes sont guillotines. Suspendue une première fois par les guerres civiles, notre histoire est de nouveau interrompue par le deuil, par le sang...

Le Consulat ayant rétabli les Sociétés savantes, le préfet J. Dubois, un fin lettré, restaura notre Compagnie le 25 thermidor an IX (1801) sous le nom de Lycée du Gard. Chaptal, devenu ministre de l'Intérieur, l'approuve par un décret où il rappelle que « l'Académie de Nîmes est l'une des plus anciennes d'Europe et que sa reconstitution importe à l'Etat ».

Les anciens académiciens sont invités à reprendre leurs places. La plupart d'entre eux acceptent avec joie : Alison, Plauchut, Augier, de Bouillargues, les deux Vincens, les deux Pieyre, Griolet, de Vallongue, Granier, Brueys d'Aigalliers, le baron de La Baulme, Dornac de Saint-Marcel. Que de tristesse aussi parmi ces vétérans ! André invoque son âge avancé. Servan signale « qu'une heure de travail l'épuise et qu'il a bien de la peine à faire le fil de ses idées ». Delandine annonce qu'il compose l'éloge de ses confrères victimes de la Terreur. Massip, enfin, refuse, « livré qu'il est à trop de souvenirs douloureux ». Néanmoins la confiance l'emporte, et tous les académiciens témoignent de leur gratitude envers le gouvernement qui a rétabli la paix.

Invités à se choisir de nouveaux confrères, les « anciens » procèdent avec sagesse. Un nouveau règlement porte à soixante le nombre des membres titulaires et à quarante celui des associés. Ceux-là sont répartis en six classes : Economie, Commerce, Mathématiques, Physique, Belles-lettres et Beaux-arts. Parmi eux, le chimiste Fournier qui fit le premier de l'huile de ricin et du sucre de moût ; les mathématiciens Gergonne et Th. Lavernède ; l'archéologue Grangent, les médecins Roustan, Pagès, Solimani et Baumes, lauréat en 1790 de la Société de Médecine de Paris ; des professeurs de lettres : Al. Vincens, Roger, Descoles, et Trélis, bibliothécaire de l'Ecole Centrale ; l'avocat général de Tringuelagues, syndic de Languedoc sous l'ancien régime, ministre,

conseiller d'Etat et premier président de Cour d'Appel sous la Restauration ; des magistrats : Cavalier, Meynier, Fornier de Clauzonne ; le poète languedocien Louis Aubanel ; et ce Claude Eymar, l'un des derniers compagnons de Rousseau, dont les *Visites à Jean-Jacques* ont été insérées par Musset Pathay dans son édition de 1825 des œuvres de ce grand homme. En outre deux tribuns, Boissy d'Anglas et Chabaud-Latour. Le préfet Dubois, succédant aux « protecteurs », devient président d'honneur de la Compagnie. Parmi les associés, nous retrouvons Chaptal, D'Ansse de Villoison, J. de Montgolfier, Pastoret, Saint-Lambert, Mme de Bourdic. A celle-ci s'ajoute une autre Muse, Madame Verdier-Allut, déjà célèbre avant 1789 par son poème à la *Fontaine de Vaucluse*. La Harpe en faisait grand cas :

« Et Verdier, dans l'idylle, a vaincu Deshoulières. »

Au premier rang des nouveaux associés, les Consuls Bonaparte, Cambacérès, Lebrun, puis Lucien Bonaparte, « ambassadeur en Espagne », Talleyrand, Berthollet, Laharpe, Laplace, Fontanes, François de Neufchâteau, Colin d'Harleville, l'anglais Banks, président de la Société royale de Londres, et deux allemands : Wieland et Gœthe.

Dès 1802, le Lycée devient l'Académie du Gard ; celle-ci ne reprendra qu'en 1878 son ancien nom d'Académie de Nîmes. Elle tient trois séances privées par mois, et une séance publique annuelle le 14 juillet. La première de celles-ci, en 1804, fut émouvante. Le préfet Dubois définit le but et le programme de la nouvelle institution. Vincens-Saint-Laurent retrace l'histoire de l'Académie et prononce l'éloge funèbre de quinze anciens membres. Trélis lit son ode *les Alpes* et Mme Verdier-Allut un poème sur *l'Education des vers à soi*. Le concours annuel est rétabli : celui de 1805 a pour sujet l'éloge de Malesherbes ; il est doté d'un prix de 600 francs. Toutes les traditions sont renouées et l'Académie se remet au travail avec la même ardeur qu'à la période précédente.

Trélis, secrétaire perpétuel, définit son esprit en 1807 : « S'il appartient aux compagnies littéraires des capitales d'envisager les sciences et les lettres sous leurs aspects généraux, un destin plus humble est le partage des académies de

province. Elles doivent s'attacher à bien connaître les lieux auxquels elles appartiennent. Leur but principal doit être d'en améliorer l'état, les produits, l'industrie en propageant les meilleures méthodes ». Instruite par le malheur, surveillée d'un peu trop près, il faut l'avouer, par la préfecture, mais dévouée plus que jamais à la petite patrie, notre Compagnie s'applique à réparer les méfaits de la Révolution et du Directoire. L'agriculture, le commerce, l'économie politique, la législation, l'hygiène et les sciences l'occupent de préférence. Elle fait la revue de toutes les forces matérielles et morales du département. Elle étudie la culture du coton, du pastel et du mûrier ; le dessèchement des marais et le reboisement des forêts ; l'extinction de la mendicité et les caisses de prévoyance ; les lois civiles et la liberté de la presse. Entre autres sujets de concours, elle propose l'éloge de Servan, les foires, les variations de l'intérêt de l'argent. Elle seconde le gouvernement jusque dans l'organisation du blocus continental : elle condamne l'usage du café et du chocolat ; elle préconise l'emploi du sucre de raisin, et le remplacement de l'indigo par un extrait de luzerne sauvage. Champagny, ministre de l'Intérieur en 1807, la félicite « de l'empressement qu'elle met à répondre aux desseins du pouvoir » ; il réclame le compte-rendu, pour les mieux surveiller, peut-être, de ses travaux « si utiles ». Malgré deux courtes interruptions en 1813 et pendant les Cent Jours, elle continue de collaborer au bien public. Elle revient sur « l'émission des monnaies » ; elle prépare un code rural. Le ministre de l'Intérieur de 1818, en récompense, presse le Conseil Général de la loger au Collège, puis à l'Hôtel de Ville.

A raison de la censure, qui est sévère, elle s'adonne aux sciences plus qu'à la critique des idées. L'astronomie, la météorologie, les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle et la médecine sont l'objet de tous ses soins. C'est alors que Granier compose sa *Flore du Gard* et Valz ses *Etudes sur les Comètes* ; que Phélip étudie la catalepsie ; que Tédénat, Gergonne et Lavernède perfectionnent le calcul intégral. Prudemment, les historiens limitent leurs recherches à l'origine des Francs, à la république de Gênes, aux Croisades. Dampmartin, plus osé ou plus opportuniste, publie

ses *Annales de l'Empire français*. En 1820, l'Académie décerne à Mignet le prix de son concours sur l'éloge de Charles VII ; mais elle écoute un rapport sur « les dangers de l'histoire ». En poésie on revient d'abord à Eschyle, à Lucrèce, à Horace. Des poèmes historiques ou descriptifs ne sont pas davantage tendancieux. D'autres, comme le *bonheur de la France sous Napoléon* sont évidemment destinés à plaire. Les deux principaux poètes sont alors Mme Verdier-Allut, dont les *Géorgiques languedociennes* obtiennent un vif succès, et le célèbre Guizot qui, reçu dès 1808, à 21 ans, est plus connu comme historien que comme poète.

En archéologie, l'Académie prépare la publication du recueil d'inscriptions et de la correspondance de Séguier, interrompue en 1793 ; elle édite un recueil des Monuments de Nîmes ; elle reçoit de Boissy d'Anglas une dissertation sur les antiquités de Vaison.

En littérature, elle est restée classique. Elle critique ce passage du *Génie du Christianisme* où Châteaubriand reproche aux sciences « de dessécher les cœurs et de désenchanter la nature ». Elle étudie Rollin et Rivarol ; elle estime Balanche ; mais elle se rattache à Voltaire. Plusieurs de ses membres composent des tragédies ; Vincens-Saint-Laurent refait le dénouement de *Tartuffe* ; il constate « qu'une école de dénigrement s'est élevée dans le Nord contre les classiques » ; Lessing, Schiller et Goethe trouvent pourtant grâce auprès de lui.

En philosophie, l'Académie critique Rousseau et discute les vues de Dupont de Nemours sur le *Malthusianisme* ; elle analyse les rapports de la religion avec les sciences et les lettres ; elle définit l'indépendance de l'écrivain et la liberté de la presse qui, selon Eymar, doit varier avec la forme du gouvernement, sa stabilité, l'état des mœurs et la maturité des peuples. Trélis admet la censure quand les lois sont en jeu ; par contre il réclame pour les philosophes une absolue liberté de penser.

Depuis lors, l'Académie a toujours concilié le respect de l'Etat avec sa propre indépendance. Elle salue avec enthousiasme la révolution de 1830, capable, dit son président, Teulon, « d'affermir la liberté qui, appuyée sur les lois, est le premier des biens, et l'ordre sans qui la liberté serait nulle ». Elle aborde alors les questions les plus délicates : la réforme parlementaire, le principe d'association, l'exercice du droit électoral, l'inviolabilité de la vie humaine. Elle exalte Mirabeau en 1833 et, en 1841, le Retour des Cendres. Elle est plus réservée vis-à-vis de la révolution de 1848 : « Le bruit des grands événements qui ont fait de la France des anciens jours une France nouvelle, dit le recteur d'Académie Nicot, son secrétaire perpétuel, a peu retenti dans notre Compagnie : la forme du gouvernement qui nous régit a besoin de méditations sérieuses ». Cette prudence se retrouve dans les dissertations d'Isidore Brun sur la responsabilité de l'écrivain, sur l'impossibilité d'associer la poésie et la politique. L'Académie ressent cependant cette fraternité qui anime la nouvelle République ; elle accorde des récompenses « aux jeunes ouvriers qui se distingueront par leur conduite » ; elle double à cet effet la cotisation de ses membres. Fut-elle inquiétée sous le second Empire ? on le croirait. Elle ne dit rien du Coup d'Etat ; son activité philosophique se ralentit ; en histoire, elle ne prend l'essor qu'avec l'Empire libéral. Elle éprouve cruellement les malheurs de 1870 : elle s'abstient de siéger du 30 juillet 70 au 15 avril 71. En se félicitant de « se retrouver réunie après plus de huit mois d'interruption, elle ne peut passer sous silence les douloureuses émotions que lui a causées le deuil de la patrie ». Elle porte ce deuil pendant sept ans. En 1874, elle propose pour sujet de concours « l'hospitalité suisse envers l'armée française en 1871, œuvre bénie qui soulage les cœurs par le spectacle de la charité succédant aux iniquités de la guerre ». Elle ne reprend ses séances publiques qu'en 1878, et son président, Verdier, déclare ce jour là : « Nos cœurs ne sont pas encore entièrement remis du malheur qui s'est abattu sur notre patrie ». Son attitude fut tout aussi digne au cours de la dernière guerre. Durant ces quatre années, sans cesser de travailler, elle s'est

associée à tous les efforts de l'Etat pour préparer la victoire. Après la paix, elle s'est appliquée à panser nos blessures. Son président, recevant en 1919 l'auteur de ces lignes, l'accueillait par ces mots émus et fiers : « L'Académie Française reçoit des maréchaux ; celle de Nîmes, plus modeste, élit des lieutenants ». Cette parole dépeint notre Compagnie tout entière ; elle rend aux anciens combattants l'hommage qui leur est dû. Plut au Ciel que l'Etat eût toujours fait de même !

L'examen de quelques grandes questions montrera quelle a été depuis cent ans l'évolution de l'Académie de Nîmes.

Sur son rôle d'Académie de province, elle n'a pas varié. Son président Teulon déclarait en 1832 : « Il fut un temps où on ne parlait des académies provinciales que pour les railler. Aujourd'hui que la seule gloire est d'être utile, on s'est demandé s'il ne pouvait pas y avoir ailleurs qu'à Paris de l'exactitude dans les calculs scientifiques, des succès dans les travaux d'histoire et d'érudition, de l'exactitude et des succès dans les expériences appliquées à l'industrie et à l'agriculture ». Cette déclaration reflète les préoccupations utilitaires de la Monarchie de Juillet. En littérature l'Académie revendique aussi le droit d'initiative. Trélis le réclamait dès 1815. Le président Penchinat développait la même théorie en 1879 : « Il est bon qu'il y ait en province des asiles où des hommes désintéressés rendent aux choses qui sont belles un culte sincère, si imparfait qu'il soit ». Les mêmes pensées ont animé ses successeurs et nous guident encore aujourd'hui. Comment ne pas les reconnaître dans nos créations qui sont l'honneur de notre Académie ? Dès 1831 elle institue un cours de littérature comparée, professé par Samuel Vincent ; elle en établit d'autres, d'histoire, de philosophie, de géologie, d'astronomie, de botanique ; elle y adjoint une bibliothèque publique ; elle accorde son patronage à une école de dessin. Ces cours, trop tôt interrompus, reprennent en 1865. L'« Ecole Antique de Nîmes », actuellement si florissante, dérive du même esprit. Les concours annuels, régulièrement continués, toutes sortes de travaux historiques, littéraires ou scientifiques intéressent au premier chef la vie locale. Ils soulèvent aussi des problèmes plus vastes. Les ouvrages de M. Es-

pérandieu, par exemple, prouvent que chez nous l'érudition et la science s'allient à l'examen minutieux des grands événements régionaux.

Sur la question du romantisme, l'Académie a hésité. Dès avant 1830, elle admire Chateaubriand ; mais elle est franchement hostile à la nouvelle école poétique. Teulon critique « ces barbares qui ont rêvé de refondre la langue de Racine et de Voltaire, ces poètes d'amphithéâtre et de pharmacie qui nous promènent dans les cachots, dans les cimetières, parmi les truands, les piloris et les bourreaux ». Les premiers romans de Hugo, les premiers vers de Sainte-Beuve justifient ces réserves chez ces hommes austères et qui, encore en 1859, lors des *Fleurs du Mal*, affirmeront la nécessité d'« accorder les traditions de la morale avec les règles du goût ». On reconnaît là cette dignité provinciale, qu'il est trop aisé de railler. Mais bientôt Jean Reboul révèle à ses confrères le romantisme lamartinien. Ce boulanger poète, qui eut des trouvailles, obtient la sympathie de ses contemporains les plus illustres. Al. Dumas, Nodier, Chateaubriand en 1838, Lamartine en 1840 viennent le saluer à Nîmes. Celui-ci l'avoue pour son disciple et lui dédie son élégie : *le Génie dans l'obscurité*. Reboul, à son tour, lui consacre ses plus beaux vers. On l'a nommé le « Lamartine du peuple », et Sainte-Beuve a fort bien dit : « Reboul est un poète de l'école des Méditations ». Par ce brillant disciple, l'Académie comprend le maître ; elle étudie ses œuvres ; elle les prend pour modèles ; en 1842, Isidore Brun célèbre la mélancolie « cet élan ineffable qui manqua aux classiques et qui imprime à la littérature moderne un caractère si pénétrant ». Moins heureux que Lamartine, Hugo n'a pas son Jean Reboul, et ne s'impose qu'assez tard à notre Académie. On ne conteste pas son lyrisme, et Isidore Brun l'associe dès 1842 aux éloges qu'il décerne à son illustre contemporain. On ne discute même pas son principe, que « le poète a charge d'âmes » ; on doute seulement « qu'en l'inscrivant au frontispice de ses drames il en ait bien compris la signification ». De fait, c'est son théâtre qu'on critique. En 1853, Is. Brun y relève les « impertinences » d'Angelo et de Triboulet.

Roux-Ferrand le compare à celui de Scribe pour le manque de psychologie. Vingt ans plus tard, le vent a tourné : Hugo supplante Lamartine dans l'esprit de nos confrères. En 1887 V. Robert le salue comme le « génial représentant de la pensée française ». Quant au théâtre, l'Académie ne cesse pas de s'y intéresser : en 1925 elle accueillait avec faveur nos propres études sur le vieux Colombier et la dramaturgie de l'après-guerre.

L'attitude de l'Académie à l'égard de la langue provençale révèle aussi son tour d'esprit. Créée en 1682 pour propager « la langue de la Cour », elle avait par principe ignoré les parlers locaux aux XVII^e et XVIII^e siècles. A partir du Consulat, il n'en va plus de même. La défense de ces dialectes rentre dans ses attributions. En 1807, Trélis trace les limites du « pur languedocien, entre le Rhône et l'Aude » ; il interprète au sens régionaliste ces deux vers de Philoctète : « Je reconnais l'habit de mon pays ; puissé-je des Grecs entendre le langage » ; et il conclut : « Plus notre langue nationale s'entend, plus nous devons conserver nos idiômes particuliers ». La présence de Louis Aubanel, les relations de l'Académie avec Fabre d'Olivet ne sont pas étrangères à cette déclaration de principe. C'est alors qu'Aubanel traduit en vers languedociens les *Odes* d'Anacréon et la *Jérusalem délivrée*. Jean Reboul continue la tradition : on a de lui des vers charmants en langue d'Oc. Jules Canonge suit son exemple ; et l'on atteint ainsi Roumanille, Mistral, la Renaissance provençale. J'ai dit ailleurs (1) quelles controverses le Félibrige avait soulevées au sein de notre Compagnie dans la seconde moitié du siècle dernier : Mistral d'abord élu, puis renié, la majorité de l'Académie liguée contre lui autour de Bigot, grand poète patoisant, le scandale du concours de 1887, la réconciliation après la mort de Bigot, huit ans plus tard, enfin le triomphe de Calendal et l'apothéose de Mistral en 1914. En combattant le Félibrige, notre Compagnie, fidèle à sa doctrine, défendait

(1) Charles Terrin : F. Mistral et l'Académie de Nîmes —
Mercure de France : 15 septembre 1930.

encore le dialecte languedocien ; elle protestait contre l'unification de la langue provençale ; le génie de Mistral était si peu en cause qu'elle l'a honoré en 1930 comme l'un de ses plus illustres représentants. Sans cesser d'être une académie de langue française, elle admet de devenir bilingue à l'occasion : après Baptiste Bonnet, elle vient d'élire le poète Laforêt.

Parmi ces courants d'idées, l'Académie de Nîmes a prospéré depuis cent ans, et a connu des époques très brillantes. Sous l'Empire et la Restauration, Trélis, Phélip, Eymar, d'Hombres-Firmas, les trois Vincens l'animent par leur activité incessante. Puis c'est, de 1830 à 1860, la grande période de Guizot, poète, grammairien, historien, homme d'Etat et de Jean Reboul, groupant autour d'eux des littérateurs tels que Canonge, Isidore Brun, Roux-Ferrand ; le naturaliste Emilien Dumas ; l'astronome B. Valz ; l'archéologue Auguste Pelet ; l'économiste A. de Gasparin ; des esprits encyclopédiques comme Nicot et L. Maurin ; enfin l'abbé Sibour, futur archevêque de Paris. En 1860, Guizot est élu président honoraire. Ce fut un beau spectacle que cet historien orléaniste et protestant de 73 ans salué par le poète catholique et légitimiste Jean Reboul qui devait mourir quatre ans plus tard, dans cette Académie jadis ravagée par la guerre religieuse. Notre Compagnie est alors à l'un de ses plus beaux moments. A partir de 1854, elle compte parmi ses membres Gaston Boissier et Armand de Pontmartin. Son président, Nicot, peut dire avec fierté : « Jamais nos relations ne furent aussi étendues, nos échanges aussi fréquents, nos publications aussi recherchées ». Plus de soixante sociétés savantes correspondent avec elle ; elle figure au quatrième rang sur la liste des académies les plus dignes de récompenses ; elle est subventionnée par l'Etat.

De 1860 à 1890, le poète Bigot domine tous ses confrères par l'importance de son œuvre : Le « Lafontaine languedocien », a-t-on dit ; et c'est justice. Ses fables, pleines d'esprit, évoquent toute la société nimoise ; son patois savoureux unit l'élégance de Florian à l'ironie de Franc-Nohain. A ses côtés, le critique Liotard, l'abbé, futur cardinal de Cabriè-

res, les félibres Roussel et Gaidan, l'architecte Révoil, les grands archéologues Aurès, Lenthéric, Germer-Durand père et fils soutiennent la comparaison avec la génération précédente. Leurs successeurs n'ont pas démerité. Baptiste Bonnet fut digne de Bigot. Maruéjol, G. Maurin, Mazauric, le Dr Puech, Bondurand ont fait de l'histoire et de l'archéologie des sciences aussi certaines que séduisantes. Pierre Dévoluy a maintenu les traditions du Félibrige ; le peintre Doze, depuis sa mort, est célèbre dans tout le Midi. Mistral, Pasteur, Gaston Darboux, Camille Julian figurent parmi nos membres honoraires. Alphonse Daudet n'appartint qu'à une seule Académie : celle de Nîmes. Quant aux vivants, comment choisir parmi eux ? Un seul répond de tous les autres, M. Espérandieu, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Toutes les opinions, toutes les spécialités sont aujourd'hui représentées à l'Académie de Nîmes : professeurs et avocats, chanoines et pasteurs, militaires et ingénieurs, médecins et industriels y mettent en commun leur savoir et leur expérience. Son prestige s'étend à proportion de sa diversité. Ses séances publiques sont très fréquentées ; ses Mémoires régulièrement publiés depuis 1806, sauf une interruption de 1812 à 1822, sont recherchés par toutes les Sociétés savantes. Le Canada, les Etats-Unis, l'Italie, la Suède, la Tchéco-Slovaquie nous envoient leurs travaux en échange des nôtres. En 1930, l'Académie a reçu des marques particulières d'estime à l'occasion du Centenaire du Collège de France. J'ai parlé en son nom devant la Société des Gens de Lettres lors de la commémoration du Romantisme régionaliste. Cette année, elle a ouvert le Congrès Budé par une séance solennelle que présidait M. Gaston Doumergue et où l'Académie Française était représentée par M. Louis Bertrand. Elle distribue les quelques prix et bourses dont elle dispose. La municipalité de Nîmes l'a honorée du soin de décerner chaque année un prix de cinq mille francs à l'écrivain qui aura le mieux parlé de notre cité.

Que conclure de cet exposé, sinon que l'Académie de Nîmes perpétue les traditions léguées par deux cent cinquante ans de vie intellectuelle ? que le régionalisme, politiquement

mort, revit par l'esprit en Languedoc comme ailleurs ? que les initiatives provinciales importent de plus en plus au progrès de la nation ? et qu'enfin l'Académie Française ne saurait regretter d'avoir jadis tendu la main à cette lointaine Académie nimoise si vivante, si pénétrée de la notion de tous ses devoirs ? Prestige, honneurs, qu'est-ce que tout cela sans une bonne conscience ? L'Académie ne comporte plus aujourd'hui que trente-six membres titulaires : leur long passé ne justifie-t-il pas la tradition qui veut que, réunis, ils aient de l'esprit comme « Quarante » ?

Voltaire et Pimpette de Nimes

par

M. Marcel FABRE

Membre résidant

Quand noble dame de Boison de Fabriques, sa marraine, la tint sur les fonts baptismaux de l'église cathédrale Saint-Castor de Nimes, le 9 Mars 1692, on la prénomma Olympe (1). Mais dans le privé on l'appela Pimpette et ce prénom familial — qui lui resta — frais comme un nom de fleur épanouie, alerte comme un nom d'oiseau sautillant, séyait à merveille — quand elle fut devenue grande fille — à sa grâce mutine et à l'éclat malicieux de ses yeux noirs.

Au jour de sa naissance, son père, Guillaume Dunoyer, était à Nimes un personnage d'importance, rien moins que le premier consul de la cité. Sa mère, Anne Marguerite, Petit, appartenait à une honorable famille nimoise : fille de M. Petit, bourgeois considéré dont l'épouse née Cotton — morte en la mettant au monde en 1663 — passait pour être apparentée au jésuite Cotton qui avait été confesseur de Henri IV. Ce n'était pas une femme ordinaire que l'épouse de M. le premier consul Dunoyer et sa vie agitée vaut d'être connue dans les grandes lignes avant d'aborder l'histoire des amours de sa fille Pimpette avec un jeune homme de dix-neuf ans qui devait devenir M. Voltaire.

(1) Voici son acte de baptême : « L'an 1692 et le neuvième du mois de mars a été baptisée Olimpe, Catherine Dunoyer, fille de noble Guillaume du Noyer, premier Consul de la ville et de dame Anne, Marguerite Petit, mariés, est née ce deuxième du dit mois, son parrain, M. Pierre de Chazel, Consul et Procureur du Roy et sa marraine, dame Olimpe de Boison femme de M. de Fabriques. — Signés : Chazel-Olimpe de Fabriques-Dunoyer et Novi curé perpétuel », — *Archives municipales de Nimes* : 1 UU-11.

Au physique, Mme Dunoyer n'était pas belle ; courte de jambes et rondelette, cette tournure ridicule lui avait valu tout enfant, de ses compagnes d'école, le sobriquet de « Girgoulo », nom patois de la chanterelle (2), ce savoureux champignon du cru en semblance d'entonnoir au court pédoncule. Mais si elle était pareillement disgraciée par la nature, elle ne manquait pas d'intelligence ni d'esprit et n'était pas dépourvue d'une certaine astuce qui faisait d'elle une intrigante consommée. Elevée dans la religion protestante par une de ses tantes, Mme Saporta, après la révocation de l'Edit de Nantes elle se réfugia avec elle à Genève, puis à La Haye et finalement à Londres. Un beau jour, en 1687, elle arriva à Paris où Mme Saporta l'avait précédée auprès d'un oncle, Mr Cotton, vieux cuistre ami du maréchal de Lorges dont certains disaient qu'il avait été le maître d'hôtel. Ce parent voulant s'employer à sa conversion la fit catéchiser par les religieuses de l'institut des Nouvelles Catholiques. Ce ne fut guère du goût de Mlle Petit. Au bout de dix jours de pieux exercices elle réussit à fausser compagnie aux bonnes sœurs et à gagner Dieppe où elle comptait trouver des facilités pour passer en Angleterre. Mais Mr Cotton veillait. Il la rattrapa, la ramena à Paris et la mit au pensionnat de l'Union chrétienne, rue Saint-Denis. Après quelques mois de sévère discipline elle parut assagie et M. Cotton songea à son établissement. Certain jour de Janvier 1688 il vint faire visite à sa nièce en compagnie d'un jeune homme de ses voisins, M. Guillaume Dunoyer, capitaine au régiment de Toulouse, de fort bonne mine et séduisante tournure malgré des joues quelque peu tavelées de petite vérole. Le gentilhomme ne déplut pas à la jeune catéchumène. Elle le laissa entendre. Il revint et se montra si galant et si persuasif en ses propos qu'il réussit à lui faire oublier un petit cousin, M. Duquesne, officier de marine, depuis longtemps son soupirant, mais en réalité plutôt amoureux des beaux écus sonnants du vieil oncle Cotton dont il savait qu'elle

(2) Voir *Trésor du Félibrige* de Mistral : Girbouleto ou Girgoulo : Mèrule chanterelle petit agaric jaune en forme d'entonnoir, en Languedoc.

serait l'héritière. Pour devenir l'épouse du gentil capitaine, Mlle Petit accepta enfin d'abjurer sa foi huguenote. Le 18 Mai 1688, en l'église Saint-Laurent, sermonnée par deux jésuites dépêchés par le père La Chaise, elle fit profession de foi catholique, reçut le baptême et, sans désemparer, épousa M. Dunoyer en présence de deux mendiants que l'on était allé quérir sous le porche de l'église pour servir de témoins (1). Cependant sa conversion précipitée avait laissé en elle, touchant le chapitre de la religion, des ferments d'indépendance et l'une des conditions de son mariage avait été que son mari la laisserait vivre à sa guise quant à ses croyances, ne lui parlerait jamais de la religion romaine et ne trouverait rien à lui redire à la lecture de la Bible non plus qu'au chant des psaumes dont il lui laisserait une ample liberté. M. Dunoyer avait souscrit à cette exigence mais, en retour, avait obtenu que sa femme renonçât à toute direction sur les enfants à provenir du mariage et à toute inspection sur leur conscience, engagement que d'ailleurs Mme Dunoyer devait par la suite méconnaître totalement.

Les jeunes époux unis dans ces circonstances peu banales ne séjournèrent pas longtemps à Paris. Grâce à l'intervention du maréchal de Noailles procurée par M. de Lorges, Mme Dunoyer obtint du Roi la restitution de ses biens confisqués au moment de sa fuite à Genève. Le soin de leur administration amena le ménage à Nîmes où en Mars 1689 Mme Dunoyer mit au monde une fille. Ambitieuse, elle s'accommodait mal d'être l'épouse d'un simple capitaine d'infanterie ce qui ne lui valait pas grande considération dans sa ville natale où, parfois encore, certains la saluaient du sobriquet de « Girgoulo ». Pour en imposer à ces moqueurs il fallait être en bonne place. Aussi songea-t-elle, comme on était à quelques semaines du renouvellement du Conseil politique, à faire briguer par son mari les fonctions de

(1) Pour tout cela et ce qui suit, voir : *Mémoires* de Mme Dunoyer et *Mémoires* de M. Dunoyer, édition d'Avignon 1790. Ainsi que l'abrégé de ces mêmes *Mémoires* annoté par M. Arnellet, Paris Michaud, S. D.

consul. Ce n'était pas mal imaginé. Il était sur qu'on respecterait Mme la Consule. Mais il fallait réussir. Pour n'y pas manquer, Mme Dunoyer envoya son mari à Montpellier faire sa cour à M. de Baille intendant du Languedoc et à M. de Broglie, commandant de la province, pendant qu'elle même à Nîmes intriguait auprès d'un certain M. de Mongranier qui brigait aussi le consulat. Ce Mongranier était influent mais âpre au gain et deux cents pistoles glissées adroitement par Mme Dunoyer le décidèrent à retirer sa candidature. Tout se passa pour le mieux et, le 1er Décembre 1691, M. Dunoyer fut élu premier consul. Il fut installé dans ses fonctions le 1er Janvier 1692. (1) Deux mois après, le 2 Mars, sa seconde fille — Pimpette — venait au monde. Se rengorgeant dans sa petite taille, Mme Dunoyer goûtait fort les honneurs que lui valaient les fonctions municipales de son mari. Elle qui prisait si peu la religion catholique devint désormais assidue à toutes les cérémonies religieuses pour avoir le plaisir de s'entendre dire : « Voilà Mme la Consule qui entre, place à Mme la Consule, accompagnez Mme la Consule à son banc ».

Certains faits saillants de la vie publique nimoise marquèrent l'administration de M. Dunoyer. La Maison carrée, transformée en église par les religieux Augustins, fut alors dégagée des vilaines maisons qui l'entouraient. Le 23 Mars, vêtu de sa robe cramoisie rehaussée d'hermine et coiffé du chaperon, M. Dunoyer marchait en tête de la procession solennelle par laquelle l'évêque Fléchier ouvrit le jubilé accordé par le pape Alexandre VIII à l'occasion de son avènement. Le 23 Juillet, il salua au nom de la ville le prince Frédéric, héritier de la couronne de Danemark, à l'hôtellerie du Luxembourg où il était descendu. Quelques jours après, le 27 Juillet, avec le marquis de Sandricourt, gouverneur de la ville, il alluma sur l'Esplanade le feu d'artifice tiré à l'occasion de la prise de Namur. Le 5 Octobre il fit voter par l'assemblée générale des habitants

(1) Voir aux Archives municipales de Nîmes le Registre des délibérations du Conseil politique de 1687 à 1695. Série L N° 29. Folios 204 à 209.

un don de quarante cinq mille livres au Roi, pour l'aider dans les dépenses extraordinaires nécessitées par la guerre et la mise en état de défense des frontières du royaume (1). Enfin, le 16 Décembre, il reçut et harangua Mgr Fléchier faisant son entrée solennelle dans la ville après son sacre à Paris (2).

Son consulat terminé, en Mai 1693, M. Dunoyer fut nommé syndic du diocèse, ce qui lui valut d'avoir son nom inscrit en lettres d'or sur l'un des crocodiles, qu'en souvenir des armoiries de Nîmes, on avait fait placer à l'Hôtel de Ville. Ces fonctions n'étaient que temporaires. Mme Dunoyer qui s'était habituée aux honneurs ne voyait pas sans amertume venir le temps où il lui faudrait s'en priver. Son mari cherchait bien à se faire attribuer quelque'office à la Cour, mais ce n'était pas ce qu'elle désirait, car, s'il réussissait, l'office ne pourrait être que modeste et ne procurerait qu'une mince considération. Elle préférait de beaucoup une bonne charge dans une ville de province qui lui permettrait de prendre rang dans la meilleure société. Elle fit tant et si bien qu'elle réussit à négocier l'achat pour son mari moyennant quatre-vingt dix mille livres, de la charge de Grand Maître des Eaux et Forêts du haut et du bas Languedoc. Elle eut ainsi, à sa plus grande satisfaction, résidence à Toulouse dans un superbe hôtel et splendide équipage. Ce ne fut pas pour longtemps. Bouffie d'orgueil désireuse de dominer, elle éclaboussa de ses railleries et de ses mauvais vers par lesquels, dans ses prétentions littéraires, elle pensait faire briller son esprit, plusieurs grandes dames de la ville et notamment l'épouse d'un certain lieutenant général ami de M. de Bavière. De plus elle était cupide et pour satisfaire son amour de l'argent elle ne se priva pas de pressurer durement certains clients du Grand Maître. Elle se rendit par là tellement odieuse que M. Dunoyer, au bout de trois ans,

(1) Il s'agit de la guerre avec l'Allemagne l'Espagne, la Hollande la Suède et la Savoie, dite guerre de la Ligue d'Augsbourg.

(2) Voir *Archives municipales de Nîmes* : Registre L. 29 Folios 196 211, 236, 238, 244, 248.

dut se démettre de sa charge qu'il vendit — avec profit d'ailleurs : 110.000 livres — à un M. Anceau de Toulouse.

Le ménage partit alors pour Paris où il s'établit rue des Deux-Ecus. M. Dunoyer se trouvait sans situation, mais comme entre temps le vieil oncle Cotton était mort laissant à sa nièce 50.000 livres de bonnes rentes sur l'Hôtel de Ville, ce fut l'oisiveté dans une assez large aisance, mais ce ne fut pas la concorde au foyer conjugal. La question délicate de l'éducation religieuse de Pimpette et de sa sœur causa entre leurs parents d'irréremédiables dissentiments. Au mépris de la promesse faite au jour de son mariage, Mme Dunoyer ne se privait pas de tout mettre en œuvre pour détourner ses filles de la religion catholique. Finalement pour couper court à ses manœuvres, M. Dunoyer confia les deux enfants à l'institution des Filles de Sainte-Marie au Faubourg Saint-Antoine. On imagine bien que ce ne fut pas du goût de Mme Dunoyer. Elle pria, supplia qu'on lui rendit ses filles. Ce fut en pure perte. Par esprit de vengeance, peu soucieuse de son honneur, elle se lança alors dans une vie dissipée, eut des amants, gaspilla au jeu et dans des achats inconsidérés une fortune déjà fortement ébréchée par les malheureuses spéculations de son mari. Dans son désœuvrement, M. Dunoyer s'était laissé entraîner par un certain M. Jordan dans une douteuse affaire d'armement maritime qui tourna à l'escroquerie. Il était encore engagé avec un agioteur, M. Boulanger — dont il courtisait de très près la femme — dans une série d'opérations de mauvais aloi. Sa conduite dans le privé n'était pas exemplaire. Ses maîtresses étaient légion. A cause d'elles il fut mêlé à certains scandales. Bref, en 1701, ruiné, sur le point d'être pris de corps à la requête de ses créanciers, M. Dunoyer en fut réduit à l'extrémité de quitter nuitamment son domicile pour se réfugier au Temple, lieu d'asile pour les débiteurs malheureux.

Mme Dunoyer trouva l'occasion belle pour rompre des liens qui lui pesaient. Elle réalisa tout ce qui lui restait — peu de chose à vrai dire — retira ses filles du pensionnat et s'enfuit avec elles non sans avoir tiré la révérence à son infortuné mari dans cette lettre impertinente : « La perte

de ma personne, lui écrivit-elle, n'est pas, selon les apparences, votre chagrin le plus sensible ; celle de vos chères filles, en doit être un bien plus cuisant, je l'avoue. Ne vous en prenez donc qu'à vous même et faites quelquefois réflexion que rien au monde n'est plus à craindre qu'une femme et surtout une femme d'esprit si sensiblement offensée. Ne vous inquiétez point de vos filles, je les ai tirées des bras de l'idolatrie... Payez si vous le jugez à propos les marchands chez qui j'ai été prendre à crédit, je vous souhaite pour celà quelque changement favorable dans vos affaires... Donnez-moi de vos nouvelles si vous le trouvez bon : faites quelques réflexions aux erreurs du papisme. Je prie le Ciel qu'il vous désille les yeux et vous amène avec nous autres dans la voie du salut. Adieu. » (1). De Lyon, son premier refuge, Mme Dunoyer, à la faveur d'un passeport obtenu sous prétexte d'aller prendre les eaux à Aix en Savoie, gagna Genève, puis Lausanne, Berne et Bâle et finalement entra dans les Pays-Bas où elle s'installa à La Haye. Dans cette ville, elle s'empessa de revenir ouvertement à la religion réformée et de pourvoir à la direction spirituelle de ses filles, ses deux « prosélytes », comme elle les appelait. Si Pimpette, âgée de neuf ans, accepta sans résistance de suivre la direction maternelle, il n'en fut pas de même de sa sœur aînée, Anne, dont l'affection pour son père était grande. Elle déclara catégoriquement à sa mère vouloir persister dans la religion catholique et rien ne put la détourner de sa résolution.

Vainement, Mme Dunoyer passablement désargentée tenta d'obtenir du Grand Pensionnaire une pension annuelle. On ne lui alloua qu'un secours de cent cinquante florins renouvelé à deux reprises. Elle réussit à se faire héberger à Schiedam par une dame de Beringhen dont elle avait su gagner la confiance. Un sien cousin, M. Petit des Etangs, établi à Londres, lui ayant fait espérer une pension du roi Guillaume, elle alla le rejoindre. Mais elle jouait de malheur. Pendant son voyage le roi mourut et elle se trouva frustrée de sa pension, et, de plus, en débarquant en Angleterre, elle fut

(1) Voir cette lettre dans les *Mémoires* de M. Dunoyer.

pressurée par les douaniers et dépouillée de ses bagages par une bande de voleurs. Aussi, fut-elle vite dégoûtée de Londres où elle ne vécut que d'expédients et d'aumônes. Dare, dare, elle revint à La Haye et, pour vivre, songea à tirer profit de son esprit et de ses vellétés littéraires en se mettant aux gages de quelques libraires. L'entreprise ne lui réussit pas trop mal si l'on en juge par le succès obtenu, en 1704, par la publication de la première série de ses *Lettres historiques et galantes*. Cet ouvrage, qui comporta par la suite de nombreux volumes, contenait sous la forme d'une correspondance supposée « de deux dames dont l'une était à Paris et l'autre en province » une suite de commentaires sur les événements publics survenus dans les divers Etats d'Europe, des pièces de vers et des anecdotes vraies ou imaginées dont la plupart étaient franchement immorales. Il faut toutefois convenir que tout cela était écrit avec beaucoup d'esprit et d'un style alerte et plaisant. Mme Dunoyer acquit ainsi une certaine réputation de femme de lettres qui l'aida avec les multiples intrigues dans lesquelles elle se lança, à revenir à meilleure fortune, mais aussi lui suscita une foule d'ennemis. On la gratifia dans les milieux populaires du sobriquet d'*Alikruk*, vocable signifiant : escargot, et que l'on employait pour désigner une personne de petite taille. Mise en goût par son succès, elle sollicita et obtint le privilège de publier trois fois par semaine une gazette qui parut sous les titres alternés du *Lardon* et de la *Quintessence des Nouvelles*. Cette feuille dont elle fut la principale, sinon l'unique rédactrice, avait été fondée par un nommé Lucas (1) puis avait cessé de paraître. C'était un libelle plutôt qu'un journal. Elle contenait le résumé des événements du moment et tout ce qui courait un peu partout en fait de commérages et de grivoiseries. On y trouvait aussi les annonces des mariages, naissances et décès intéressant les principales familles et parfois on y relevait dans les commentaires de la politique européenne des insinuations à tendances nettement anti-françaises, ce dont Mme Dunoyer, devenue une aventurière de grand style, n'avait nullement cure.

(1) Voir Histoire de la Langue française par F. Brunot Tome V.

En 1708, arriva à La Haye, Jean Cavalier, l'ancien chef des Camisards, qui, après avoir fait sa soumission à Villars, en 1704, avait servi la Suisse, la Savoie, la Hollande et venait de se battre, à la solde de l'Angleterre, à Almanza, en Espagne, contre les armées françaises commandées par le duc de Berwick. Il n'était à La Haye personne de distingué qui ne voulut le connaître. Chacun s'empressait à le régaler au point qu'il fallait le retenir plusieurs jours d'avance pour le recevoir (2). Mme Dunoyer avait parlé à plusieurs reprises, dans ses *Lettres historiques et galantes*, du jeune chef des révoltés français en des termes enthousiastes. Aussi ne fut-elle pas la moins désireuse de l'avoir à sa table. Elle s'arrangea pour le rencontrer dans une boutique de libraire, l'invita et, peu à peu, par ses intrigues, réussit à en faire un familier de sa maison. Ce ne fut pas sans arrière-pensée. Persuadée que les plus hautes destinées attendaient, dans les pays protestants, ce jeune homme de vingt-sept ans, elle forma le projet de lui faire épouser sa fille Pimpette alors âgée de seize ans. Elle fut à ce point persuasive que Cavalier lui signa une promesse de mariage. Pendant deux ans il passa pour le fiancé de Pimpette, fréquentant sur le pied de la plus grande intimité chez Mme Dunoyer, qui lui consentit quelques prêts d'argent pour l'aider dans les fâcheux embarras pécuniaires au milieu desquels il se débattait. Puis, un beau jour, Cavalier se lassa. Ecœuré de la scandaleuse conduite de Mme Dunoyer qui vivait avec un aventurier de sa trempe, un certain chevalier du Pô, rêvant plus reluisante alliance, il rompit malgré la promesse signée, passa en Angleterre et se maria à Portarlington avec une demoiselle de Ponthieu, fille du capitaine Charles de Ponthieu et de Marguerite de la Rochefoucauld. Cela ne fut pas sans déchaîner, on le pense bien, la grande fureur de Mme Dunoyer qui n'eut pas d'épithètes assez vengeresses dont elle le gratifia dans la *Quintessence*. Le moins qu'elle fit fut de le traiter de « ci-devant Mitron (allusion au métier de boulanger que dans son jeune âge avait appris Cavalier) et de plus grand maraud de la terre. »

(2) Voir *Mémoires* de Jean Cavalier, édition annotée par M. Franck Puaux, en appendice.

La fille aînée de Mme Dunoyer avait su, pour sa part, mener à bien son mariage avec un certain lieutenant de cavalerie en garnison à Nimègue, nommé Constantin, d'un âge mûr sans doute, mais fortuné, ce qui pour un mari était qualité non négligeable. Elle retourna auprès de son père, à Paris, car Guillaume Dunoyer, grâce à l'aide de son frère, Trésorier général des armées du Roi en Flandre, avait obtenu la ferme des vivres de l'armée d'Espagne, emploi lucratif qui lui avait permis de rétablir pleinement ses affaires.

L'aventure avec Cavalier eut une suite qui ne fut guère du goût de Mme Dunoyer ni de la gracieuse Pimpette. Un mauvais auteur, resté inconnu, à la solde vraisemblablement des ennemis de la rédactrice de la *Quintessence*, écrivit une méchante comédie totalement dépourvue d'esprit, pas même amusante et ne dépassant pas le niveau de la grosse farce, dans laquelle Mme Dunoyer et Pimpette étaient copieusement ridiculisées. Cette pochade s'appelait le *Mariage précipité*. Mme Dunoyer y paraissait sous le nom de Mme Kurkila, anagramme du sobriquet Alikruk, Pimpette sous l'anagramme transparente de Mlle Etepnip et Cavalier, sous le nom transparent lui aussi, de Mitronet. L'intrigue n'était pas compliquée : Mitronet ayant promis à Mme Kurkila d'épouser sa fille Etepnip, regrette cette promesse car il est très épris de Mlle La Fortune. Il s'en ouvre à son valet Scaramouche qui, déguisé en bohémien, de complicité avec Pierrot, valet de Mme Kurkila, persuade à celle-ci que sa fille est promise à de hautes destinées, et doit, dans les vingt-quatre heures, épouser un comte très riche et fort bien en Cour. Se présente Barillet, le petit marchand de brandevin, déguisé en gentilhomme. C'est le comte annoncé. Il fait la conquête d'Etepnip et, sans plus attendre, on les marie. Mitronet épouse Mlle La Fortune. Mais la supercherie est découverte, Barillet ayant été démasqué par son frère, le brandevinier, dont il est le domestique. Fureur de Mme Kurkila qui va faire annuler le mariage de sa fille. La pièce finit par une bastonnade que

Mitronet, un capitaine et une marquise administrent à Mme Kurkila qui les a copieusement injuriés dans un libelle que Pierrot, son valet, met en vente (1).

Ce n'était pas très spirituel, on le voit. Mais les haines déchaînées contre Mme Dunoyer étaient telles que l'on fit un succès à cette mauvaise pantalonnade représentée pour la première fois à Utrecht, le 20 Mars 1713, malgré les multiples démarches de Mme Dunoyer pour faire interdire la représentation. Vers le même temps, pour se gausser de sa fureur, on fit courir sur elle les méchants vers que voici, œuvre de quelque rimailleur à gages :

Que diable voulez-vous qu'on fasse
De l'énorme et puante face
De la citrouille que voilà ?
Elle a les fesses écaillées
Le ventre à triple falbala,
Et les cuisses prétintillées.

Rebut impur de la canaille,
Monstre affreux, difforme de taille,
Esprit des plus pernicioeux,
Elle n'est que vice et tripailles
Et rien ne lui conviendrait mieux
Que d'être entre quatre murailles. (1).

*
**

Tout cela s'apaisa rapidement et quelques jours après l'algarade, le 13 Avril 1713, ce fut, à Utrecht, la signature du traité qui mettait fin à la longue et ruineuse guerre de la succession d'Espagne. L'événement était d'importance. Il accapara l'attention publique donna lieu à des réjouissances et sollicita dans la *Quintessence* la sagacité de Mme Dunoyer. *Le Mariage précipité* fut oublié. Cependant le traité ne procu-

(1) Voir le texte intégral de cette farce en annexe des *Mémoires* de M. Dunoyer, édition d'Avignon de 1790.

(1) Voir ces vers en annexe des *Mémoires* de M. Dunoyer.

rait pas encore la paix générale. Philippe V, le roi d'Espagne, n'avait pas participé au Congrès d'Utrecht. Il négociait à part avec l'Angleterre, la Savoie, la Hollande et le Portugal. Pour suivre les négociations avec la Hollande et les aiguiller dans un sens favorable, Louis XIV, dépêcha à La Haye un nouvel ambassadeur, le marquis de Châteauneuf. Ce diplomate amenait avec lui parmi ses secrétaires, un jeune homme de dix-neuf ans, François-Marie Arouet, le fils d'un de ses amis, M. François Arouet, ancien notaire au Châtelet de Paris, Conseiller du Roi. Le jeune François-Marie Arouet donnait bien du tourment à son père. Au sortir du collège Louis le Grand il s'était montré rebelle à l'étude du droit, rebuté par les innombrables volumes d'ordonnances contradictoires et la diversité déconcertantes des coutumes dont il lui fallait s'assimiler l'essentiel. Aux grimoires des notaires et des procureurs il préférait la compagnie de joyeux débauchés, ses aînés et de beaucoup, mais qui tous étaient gens d'infiniment d'esprit et, comme lui-même n'en était pas dépourvu — tant s'en fallait — il trouvait dans leur compagnie une source de plaisirs alléchants. Faisant fi de la jurisprudence, il taquinait la Muse. Tout cela n'était pas du goût de son père qui l'envoya à Caen en exil. Peine perdue. Dans cette ville maussade, François-Marie se lia encore avec des libertins. C'était à désespérer de l'assagir. Son père le rappela, et, comme M. de Châteauneuf était sur le point de partir pour la Hollande, il le lui confia. Et c'est ainsi que celui qui sous le nom de Voltaire devait dans le domaine de l'esprit, de la pensée et des lettres, tenir une si grande place, devint à la Haye, en Juillet 1713, petit commis de l'ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne.

A vrai dire, le jeune Arouet fut plutôt un désœuvré flanant bien souvent sur les places et par les rues de la capitale des Pays-Bas. Au hasard de ses lectures la *Quin-ressence* tomba sous ses yeux et l'amusa. Les grivoiseries débitées par cette feuille, son ton frondeur envers la Cour de France, les railleries dont elle criblait certains hauts personnages, l'esprit qui foisonnait dans ses colonnes, tout cela fut de son goût. Il s'arrangea pour connaître Mme Dunoyer et devint rapidement un habitué de son salon. Mais

voilà, chez Mme Dunoyer on ne trouvait pas seulement la *Quintessence* et le monde assez équivoque des folliculaires à ses gages. Il y avait aussi, il y avait surtout Pimpette. Et Pimpette avait vingt et un ans, de beaux cheveux bruns, de grands yeux noirs, la taille bien prise, infiniment de charme et délurée comme pouvait l'être après l'aventure avec Cavalier la fille d'une mère passée maîtresse dans l'art de l'intrigue et prêchant d'exemple en fait de galanterie. Bref, Pimpette avait tout ce qu'il fallait pour enflammer un jeune cœur, aussi le jour où François-Marie Arouet la vit, son cœur s'embrasa et le jeune secrétaire d'ambassade n'eut plus en tête que de se ménager au plus tôt un entretien particulier avec la belle. Ce n'était pas facile car Mme Dunoyer n'était pas femme à se laisser duper. Mais François-Marie était un malin garçon qui n'avait pas fréquenté pour rien à Paris et à Caen roués et libertins tous fertiles en stratagèmes amoureux. Il avait à son service un jeune valet, Lefebvre, qui fut mis dans la confidence et sut approcher adroitement Mlle Lisbeth, la suivante de Pimpette et se ménager ses bonnes grâces. C'était s'assurer ainsi de précieuses intelligences dans la place, grâce auxquelles un premier billet fit savoir à Pimpette les ravages que son gentil minois avaient faits dans le cœur de M. le secrétaire d'ambassade. Deux ou trois autres suivirent auxquels elle ne resta pas indifférente et l'on en vint rapidement à convenir d'un rendez-vous chez le bottier de l'Ambassade auprès de qui Pimpette le plus naturellement du monde eut, au jour convenu, grand besoin de se rendre pour acheter des escarpins. Bien entendu ce fut la complaisante Lisbeth qui l'accompagna dans cette galante expédition et de la sorte, aux yeux de Mme Dunoyer, toutes les apparences furent sauvegardées. Dans l'arrière boutique du complaisant bottier, Arouet contenant mal l'ardeur de ses dix-neuf ans, fut éloquent, persuasif et un tantinet entreprenant. Pimpette fit la coquette, mais comme elle était rien moins que prude, elle se garda bien de décourager son amoureux. Un autre rendez-vous suivit, puis encore deux autres et Pimpette estima alors qu'elle ne devait pas se montrer plus longtemps cruelle. Ce fut pour tous deux le bonheur désiré... Hélas ! il devait être de courte durée. Pour

si minutieuses qu'aient été les précautions prises et malgré les ingénieuses combinaisons facilitées par la complicité de Lefebvre, de Lisbeth et du cordonnier de l'Ambassade, Mme Dunoyer finit tout de même par surprendre chez les deux jeunes gens des œillades équivoques. Elle fit bonne garde et un beau soir d'Octobre elle découvrit l'intrigue. Ce ne fut pas de son goût. Un amant à Pimpette ! Ah non ! Un mari, oui, mais un mari en bonne place et à beaux écus sonnants. Pouvait-on considérer comme tel ce freluquet se targuant de bel esprit, misérable commis subalterne dans les bureaux d'une ambassade ? Au large M. Arouet ! Et pour ôter aux deux amoureux l'envie de pousser plus loin leurs roucoulades ce fut la fessée à Pimpette malgré son âge, et une demande d'audience urgente à M. de Châteauneuf. Devant l'ambassadeur, Mme Dunoyer sut jouer à la perfection le rôle d'une mère indignée, outragée, réclamant justice pour son honneur et pour celui de sa fille. M. de Châteauneuf s'y laissa prendre et puis somme toute la rédactrice de la *Quintessence* était tout de même une personne à ménager. Une affaire avec elle pouvait mal tourner. Mieux valait se mettre de son bord. Il promit donc de faire filer à Paris à la première occasion son trop entreprenant secrétaire et jusqu'à son départ de le consigner dans son appartement à l'Hôtel de l'Ambassade. Grand désespoir des deux amants. Tant de rigueur ne fit qu'aiguillonner leur désir de se rejoindre. Il ne fut pas de subterfuges auxquels ils ne recoururent pour correspondre et pour se voir. L'aventure devint alors romanesque. Nous en connaissons les détails par les lettres de François-Marie Arouet qui nous sont parvenues grâce à Mme Dunoyer elle-même qui trouva le moyen de les soustraire à sa fille ou à qui sa fille les remit quand son amour fut défunt et qui les a publiées dans un volume des *Lettres historiques et galantes*, non sans en avoir supprimé les appréciations peu flatteuses pour elle qui tombaient de la plume du galant diplomate en herbe (1).

(1) L'insertion des lettres de Voltaire dans les *Lettres historiques et galantes* en 1717, est précédée de cette explication adressée par Mme Dunoyer à sa correspondante supposée : « La qualité de poète convient très bien avec celle d'amant dans laquelle M. Arouet

François-Marie Arouet est donc prisonnier à l'hôtel de l'Ambassade menacé d'un départ imminent pour la France. Il enrage mais n'en oublie pas son amour. Au contraire. Au plus tôt il lui faut faire tenir de ses nouvelles à Pimpette et recevoir des siennes. Il ne peut plus utiliser Lefebvre qui est brulé car il a reçu pour instructions de remettre à M. de Châteauneuf toutes les lettres que son maître lui donnerait à porter. Il fait cependant tant et si bien qu'il s'assure le concours d'un autre valet, ami de Lefebvre. Il faut mettre au courant de tout cela Pimpette, lui faire savoir qu'elle doit partir elle aussi pour Paris auprès de son père et de sa sœur. Arouet lui dépêcha donc cette première lettre par le nouveau valet investi de sa confiance : « Je crois, ma chère demoiselle, que vous m'aimez ; ainsi préparez-vous à vous servir de toute la force de votre esprit dans cette occasion. Dès que je rentrai hier au soir à l'hôtel, Monsieur L. me dit qu'il fallait partir aujourd'hui et tout ce que j'ai pu faire a été d'obtenir qu'il différât jusqu'à demain ; mais il m'a défendu de sortir de chez lui jusqu'à mon départ. Sa raison est qu'il craint que Madame votre mère ne me fasse un affront qui rejaillirait sur lui et sur le Roi ; il ne m'a pas seulement permis de répliquer, il faut absolument que je parte et que je parte sans vous voir. Vous pouvez juger de ma douleur. Elle me coûterait la vie si je n'espérais

a brillé en Hollande et qui a causé son départ. Il s'était avisé d'en conter à une jeune personne de condition qui avait une mère difficile à tromper et que pareille intrigue n'accommodait nullement et ce fut sur les plaintes de cette mère incommode, et pour rompre un commerce qui ne convenait ni aux uns ni aux autres, qu'on jugea à propos de renvoyer notre amoureux d'où il était venu, et que par provision on prit des mesures pour lui ôter les moyens de continuer à voir sa belle ; mesures qu'il sut rendre vaines Je ne sçais si la manière dont il se déchaîna contre la mère de sa maîtresse dans plusieurs endroits de ses lettres vous plaira mais je dois vous avertir que toutes les lignes qu'on a eu soin d'effacer et où vous voyez qu'on a marqué des points, étaient remplies de ce qu'on peut dire de plus affreux contre cette mère et si affreux que la fille n'a jamais voulu le faire voir à sa meilleure amie, et qu'elle l'a effacé avant de lui confier ces précieuses lettres que j'ai trouvé le moyen d'attraper... » (Voir *Lettres historiques et galantes*, Edition de 1739. Tome IX. pages 271 et 272).

Les lettres de Voltaire à Mlle Dunoyer figurent sous l'année 1713 dans la Correspondance de Voltaire.

de pouvoir vous servir en perdant votre chère présence. Le désir de vous voir à Paris me consolera dans mon voyage. Je ne vous dis plus rien pour vous engager à quitter (votre mère) et à revoir un père des bras duquel vous avez été arrachée pour venir ici être malheureuse... Si vous balanciez un moment vous mériteriez presque tous vos malheurs. Voyez-moi partir avec la même résolution que vous devez partir vous-même. Je serai à l'hôtel toute la journée. Envoyez-moi trois lettres, pour Monsieur votre père, pour Monsieur votre oncle et pour Madame votre sœur. Cela est absolument nécessaire... Que le porteur de ces lettres soit le cordonnier, promettez-lui une récompense, qu'il vienne ici une forme à la main, comme pour venir accommoder mes souliers ; joignez à ces lettres un billet pour moi. Au nom de l'amour que j'ai pour vous, ma chère Pimpette, envoyez-moi votre portrait ; faites tous vos efforts pour l'obtenir de Madame votre mère, il sera bien mieux entre mes mains que dans les siennes puisqu'il est déjà dans mon cœur. Le valet que je vous envoie est entièrement à moi ; si vous voulez le faire passer auprès de Madame votre mère pour un faiseur de tabatières, il est normand et jouera fort bien son rôle ; il vous rendra toutes mes lettres que je mettrai à son adresse, et vous me ferez tenir les vôtres par lui ; vous pouvez lui confier votre portrait.... Je ferai tout mon possible pour vous voir demain avant de quitter la Haye. Cependant comme je ne puis vous en assurer, je vous dis adieu, mon cher cœur, pour la dernière fois, je vous le dis en vous jurant toute la tendresse que vous méritez... Je me flatte que je vous ferai souhaiter de voir Paris ; je vais dans cette belle ville solliciter votre retour. Adieu encore une fois ma chère maîtresse, songez un peu à votre malheureux amant, mais n'y songez point pour vous attrister ; conservez votre santé si vous voulez conserver la mienne.... Consolons-nous par l'espérance de nous revoir bientôt, aimons-nous toute notre vie..... Adieu mon cher cœur, je vous embrasse mille fois ».

La crainte que l'amoureux aux arrêts exprimait dans cette lettre de partir sans délai sans revoir sa chère Pimpette, ne se réalisa pas. Il put ainsi recevoir la réponse désirée par le bottier de l'Ambassade qui vint, la forme en main, examiner

ses souliers, comme il avait été convenu. Quel dommage que les lettres de Mlle Dunoyer ne nous soient pas parvenues! Il manque ainsi des chaînons à la chaîne amoureuse et c'est tant pis pour notre curiosité. Cependant comme dans sa seconde lettre François-Marie écrivait à son amante : « Ne m'écrivez plus dans des termes aussi funestes : vivez et soyez discrète », on doit tenir pour certain que le désespoir de Pimpette ne le cédait en rien au sien. Par le valet « faiseur de tabatières », habile à glisser les billets doux pendant que Mme Dunoyer examinait les bibelots qu'il lui présentait, Pimpette reçut deux jours après cet avis de se tenir prête dès le soir venu à se rendre au rendez-vous choisi : « Je suis prisonnier ici au nom du Roi ; mais on est maître de m'ôter la vie et non l'amour que j'ai pour vous. Oui, mon adorable maîtresse, je vous verrai ce soir, dussais-je porter ma tête sur un échafaud... Tenez-vous prête dès que la lune paraîtra, je sortirai de l'hôtel *incognito*, je prendrai un carrosse ou une chaise, nous irons comme le vent à Schevelin. Donnez ordre au cordonnier d'aller chercher une chaise ; mais non, je ne veux pas que vous vous fiez à lui ; tenez-vous prête dès quatre heures, je vous attendrai proche votre rue. Adieu, il n'est rien à quoi je m'expose pour vous, vous en méritez bien davantage. Adieu mon cher cœur ».

La promenade à la campagne, au clair de lune, n'eut certainement pas lieu. Au dernier moment dut survenir quelque empêchement car, le lendemain, François-Marie se plaignit dans un billet, de n'avoir pu voir son amante. Il eut recours à Le Febvre, dont le dévouement, malgré les menaces de M. de Châteauneuf, lui restait acquis, pour faire tenir à Pimpette cette lettre dans laquelle il lui donnait, en vue d'une autre rencontre, les instructions nécessaires : « Je ne partirai je crois que Lundi ou Mardi. Il semble, ma chère Pimpette, qu'on ne recule mon départ que pour mieux me faire sentir le cruel chagrin d'être dans la même ville que vous et de ne pouvoir vous y voir. On observe ici tous mes pas. J'ai des choses d'une conséquence extrême à vous dire. Vous ne pouvez pas venir ici, il m'est impossible d'aller de jour chez vous, je sortirai par une fenêtre à minuit, si tu as quelque endroit où je puisse te voir, si tu peux à cette heure quitter

le lit de ta mère, en pretextant quelque besoin, au cas qu'elle s'en aperçoive, enfin si tu peux consentir à cette démarche sans courir de risques, je n'en courrai aucun. Mandes-moi si tu peux venir à ta porte cette nuit, tu n'as qu'à le dire à Le Febvre de bouche : informe-moi surtout de ta santé. Adieu mon aimable maîtresse, je t'adore, et je me réserve à t'exprimer toute ma tendresse en te voyant ».

Il est permis de conjecturer que le plan ainsi exposé ne rencontra aucun obstacle et que les deux amoureux purent se joindre sur les minuit durant que confiante dans la détention de M. Arouet, Mme Danoyer dormait à poings fermés. Il est même permis de conjecturer qu'il en fut de même par la suite, puisque dans une lettre le jeune secrétaire d'ambassade écrit à Pimpette : « Je ne pourrai venir vous voir ce soir », ce qui laisse supposer que d'autres soirs précédents, d'autres entrevues avaient eu lieu. Ces rendez-vous auxquels les deux jeunes gens prenaient goût, malgré le danger d'être surpris qu'ils couraient, incitèrent François-Marie à manœuvrer pour retarder encore son départ. Il y réussit, semble-t-il, car dans un billet qui paraît avoir été écrit en Novembre, il annonçait à son « cher cœur » qu'il ne partirait que dans sept à huit jours, mais que ce répit ne lui avait été accordé que contre promesse de ne pas sortir. La promesse il la tiendra, mais il ne se passera pas de voir Pimpette et puisqu'il ne peut aller à elle, ce sera elle qui viendra à lui. Il conçoit tout un plan romanesque : il fera tenir à la jeune fille ses propres habits de ville ; elle les endossera et à la faveur de ce déguisement elle se présentera à l'Ambassade, se fera passer pour un de ses amis et pourra de la sorte se glisser jusqu'à sa chambre. Le « faiseur de tabatières » remit à Pimpette la lettre que voici contenant toutes les instructions nécessaires à la réalisation de l'audacieux projet : « Ce serait vous trahir que de venir vous voir ce soir ; il faut absolument que je me prive du bonheur d'être auprès de vous afin de vous mieux servir. Si vous voulez changer nos malheurs en plaisirs, il ne tiendra qu'à vous. Envoyez Lisbeth sur les trois heures, je la chargerai pour vous d'un paquet qui contiendra des habillements d'homme, vous vous accommoderez chez elle, et si vous avez assez de bonté pour vouloir bien voir un pauvre prisonnier

qui vous adore, vous vous donnerez la peine de venir sur la brune à l'Hôtel. A quelle cruelle extrémité sommes-nous réduits ma chère ? Est-ce à vous à venir me trouver ? Voilà cependant l'unique moyen de nous voir.... Mais comme on connaît mes habits et que par conséquent on pourrait vous reconnaître, je vous enverrai un manteau qui cachera votre juste-au-corps et votre visage, je louerai même une juste-au-corps pour plus de sûreté... » Le projet ainsi conçu était scabreux, on en conviendra. Il réussit pleinement pourtant. Lisbeth fut exacte au rendez-vous. Elle emporta soigneusement empaquetés le juste-au-corps, le manteau, le chapeau à plumes, les culottes et une petite épée. La nuit venue, le portier de l'Ambassade — sans doute dans le secret — ouvrit la porte à un jeune cavalier de gentille tournure qu'il salua gravement et confia à une fille de service qui le guida dans les couloirs vers la chambre de M. le secrétaire Arouet.. Le lendemain, François-Marie, encore sous le charme des tendres épanchements, exprima toute sa joie dans ce billet et ce madrigal qu'il dépêcha à Pimpette : « Je ne sçais si je dois vous appeler Monsieur ou Mademoiselle : si vous êtes adorable en cornettes, ma foi, vous êtes un aimable cavalier et notre portier qui n'est point amoureux de vous, vous a trouvé un très joli garçon. La première fois que vous reviendrez il vous recevra à merveille. Vous aviez pourtant la mine aussi terrible qu'aimable et je crains que vous n'ayez tiré l'épée dans la rue afin qu'il ne vous manquât plus rien d'un jeune homme. Après tout, tout jeune homme que vous êtes, vous êtes sage comme une fille.

Enfin, je vous ai vu charmant objet que j'aime,
En cavalier déguisé dans ce jour,
J'ai cru voir Vénus elle-même
Sous la figure de l'Amour.

L'Amour et vous, vous êtes de même âge,
Et sa mère a moins de beauté ;
Mais malgré ce double avantage
J'ai reconnu bientôt la vérité ;
Olympe vous êtes trop sage
Pour être une divinité.

Pimpette trop sage ! Hum ! Sans doute voilà qui est pour les besoins de la rime et le tour du madrigal, car enfin, sur la sagesse de Pimpette, François-Marie devait savoir à quoi s'en tenir.

Cependant, à l'Ambassade on conçut des soupçons à l'endroit du jeune cavalier qui s'était, à la brune, présenté chez M. Arouet. M. de Châteauneuf fit une enquête. Le Febvre, interrogé, se montra peu loquace. On ne put rien savoir de précis, mais, par précaution, on se montra plus vigilant. Pimpette qui devait revenir fut avisée de n'en rien faire et ce fut son amant qui, le soir, déguisé, sauta par la fenêtre et vint la rejoindre chez le brave cordonnier toujours prêt à rendre service aux jeunes amoureux. Ce rendez-vous fut connu de l'Ambassadeur qui fit à son secrétaire de vives réprimandes et avisa Mme Dunoyer : « On a découvert notre entrevue d'hier, ma charmante demoiselle, écrivait François-Marie le 6 Décembre. L'amour nous excuse l'un et l'autre envers nous-mêmes, mais non pas envers ceux qui sont destinés à me retenir prisonnier ; le plus grand malheur qui pouvait m'arriver était de hasarder ainsi votre réputation. Dieu veuille encore que notre monstre aux cent yeux ne soit pas instruit de notre déguisement ; mandez-moi exactement tout ce que cette barbare mère dit hier à M. de la B... et à vous, et ne comptez pas que nous puissions nous voir avant mon départ, à moins que nous ne voulions achever de tout gâter. Faisons, mon cher cœur, ce dernier effort sur nous-mêmes. Pour moi, qui donnerais ma vie pour vous voir, je regarderai votre absence comme un bien, puisqu'elle doit me procurer le bonheur d'être longtemps auprès de vous à l'abri des faiseurs de prisonniers et des faiseuses de libelles... » Ces derniers mots font allusion au projet formé dès le premier jour de sa détention par Arouet. Ce projet s'était précisé dans son esprit et il s'en était ouvert dans une lettre à son ancien professeur le jésuite Tournemine. Pour assurer sa réunion à Paris avec Mlle Dunoyer, il n'avait trouvé rien de mieux que de prendre prétexte de religion. Arrivé à Paris, il verra M. Dunoyer, lui persuadera qu'il doit tirer sa fille de l'erreur et la ramener dans le sein de l'Eglise catholique, et pour cela il faut qu'il la mande au plus tôt auprès de lui

afin de la faire instruire dans les vrais principes. On conviendra que ce projet ne manquait pas de piquant, conçu par celui qui devait se montrer le pire contempteur de la religion chrétienne. Au Père Tournemine, il avait donc demandé de l'aider à favoriser le départ de La Haye de Mlle Dunoyer et de s'occuper à Paris de son installation dans un asile sûr où elle serait préparée à une bonne conversion. Ce jeune amoureux ne doutait de rien, on le voit, et peut-être disposait-il ainsi un peu trop à la légère des uns et des autres car, pour en arriver à ses fins, bien des intelligences lui étaient nécessaires auprès de gens dont il ignorait tout en ce qui concernait leur disposition d'esprit à son égard. Il n'en persistera pas moins, on le verra, dans cette singulière idée de travailler à la conversion de celle pour qui il brûlait d'un si ardent amour.

La découverte du rendez-vous des deux jeunes gens chez leur ami le cordonnier, fit définitivement fixer le départ d'Arouet au jeudi 14 Décembre. Un certain M. M..., sur lequel on n'est pas autrement fixé, mais qui pourrait bien être quelque conseiller de l'Ambassade, devait être du voyage. Prévenu de cela, François-Marie s'empressa de donner à Pimpette ses dernières instructions pour la correspondance : « Je vous écrirai tous les ordinaires à l'adresse de Madame Santos de Maisan, vous mettrez la mienne à M. A... le cadet, chez M. A..., Trésorier de la Chambre des comptes, cour du Palais, à Paris. Je mettrai, vendredi, une lettre pour vous à la poste de Rotterdam, j'attendrai une lettre de vous à Bruxelles, que le maître de poste me fera tenir, envoyez-moi vos lettres pour Monsieur votre père et Monsieur votre oncle, par le présent porteur. Si Le Febvre ne peut pas te porter cette lettre, confies-toi à celui que je t'enverrai... Adieu, ma chère. Si tu m'aimes, console-toi. Songe que nous réparerons bien les maux de l'absence, cédon's à la nécessité... Adieu, encore une fois, ma chère maîtresse. Adieu, ma belle ».

Le fidèle Le Febvre qui réussit à remettre cette lettre à sa destinataire, rapporta à son maître de fâcheuses nouvelles. Mme Dunoyer parlait sérieusement de faire enfermer sa fille, et celle-ci, atterrée par cette menace, était malade « ... Le

Febvre m'a rapporté que vous êtes malade ; le cœur m'a saigné à ce récit, se hâta d'écrire François-Marie, le 10 Décembre, je suis coupable de tous vos malheurs et, quoique je les partage avec vous, vous n'en souffrez pas moins. C'est une chose bien triste pour moi que mon amour ne vous ait encore produit qu'une source de chagrin... Songez que vos peines finiront bientôt et tâchez du moins d'adoucir la maligne férocité de votre mère. Représentez-lui doucement qu'elle vous fera mourir... Adieu, mon cher cœur, aimez-moi toujours, informez-moi de votre santé. »

Il est à croire que la maladie de Pimpette était simulée afin d'alarmer Mme Dunoyer et de lui faire abandonner son projet d'internement, car, le 13 Décembre, Arouet écrivait à son amante : « Je ne sçais que d'hier, ma chère, que vous êtes malade... Je ne sçais pas quelle est votre maladie, tout augmente ma crainte, vous m'aimez et vous ne m'écrivez point. Je juge par là que vous êtes malade véritablement. » La première maladie annoncée par Le Febvre n'était donc pas sérieuse et Pimpette n'était tombée sérieusement malade qu'entre le 10 et le 13 Décembre. Son amoureux, impuissant à venir auprès d'elle, se désespérait : « Quelle triste situation pour deux amants, écrivait-il, l'un au lit et l'autre prisonnier. Je ne puis faire pour vous que des souhaits, en attendant votre guérison et ma liberté. Je vous prierais de vous bien porter, s'il dépendait de vous de m'accorder cette grâce ; mais du moins il dépend de vous de songer à votre santé et c'est le plus grand plaisir que vous puissiez me faire... Adieu, ma belle maîtresse, adieu, mon cher cœur. Puissiez-vous être aussi heureuse toute votre vie que je suis malheureux actuellement. »

Le départ fixé au 14 Décembre fut encore retardé au dernier moment pour les convenances personnelles de M. de M... Mais, le 16 Décembre, François-Marie écrit à Pimpette que c'est pour le lendemain et il lui exprime son vif chagrin d'être obligé de partir sans la revoir : « Est-il possible, ma chère maîtresse, que je ne puisse du moins jouir de la satisfaction de pleurer aux pieds de votre lit et de baiser mille fois vos belles mains que j'arroserais de mes larmes. Je sçaurais au

moins à quoi m'en tenir sur votre maladie, car vous me laissez là-dessus dans une cruelle incertitude. J'aurais la consolation de vous embrasser en partant, et de vous dire adieu jusqu'au temps où je pourrai vous voir à Paris. On vient de me dire qu'enfin c'est pour demain, je m'attends pourtant encore à quelque délai. Après tout, en quelque temps que je parte, vous recevrez toujours de moi une lettre datée de Rotterdam, dans laquelle je vous manderai bien des choses de conséquence, mais dans laquelle je ne pourrai pourtant vous exprimer mon amour comme je le sens. Je partirai dans de cruelles inquiétudes que vos lettres adouciront à leur ordinaire... Je n'ai plus qu'une grâce à vous demander, c'est que vous ayez soin de votre santé et que vous m'en disiez des nouvelles. Adieu, mon cher cœur, voilà peut-être la dernière lettre que je daterai de La Haye. Je vous jure une constance éternelle, vous seule pouvez me rendre heureux, et je suis trop heureux déjà quand je me remets dans l'esprit les tendres sentiments que vous avez pour moi... Adieu, mon adorable, adieu, ma chère Pimpette. Si on pouvait écrire en des baisers, je vous en enverrais une infinité par le courrier. Je baise au lieu de vous, vos précieuses lettres, où je lis ma félicité. Adieu, mon cher cœur. »

Cette lettre fut bien, en effet, comme il le supposait, la dernière qu'Arouet écrivit de La Haye à sa chère Pimpette. Son départ, comme il l'avait pensé, fut bien retardé, mais d'un jour seulement, et le 18 Décembre 1713, il partit avec M. de M... à huit heures du matin, navré, le cœur bien gros, sans avoir revu Pimpette, désespéré de la savoir malade il ne savait trop de quel mal. Son valet Le Febvre l'accompagna jusqu'à Rotterdam et se chargea de retour à La Haye de faire tenir de ses nouvelles à Pimpette. Le même jour, M. de M... et son jeune compagnon à la triste figure s'embarquèrent sur un yacht qui devait, en remontant l'Escaut, les mener à Gand. Il y avait à bord bonne chère et bon coucher, mais de cela François-Marie Arouet n'avait cure. Il était bien trop chagrin : « Je pars sans vous voir, ma chère Pimpette, écrivait-il le 19 Décembre, et le chagrin dont je suis rongé actuellement est aussi grand que mon amour. Nous avons du beau temps et un bon vent et par dessus tout cela de bon

vin, de bon pâté et de bons jambons et de bons lits. Nous ne sommes que nous deux, M. de M... et moi dans un grand yacht ; il s'occupe à écrire, à manger, à boire et à dormir, et moi de penser à vous ; je ne vous vois point et je vous jure que je ne m'aperçois point que je suis dans la compagnie d'un bon pâté et d'un homme d'esprit. Ma chère Pimpette me manque, mais je me flatte qu'elle ne me manquera pas toujours, puisque je ne voyage que pour vous faire voyager vous-même. » De Gand, le voyage se poursuivit à petites journées, en chaise de poste. Le 24 Décembre, le jeune secrétaire d'ambassade cassé aux gages arriva à Paris. Il y avait été précédé auprès de son père par une lettre de M. de Châteauneuf conçue en des termes totalement dépourvus d'indulgence. L'ancien notaire royal, on se l'imagine, n'attendait pas les bras ouverts un fils qui, après tant et tant d'incartades venait de mettre le comble à la mesure et ne revenait pas sous le toit paternel en enfant prodigue repentant. Il avait dans sa poche une lettre de cachet en règle dont ses amis eurent grande peine à l'empêcher de requérir contre le coupable exécution immédiate. S'il ne se laissa finalement fléchir ce ne fut que pour enjoindre à son fils de se préparer à son prochain départ pour les Iles.

Tant de rigueur ne fit pas oublier à François-Marie son cher amour. Quatre jours après son arrivée, après avoir affronté la colère paternelle, il écrivait à Pimpette pour lui annoncer que son premier souci en arrivant avait été de voir le Père Tournemine qu'il avait trouvé rempli des meilleures dispositions : l'excellent Père jésuite s'employait activement à intéresser l'évêque d'Evreux, un cousin de M. Dunoyer, à la venue de la jeune fille à Paris. Mais François-Marie est fort inquiet car « depuis plus de trois semaines, écrit-il, je n'ai point reçu de vos nouvelles, je ne sçais si vous vivez et si vous ne vivez point bien malheureusement ; je crains que vous ne m'ayez écrit à l'adresse de mon père et que votre lettre n'ait été ouverte par lui... Je me suis plongé pour vous rendre heureuse, dans le plus grand des malheurs, vous pouvez me rendre le plus heureux de tous les hommes. Pour cela, revenez en France, rendez-vous heureuse vous-même, alors je me croirai bien récompensé... Si vous avez assez

d'inhumanité pour me faire perdre le fruit de tous mes malheurs et pour vous obstiner à rester en Hollande, je vous promets bien sûrement que je me tuerai à la première nouvelle que j'en aurai ; dans le triste état où je suis, vous seule pouvez me faire aimer la vie... Je crains tout pour votre santé ; je crains tout de votre mère, je me forme là-dessus des idées affreuses. Au nom de Dieu, éclaircissez-moi ! Ha ! que je suis malheureux, mon cher cœur... Ma belle maîtresse, écrivez-moi bientôt, ou plutôt sur le champ... Ha ! quand pourrai-je vous embrasser ? »

L'éloignement, on le voit, n'avait pas apaisé ses ardeurs et il restait toujours fortement épris. En était-il de même de Pimpette ? on doit rester sceptique à cet égard, quand on lit cette lettre que le pauvre François-Marie lui adressait le 2 Janvier 1714 : « Depuis que je suis à Paris, j'ai été moi-même à la grande poste tous les jours, afin de retirer vos lettres que je craignais qui ne tombassent entre les mains de mon père ; enfin, je viens d'en recevoir une ce mardi au soir second Janvier. Elle est datée de La Haye du 28 Décembre et j'y fais réponse sur le champ. J'ai baisé mille fois cette lettre, quoique vous ne m'y parliez pas de votre amour ; il suffit qu'elle vienne de vous pour qu'elle me soit infiniment chère. Je vous prouverai pourtant par ma réponse, que je ne suis pas si poli que vous le dites ; je ne vous appellerai point Madame comme vous m'appelez Monsieur, je ne puis que vous nommer ma chère, et si vous vous plaignez de mon peu de politesse vous ne vous plaindrez pas de mon peu d'amour. »

Ainsi, Pimpette, dès sa première lettre s'était montrée froide, elle appelait son amant Monsieur et ne parlait point de son amour. Quoi donc il était déjà noyé dans les brumes du passé le souvenir des rendez-vous nocturnes et celui de la visite du jeune cavalier à l'hôtel de l'Ambassade ? Oubliés aussi les tendres tête à tête dans l'arrière boutique du complaisant cordonnier ? Était-il Dieu possible qu'il en fût ainsi ? Et faudrait-il que François-Marie connut l'abandon après avoir goûté à tant d'amour ? Pourtant, à Paris, ses affaires s'arrangeaient. Son père avait renoncé à son idée de le faire

embarquer à Brest à destination des Iles, se bornant à exiger qu'il entrât comme clerc dans l'étude de M^e Alain, procureur, rue Pavée Saint-Bernard, proche la place Maubert. Ce fut à cette adresse que le jeune homme reçut, le 20 Janvier, de sa chère Pimpette, une lettre qui ne devait plus lui laisser beaucoup d'illusions, puisque Pimpette se disant animée de « sentiments héroïques » lui annonçait sa détermination de rester auprès de sa mère. Voilà donc à l'eau le beau projet à la réalisation duquel travaillait le Père Tournemine. Quel désespoir chez le pauvre Arouet ! Il répondit aussitôt : « Ne croyez pas que l'envie de vous voir ici n'ait pour but que mon plaisir ; je regarde votre intérêt plus que ma satisfaction... Songez pour combien de raisons la Hollande doit vous être odieuse. Une vie douce et tranquille à Paris n'est-elle pas préférable à la compagnie de Madame votre mère ? Et des biens considérables dans une grande ville ne valent-ils pas mieux que la pauvreté à La Haye ? Ne vous piquez pas là-dessus de sentiments que vous nommez héroïques... Je ne serais pas retourné en France, si je n'avais cru que vous me suivriez bientôt. Vous me l'avez promis, et vous qui avez de si beaux sentiments, vous ne trahirez pas votre promesse... » Et le pauvre garçon s'accroche désespérément à son projet de conversion par les soins du Père Tournemine et ceux de l'évêque d'Evreux, seul moyen de donner au départ de Pimpette pour Paris un motif honorable : «... Vous n'avez qu'un moyen pour revenir. Mgr Le Normand, évêque d'Evreux, en Normandie, est, je crois, votre cousin, écrivez-lui et que la religion et l'amitié pour votre famille soient vos deux motifs auprès de lui. Insistez surtout sur l'article de la religion. Dites-lui que le Roi souhaite la conversion des Huguenots et qu'étant ministre du Seigneur et votre parent, il doit pour toutes sortes de raisons favoriser votre retour ; conjurez-le d'engager Monsieur votre père dans un dessein si juste ; marquez-lui que vous voulez vous retirer dans une communauté, non comme religieuse pourtant, je n'ai garde de vous le conseiller. Ne manquez pas de le nommer Monseigneur. Vous pouvez adresser votre lettre à Monseigneur l'Evêque d'Evreux, à Evreux en Normandie, je vous manderai le succès de la lettre que je saurai par le Père Tournemine.

Que je serais heureux si, après tant de traverses, nous pouvions nous revoir à Paris ; le plaisir de vous revoir réparerait mes malheurs et si ma fidélité peut réparer les vôtres, vous êtes sûre d'être consolée... Mandez-moi comment vous vous portez depuis votre maladie. Adieu, ma chère Pimpette, vous sçavez que je vous aimerai toujours. »

Tant d'amour, tant de force de persuasion en vue de la réalisation du projet de réunion à Paris, devaient être dépensés en vain. Pimpette non seulement ne vint pas, mais encore elle n'écrivit plus. Vainement, le 10 Février, François-Marie lui mandait-il : « Toutes les fois que vous ne m'écrivez point, je m'imagine que vous n'avez point reçu mes lettres, car je ne peux croire que l'éloignement des lieux ait fait sur vous ce qu'il ne peut pas faire sur moi et comme je vous aime toujours je me persuade que vous m'aimez encore. Eclaircissez-moi donc de deux choses : l'une, si vous avez reçu mes deux dernières lettres et si je suis encore dans votre cœur ; mandez-moi surtout si vous avez reçu ma lettre que je vous écrivis le 12 Janvier, dans laquelle il était parlé de l'évêque d'Evreux et d'autres personnes dont j'ai hasardé les noms ; mandez-moi quelque chose de certain par votre réponse à cette lettre ; surtout instruisez-moi, je vous en conjure, de l'état de votre santé et de vos affaires... Que votre lettre soit plus longue que la mienne ; je trouverai toujours plus de plaisir à lire une de vos lettres de quatre pages, que vous n'en aurez à en lire de moi une de deux lignes. »

L'infortuné ne reçut en réponse pas même une lettre de deux lignes... Ce fut le silence. Il apprit, s'il l'ignorait, que même en amour — surtout en amour — les absents ont toujours tort... Il oublia lui aussi et il n'avait pas mieux à faire. Mais, cependant, ce ne furent pas les soins de la procédure chez M^e Alain qui amenèrent l'oubli, car il planta vite là grimoires et sacs à procès. Une charmante femme se trouva sur son chemin, la marquise de Mimeure, qui l'entoura d'une tendre amitié, et puis, M. de Caumartin, un ancien client de son père, l'emmena avec lui dans ses terres. Aux côtés de ce bon vieillard qui savait tant de choses et les contait si bien, si François-Marie Arouet ne s'assagit point complètement, il

se rangea du moins suffisamment pour obtenir le pardon paternel et pour trouver sa voie, la voie par où Voltaire devait atteindre à la célébrité.

Et Pimpette ? Pimpette la mutine fut coquette et volage. Ce n'avait pas été sans raisons sérieuses qu'elle avait gardé le silence devant les pressantes instances de François-Marie et avait préféré le séjour de La Haye au voyage à Paris. Son cœur une fois repris s'était vite donné et s'était donné à un autre Français de vingt ans destiné lui aussi à devenir homme de lettres, mais un obscur homme de lettres : Guyot de Merville (1), qui — détail piquant en la circonstance — devait un jour s'attirer l'animosité de Voltaire pour une satire qu'il lui décocha. Mme Dunoyer ne goûta pas mieux cette nouvelle aventure de sa fille qu'elle n'avait goûté la précédente. Guyot de Merville n'était pas plus reluisant que François-Marie Arouet ni plus respectueux pour elle dans les billets qu'il faisait tenir à Pimpette (1). Aussi s'empressait-elle de la marier avec un certain comte de Winterfeldt, un aventurier dont les nombreux et retentissants avatars ne tardèrent pas à provoquer la désunion du ménage. Mme Dunoyer mourut en 1720, non sans avoir eu la satisfaction de consigner dans ses *Lettres historiques et galantes*, en 1717, qu'elle était bien « vengée du petit Arouet qui, malgré son bel esprit et sa veine poétique vient d'être enfermé à la Bastille. » (2). Pimpette vint enfin à Paris, se fit catholique

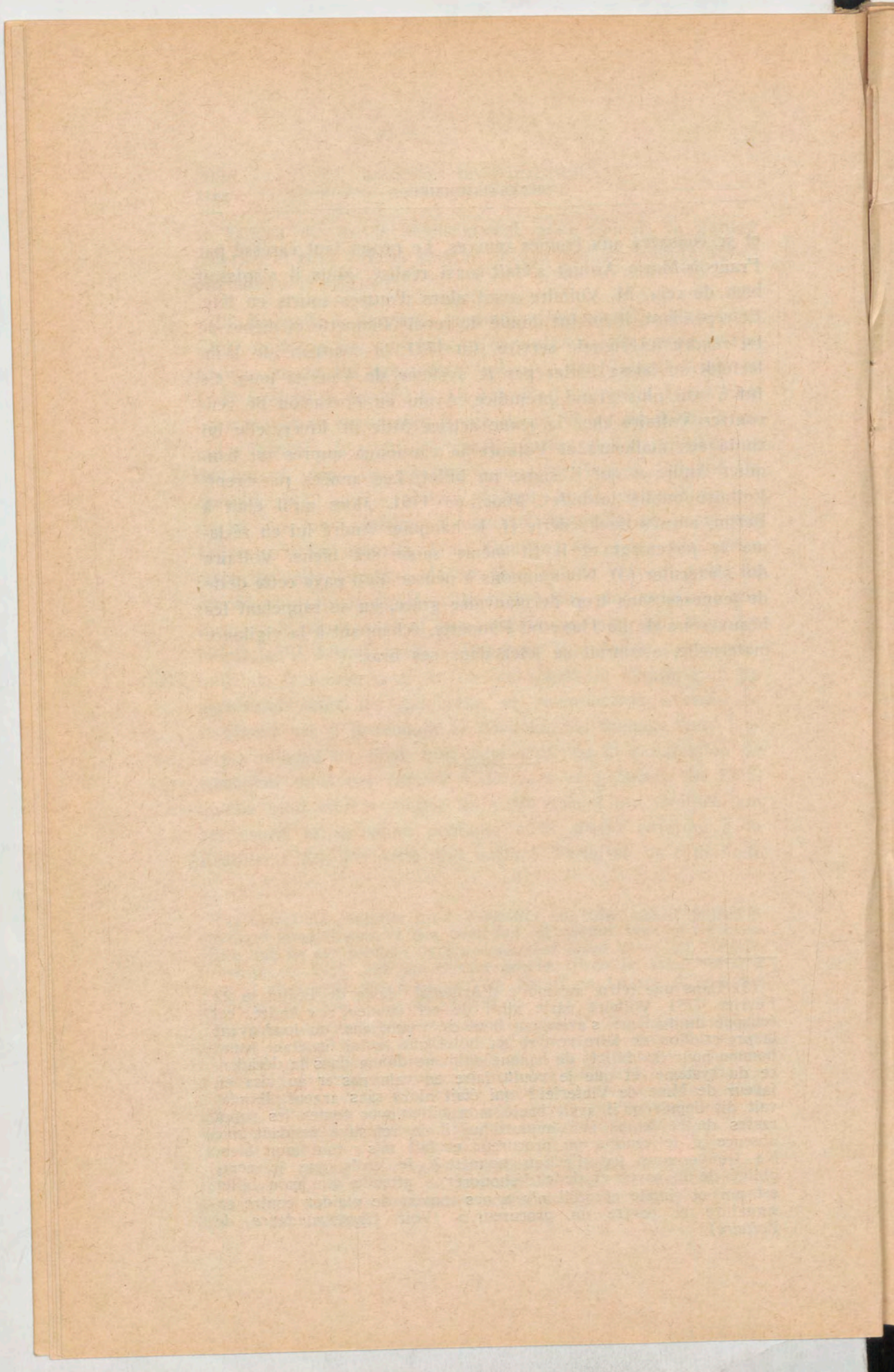
(1) Guyot de Merville né à Versailles en 1696, écrivit plusieurs ouvrages dramatiques et des comédies. Il connut bien des échecs. Seule une de ses pièces : le *Consentement forcé* jouée, au Théâtre Français en 1738, eut un certain succès. Brouillé avec Voltaire dont il ne réussit pas à obtenir un retour en faveur, il se noya de désespoir dans le lac de Genève en 1755.

(1) Dans ses *Lettres historiques et galantes*, Mme Dunoyer fait allusion en ces termes à la liaison de Pimpette avec Guyot de Merville : « J'ai lu avec indignation celle (la lettre) que le successeur d'Arouet écrit à sa maîtresse. La manière dont il lui parle de sa mère fait horreur et il faut être aussi dénaturée que l'est cette indigne fille pour souffrir que ses amants lui écrivent toujours sur le même ton la dessus ». (*Lettres historiques et galantes* Edition de 1739. Tome IV Page 432)

(2) Voir *Lettres historiques et galantes*, Edition de 1739. Tome IV page 432. En 1717, on le sait, Voltaire fut « embastillé » pendant un an pour une satire contre le Régent dont la paternité lui fut attribuée.

et se consacra aux bonnes œuvres. Le projet tant caressé par François-Marie Arouet s'était ainsi réalisé. Mais il s'agissait bien de cela. M. Voltaire avait alors d'autres soucis en tête. Et cependant, il lui fut donné de revoir Pimpette et même de lui rendre un signalé service. En 1721, la comtesse de Winterfeldt se laissa tenter par le système de Law et joua. Ce fut à son plus grand préjudice. Ayant eu l'occasion de rencontrer Voltaire chez la jeune actrice Mlle de Livry, elle lui conta ses malheurs et Voltaire la cautionna auprès du banquier André à qui il signa un billet. Les années passèrent. Voltaire oublia le billet. Mais, en 1751, alors qu'il était à Berlin, auprès de Frédéric II, le banquier André lui en réclama le paiement et il fit même saisir ses biens. Voltaire dut s'exécuter (3). Nous aimons à penser qu'il paya cette dette de jeunesse sans trop de mauvaise grâce, en se rappelant les beaux soirs de La Haye où Pimpette, échappant à la vigilance maternelle, accourait se jeter dans ses bras.

(3) Dans une lettre au comte d'Argental, datée de Berlin le 22 Février 1751 Voltaire parle ainsi de cet incident : « André, cet échappé du système s'avise, au bout de trente ans, un jour avant la prescription de faire revivre un billet que je lui fis étant jeune homme pour des billets de banque qu'il me donna dans la décadence du système et que je voulu faire en vain passer au visa en faveur de Mme de Vinterfeld qui était alors sans argent. Il m'avait dit depuis qu'il avait brulé mon billet avec toutes les papiers de ce temps là ; aujourd'hui il le retrouve pendant une absence, il le vend à un procureur et fait saisir tout mon bien. Ne trouvez-vous pas l'action honnête ? Je crois que je serai obligé de le payer et de le déshonorer, attendu que mon billet est pur et simple et qu'il n'y a pas moyen de plaider contre sa signature et contre un procureur. » (Voir *Correspondance de Voltaire*).



Séance Publique
du 10 Novembre 1934

Survivances françaises au Canada

Discours de M. COSTIER

Président

Mesdames et Messieurs,

La séance publique de l'Académie de Nîmes était présidée, l'an dernier par un « habit vert ». Nous en avons tous éprouvé une légitime fierté, et il m'appartenait de souligner cette circonstance exceptionnelle, en disant aujourd'hui à M. le Commandant Espérandieu combien sa présidence avait honoré notre Compagnie.

A cette heure, vous n'avez plus en présence de vous qu'un modeste veston noir. Quelle chute pour vous, et quelle leçon de modestie pour moi ! La plus élémentaire prudence m'eut commandé d'éviter une succession aussi périlleuse ; ne l'ayant point fait, il ne me reste plus qu'à courir les risques de mon imprévoyance et de ma hardiesse, mais non, tout au moins, sans avoir fait appel, au préalable, à votre bienveillance et à votre indulgence.

Un plaisir en tout cas m'est dès à présent réservé. C'est celui de vous souhaiter au nom de notre Compagnie la bienvenue parmi nous, et de vous remercier d'avoir bien voulu répondre si nombreux à son invitation.

Vous savez que l'Académie de Nîmes est de noble origine, puisque ses lettres patentes sont signées du Grand Roi. Cela même lui constitue un long passé, et c'est bien 240 ans qu'elle a derrière elle de vie et de travaux. Je ne dirai point que ce soit pour elle une extrême vieillesse. Mais tout le monde reconnaîtra que c'est un âge qui, certainement, mérite quelque considération. Aussi est-elle, comme toute bonne et respectable douairière, très sensible aux égards qu'on a à son endroit. Je suis donc certain d'être l'interprète fidèle de ses sentiments en vous disant combien elle apprécie la marque de déférente sympathie que vous lui donnez ce soir par votre présence.

Ce devoir rempli, je me demande vraiment maintenant, Mesdames et Messieurs, s'il est encore temps de vous parler, comme j'en avais eu le projet, d'un évènement que les deux continents ont célébré cet été, et qui, tant en France qu'en Amérique, a donné lieu à d'imposantes et cordiales manifestations.

Leur écho a été largement répercuté par la presse. Du coup, nos souvenirs, peut-être quelque peu endormis, en ont été réveillés, et il n'y a plus personne aujourd'hui qui n'ait présent à l'esprit cette découverte du Canada, qui, bien que vieille déjà de 400 ans, vient d'être replacée dans l'actualité par la commémoration qui vient d'en avoir lieu des deux côtés de l'Atlantique.

Aussi nul n'ignore plus aujourd'hui que Jacques Cartier abordait pour la première fois aux Terres-Nouvelles le 27 Mai 1534; qu'il débarquait dans la baie de Gaspé, et que là, en guise de prise de possession de ce nouveau monde qui s'ouvrait devant lui, il faisait élever une croix de 30 pieds de haut, dans le croisillon de laquelle il avait fait graver l'écu de France, aux trois fleurs de lys d'or. Par ce geste solennel, il marquait le double caractère, religieux et national, qu'il avait voulu donner à son entreprise hardie, et que notre occupation continua à avoir, jusqu'au jour où, devant l'impossibilité de résister à la force, nous avons dû abandonner ces contrées.

Nous savons tous encore qu'un demi-siècle a dû s'écouler avant que les voies ouvertes par Cartier fussent suivies par

Samuel de Champlain. Celui-ci à son tour découvrait le St-Laurent, en remontait le cours, s'établissait sur ses rives, y appelait les premiers hommes d'armes et les premiers défricheurs, et devenait ainsi vraiment le premier colonisateur d'un territoire qui est grand comme l'Europe.

Dans une large et géniale vue d'avenir, il avait entrevu avant tout autre la possibilité de constituer là un vaste empire, qui aurait été pour la France une occasion d'expansion, et une source de richesse. Vision grandiose et prophétique qu'il avait fait partager à Richelieu, qui lui accorda son appui, et qui, en vue du peuplement et de la mise en valeur de la colonie naissante, constitua une Société dite des Cent Associés, qui devait y transporter 4.000 colons en 15 ans.

Mais le rêve de Champlain ne devait pas avoir auprès de la monarchie déclinante l'appui résolu qui eut été nécessaire pour le faire aboutir. Sully lui-même ne cesse d'envisager d'un œil méfiant tout essor vers l'Amérique. Environnée de voisins dont les convoitises sont à surveiller, la France ne peut éparpiller ses forces, et doit éviter de gaspiller dans des aventures hasardeuses hommes et argent.

La tentative audacieuse de Champlain était donc vouée par avance à un échec. Elle n'en a pas moins été poursuivie pendant 150 ans encore après lui, avec des alternatives successives de revers et de succès. Pendant toute cette longue période la Nouvelle-France a été le théâtre d'une lutte épique, que nous avons dû soutenir, d'abord, contre la nature rebelle et farouche ; puis, contre les Indiens, les Peaux-Rouges, les Hurons et les Iroquois, qu'il a fallu apprivoiser ; enfin, contre les Anglais, jaloux de nos premiers succès et de notre influence grandissante, et qui, déjà, se posaient en antagonistes irréductibles de notre suprématie sur le nouveau continent.

Au bout de ce temps, à bout d'efforts, et épuisés par la guerre de sept ans, où nous avons dépensé le meilleur de nous-mêmes, toute lutte nous était rendue impossible. « Si j'avais de la poudre, disait un de nos officiers blessés à un officier anglais, je causerais encore avec vous. » Mais nous

n'avions plus de poudre, et trois armées anglaises fortes de 17.000 hommes encerclaient Montréal. Pour la défendre, le chevalier de Lévis ne pouvait leur en opposer que 3.000. La ville était sans ressource, et à peine fortifiée. Le 8 Septembre 1760, Lévis brûlait ses drapeaux, et Montréal capitulait.

Trois ans après, le traité de Paris cédait le Canada à l'Angleterre, et la France l'aurait perdu pour toujours, si elle n'y avait laissé quelques milliers d'hommes qui ont mis toute leur énergie, et tout leur orgueil, à lui rester fidèles, et à faire de la devise de Québec « Je me souviens » la règle journalière de leur vie.

Cette page de notre histoire, si attachante et si douloureuse, a été récemment trop ressuscitée, et est trop connue aujourd'hui pour que je veuille y revenir. Mais il m'a semblé que l'un des nôtres — le marquis de Montcalm — avait illuminé ce sombre drame de trop d'héroïsme et de trop de gloire pour que, en ce quatrième centenaire de la découverte du Canada, nous n'évoquions pas à Nîmes — l'occasion nous en étant offerte — à la fois, le souvenir d'un événement qui a ouvert un monde à la civilisation, et celui d'un des héros les plus chevaleresques qui ont donné leur vie pour que la France, qui en a eu l'incontestable mérite, en conservât aussi le bénéfice, qu'on lui a si âprement disputé.

A vrai dire, ce bénéfice lui a-t-il été si complètement ravi, et peut-on dire en toute exactitude qu'après le malheureux traité de Paris tout ce que nous avons pu dépenser de forces, d'énergies, d'abnégations et de courage, pour nous implanter en Amérique, ait été irrémédiablement perdu pour nous ? C'est l'opinion que Châteaubriand exprimait, lorsqu'il disait, en parlant de ce traité « qu'il nous avait exclus du seul continent où l'humanité recommence ». Mais, si ce jugement n'est pas discutable du point de vue politique, par ailleurs, et à la lumière du temps, il appelle aujourd'hui bien des réserves.

Un fait certain est que la France de Louis XV a accueilli notre dépossession sans amertume ni regrets. L'exacte mesure de ces regrets a été donnée par les fameux « arpents

de neige » de Voltaire, qui sont restés classiques. Ils traduisaient très fidèlement l'opinion publique de ce temps, qui n'était point encore faite chez nous à l'idée d'aventures coloniales, et qui, à cet égard, était beaucoup moins avancée qu'en Angleterre. Montesquieu ne blâmait-il pas la colonisation des pays lointains, où il voyait « une des causes du dépeuplement que l'on constate en Europe depuis l'époque romaine ! » Une élite, très réduite, pouvait donc être séduite par ces idées d'expansion outre-mer ; la masse du public y était totalement réfractaire. Aussi, celui-ci resta-t-il insensible et sans réaction devant les dures clauses du traité que nous dûmes subir.

Par contre l'effet en fut désastreux dans la colonie. Ce fut un sauve-qui-peut général, et tout ce qui put l'abandonner, et se faire rapatrier en France, l'abandonna. Petite noblesse terrienne qui avait été attirée par l'appât de bénéfices, officiers qui s'y étaient mariés, et qui y avaient fait souche, commerçants, négociants, fonctionnaires, reprirent dès qu'ils le purent le chemin du retour : seuls, demeurèrent les paysans, qui étaient attachés au sol.

Quel sort allait leur faire le vainqueur, et quel allait être leur destin ? Dans l'incertitude de cet avenir plein d'angoisse et d'appréhension pour eux, leur premier et naturel mouvement fut de se grouper autour de leurs clochers. Ils espéraient y puiser, le cas échéant, les secours naturels dont ils pouvaient avoir besoin, et y prendre aussi un sentiment plus vif de leur personnalité et de leur force. Leur calcul ne fut pas trompé. Leur clergé prit la tête du mouvement de résistance à l'Angleterre, et d'opposition à tout ce qui pouvait aboutir à fonder leur individualité dans la sienne. Il l'a conservée jusqu'au jour où cette individualité a été définitivement reconnue et consacrée.

L'erreur d'Albion, à cet instant, a été de vouloir pousser sa conquête jusque dans ses conséquences les plus extrêmes, et d'avoir tenté d'anéantir cette population qu'elle avait si difficilement vaincue. Il semble cependant qu'elle n'aurait pas dû lui porter grand ombrage. Elle ne se composait guère que de quelques 60.000 paysans, pauvres et timides, disséminés sur les rives du St-Laurent, et sans autre lien entre eux que celui de leur confession religieuse. Le gouvernement anglais

a voulu les noyer sous le flot d'une immigration venue de la métropole, et en les mettant dans l'obligation d'adopter ses mœurs et ses lois. Il ne pouvait croire que ces quelques Normands ou Percherons abandonnés par leur mère patrie, et sans rapport avec elle, pourraient refuser de se laisser assimiler. Il devait vite s'apercevoir de la vanité de ses espérances.

Car, malgré toutes tentatives faites, et toute pression exercée, les chaumières et les églises persistèrent à vouloir demeurer françaises. Leur obstination a été telle qu'elle a fini par avoir raison de l'oppression qui pesait sur elles, et par en triompher. C'est grâce à cette volonté, que rien n'a fait fléchir, qu'on peut aujourd'hui retrouver de l'autre côté de l'Atlantique, ainsi qu'on l'écrivait récemment, « une autre France authentique, incoercible dans son essor, et qui, décapitée, spoliée, asservie, affirme après deux siècles, une vitalité extraordinaire, devant laquelle s'ouvrent les plus belles destinées. »

Ce résultat, absolument inattendu, déconcerte toutes les données de l'histoire, qui nous révèle qu'en tout temps et en tout lieu le vainqueur absorbe, plus ou moins vite, mais à peu près sûrement, le peuple vaincu et soumis. Cette loi générale ne pouvait laisser beaucoup d'illusion sur le sort réservé à nos malheureux compatriotes, abandonnés à des milliers de lieues de leur patrie d'origine. Cependant, malgré ces pronostics peu rassurants, on n'enregistre ici rien de pareil. Non seulement la séparation n'affaiblit pas, ni ne diminue, les liens qui les rattachent à nous, mais ces liens leur deviennent sacrés. Ils s'en parent comme d'une auréole, et ils leur sacrifient jusqu'à leur liberté, mieux encore, leur vie.

C'est ce qu'on a souvent appelé le Miracle Canadien.

Il n'est pas d'appellation qui traduise mieux la chose, car elle en marque, à la fois, le caractère prodigieux et exceptionnel.

A tout prendre, le secret en est tout entier dans la lutte tenace, opiniâtre, que les Canadiens français ont tout de suite entreprise pour résister aux mesures par lesquelles les Anglais tentaient de les amener à une fusion avec eux. Cette lutte, ils l'ont poursuivie sans trêve pendant tout le dix-huitième

me siècle. Puis, elle s'est apaisée dans le pays de Québec, que nous avons le plus longtemps occupé, et où nous avons laissé nos éléments les plus nombreux. Les premiers, ils ont vu leurs revendications obtenir satisfaction. L'effort d'anglicisation de l'Angleterre s'est alors porté plus à l'Ouest. Là elle ne trouvait que des îlots, très clairsemés, de race française qui rendaient la résistance à l'oppression beaucoup plus difficile. Elle s'y poursuit donc encore sans trêve, ni merci, avec une patience et une continuité que rien ne lasse.

Je ne puis entrer, faute de temps, dans le détail de cette lutte. Il n'est pas inutile toutefois, de rappeler qu'elle est allée, en 1841, jusqu'à l'émeute, qui a été réprimée par des pendaisons, des fusillades, des déportations. Il n'était pas possible aux descendants des colons que nous avons implantés au Canada de démontrer plus explicitement qu'ils ne l'ont alors fait qu'ils ne consentiraient jamais à abandonner leur personnalité atavique.

Au même moment, du reste, un recensement apprenait à leurs oppresseurs que les 60.000 paysans français qu'ils avaient recueillis après leur conquête, étaient devenus 700.000. Ils eurent un premier mouvement de stupeur ; — puis la froide raison et la sagesse britannique reprirent le dessus. Puisque décidément ces éléments étaient par trop réfractaires à toute absorption par la race anglaise, il fallait bien leur laisser au soleil la place qu'ils ne voulaient pas abandonner. Il n'y avait plus dès lors qu'à entrer dans l'ère des compositions : c'est ce qui est advenu. Le sort en était jeté : tout le vieux Canada, toutes les contrées où notre drapeau avait jadis flotté, tout ce qu'on appelait déjà « le Québec » — c'est-à-dire un territoire trois fois grand comme la France — conserverait son ancienne personnalité, et demeurerait français de cœur, de tendances, d'aspirations, de formation intellectuelle et morale, comme il l'était déjà de sang.

Si on veut pénétrer maintenant les causes profondes qui ont déterminé l'attitude des Canadiens français, il suffit de les interroger pour les connaître. Leurs réponses sont unanimes.

Tout d'abord, en refusant toute assimilation avec les Anglais, ils ont entendu et voulu défendre et sauver leur foi

religieuse. En fait ils appartenèrent tous à la religion catholique. Le peuplement de la Colonie, à cet égard, avait été surveillé étroitement par le pouvoir royal, qui voulait éviter qu'elle ne fut troublée par les divisions qui, après la Réforme, avaient violemment agité la France. D'autre part, dès le début de l'entreprise, Cartier et Champlain lui-même lui avaient donné nettement un caractère de mission. Ce caractère lui a été maintenu après eux avec un plein succès par une pléiade de religieux d'élite venus de France. Leur influence a été grande au Canada, dont ils ont été en grande partie les bâtisseurs, ayant compris parmi les premiers tous les avantages que la métropole pouvait retirer de ses possessions lointaines. Il n'est point étonnant dès lors qu'ils aient communiqué à leurs ouailles la flamme qui les animait, et qui les faisait agir.

Or cette flamme, les Canadiens français passés sous l'obédience anglaise ne l'ont plus retrouvée chez leurs nouveaux maîtres. Elle y avait été abolie : elle n'y était même plus tolérée. Un conflit d'âme profond, irréductible, en est résulté entre l'Angleterre et ses nouveaux ressortissants. Ceux-ci se sont sentis guettés par le protestantisme. D'instinct ils n'en n'ont point voulu. Ils se résignaient bien à servir leurs vainqueurs, mais non à leur faire abandon de leur indépendance religieuse. Il leur est alors apparu que le seul moyen de la sauvegarder était d'échapper à toute emprise anglaise. Le procédé était héroïque, mais on en voit les difficultés. Après l'avoir adopté cependant ils ne s'en sont jamais départis.

Un des moyens les plus surs pour échapper à cette emprise devait être assurément pour eux de conserver leur langue, qui n'est autre que la nôtre. Ils devaient donc être logiquement amenés à en réclamer impérieusement l'usage.

Ils n'y ont pas manqué —

Leur éloignement concerté de l'Angleterre ne pouvait, par une réaction normale, que leur rendre d'autant plus cher et précieux le souvenir de la France perdue. De tout ce qu'elle leur avait laissé en héritage une langue commune devait être considérée par eux comme un bien inestimable.

Rien en effet, autant que la langue, ne rattache à la patrie absente ceux qui en sont éloignés. On peut presque dire qu'elle la leur reconstitue tous les jours, et à tout instant du jour, par l'emploi qu'ils en font. Elle leur permet, si loin soient-ils, de vivre sa vie, de s'alimenter à ses sources, de se nourrir de son suc, pour tout dire, de continuer à se développer suivant leur loi naturelle.

Les Canadiens Français ont instinctivement senti tout cela, et tout ce que leur langue pourrait représenter pour eux de force. Aussi ils l'ont défendue passionnément contre toute tentative de l'Angleterre de leur imposer la sienne. Sur ce point ils ont lutté cent ans, sans répit ni compromission, et sans jamais faiblir. Ils n'ont cessé la lutte que lorsqu'ils en ont eu obtenu la reconnaissance officielle, et qu'il a été acquis qu'elle serait traitée sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. Ce résultat est atteint aujourd'hui dans presque toutes les provinces de la Confédération ; mais là où il ne l'est point encore, la lutte se poursuit, en vue d'obtenir cette parité, avec la même ardeur qu'au premier jour.

Disons, en passant, qu'on ne saurait juger du dialecte canadien d'après ce qui nous en a été révélé par Maria Chapdelaine. Ce que nous en avons saisi sur ses lèvres, nous a étonnés par ses locutions vieilles, son vocabulaire désuet, son allure archaïque. On en connaît l'explication, qui a été fournie souvent. Hémon a situé son héroïne en plein bois, en pleins défrichements, loin de tout centre habité, et de tout commerce avec les humains. Il lui a donc fait parler la langue qu'avaient importée en ces lieux perdus nos paysans du XVII^e siècle, lorsqu'ils y sont arrivés. Depuis lors elle n'a subi aucun contact avec le reste de l'humanité. Elle ne pouvait par suite se modifier. Mais toute autre est la langue couramment employée hors de ces solitudes. Elle a été épurée par une élite de plus en plus nombreuse, et de plus en plus cultivée, et aujourd'hui sa ressemblance avec la nôtre est complète.

Cette volonté résolue des Canadiens français de conserver leur foi et leur langue ne fait que traduire leur volonté enracinée de sauver toute entière leur personnalité du dé-

sastre où tout leur être a manqué sombrer. Pour cela il fallait en plus qu'ils conservent leurs mœurs, leurs coutumes, leurs habitudes de vie, et que rien n'en soit contrarié et troublé par les mœurs, les coutumes, les habitudes de vie anglaise. Ils s'y sont tellement appliqués que leur *modus vivendi* continue à les apparenter beaucoup plus avec nous qu'avec les anglais.

C'est ainsi par exemple que leurs rapports juridiques continuent à être régis par nos lois civiles. — Après la conquête, une ordonnance de 1764 a bien substitué à notre vieux droit coutumier, en vigueur chez eux comme il l'était chez nous à ce moment, la législation anglaise, — Mais cette ordonnance est toujours restée lettre morte. Nos compatriotes ont refusé de s'y soumettre, et aucun litige, pendant dix ans, n'a été porté devant les tribunaux qu'elle organisait. Les différends qui les divisaient ont pendant tout ce temps été réglés par eux-mêmes en conformité toujours des dispositions de notre vieux droit. Au bout de dix ans l'expérience était faite, et elle avait échoué. Une nouvelle ordonnance a dû rabattre la première, et rétablir dans tous les pays de langue française notre ancien droit, dont les fils de nos anciens colons n'avaient pas voulu se défaire. Plus tard le code Napoléon lui a été substitué. Il y est toujours en vigueur, comme il l'est encore chez nous, ce qui permet à notre jurisprudence, honneur pour elle assez imprévu, de faire autorité de l'autre côté de l'Atlantique.

C'est bien sous ces diverses influences que l'âme du Canada Français s'est forgée, pendant qu'elle se trempait en même temps au feu de la persécution. Elle a puisé là sa nature un peu complexe, mais à cette heure très nettement définie. Son loyalisme envers l'Angleterre est certain, bien que les liens qui l'y rattachent tendent de plus en plus à se desserrer, et à n'être guère que nominatifs. Par ailleurs, elle est plus imbue que jamais de toutes les survivances françaises, auxquelles elles se rattache comme par instinct. « La fidélité au souvenir de ce peuple, écrivait l'historien Madelin, il y a quelques années, au retour d'un voyage dans ce pays, est un phénomène prodigieux. C'est un de ceux

qu'on étudie la-bas avec autant d'étonnement que de joie ». Tous les témoignages à cet égard sont concordants. Il n'est rien dont nous ne puissions sentir mieux le prix, et qui ne doive, à notre tour, nous remplir davantage de gratitude et d'admiration pour ceux qui veulent bien nous traiter encore de « cousins ».

Cette survie du sentiment français au Canada, malgré tous orages auxquels il a dû résister, ainsi constatée, ne s'est jamais affirmée avec plus d'intensité et d'ampleur qu'au cours des fêtes qui viennent d'y être données à l'occasion du quatrième centenaire de sa découverte par Jacques Cartier.

Pour en donner une idée, il faudrait tout citer dans les manifestations oratoires qu'elles ont suscitées, ou dans les articles de presse qu'elles ont inspirés. Dans l'évidente impossibilité de le faire, laissez-moi cependant en extraire ces quelques paroles auxquelles l'autorité de leur auteur donne une valeur particulière.

Le Premier Ministre de la Province de Québec a accueilli à Gaspé, au lieu même où Cartier a abordé en 1534, les délégués chargés de représenter la France à cette commémoration. Ses premiers mots d'accueil ne laissent pas que de dégager quelque regret de rapports trop peu fréquents, et trop peu suivis. « Notre province, dit-il, est toute heureuse en ce moment. C'est un rêve très doux qui se réalise pour elle. Que de fois avons-nous anxieusement scruté la mer et l'horizon, et nous sommes-nous demandés avec notre poète Crémazie : Reviendront-ils jamais ?... Il fallait peut-être l'âme et le cœur de Cartier pour provoquer ce merveilleux pèlerinage, et vous rappeler que la Nouvelle-France est encore là, qu'elle est bien vivante, et qu'elle vous a attendus longtemps ».

Puis, cette teinte de mélancolie jetée sur la joie du revoir, le Premier Ministre évoque alors devant ses auditeurs tout ce que Cartier retrouverait au Canada s'il y revenait.

Il y retrouverait, dit l'honorable M. Taschereau, « des fils de Français au nombre de trois millions dans la province de Québec, et d'un million dans les autres provinces, tandis

que près de deux millions vivent aux Etats-Unis, où ils maintiennent le prestige de notre langue et de notre foi » — Il verrait que « Montréal esst la métropole du Canada et la seconde ville française du monde ». Il constaterait que « la pensée française, la langue française, les coutumes françaises avec ce qu'elles ont de plus touchant, survivent partout où le sang français coule dans des veines canadiennes..... »

Voilà donc cette survivance solennellement et officiellement proclamée cette fois, et par la voix qui était la plus autorisée pour le faire. Le lendemain elle devait à Québec livrer à ses hôtes la clé de cette pérennité du sentiment français dans des lieux où nous n'avons exercé notre autorité cependant que pendant un siècle et demi, et devant laquelle on a toujours un mouvement de surprise. « Vous avez traversé nos campagnes, leur disait le Premier Ministre, et vous avez vu mille clochers autour desquels se groupent de paisibles maisonnettes. C'est là le secret, le miracle dit-on parfois, de notre survivance. A l'ombre des clochers de ces Eglises dorment les aïeux. Ils ont cru que le dernier jour n'était pas la fin, mais le commencement de quelque chose de meilleur. Toute notre force nationale, notre résistance à l'absorption est là. Ce sont nos petits clochers qui ont dit bien avant Verdun : Ils ne passeront pas ! !... »

Et les Anglais ne sont pas passés. Non seulement ils ne sont point arrivés, après deux siècles, à éliminer l'élément français, mais, par une singulière ironie du sort, ce sont eux aujourd'hui qui sont en très mauvaise posture, et qui risquent fort d'être bientôt submergés par un flot toujours montant de sang latin.

La vitalité de notre race au Canada, en effet, est telle qu'on peut dès à présent prévoir le moment où elle y aura la prédominance. Ce n'est qu'une affaire de temps : Il travaille pour nous. —

Le mérite en revient tout entier à nos compatriotes, que n'effrayent pas les familles nombreuses. Le Canadien Français a couramment dix enfants, souvent plus. Mon confrère

à l'Académie, Monsieur Bouzanquet, a pu ici même dans une conférence sur Montcalm qu'il a donnée en 1928, indiquer que les quatre maires qui avaient administré la ville de Québec de 1916 à la date où il parlait, avaient eu, l'un 25 enfants, l'autre 17, un troisième 13, et le dernier 22, ce qui leur faisaient une moyenne de 19,5. Ce ne sont point là des exemples isolés.

En regard, l'élément anglais s'étirole et meurt. La terre dure qui s'offre à lui pour la cultiver lui fait peur, et il recule. A côté des chiffres plus haut cités il ne peut mettre en ligne que 2 ou 3 enfants, au plus, par famille. Son héritage tombe donc peu à peu en déshérence, et est recueilli par des paysans d'origine française, qui ont le nombre de bras voulu pour l'exploiter.

Les conséquences de cette situation sont inéluctables. Si rien ne vient troubler le rythme actuel de la natalité au Canada, dans cent ans, il comptera cent millions d'habitants, dont les quatre cinquièmes seront de sang, de cœur, et d'esprit français. Une Nouvelle-France sera née de ses cendres par la seule force de ses vertus naturelles. On ne pouvait point espérer de plus belle et de plus complète revanche des valeurs spirituelles sur la force brutale.

Messieurs,

Dans les dernières pages de Maria Chapedelaine, Hémon prête à son héroïne ce propos : « Nous sommes venus, il y a 300 ans, et nous sommes restés. Ceux qui nous ont amené ici pourraient revenir parmi nous sans amertume, et sans chagrin ; car, s'il est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié ».

Cette assurance trouve sa justification dans toute l'histoire du Canada.

Il est rigoureusement vrai que tout ce qui était cher au cœur des Cartier, des Champlain, des Laval, des Montcalm, des Marie de l'Incarnation, des Fontenac, et de tant d'autres qui y furent les premiers pionniers de la civilisation, y est demeuré vivant, a triomphé des siècles, et y constitue de puissantes ressources d'énergie pour l'avenir.

Ceux qui après la conquête anglaise n'ont pu revenir dans leur patrie ,parce qu'entre la France et eux il y avait l'immensité, ont accepté leur sort, et ont consenti à fonder sur des ruines une nation nouvelle. Mais ils ont voulu que la France perdue pût y retrouver son image. Ils sont restés fidèles à leur pensée et à leur parole.

On a quelque fois dit que la grandeur des nations se mesurait à la résistance de leurs souvenirs. A cette mesure, jugez vous-mêmes de la grandeur du Canada Français !!...

DISCOURS

de M. Espérandieu

Membre de l'Institut
Ancien Président

Lu par
M. IGOLEN
Membre résidant

Mesdames, Messieurs,

Il est d'usage, à l'Académie de Nîmes, que le Président sortant d'une année, rende compte, aux bienveillants assistants de la séance annuelle qui suit son remplacement, des travaux dont il a été le témoin et dont ses confrères furent les auteurs.

Je me conforme donc à l'usage ; mais je n'apprendrai presque rien à ceux d'entre vous qui ont lu, dans les journaux locaux, un résumé des procès-verbaux des séances et ne doutent point de l'activité intellectuelle dont ils témoignent.

La première séance de l'année a été présidée par M. Bauquier. Elle fut surtout employée au renouvellement du bureau et à la nomination de deux membres honoraires, leurs Excellences Mgr. Girbeau, évêque de Nîmes et Mgr. Grente, évêque du Mans, qui s'étaient employés, en 1932, à la commémoration du grand évêque Fléchier, fondateur et premier président de notre Académie.

M. Terrin parla des services que rendent les Archives historiques du Palais du Roure, à Avignon, où rien n'est négligé de ce qui peut intéresser l'iconographie de la Provence et de la majeure partie du Languedoc.

M. Bouzanquet et M. Portal rendirent compte de deux ouvrages, et en profitèrent pour faire d'intéressantes commu-

nications, le premier sur le cheval de Camargue, le second à propos d'une étude de M. le Sénateur Bosc, sur le département du Gard.

M. Terrin, reprenant la parole, s'occupa du poète Paul Valéry, de l'Académie Française, qui ne serait pas un disciple de Bergson, comme certains l'ont cru, mais un pur intellectuel, ayant le sens de l'harmonie des idées, des formes et des sons.

M. le chanoine Chabot lut un fort beau sonnet dédié à l'Académie de Nîmes.

La deuxième séance du mois, que présida M. Costier, en l'absence du Président, alors à Paris, débuta par une communication très documentée de M. le chanoine Antérieu sur la réforme du Calendrier. La Société des Nations s'occupe de cette réforme ; 185 projets lui ont été soumis.

Que décidera-t-elle ? Nul ne le sait. Ainsi que le dira, en février, M. le chanoine Antérieu lui-même, on est obligé de tenir compte des raisons religieuses ou économiques qui se posent, et qu'il ne sera pas facile de trancher.

Ce qui, peut-être, aboutira le plus aisément, est la stabilisation de la fête de Pâques. La Société des Nations a proposé le 2^e samedi d'Avril.

M. le pasteur Fayot et M. Latzarus prirent la parole sur le même sujet, et posèrent quelques questions à M. le chanoine Antérieu qui les renseigna.

M. le général de Bourgon rendit compte des Mémoires du Maréchal Joffre et donna la cause des fausses interprétations du début de la guerre.

Le plan de Joffre n'eut, en principe, rien de génial ; le généralissime impassible et lucide ne se révéla grand capitaine qu'après la bataille de Charleroi.

Il bat alors en retraite, non pour fuir le combat, mais à la manière d'un Horace. Cela le conduit à la Marne, et à la victoire dont on lui a contesté le mérite. Mais lui-même n'a-t-il pas dit : « L'essentiel c'est que cette bataille ait été gagnée ; si elle eût été perdue, nul doute quant au seul et unique responsable ».

« Son plus grand mérite, d'après un de ses plus hauts lieutenants, est de n'avoir jamais désespéré de la patrie ».

L'héroïsme des soldats a fait le reste.

La séance du 17 février, fut particulièrement sensible au Président qu'on venait de nommer.

Il voulut démissionner, après avoir exprimé sa reconnaissance à ses confrères, car il estimait que sa surdité lui en imposait le devoir. On l'en empêchât par une sympathie dont il conservera toujours le souvenir, et le vice-Président, M. Costier, s'offrit de le remplacer quand il le faudrait.

La suite de la séance fut purement administrative.

En mars, un livre intitulé Saint-Gabriel, passioniste, est déposé sur le bureau. L'auteur, M. Latzarus en a fait hommage en ces termes : « A l'Académie de Nîmes, refuge du vrai libéralisme et de la courtoisie ».

M. le chanoine Chabot rend compte de cet ouvrage et intéresse très vivement ses confrères par des passages dont il leur donne lecture.

La compagnie se rend ensuite à la galerie Jules Salles, où elle assiste à une communication sur de fort belles sculptures trouvées, en ces dernières années, aux limites extrêmes de la Gaule.

A la séance suivante, M. Gérard-Lavergne, commente un livre récent de M. André Lamandé sur les Lettres amoureuses d'Henri IV. Elles sont riches d'expressions pittoresques, et l'on y retrouve tout Henri IV pourrait-on dire, car rien ne vaut une correspondance amoureuse, pour définir l'état d'âme de ses auteurs.

M. Gérard Lavergne ajoute à sa lecture quelques amusantes réflexions sur le petit bout de papier noirci qui a pris une si grande importance dans notre monde civilisé. Qui écrit ? Surtout les femmes, qui le font plus naturellement que les hommes.

Comment lire une lettre ? En choisissant un instant où on peut lui consacrer toute son attention. Il faut ensuite la relire ; car on y trouve de nouvelles finesses.

Que faut-il faire des vieilles lettres ? Les conserver, mais en prenant des précautions pour qu'elles ne tombent pas sous des yeux indiscrets.

M. le lieutenant-colonel Igolen présente un manuscrit du XVIII^e siècle ayant pour titre : « *Conseils que je donne à mon fils* » et lit quelques passages, aussi judicieux que bien choisis, de ce travail en 30 chapitres dont l'auteur — un vieux gentilhomme languedocien peut-être — n'est pas connu.

Le mois de mars s'achève par une troisième séance au cours de laquelle M. le docteur Baillet analyse un ouvrage de M. Noël, sur les « Insectes de l'ancienne thérapeutique ».

Le plus souvent, il est fait, de ces insectes, un usage charlatanesque, mais la mentalité de la clientèle n'a pas changé, et l'on peut trouver, à la lecture de ces vieilles recettes, une leçon de modestie qui n'est pas dépourvue de valeur.

M. Latzarus parle des lectures des Nimois au temps de la Restauration. C'est le sujet de la communication qu'il vous fera tout à l'heure.

Par contre, il n'y eut qu'une seule séance en avril. Elle fut marquée par la réception de M. Roche et une communication de M. Gendronneau sur la ville de Nîmes, pré-romaine et ibéro-ligure.

La première séance de mai est tout entière administrative. L'Académie cherche la solution d'un problème délicat qu'un Mécène seul pourrait résoudre.

Une opinion assez courante veut, en effet, que toutes les sociétés savantes soient riches puisqu'elles accordent des prix.

L'Institut, par exemple, doit posséder des millions ; en réalité, il n'a que de maigres ressources, l'emploi de ses revenus étant prévu, presque toujours, par des dispositions testamentaires auxquelles on a le devoir de se conformer.

La cause de cette pauvreté ? Elle est celle de notre temps et de la stabilisation du franc, qui a réduit les capitaux des

quatre cinquièmes et d'où résultent de grandes difficultés pour la publication des Bulletins et des Mémoires des corps savants .

L'Académie de Nîmes, surtout, qui a 252 ans d'existence, est au nombre des moins fortunées et c'est éminemment regrettable .

M. Elie Peyron parle de « Nîmes à travers les vieilles Archives communales ». Il montre nos Consuls jaloux de leurs privilèges, et ne craignant pas d'engager des procès pour les défendre.

M. Peyron donne des détails pittoresques sur l'histoire de la ville au Moyen Age, et montre nos Ancêtres, jaloux de leurs libertés, de leurs coutumes, de leur indépendance civile et de leur amour de l'égalité.

La ville, dit M. Peyron, peut être fière de son passé lointain !

En fin de séance, l'Académie écoute un compte-rendu du sixième volume de « *Dix ans de souvenirs* » publié par M. le Général Nayral de Bourgon, et du plus haut intérêt par le rappel de nombreux faits historiques auxquels l'auteur de l'ouvrage fut mêlé.

En Juin, la majeure partie de la première séance est remplie par des attributions de prix.

Elle se termine dans une salle de l'Académie préparée pour des projections, par une communication sur la *Villa des Mystères*, nom sous lequel est désignée une très intéressante demeure de Pompéï, mise au jour en ces dernières années et non encore ouverte au public.

Les peintures de grandeur naturelle, dont elle est ornée font allusion aux épreuves que devaient subir certaines postulantes pour être admises au culte de Bacchus.

Le directeur des fouilles de Pompéï est d'avis que la villa fut une des demeures d'Auguste. Il serait alors curieux que l'empereur qui proscrivit à Rome, avec la dernière rigueur, les bacchanales, ait précisément, — et peut-être par sa femme — possédé une propriété qui les rappelait.

La 2e séance du mois est tout entière consacrée à des questions financières. L'Académie entre en vacances jusqu'au mois d'Octobre. Elle attribue une médaille d'argent à M. l'Ingénieur de la Marine Arous.

En Octobre, après le rappel de divers faits survenus pendant les vacances, et un souvenir pieux donné à l'un de ses membres honoraires, le Chanoine Durand qu'elle vient de perdre, l'Académie écoute une communication de M. l'Abbé Bayol, sur les fouilles récentes de la rue Ste Perpétue.

Elle entend ensuite et applaudit un rapport de M. le Chanoine Chabot sur *l'Histoire de Lédignan*, par M. l'Abbé Pierre Bérard, curé de la paroisse.

M. le Chanoine Bouisson parle ensuite de la propriété foncière aux temps romains et du Préfet des Gaules, Tonance Ferreol, qui se montra bon stratège et fit livrer, près de Chalons, une décisive bataille contre les hordes d'Attila.

La séance suivante est consacrée à une communication faite par M. Terrin, sur Gaston Boissier.

M. Latzarus propose quelques réflexions sur cet éminent professeur, qui fut membre de l'Académie à 31 ans, et sur Gaston Darboux, qui ne fut pas seulement un grand mathématicien, mais aussi un excellent écrivain.

En les honorant d'un buste le même jour, la ville de Nîmes a témoigné de sa fierté pour deux de ses plus illustres enfants.

En novembre, le Président parle des Inscriptions funéraires trouvées, en août, rue Ste-Perpétue, et remercie M. Henri Bauquier et M. l'Abbé Bayol de leur soin à les recueillir.

Il présente ensuite un calendrier perpétuel, de forme circulaire, provenant d'Alise-Ste-Reine, en Côte-d'Or.

M. Latzarus entretient l'Académie d'un voyage qu'il vient d'accomplir en Pologne et fait connaître sur cet Etat quelques détails de mœurs extrêmement intéressants.

Il évoque, en terminant, le tableau dramatique, donné par Alexandre de La Mothe, alors archiviste du Gard, du mar-

tyre des Polonais en Sibérie, et il rappelle les noms de Mgr. Besson, de Jean Reboül et de Jules Canonge, qui prédirent la résurrection de ce pays ami.

Dans la seconde séance du mois, après l'évocation par M. Costier, de la mémoire de M. Romieu dont les funérailles viennent d'avoir lieu, et des félicitations adressées à M. le Dr. Reynaud, promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au titre militaire, M. le Dr. Baillet parle de l'Exposition Internationale de Chicago. Cette exposition qu'il a vue, et qui, commémore le premier centenaire de l'existence de la ville, est avant tout, scientifique.

Le thème est résumé dans cette formule : La science trouve ; l'industrie applique ; l'homme adapte.

En décembre, M. le Général de Bourgon fait l'éloge des plans de la cité nimoise par M. Igolen, qui sont exposés au public, et soumet à l'Académie certaines idées qui sont adoptées à l'unanimité.

M. Fabre donne lecture d'un mémoire consacré au récit des Amours de Voltaire, jeune commis d'Ambassade, en Hollande, et d'Olympe Dunoyer, fille d'un Consul de Nîmes.

La mère de cette jeune personne avait essayé, en 1708, de la marier avec l'ancien chef Camisard, Jean Cavalier, alors à La Haye.

Le jeune Voltaire s'éprit d'Olympe Dunoyer, il avait 19 ans ; elle en comptait 21. Certaines complicités les favorisèrent jusqu'au jour où le pauvre amoureux, qui devenait compromettant, fut, par l'Ambassadeur, expédié, sous bonne escorte, à Paris.

Mlle Dunoyer s'en consola en épousant un aventurier, qui la rendit très malheureuse.

Elle revit plus tard Voltaire, qui l'aida de ses deniers, mais se garda bien de recommencer ses folies de jeunesse.

Il avait en tête, du reste, d'autres amours.

Dans la dernière séance de l'année, M. Laforêt fait une communication sur la disparition des plages de Camargue.

« Le rivage, dit-il, n'est pas rongé, mais envahi ». Le Rhône, endigué, n'apporte plus de matériaux nouveaux aux joncs qui se pourrissent dans les marais, et ceux-ci s'affaissent graduellement.

M. Laforêt avait offert à l'Académie, un beau volume de poésies provençales écrites à la suite d'un grand chagrin. C'est M. le Chanoine Chabot qui en rend compte.

Ce livre, Nivoulas, les Gros Nuages, est, dit-il, un écrin où se trouvent, en un choix remarquable de joyaux, les combinaisons de rimes les plus compliquées. C'est dans ces vers que Laforêt a coulé sa douleur vraie, émouvante, variée en ses aspects, et où se montre, sous toutes ses faces, le cœur d'un père profondément blessé.

M. le Chanoine Chabot donne ensuite quelques indications curieuses sur l'air de *Magali* et la mélodie notée par Mistral. Ce n'est pas le chant de Jean Roussièr intitulé « *Lou Roussièr nau sauvage* », qui serait l'exacte musique de la chanson, mais une version altérée, dont on a retrouvé l'original, et qui est vraiment supérieure par l'unité de la ligne et la pureté du style.

Mesdames et Messieurs,

Ma tâche est finie. Je me suis efforcé de montrer l'activité de l'Académie au cours de l'année 1933 ; je ne me flatte pas d'y être parvenu.

J'espère cependant en avoir assez dit pour que vous soyez bien persuadés que les sociétés savantes — la nôtre (en) particulier — ne sont pas des salons d'admiration mutuelle, mais des endroits sérieux, où l'on s'efforce d'aborder bien des questions et de contribuer, si peu que cela soit, à la solution de quelques-unes.

J'ai, en terminant, à remercier vivement M. le Président Costier de m'avoir assez souvent supplée, et M. le Vice-Président Lacombe, secrétaire perpétuel, de la communication qu'il m'a faite des procès-verbaux des séances.

Ce que lisaient les Nimois en 1825

par

M. Bernard LATZARUS

Membre résidant

Le cabinet de lecture nous paraît aujourd'hui la plus surannée des institutions. Non qu'il ait disparu ; mais il se cache, et les bibliothèques publiques lui font une concurrence active, et que je n'ose appeler déloyale. Il rendit pourtant de réels services au temps où les collections de livres à bon marché n'existaient pas, et où l'abonné du *Journal des Débats* paraissait remplir une fonction officielle. La plupart des bourgeois de la Restauration ne lisaient les papiers publics, d'un prix inabordable, qu'au Cercle. Mais ils les lisaient tous ; on ne rencontrait guère l'homme d'une seule feuille, et l'éclectisme des cabinets de lecture développait la tolérance.

J'ai sous les yeux le catalogue, paru en 1825, des « livres destinés à la lecture, qui se trouvent au Cercle Littéraire, à Nismes, chez Pouchon, libraire, boulevard de la Comédie, en face de l'Hôtel du Gard » aujourd'hui *Royal Hôtel*. Il valait cinquante centimes. C'est un in-8 qui comprend quatre-vingts pages d'impression serrée. Le règlement est détaillé à la page 2 de la couverture. On y apprend que « l'abonnement ordinaire en ville est de 2 fr. 50 par mois, 6 francs pour trois mois, et de 20 francs pour l'année entière, payable d'avance », et que « l'on peut prendre pour lire chez soi cinq à six volumes ». Pour la campagne, les prix sont plus élevés, 8 francs pour trois mois, 15 francs pour six mois, et 30 francs pour l'année, moyennant quoi « le bureau fournit une caisse à double clef pouvant renfermer 15 à 20 volumes qu'on renouvelle à volonté », le port étant à la charge de l'abonné.

Le nombre d'ouvrages mis à la disposition du public est considérable. Les romans y tiennent beaucoup de place, mais

non pas toute la place. Le libraire a eu l'heureuse idée d'en classer les auteurs par ordre de mérite, ce qui nous renseigne sur les goûts de sa clientèle. D'abord le bataillon imposant des œuvres de « Sir Walter Scott », en 87 volumes in-12. C'était un auteur de tout repos, dont les descriptions minutieuses excitaient l'imagination. Les esprits rêveurs y goûtaient le charme de la vieille Ecosse, pays des fées ; la fidélité monarchique y trouvait également son compte, et le type de l'amazone fière et sensible, nouveau dans la littérature, exaltait les adolescents. Pareille lecture nous paraît aujourd'hui bonne pour les jours de pluie. Que de plaqué ! Comme le style manque de naturel ! Que la distinction des époques est faible ; que les digressions sont agaçantes, et les plaisanteries insipides ! Et pourtant Lamartine, en 1831, fera de Walter Scott un « pontife immortel », dont il rêve de contempler le

large front d'Homère,

Palais des songes d'or, gouffre de la Chimère.

et aussi la

puissante main

Qui de joie et de pleurs pétrit le genre humain.

Il aspire à croiser le baronnet sur une mer d'Orient, pour emporter

la rayonnante image

D'un de ces hommes-siècle et qui nomment un âge.

Le front d'Homère, et, pour comble, le sourire de Rabelais, voilà ce qu'avait vu Nodier « sur le buste de Walter Scott » ; Vigny, le 6 Novembre 1826, date d'une audience qu'il eut de l'auteur de *Waverley*, à Paris, hôtel Windsor, fut quelque peu déçu, car le front lui parut étroit, et la bouche mélancolique. Il ne laissa pas de saluer « l'illustre Ecossais » en ces termes : « On ne voit pas tous les jours un grand homme dans ce temps-ci : je n'ai connu encore que Bonaparte, Chateaubriand et vous ». Et sir Walter Scott de répondre : « Je suis honoré, très honoré ». En effet !

Aussitôt après Walter Scott, vient M. Cooper, Américain. (Sauf erreur, l'adolescence le lit encore, et il a fait souche : car on aurait peine à compter les récits d'aven-

tures qui se passent chez les derniers peaux-rouges). Et voici lord Byron, mort en 1824 : chez lui le philhellène a fait oublier l'orgueilleux et le débauché dont la vieille Angleterre s'effarouchait.

Dans ce salon de lecture, les invités, je veux dire les étrangers, occupent les places d'honneur. En tête des Français, marche en minaudant quelque peu Madame la Comtesse de Genlis, gouvernante, en son bel âge, de S. A. le Duc de Valois, devenu Duc d'Orléans et présentement Altesse Royale par la grâce du bon Roi Charles X, qu'il récompensera comme on sait. Madame de Genlis, en 1825, a près de quatre-vingts ans, et ce chiffre est aussi celui de ses ouvrages. Elle s'est jugée, de bonne heure, qualifiée pour apprendre aux jeunes personnes l'art d'éviter les écueils où sa vertu, s'il en faut croire les médisants, échoua quelquefois. Elle disserte, conte, prêche sans répit. Femme de tête, elle substitue le merveilleux scientifique aux prodiges de la féerie.

L'encombrante comtesse a commencé, l'année précédente, de publier ses mémoires, qui paraissent par fascicules. Elle y avoue son âge, ce qui surprend, et demande à Dieu la candeur, ce qui fait sourire.

Le journal *l'Oriflamme*, par la plume impitoyable du spirituel M. de Sevelinges, chevalier de Saint-Louis, dissèque à mesure cette œuvre, amusante à force de fatuité.

Pour servir de repoussoir à la vertueuse confidente de Philippe-Egalité, le catalogue indique aussitôt Pigault-Lebrun, fonctionnaire fantaisiste, qui cumule avec une direction de salines les emplois de vaudevilliste et de romancier. La mauvaise compagnie apprécie sa verve polissonne. Sa dernière nouveauté est *l'Enfant du Carnaval*, que la magistrature royale s'apprête à condamner justement. Espérons que cette mesure ne lui fera pas trop de réclame !

Notre libraire aime les contrastes. Le sensible et moral Auguste Lafontaine, descendant de réfugiés français et chapelain de la cour de Prusse, offre ses deux cents volumes. Faut-il en citer quelques-une ? *Les aveux au tombeau*, ou *la famille du Forestier* ; *Edouard de Winter*, ou *Miroir*

du cœur humain ; *Emilie Frlack, ou les heureuses familles suisses ; Hervey, ou l'homme de la nature...* Il peint avec abondance les effusions de la vie domestique. Des grincheux lui reprochent que ses héros sont trop parfaits ; hélas ! on reconnaissait à ce signe qu'il avait l'esprit inventif.

Mme Barthélemy Hadot, veuve d'un maître d'école, qui fut également épicier et terroriste, a écrit, pour vivre, des romans historiques. Elle promène ses lecteurs en Pologne, en Russie, de l'Italie aux Etats-Unis et du Portugal en Alger. Elle est morte en 1821, et, sauf erreur, ne sera plus rééditée. Par contre, Mme de Montolieu, ci-devant Mme de Crouzas, originaire du canton de Vaud et amie de Mme de Genlis, laissera un nom, moins pour son roman, *Caroline de Lichtfield*, suivi, vous le savez bien, de beaucoup d'autres, que pour sa traduction du joli conte d'*Ondine*.

Je rencontre les noms de Charles Nodier (celui-là me dispense d'en dire davantage !) et du vicomte d'Arincourt, à qui ses amis reconnaissent « plus de génie qu'à M. Hugo ». Monsieur d'Arincourt est déjà l'auteur du *Solitaire* et du *Renégat*. Plus tard, il fera des romans à clef, non sans quelque préjudice pour la couleur historique. (Ainsi dans le *Brasseur-Roi*, Jacques Arteveld laissera deviner Louis-Philippe). Napoléon III lui fera des avances. Il les repoussera dignement : « Sire, je suis légitimiste ! » « — Ah ! soupirera l'Empereur, Henri V est bien heureux ! » Cette anecdote serait plus croyable si on la tenait de Napoléon lui-même ; mais elle nous est rapportée par le vicomte.

Ces deux écrivains-hommes sont perdus dans la foule des romanciers féminins. Place aux dames ! Mme la baronne de Staël, Madame de Flahaut, comtesse de Souza, fine connaisseuse du cœur dans son *Eugène de Rothelin*, et, bien sûr, Mme Cottin. Mais aussi Miss Burney, Miss Edgeworth, lady Morgan, qui nous attendrit sur l'Irlande opprimée, Miss Jane Anna Porter, amie de la Pologne, enfin Anna Radcliff, trop illustre pour que le catalogue lui donne une quelconque appellation de politesse.

Ses *Mystères d'Udolphe* connaîtront un succès trop durable ; et tous les libraires diront à leurs auteurs : « Faites-nous des *Mystères d'Udolphe* ! » Le public veut des souterrains, des revenants, des grilles, des chaînes et du sang. On lui en donne jusqu'à plus soif. Et voici quelques titres : « *Contes noirs, ou apparitions des diables ; Histoire des vampires ; la Cloche de minuit ; les Ombres sanglantes ; les fantômes nocturnes ; la Tête de mort ou la Croix du Cimetière Saint-André.*

J'en passe, et des pires, ne voulant pas vous donner le cauchemar ; ce serait déjà trop de vous endormir. En somme, nous avons assez de griefs sérieux contre notre temps pour trouver quelque satisfaction à proclamer du moins la supériorité de ses lectures sur celles de nos pères. Les œuvres incolores et médiocres se taillent la part du lion dans notre catalogue de 1825 ; la littérature régionale n'existe pas ; l'abondance des traductions implique une certaine infériorité du roman français, et les romans noirs sont fort inférieurs aux romans policiers du XX^e siècle, qui, du moins exercent la perspicacité du lecteur. Où toutefois le cabinet du libraire Pouchon reprend l'avantage, c'est dans un détail auquel vous me permettrez d'être sensible. On met à la disposition du public, en cinq volumes in-octavo, la notice des travaux de l'Académie du Gard !

Séance Publique
du 14 Décembre 1935

En 1835...

Discours de M. LACOMBE
Président

Je me propose, Mesdames et Messieurs, vous le savez déjà, de vous entretenir de quelques évènements de l'année 1835. Ce faisant, j'ai conscience de me conformer au devoir du Président en exercice ; ce devoir étant — nul ne l'ignore — de s'enfermer dans la plus stricte actualité.

Peut-être vous étonnerez vous, tout d'abord de ce changement de millésime et songerez vous, que c'est une façon un peu large de comprendre l'actualité. Je sens bien que j'ai, ici, quelques explications à fournir. Sans doute, pour une Académie comme la nôtre, un siècle de plus ou de moins, est fort peu de chose, et si nous étions, comme nos grands confrères, de vrais immortels, je pourrais me contenter de dire : un siècle est comme un an. Je n'ose cependant aller jusque là, car enfin, si l'Académie ne vieillit point, nous tous ici — les dames exceptées bien entendu — nous tous, d'année en année, nous vieillissons.

Ce n'est donc pas ainsi que je prétends me justifier.

Vous me pardonnerez lorsque je vous aurai confié qu'en jetant un regard sur les faits de l'année qui se termine, dans le dessein de vous en entretenir, j'ai ressenti quelque mélancolie. La nomenclature en était peu réjouissante ; je vous en épargne le détail, mais je la résume et je la résume

par le mot inévitable et redoutable que vous murmurez déjà « la Crise ! » Je ne me suis point senti le courage d'aborder, devant vous, le rappel d'un passé très récent et qui d'ailleurs n'est pas tout à fait, hélas ! le passé. Je me suis donc, par la pensée, évadé vers d'autres horizons. Puisqu'il fallait feuilleter l'histoire d'une année 35, j'ai ouvert les gazettes de celle qui précéda immédiatement la nôtre. C'était, vous en conviendrez, une louable intention et que je croyais aimable envers vous.

Il faut bien l'avouer, dès le premier feuillet, j'ai eu tout de suite quelque appréhension de m'être trompé.

Les premières lignes que je lus, dans la Gazette du Bas Languedoc de 1835 étaient les suivantes : « La situation de notre Occident est celle-ci : L'Angleterre, en suspens entre deux systèmes opposés, attend des élections générales, l'impulsion qui doit décider de son avenir. La Hollande sollicite la reprise des conférences dont elle a, si longtemps cherché à décliner l'autorité. Quand à l'Espagne, on sait ce qu'elle devient épuisée par une administration révolutionnaire. Et comme si le monde entier devait ressentir le contre-coup de nos agitations, de nouvelles complications se préparent en Orient... Partout agitation et désordre ». Voilà ce qu'on écrivait en 1835 et je tournai la page sur cette réflexion du journaliste : Cherchez dans vos souvenirs une époque où le même phénomène se soit présenté, vous ne la trouverez pas ».

Chercher ? Après tout est-ce bien la peine ?...

Mais laissons là l'Europe et l'Asie ; rentrons chez nous. Peut-être que sous le ciel lumineux de Nîmes d'autres couleurs, moins sombres apparaîtront. Que se passait-il, en notre bonne ville ?

« La stagnation de nos fabriques, écrivait un nouvelliste nimois, la détresse de l'agriculture, la misère du peuple, rien n'a changé. Dans les années précédentes, les ateliers de secours n'ouvraient que dans la mauvaise saison : cette année (nous sommes en 1835 ne l'oublions pas) force a été de les ouvrir dès le mois de Novembre. Les quartiers habités par la partie la plus active de la population et que nous étions habitués à trouver si bruyants, sont silencieux.

...La détresse des producteurs de vin et de céréales dans le département du Gard a provoqué de la part du Conseil Général, les représentations les plus énergiques. Puisse le Gouvernement comprendre un pareil avertissement et prévenir, enfin, par des mesures efficaces le désespoir bien légitime des malheureux agriculteurs qui, ne trouvant plus dans leurs réserves l'équivalent de leurs frais, ne peuvent payer leurs contributions qu'en abandonnant leurs terres au fisc».

Auriez-vous, Mesdames et Messieurs, le désir de savoir à quoi il fallait attribuer tant de maux, en l'an de grâce 1835 ? En ce cas, permettez-moi de placer, sous vos yeux, encore une citation qui vous ouvrira — je n'en doute pas —, des horizons nouveaux :

« ... Les journaux se plaignent de l'exorbitante augmentation de l'impôt mobilier et de l'abus des patentes. L'Hermine parle de la patente d'un commerçant qui de 30 francs a été portée à 300... » Oserai-je observer qu'il convient, ce soir, de corriger tous ces chiffres (celui du millésime et celui impôts), par le coefficient 100 ?

Un journal, plus ingénieux, trouvait un autre motif à cette crise. Ecoutez-le : « L'état de malaise où est plongée l'agriculture depuis 2 ans, devient, de jour en jour, plus alarmant. Quelle est la cause de cette dépréciation progressive des blés de toutes espèces ? Dans nos campagnes, il n'y a qu'une voix pour répondre : C'est la loi de 1830 ».

Mais enfin, direz vous, il a dû se passer autre chose, en cette année lointaine ? Certes !

En l'année 1835, les Etats-Unis réclamaient à la France, le paiement d'une dette de 25 millions. Fallait-il payer ? Cette question avait, quelques mois auparavant provoqué une crise ministérielle et le ministre des Affaires étrangères, prenait, devant une chambre houleuse, ses responsabilités. Ce ministre là, s'appelait Guizot.

Puisque nous sommes à la Chambre, restons y juste le temps de constater que se posait, devant elle, des questions, dont depuis nous avons entendu reparler : la réforme électorale, le projet sur les associations détentrices d'armes et de

munitions, la réglementation des arrestations préventives et de la liberté individuelle. Comment ne pas noter aussi, une grave préoccupation de l'heure ? Les journaux d'il y a cent ans, la traduisent ainsi : « On persiste dans les journaux de l'Europe Centrale à parler d'un prétendu désarmement qui aurait lieu, dans les pays de la Confédération, mais, nous autres, qui sommes aussi bien placés que qui que ce soit pour en juger (la correspondance était datée de Mayence) nous autres nous ne nous apercevons point de l'exécution d'un pareil projet. Les provinces du Rhin restent garnies, remplies de troupes de Prusse et de Bavière ».

Venons en aux évènements de moindre importance : En 1835, l'Académie Française acheva la discussion du dictionnaire et cette édition remplaça celle de 1798... et l'automobile, bien que ceci puisse de prime abord étonner, l'automobile était déjà à l'ordre de jour. N'annonçait on pas, en effet que la voiture à vapeur de M. d'Asda circulait sur la route de Paris à Versailles. Le trajet s'était effectué en 81 minutes. Ne souriez pas, car si nous réalisons des vitesses plus considérables, nous avons peut être perdu un des plus grands avantages de l'invention de M. d'Asda : avec lui, le trajet s'effectuait sans accident. Ne négligeons pas un pareil détail.

On procédait aussi à la frappe de nouvelles pièces de monnaie et déjà les économistes s'écriaient : La mauvaise monnaie chasse la bonne. Plus près de nous, on construisait un pont sur le Gardon, ce n'était pas à Remoulins mais tout à côté : à Monfrin. Les avoués de Nimes MM. Monier, Boissier et Simil protestaient contre un projet dont on s'inquiétait à mots couverts et qui consistait à diminuer l'importance de la Cour de Nimes, car la réorganisation judiciaire était à l'ordre du jour. L'Assemblée municipale discutait âprement la question de la subvention au théâtre et l'on ne savait pas bien quel chiffre fixer : 6000 ou 8000 francs. Faut il noter le reste ? des gelées printanières, une crise ministérielle, des inondations, une révolution au Mexique ? Je sens que vous m'en dispensez et j'ose espérer que vous ne m'accusez plus de mal comprendre l'actualité.

Un écrivain contemporain écrivait récemment : Un premier charme de l'exploration du passé est, le rafraichissement

qu'elle apporte à notre expérience ». Si, celle que nous venons de tenter vous a procuré ce rafraichissement, les quelques minutes que nous y avons consacrées, ne seront pas tout à fait perdues. Mais toute exploration comporte quelque danger. Ne risquons nous pas de rapporter de ce voyage retrospectif, un sentiment de lassitude et peut-être — ce qui serait pire — de découragement ? Eh quoi ! toujours les mêmes difficultés et toujours nos efforts inutiles ?

Non, certes. Il me semble au contraire que c'est une leçon d'optimisme que nous donne ce rappel du passé. Oui ! d'optimisme car, ce qui importe ce n'est pas de constater que les difficultés — toujours les mêmes — se dressent comme d'immenses montagnes sur le chemin ; ce qui importe c'est de constater que les contournant ou les surmontant, toujours nous passons. « Partie à la recherche du passé, a dit aussi l'auteur que je citais il y a un instant, la conscience inopinément découvre l'avenir. »

Sur quoi, vient me semble-t-il tout naturellement la reflexion suivante : ce qui nous rassure sur cet avenir, c'est précisément ce passé. Nos pères ont connu des heures graves, tragiques mêmes dangereuses parfois. Les mêmes, nous attendent probablement. Ils ont triomphé et leur triomphe ne serait pas pour nous un réconfort ?

Une chose terrible se produisit en l'an 1835 et cette chose n'est pas Dieu merci parmi celles que nous risquons de revoir : Je n'en ai pas parlé tout à l'heure parce que c'est précisément en la passant tout d'abord, sous silence, en la mettant au second plan qu'il est possible d'en recueillir la leçon utile. En 1835 il y eut la terrible maladie : le choléra ! la terreur « la grande peur » sévissait, paralysait tous les courages. De nos jours, si un fléau analogue sévissait, dans la presse, sur l'écran, dans la rue cette peur s'étalerait, s'enflerait, s'exaspererait. Il y a cent ans, quelques statistiques, quelques recommandations sages au calme, à la patience, recommandations, derrière lesquelles se cache soigneusement, l'angoisse tremblante des familles ; mais tout cela mesuré, continu, digne. N'y-a-t'il pas là, matière à réflexion ? N'avons nous pas cette fâcheuse tendance à croire que ce qui nous

arrive n'a jamais été éprouvé par d'autres que par nous même ? à croire que notre époque connaît des difficultés auxquelles personne autre que nous n'a été soumis ? Je n'en veux pour preuve que le langage dont nous usons tous les jours, ce langage où l'adjectif s'établit dans le superlatif, ce langage où les expressions outrancières seules sont admises : extraordinaire ! formidable ! fantastique ! lorsqu'il s'agit de s'étonner ; inégalé ! prodigieux ! et même « phénoménal ! » quand il s'agit de louer.

En 1835, on parlait plus simplement, même du choléra.

Me permettez vous Mesdames et Messieurs, une dernière réflexion ? 1835 et 1935 se ressemblent. Ressemblance étrange ? Non ; ressemblance qui se continue d'époque en époque, mais ressemblance que nous négligeons de souligner. Nous le négligeons, parce qu'au fond cela nous humilie un peu. Nous sommes quelque peu dépités, de ne pas évoluer exclusivement dans « du nouveau » ; ce nouveau que nous nous obstinons — on ne sait trop pourquoi — à appeler « le progrès ». Et cependant, si nous y prenions garde, nous nous apercevions peut-être que ce qui fait notre bonheur ou notre misère, ce ne sont pas les événements, ce sont les sentiments avec lesquels nous les abordons. Sans doute le décor a son importance mais c'est l'acteur qui donne au spectacle le caractère triste ou tragique, gai ou burlesque. Et peut-être pourrions nous trouver la conclusion de tout ceci dans cette parole d'Ozanam « Plaignons nous un peu moins de notre temps, plaignons nous, un peu plus de nous mêmes ».

Compte-rendu des Travaux de l'année 1934

par

M. COSTIER

Ancien Président

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années la Revue des Deux Mondes faisait l'honneur aux Académies de Province de découvrir leur existence. Par la même occasion elle constatait que ces Académies travaillent, et que leurs travaux ne sont dénudés ni d'importance, ni d'intérêt.

Elle leur ouvrait donc ses portes, qu'on ne franchit pas facilement comme vous savez, et depuis lors elle leur consacre une rubrique périodique, que vous avez peut-être feuilletée quelquefois d'un doigt distrait, et où elle relate ce qui, dans leur production, lui paraît le plus digne d'être retenu et signalé.

Emanée d'un tel censeur, cette initiative ne pouvait qu'être flatteuse pour nos Compagnies. C'était quelque chose comme la reconnaissance publique et affirmée de leur activité, et de la valeur de leurs études ; comme un témoignage et un hommage rendus à la fois, par un connaisseur de bon aloi, à cette activité et à cette valeur.

Tous les ans l'Académie de Nîmes sollicite de vous, ce même témoignage, et pour cela vous fait juge de ses travaux. Chaque année, en effet, au cours de sa séance publique, le voile qui abrite l'intimité de nos séances est déchiré, et le compte-rendu vous est fait de ce qui les a remplies et animées. La vie de l'Académie au cours de l'année écoulée

est ainsi complètement étalée devant vous. C'est donc en pleine connaissance de cause que vous pouvez en apprécier l'intensité et la fécondité.

C'est pour continuer cette tradition que je dois faire défiler devant vous ce soir, Mesdames et Messieurs, en un tableau rapide, la série des communications qui nous ont été faites en 1934.

Comme toutes les institutions analogues, notre Compagnie a, au premier rang de ses préoccupations et de son objet, l'étude de tout ce qui peut intéresser notre Cité et notre Région. Vous allez voir qu'elle n'y manque pas.

Nos trois séances inaugurales en effet nous ont retenus à Nîmes.

Dans la première, notre confrère, M. le Lieutenant-Colonel Igolen, nous a saisis d'un problème qui avait été déjà évoqué devant nous, et auquel il semble qu'il ait apporté une solution définitive.

Nîmes est-elle bien, — « elle aussi » comme l'a dit Bigot, qui voit dans ce rapprochement une de nos raisons d'être à demi-romains — la ville aux sept collines ?

Le fait a été autrefois contesté par le Docteur Elie Mazel, en un article de la Revue du Midi, qui fit alors quelque bruit, et presque scandale. Cette contestation allait à l'encontre de ce bagage de notions innées que tout Nimois trouve dans son berceau en naissant, et qui, pour lui, ne peuvent souffrir discussion parce que indiscutables.

Aussi du sein de l'Académie une voix s'est-elle rapidement élevée pour protester contre cette affirmation audacieuse, et presque sacrilège. C'est celle de Gaston Maruejols, dont l'autorité était grande pour cela, et la verve non moins.

Il le fit avec ce ton coupant et tranchant qu'il savait prendre dans les grandes circonstances, qui n'admettait pas de réplique, et qui dans l'occurrence s'imposait.

Sa harangue fut véhémement et enflammée, et si convaincante par ailleurs, que depuis lors Nîmes est restée, et restera, la ville aux sept collines.

Maruéjols nous les avait sauvées.

Le colonel Igolen nous les sauve une seconde fois.

Il reconnaît que topographiquement, il est assez difficile aujourd'hui de compter plus de trois collines qui encerclent notre ville. Mais le tout est de prendre un peu de recul, et de se reporter au premier siècle avant l'ère chrétienne. A ce moment-là l'enceinte romaine empruntait le Mont-Duplan, le Crémat, le Puech-Ferrier, la Lampèze, la Tour-Magne, Canteduc et Montaury.

Voilà bien nos sept collines retrouvées, dans le temps, et à quelques millénaires près. A nous de ne plus les perdre.

Nos deux séances suivantes, et aussi une troisième au mois d'avril, ont été occupées par une communication de M. le Commandant Gendronneau, dont le labeur est sans repos, et que vous avez à juste titre si souvent applaudi ici même.

M. Gendronneau se promène dans le passé avec la même aisance que d'autres dans le présent. De temps à autre, il est vrai, il lui arrive bien de piétiner en passant quelques platebandes. C'est ainsi, par exemple, qu'il ne veut pas que nos bains romains de la Fontaine aient été des bains, ce qui est encore une de ces notions, que tout jeune Nimois suce avec le lait de sa nourrice. Mais qu'importe, les légendes ont la vie si dure...

Sachons lui gré en tout cas d'avoir étudié à fond, comme il l'a fait, cette question, déjà fort importante pour elle au temps de sa splendeur romaine, de l'alimentation en eau de la ville de Nîmes.

Celle-ci s'était rapidement accrue à la suite de son occupation par Rome. Mais rien, ou presque rien, n'avait été fait pour lui assurer une quantité d'eau correspondante. Aussi ses duumvirs profitèrent-ils du passage d'Auguste, en 27 avant J. C., pour lui exposer leurs doléances à cet égard. L'empereur les entendit, et c'est sur son intervention personnelle qu'il fut décidé qu'on utiliserait en sa faveur, ce qui paraissait tout indiqué, les eaux de la Fontaine, et aussi celles de la fontaine d'Eure, près d'Uzès.

Les travaux en ce sens commencèrent tout de suite, et furent, comme ce que faisait toujours Rome, parfaitement exécutés. M. Gendronneau nous en donne une description complète et fort détaillée, dans laquelle nous ne pouvons malheureusement ce soir le suivre. Mais, vous apprendrez, sans doute avec intérêt que, lorsqu'ils furent terminés, les Nimois de ce temps purent disposer d'une quotité d'eau, par tête, égale à celle que l'hygiène la plus rigoureuse exige aujourd'hui pour les habitants de nos villes modernes. En vérité, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Aussi, conçoit-on qu'à la suite d'une initiative aussi heureuse en résultat, Nîmes ait élevé une statue à Auguste, en bronze doré, au milieu de notre Nymphéum, où elle devait faire le plus bel effet, et où nous ne pouvons que regretter de ne plus la voir.

Avec M. le chanoine Bouisson, nous quittons Nîmes, mais non la région, puisqu'il nous transporte, avec Tonance Ferréol dont il s'est fait l'historien, dans la Gaule Narbonnaise.

Tonance Ferréol est né dans le Rouergue en 420. Nommé préfet des Gaules fort jeune, il le demeurera pendant 36 ans, C'est dire le rôle important qu'il joua dans notre pays.

Dans l'impossibilité de le suivre dans ses hautes fonctions pendant tout ce temps, rappelons seulement qu'on lui doit d'avoir amené les Gaulois à se joindre aux Romains pour repousser l'invasion d'Attila, et que c'est grâce à son intervention qu'Arles put éviter d'être saccagée par les Goths.

Pénétré de l'amour des belles lettres, il fut à Prusianum, sur les bords du Gardon, où il possédait un important domaine, et qui ne serait autre que Saint-Privat-le-Vieux, près Alès, le créateur d'une riche bibliothèque, dont le souvenir nous a été conservé par Sidoine Apollinaire, dans sa neuvième épître.

La vie de Tonance Ferréol est sans secret pour notre savant confrère. Il nous la dispense par le menu. Son récit a déjà rempli plusieurs séances, et il est appelé, semble-t-il, à en remplir d'autres.

M. le docteur Reynaud, lui, nous ramène aux temps présents, et à leurs difficultés. Ces difficultés sont assez pressantes pour qu'on s'en évade avec peine, et on est vite repris par elles lorsqu'on est parvenu à s'en abstraire pour un temps.

C'est ainsi que la crise viticole ne pouvait manquer d'être évoquée devant l'Académie. Elle l'a été, en effet, mais, chose assez curieuse, non point par un des techniciens de la viticulture, mais par un maître du bistouri. Nous voilà loin cependant de la table de dissection.

M. le docteur Reynaud constate avec raison que, dans le problème que pose cette crise, il n'y a généralement qu'un seul côté de la question qui ait été abordé. De toute part on s'est préoccupé de rechercher les moyens de limiter la production du vin. Mais quant à essayer d'en augmenter la consommation, on s'en est fort peu avisé. Dans les deux cas cependant on aurait abouti au même résultat, qui eut été le décongestionnement du marché, poursuivi et désiré par tout le monde.

Or, constate encore M. Reynaud, si l'augmentation de la consommation du vin est peut-être difficile, tout au moins il semble qu'il devrait être possible de développer grandement la consommation de l'un de ses à-côtés, celle du jus de raisin.

Tout l'Islam, par exemple, est fermé à la boisson du premier par principe religieux. Le Coran interdit l'usage des boissons fermentées, et l'on sait avec quelle rigueur il est observé. Mais le jus de raisin n'est point fermenté ! Son absorption ne peut donc violer aucun précepte de la loi coranique. Par suite, il semble qu'avec le temps on puisse amener les populations islamiques à en accepter l'usage.

C'est affaire d'une action lente et persévérante à entreprendre. Elle devrait tout particulièrement atteindre les indigènes de notre empire du Nord de l'Afrique. Le jour où ils consommeraient sous cette forme une fraction importante de la production en raisins de l'Algérie, on voit dans quelle mesure la crise actuelle, si dure pour nos régions méridionales, en serait atténuée.

Par ailleurs, pourquoi ne chercherait-on pas à développer aussi l'usage du jus de raisin en France. Des tentatives ont été déjà faites en ce sens, mais combien timides et embryonnaires. Cependant la valeur nutritive de cette boisson est égale à celle du lait, et sa valeur d'épargne lui est supérieure. C'est donc un aliment parfaitement recommandable.

Souhaitons de tout cœur que les suggestions de M. le Docteur Reynaud soient entendues. Elles ouvriraient à notre viticulture des perspectives qu'elle ne peut plus se permettre aujourd'hui d'embrasser, mais qui, malheureusement, paraissent encore bien lointaines.

M. Marcel Coulon, est né homme de lettres. Les hasards de la vie en ont fait un magistrat distingué. Mais, même sous la toque et l'hermine, il n'a jamais cessé d'écrire.

Aussi notre Compagnie a-t-elle été heureuse de lui ouvrir ses portes dès qu'elle a pu.

La littérature moderne est pour lui un jardin dont il a exploré tous les recoins. Les poètes surtout ont toutes ses faveurs, et parmi eux Mistral, dont toute l'œuvre lui est particulièrement familière.

Or, dans ses Mémoires, Mistral consacre un chapitre à nous dire comment il est devenu bachelier.

Il y raconte qu'il arriva à Nîmes le 17 Août 1847, au matin, et qu'il se rendit tout de suite à l'Hôtel-de-Ville, pour passer son examen écrit, qui ne se composait alors — heureux candidats de ces temps révolus, — que d'une version latine ; qu'en rentrant à son hôtel, il y trouva toute une troupe de maraîchers de Maillane, qui manifestèrent une grande joie en le retrouvant, et qui, désireux d'être rapidement renseignés sur son sort, décidèrent de passer à Nîmes la nuit pour connaître tout de suite le résultat de son examen oral du lendemain ; que le lendemain il était reçu bachelier, et qu'à cette occasion l'Hôtel du Petit Saint-Jean retentit d'une liesse non contenue.

Tel est le récit du poète, et sur sa foi une plaque de marbre a été apposée à l'emplacement du Petit St-Jean, actuellement

disparu, pour conserver aux générations futures le souvenir du fait que Mistral a logé là, les 17-18 août 1847, dans les conditions que je viens de vous indiquer.

Hélas ! personne n'avait alors prévu qu'un jour M. Coulon serait curieux de savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans ce récit, qui associait déjà la Provence, en la personne des maraîchers de Maillane, à la vie de celui qui devait en être le chantre éloquent.

Curiosité imprudente, car les archives de la Mairie soigneusement dépouillées par notre confrère lui ont révélé que les examens de ce temps se passaient dans la même journée ; le matin l'écrit, et l'après-midi l'oral ; et que c'est dans l'unique journée du 17 août que Mistral a subi ces deux épreuves.

Mais alors la fidélité de ses Mémoires, et des Mémoires en général ?... Mon Dieu, voilà peut-être encore une illusion perdue pour vous, mais, vous voyez ce qu'il faut en croire, même lorsque leurs assertions sont corroborées par les inscriptions de plaque solennellement inaugurées.

M. de Valfons à son tour nous a vivement intéressés par une enquête sur l'état actuel de la Russie.

Le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre, et en fera sans doute couler beaucoup encore, car les passions partisanses se donnent librement cours à son endroit. Est-il besoin de dire qu'elles s'arrêtent au seuil de l'Académie, où seul le souci de la vérité demeure.

C'est bien ce souci scrupuleux qui a amené M. de Valfons à réunir sur l'objet de son étude une documentation considérable, dans laquelle figurent de nombreux renseignements personnels qu'il a pu recueillir.

De tout l'ensemble des faits convergents qu'il a groupés, et qu'il nous a exposés, il résulte que la situation présente du peuple russe n'est point enviable.

Qui ne s'en serait douté ? Mais déjà J. de Maistre n'écrivait-il pas, en parlant de l'Empire des Tsars : « Nous autres, Français, nous avons quelquefois l'impression d'être en Russie dans une autre planète ». Cela ne serait-il pas plus vrai encore aujourd'hui qu'alors !

M. le bâtonnier Fabre se repose du droit, et de ses travaux professionnels, par des recherches historiques, et par là donne un excellent exemple à nos jeunes stagiaires. Ses études sont toujours fortes et substantielles, ce qui leur assure un très grand crédit auprès de l'Académie.

En cette année 1934, il s'est appliqué à faire sortir de l'ombre une figure peu connue, celle de Claire Pradier, mais qui mérite spécialement de l'être des Nimois, parce qu'elle est la fille de remarquable sculpteur dont deux œuvres — et des plus belles — augmentent le Trésor artistique de notre ville.

Je m'en voudrais de déflorer par la moindre analyse son travail, puisqu'il va lui-même vous en donner lecture. Je suis sûr que vous l'apprécierez comme il le mérite, Mais un regret me reste, que sans doute vous partagerez lorsque vous l'aurez entendu, c'est que la mémoire du grand artiste que fut Pradier n'en sorte pas grandie.

Nul de vous n'ignore que notre confrère, M. Henri Beauquier, a un culte pour le passé du Vieux Nîmes, ce qui en a fait le fondateur, et puis l'animateur très averti du Musée où en sont recueillies et conservées les épaves et les reliques.

C'est très certainement sous l'empire de ce sentiment, et parce que ce passé a été longtemps nourri de fortes espérances de restauration monarchique, qu'il a songé un jour à collectionner tout ce qu'une active propagande en faveur de M. le comte de Chambord a pu produire sous la forme de jetons, médailles, tableaux, gravures, images, etc.

Sa collection aujourd'hui est unique, et du plus vif intérêt. Rien qu'en images, elle comporte plus de 800 pièces. Ce sont quelques-unes de celles-ci, parmi les plus curieuses, qu'il a bien voulu, au cours d'une de nos séances, faire passer sous nos yeux.

Les pièces qu'il nous a communiquées sont relatives à la période de 1830. La propagande en faveur d'Henri V ne pouvait alors se faire qu'avec précaution et prudence. Il fallait éviter les curiosités intempestives de la police, et les déjouer. L'ingéniosité des propagandistes s'y est largement employée et démontre toute la vivacité et la profondeur du sentiment qui les animait.

Enfin, M. Latzarus s'est fait auprès de nous l'introducteur d'une traduction nouvelle de l'Illiade, dont un hommage avait été fait à l'Académie. Il ne pouvait en être de plus qualifié, et comme toujours il s'est acquitté de sa tâche avec une érudition consommée.

L'auteur de cette traduction est un Nimois, M. Lasserre, aujourd'hui professeur-agrégé au Lycée Louis le Grand, qui a puisé au contact de sa ville natale, de son décor, et de son histoire, l'amour de l'antiquité.

De toutes les traductions analogues, et il y en a eu de multiples, il n'en est point, nous dit M. Latzarus, qui offre une pareille probité littéraire. M. Lasserre suit le texte grec d'aussi près que possible, et sa traduction en est l'image la plus fidèle qui soit.

Notre confrère ne se contente pas de cette affirmation, mais, habitué par pli professionnel, à démontrer ce qu'il avance, il extrait du texte original de nombreux passages au regard desquels il nous montre la traduction qu'en fait M. Lasserre, puis compare cette traduction avec celles qui en avaient été antérieurement données.

L'Académie — j'allais presque dire « la classe » — suit l'exposé de M. Latzarus avec un vif intérêt, qui marque à la fois, le plaisir qu'elle a toujours à l'entendre, et celui encore qui n'est pas vain, de se sentir rajeunie au souvenir de la guerre de Troie.

Mesdames et Messieurs,

Je m'excuse de vous avoir donné une idée aussi pâle et aussi incomplète de la vie de notre Compagnie pendant l'année écoulée. Mais, ne disposant que d'un temps limité, je devais forcément me borner à une énumération de ses travaux, quelque aride et quelque sèche qu'elle soit, et quelque notion imparfaite que vous puissiez en recueillir. Pour les animer un peu, et vous les présenter sous leur vrai jour, il aurait fallu que je puisse entrer dans leur détail, au moins partiellement, Je n'en avais pas le loisir.

J'aurai cependant rempli mon rôle si, par ce bref compte rendu, je suis arrivé à vous convaincre que l'Académie de Nîmes est toujours bien vivante, en plein essor de travail ; et que ce n'est pas sans quelque fierté, en contemplant son passé dont le présent reste digne, qu'elle pourra, dans un jour maintenant prochain, célébrer elle aussi son tricentenaire.

PRIZ ET CONCOURS

L'Académie de Nîmes doit élever chaque année un Prix
d'une valeur d'environ 1000 francs à l'auteur de l'ouvrage
qui traitera un sujet choisi par elle. L'intérêt principal
s'attachera à l'histoire ou à la géographie de nos contrées.
Le sujet d'histoire d'archéologie sera proposé en
l'année terminée le sujet choisi sera pour l'année
suivante. La liste des questions sera remise au
secrétaire de l'Académie le 15 mai de chaque année.
Les ouvrages seront envoyés au secrétaire de l'Académie
avant le 15 août de l'année où le sujet est proposé.
Le prix sera décerné au meilleur ouvrage par un jury
composé de trois membres nommés par l'Académie.
Le prix de trois cents francs institué par notre éminent
compatriote M. de La Motte-Fénelon pour encourager
l'étude de l'histoire de nos contrées sera décerné
à l'auteur de l'ouvrage qui traitera le sujet proposé
par elle. Le prix sera décerné le 15 août de l'année
où le sujet est proposé.

Séance publique et annuelle de l'Académie du 14 Décembre 1935

PRIX ET CONCOURS

L'Académie de Nîmes doit décerner chaque année un Prix, d'une valeur d'environ 1.000 francs, à l'auteur qui aura le mieux traité un sujet, choisi par elle, intéressant plus particulièrement Nîmes ou le Gard, portant sur une question d'économie, d'histoire, d'archéologie, de folklore, etc.

L'année dernière le sujet choisi avait pour titre :

La Vie et les OEuvres d'un homme illustre de Nîmes ou du Gard.

Ce sujet n'a tenté personne puisque aucun Mémoire ne nous est parvenu et le Prix a été réservé.

Cette année, notre Compagnie a cru bien faire de changer de sujet, d'en choisir un au caractère plus général afin de tenter quelque auteur et c'est ainsi qu'elle met au Concours, pour l'année 1936, le sujet suivant :

Etude historique intéressant plus particulièrement Nîmes ou le Gard.

Les Mémoires devront nous parvenir au plus tard le 1^{er} Novembre 1936, afin que le Prix puisse être distribué l'année prochaine, à pareille époque, lors de notre Séance publique annuelle.

Le Prix de trois cents francs, institué par notre éminent concitoyen J. Salles, que doit distribuer notre Académie, ayant été réservé l'année dernière, nous avons à accorder

deux prix, cette année ; notre choix, à cette occasion, s'est porté sur M. Vigouret, correspondant honoraire du journal « l'Eclair », si honorablement connu dans notre ville, et sur M. David Fontanges, un jeune peintre plein de promesse, pour le récompenser de son Œuvre artistique, déjà si appréciée, et de son récent succès au Salon des Artistes Français.

L'Académie de Nîmes espère que l'année prochaine, elle aura à récompenser de nouveaux lauréats, c'est son désir le plus vif.

Claire PRADIER (1)

par

M. Marcel FABRE

Membre résidant

Le 12 Septembre 1807, mourait à l'hospice de Fougères où il était entré peu de jours auparavant dans un profond état de délabrement physique, un pauvre diable âgé de trente ans, Julien Gauvain, établi comme tailleur rue de la Révolution, dans un faubourg de la ville. Quelques voisins qui l'avaient connu dans la misère, végétant du produit incertain de menus ouvrages, accompagnèrent sa dépouille à la fosse commune. Pas de parents derrière son cercueil. Sa femme, Marie Marchandet, était morte après avoir mis au monde, le 10 Avril 1806, une fille : Julienne, Joséphine. Personne à Fougères pour prendre soin de cette orpheline. L'hospice qui avait recueilli le père agonisant prit charge de l'enfant. On se disposait à le confier aux enfants trouvés quand survint un oncle, le sous-lieutenant René Drouet, un invalide de la Grande Armée comptant huit campagnes et une blessure au pied qui lui interdisait tout service actif. C'est pourquoi on en avait fait un canonnier garde-côtes quelque part dans un coin perdu de la côte bretonne. A la nouvelle du décès de Julien Gauvain il était accouru à Fougères, songeant à la petite Julienne. Il obtint de l'hospice qu'elle lui fut confiée et l'emmena avec lui sur l'âpre littoral où sa batterie faisait bonne garde contre les croisières des canonnières anglaises.

(1) Sur Pradier, Juliette Drouet et Claire Pradier, voir : Barthou : *Les Amours d'un poète* — Guimbaud : *Victor Hugo et Juliette Drouet* — Fleischmann : *Une maîtresse de Victor Hugo* — David d'Angers : *Souvenirs* — Victor Hugo : *Les Contemplations* (édition des Grands écrivains de la France, introduction par Vianey — Rochette : *Notice sur Pradier* — Etex : *Pradier*. — Biré : *Victor Hugo après 1830*.

Indulgent aux espiègeries de la fillette il la laissa végéter comme une petite sauvageonne, feignant d'ignorer pour ne pas avoir à sévir, qu'elle savourait journallement les douceurs de l'école buissonnière. Mais cette existence si remplie de charmes pour l'enfant devait avoir une fin. En effet vint un jour où le brave oncle Drouet alors que Julienne allait sur ses dix ans, se dit que sa nièce ne pouvait de la sorte continuer à courir sur la lande avec les gardeuses de bestiaux. Il avait à Paris une sœur et une cousine, religieuses au couvent des Bénédictines de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement, mère des Anges et mère Sainte-Mechthilde. Il leur confia Julienne pour qu'elle reçut au pensionnat du couvent l'instruction dont elle avait un si grand besoin et qui la préparerait à devenir elle aussi une sainte religieuse. La petite espiègle était douée d'une intelligence remarquable. Bien dirigée elle eut tôt fait de rattraper le long temps perdu à musarder de complicité avec le trop débonnaire papa Drouet. A la faveur d'une éducation soignée, encouragée par les attentions dont elle était l'objet de la part de ses deux parentes, elle acquit non seulement les connaissances qui lui manquaient, mais aussi toutes les grâces de l'esprit et un aimable savoir vivre. Toutefois, sa nature indépendante ne parvint jamais à se plier complètement à la rude discipline du pensionnat et aux pratiques pieuses qui absorbaient tout le temps laissé libre entre les heures de classe et de courtes récréations. Si dans son âme d'enfant se développa un sincère sentiment de religiosité, un certain penchant mystique, jamais en dépit des soins de ses éducatrices ne se manifestèrent en elle les signes évidents d'une vocation à la vie conventuelle. Ses pensées s'envolaient trop volontiers par dessus les murs du cloître vers un monde dont elle ignorait tout mais pour lequel elle se sentait une invincible attirance. Aussi, quand à seize ans, elle dut subir en présence de Mgr de Quelen, archevêque de Paris, l'épreuve préparatoire au noviciat, si sa grâce se révéla indéniable, sa piété n'apparut que trop incertaine et sa présence en ce couvent où la règle exigeait un esprit absolu de pénitence et de dures mortifications, ne fut plus jugée désirable. Elle en sortit en 1822. Pour aller où ? On ne sait au juste. Retourna-t-elle auprès

de l'oncle Drouet ? C'est à croire car certainement mère des Anges et mère Sainte-Mechthilde ne la laissèrent pas s'aventurer sans plus de surveillance sur le pavé parisien et son oncle, averti par leurs soins, dut venir la chercher. Quoiqu'il en soit, si elle revint en Bretagne sous le toit du bon parent qui lui avait servi de père, elle n'y resta pas longtemps car, sans qu'on sache à la suite de quelles circonstances, la voilà de nouveau à Paris, mais en quel endroit, mon Dieu ! si dissemblable de l'austère maison des sœurs Bénédictines. C'est en effet rue de l'Abbaye, dans l'atelier du sculpteur Pradier qu'on la retrouve en 1825. Pradier et son atelier ! Quel homme et quel milieu !

James Pradier alors âgé de trente trois ans était dans le rayonnement d'une renommée qui devait s'affirmer au point d'en faire le sculpteur le plus en vogue de sa génération. Ce Génois issu d'une famille de réfugiés français originaires du Languedoc, ancien prix de Rome, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, touchait presque à la gloire. Il venait d'exposer au Salon de 1824 une *Psyché* débordante de grâce sensuelle qui l'avait consacré maître dans son art. Cependant il était surtout brillant par ses intentions qu'il ne devait jamais réaliser pleinement, car malgré ses dons indéniables il ne réussit pas à s'élever au dessus d'une élégance correcte, un peu froide, prisonnière d'un modelé banal. En lui, si l'artiste était doué d'un talent certain, l'homme était plutôt de vilaine nature. Brutal, grossièrement vaniteux, sans tact, cynique à l'occasion, il se donnait des airs de grand viveur, courant les femmes, entassant les aventures les plus vulgaires, si bien que sous les dehors d'un dandysme raffiné il dissimulait les mœurs d'un jouisseur bassement sensuel. Avec raison on a pu dire que s'il avait une adresse inconcevable dans les doigts, il n'avait que cela, car l'âme, chez lui était nulle. De plus, verbeux à l'excès, il était tout en paroles promettant beaucoup ne tenant que très rarement. Cherchant à éblouir par sa faconde qui trahissait ses origines méridionales, il exposait à ses auditeurs dix projets par jour dont le lendemain il ne restait rien. En lui l'imagination déchaînée bouillonnait sans cesse, l'action avortait presque toujours.

Son atelier de la rue de l'Abbaye était deux fois par semaine le rendez-vous d'une société étrangement composée : peintres, poètes, musiciens, vedettes du monde politique, écrivains, femmes du monde y coudoyaient la théorie des maîtresses d'hier et d'aujourd'hui, des modèles, des actrices de tout rang et de tout talent, des bohêmes faméliques et vaniteux. Il y trônait en polonaise de velours violet à brandebourgs, chaussé de hautes bottes découpées en cœur, ayant à ses côtés un énorme lévrier écossais et tout en discourant il travaillait étourdissant ses visiteurs par son verbe impétueux, les charmant par les beautés qu'il faisait naître sous son ciseau.

Ce fut dans ce monde aussi brillant que mêlé qu'en 1825, avec tout le charme de ses dix-neuf ans et l'éclat de sa séduisante beauté, amenée par qui ? poussée par quel mobile ? — on ne sait — pénétra Julienne Gauvain. Son visage régulier et pur, son admirable chevelure noire, son cou, ses épaules et ses bras aux lignes harmonieuses en faisaient pour un artiste l'idéal des modèles. Pradier ne la laissa pas échapper. Elle posa devant lui pour de nombreuses études de tête et de nu qu'il devait par la suite utiliser comme documents dans la réalisation de la plupart de ses œuvres. Il ne tarda guère à en faire sa maîtresse et Julienne, en 1826, mit au monde une fille à qui les deux amants donnèrent le prénom de Claire. L'évènement fut de ceux qui excitèrent le verbe de Pradier. Il conçut pour l'avenir de l'enfant quelques beaux projets, les exposa avec grandiloquence, s'agita pendant quelques jours et ce fut tout. Pas un instant il ne songea à régulariser cette paternité en épousant la mère de sa fille. Il ne pouvait déceimment, pensait-il, alors qu'il était à la veille d'entrer à l'Institut, faire sa femme de l'un de ses modèles. Voulant cependant tout en sauvegardant sa situation officielle avoir l'air de faire face à ses nouveaux devoirs, il mit la petite Claire en nourrice chez de braves campagnards, les époux Dupuis, à Vert près de Mantes et, sous prétexte d'assurer à Julienne un avenir il la dirigea vers le théâtre. Pas à Paris assurément car il redoutait les inconvénients d'un voisinage qui pourrait lui procurer plus d'ennuis que de

satisfactions. Comme il avait quelques relations à Bruxelles ce fut dans cette ville qu'il envoya sa maîtresse la confiant aux soins d'une certaine dame Giraudier dont elle passa pour la fille. De loin il veillait sur elle à sa façon, bornant sa sollicitude à lui envoyer des conseils sur un ton de prédicant qui lui était familier, la laissant pourvoir à son entretien comme elle le jugeait bon. A cet égard il trouva tout naturel de lui mander un jour qu'elle devait se ménager un protecteur auquel elle ne refuserait pas une espérance qu'elle devrait bien se garder de combler possédant beaucoup d'autres jolies qualités pour récompenser ceux qui seraient assez nobles pour l'aider ! Et d'avoir adressé cyniquement pareille recommandation Pradier se croyait quitte envers Julienne. Des subsides ? Comment eut-il fait pour en envoyer ? Il était continuellement sans argent. Quand Julienne se risqua à lui demander une petite somme l'avisant qu'elle avait engagé au Mont-de-piété tout ce qu'elle possédait « le seul engagement, lui écrivait-elle, que mes talents m'aient procuré », il répondit qu'il était sans le sou et lui envoya un livre de romances qu'il venait d'illustrer.

S'il était pareillement indifférent aux besoins de la mère, il se montrait tout de même un peu plus soucieux de ceux de l'enfant. De temps en temps il allait voir Claire à Vert, s'amusait un moment de ses gentilles manières, prodiguait ses conseils à la maman Dupuis laissait quelques hardes, parfois un écu et repartait en promettant une visite prochaine qui souvent se faisait attendre. Il en fut ainsi jusqu'à l'automne de 1828 où la fillette venant d'avoir deux ans, Pradier estima qu'il pouvait s'occuper personnellement de l'élever. Le 15 Octobre il la ramena à Paris : « Il faut espérer, écrivait-il ce même jour à Julienne, que nous la conserverons et que nous en ferons un sujet distingué. » Tout à son rôle d'éducateur Pradier garda auprès de lui dans son atelier, où elle jouait tout le jour avec des accessoires de décoration, la petite Claire qui devint l'enfant gâté des modèles et des visiteurs. Attentif aux progrès de la fillette dont la grâce se révélait chaque jour plus attachante, il ne tarissait pas d'éloges dans ses lettres à Julienne. Il vantait ses « cheveux blonds comme de l'or très clair » ses yeux « bruns et malins »

ses joues « en pomme rouge », le nez « qui se redresse joliment » et rappelle « aimablement » celui de sa mère. Il découvrait en elle un « beau naturel, de l'intelligence et une extrême sensibilité ». Il exposait ses hésitations à développer ou à contenir cette sensibilité. Il rêvait de voir Claire devenir un jour une artiste qui surprendrait par ses beaux élans et ses nobles réalisations et, s'exaltant, s'abandonnant à son imagination, il peuplait de somptueux châteaux en Espagne tout un monde de rêve sur lequel il voyait sa fille régner en souveraine par sa grâce et son talent. « Chère amie, écrivait-il à Julienne, tu es bien heureuse d'avoir une Claire qui te sera d'une grande consolation pour tes vieux jours ».

Et pendant que Pradier exultait ainsi, Juliette menait à Bruxelles une existence misérable dans la vaine attente d'un engagement qui lui ouvrirait enfin les portes d'un théâtre. A quelles extrémités n'en fut-elle pas arrivée si le hasard ne l'avait mise en présence d'un singulier personnage jovial et bon enfant, Félix Harel, un ancien préfet des Landes pendant les Cent jours, exilé par les Bourbons, pour lors amant de Mlle George, rédacteur au *Nain Jaune* et régisseur au Théâtre Royal. Emu de la détresse de la jeune femme, il la fit enrôler dans sa troupe et, en Février 1829, elle débutait. Julienne s'empressa de faire part à Pradier de cet heureux évènement, marquant que les journaux s'étaient montrés flatteurs dans leurs appréciations, à quoi Pradier répondit par quelques uns de ces vagues aphorismes dont il était si prodigue envers elle : « N'as-tu pas un poids de moins sur le cœur toi qui as l'âme élevée ? Comme il est bon ce pain que l'on a gagné si honorablement ; ta persévérance sera récompensée... Travaille toujours : d'ailleurs on n'a pas le temps de trouver la vie longue quand on s'occupe honorablement, l'étude a plus de fleurs que d'épines. » Certes, c'étaient là de belles et nobles paroles, mais ce n'était pas ce qu'attendait Julienne. Elle pensait qu'après ses débuts sur la scène, Pradier la rappellerait à Paris et l'aiderait à trouver un engagement lui permettant d'assurer sa vie et d'avoir auprès d'elle sa petite Claire qu'elle savait si jolie et si gentille et qu'elle mourait d'envie d'embrasser. Elle se leurrant. Quand elle s'en ouvrit à Pradier celui-ci poussa de hauts cris : Quitter Bruxelles

en un pareil moment ! Y pensait-elle ! Mais ce serait perdre un engagement dont elle ne trouverait jamais l'équivalent à Paris. Qu'elle attende. En réalité Pradier craignait de voir Julienne tomber à sa charge ce qu'il ne voulait à aucun prix. Cependant ses avis intéressés restèrent sans effet. Le désir de Julienne de revoir sa fille était trop vif. Elle eût plutôt couvert à pied, disait-elle, la traite qui la séparait d'elle. Aussi profita-t-elle d'une occasion qui s'offrit à elle. Harel venait d'être l'objet d'une mesure de grâce de la part de Charles X et il s'apprêtait à rentrer en France avec Mlle George. Julienne les suivit. Harel ayant réussi à obtenir la direction du théâtre de la Porte St-Martin la fit débiter sur cette scène en Février 1830. On ne sait trop pourquoi elle abandonna alors son nom de Gauvin pour prendre désormais celui du bon oncle qui avait eu charge de son enfance. Elle se fit appeler Juliette Drouet, mais au théâtre, sur l'affiche, elle ne fut toujours désignée que sous le nom de Mlle Juliette tout court. Harel ayant pris également la direction de l'Odéon, elle joua alternativement sur les deux scènes.

Alors commença pour Juliette Drouet une période calme relativement exempte de gros soucis : elle avait un engagement assuré de 6.000 fr. par an payables par douzièmes, elle voyait sa petite Claire tantôt chez Pradier, tantôt chez elle où elle la gardait de longs jours, la choyant sans mesure dans les explosions d'une tendresse longtemps contenue. Cependant, il faut bien le dire, plus belle et plus enjouée que jamais, elle se laissa aller au bras de nombreux amants appartenant à tous les mondes. Trois ont été plus particulièrement l'objet de liaisons sérieuses : le décorateur Charles Séchan qui travaillait pour la Porte St-Martin dans l'atelier du peintre Ciceri, puis l'écrivain Alphonse Karr, plus jeune qu'elle de deux ans — il n'avait que vingt quatre ans — auteur fêté du roman *Sous les Tilleuls*, un besogneux qui lui emprunta de l'argent sous prétexte qu'il allait l'épouser, enfin un grand seigneur, le prince Demidoff, dont la fortune lui permit de satisfaire ses goûts de luxe dans un somptueux appartement, rue de l'Echiquier.

Alors se produisit un événement qui la jeta dans les bras d'un nouvel amant, et fixa sa vie définitivement. En Janvier

1833, Harel avait mis en répétition à la Porte Saint-Martin un nouveau drame de Victor Hugo : *Lucrèce Borgia*. Il confia à Juliette Drouet un petit bout de rôle, celui de la princesse Negroni qui ne faisait que traverser la scène en prononçant quelques mots. Huit ou neuf mois auparavant, Victor Hugo avait eu l'occasion d'apercevoir Juliette dans un bal d'artistes. Sa beauté l'avait ébloui, mais timide, prévenu contre les artistes et de surcroît fidèle à sa femme, il avait fui cette troublante apparition. Les répétitions de *Lucrèce Borgia* le remirent en présence de Juliette. Peu à peu le charme opéra. Le triomphe de la pièce, au soir du 2 Février, le succès de Juliette qui avait su dans sa rapide apparition sur la scène créer une ravissante figure de princesse italienne, firent le reste : elle devint la maîtresse du poète qui, de tout son génie, dominait cette époque en proie au bouillonnement romantique. Elle avait vingt-sept ans, lui trente et un. Pour tous deux ce fut l'ivresse amoureuse largement épandue. Leurs destins s'unirent et en dépit de quelques orages passagers rien ne les sépara jusqu'à la tombe pendant plus de cinquante ans.

Dès le début de cette liaison, Juliette prit complètement auprès d'elle sa fille Claire, mais, afin d'éviter à Victor Hugo une situation délicate et d'assurer l'avenir de l'enfant, elle demanda à Pradier de reconnaître leur fille. Pradier, comme toujours, protesta de ses bonnes intentions, mais le moment, dit-il, ne lui paraissait pas opportun pour les réaliser, il était « encombré de grosses dettes » il verrait plus tard de tout arranger de manière à ne troubler l'avenir ni la tranquillité de personne. Juliette fut outrée de cette réponse : Pradier, écrivit-elle à Victor Hugo « est un misérable imbécile, un homme vil et bête, un drôle stupide à l'âme lâche et sans foi. » Vainement Victor Hugo s'entremet-il. Il se heurta à son tour à un refus enveloppé de grands mots, de gesticulations et de serments. Toutefois, devant l'insistance du poète, et l'intervention d'un huissier, Pradier promit de servir pour sa fille une pension alimentaire, promesse qui lui avait été arrachée plutôt qu'il ne l'avait faite de bon gré. Bientôt une nouvelle intervention auprès de lui devint nécessaire pour régler l'entrée en pension de Claire qui allait avoir neuf ans. Pradier décida, comme s'il cherchait toutes les occasions d'in-

fliger à Juliette une peine nouvelle, de confier sa fille à une institution de Saumur dirigée par une dame Watteville pour le compte de qui un certain M. de Barthès recrutait à Paris des élèves. Juliette supporta avec une résignation mal contenue cette séparation qui navrait cruellement son cœur. Dans des lettres câlines elle épanchait sa tendresse éperdue. Claire ayant été souffrante peu de temps après son arrivée à Saumur, elle lui écrivit en ces termes charmants pour lui annoncer l'envoi d'une poupée : « Bonjour, ma chère petite Claire, j'espère que lorsque tu liras ma lettre tu seras tout à fait guérie... Prévoyant que tu pourrais avoir besoin de distractions, je t'envoie de Paris une compagne bien charmante toute disposée à t'amuser. Mais comme il ne serait pas juste qu'elle demeurât à ta charge tout le temps de son séjour auprès de toi, je t'envoie aussi un grand sac d'argent pour subvenir à son entretien. Tu l'emploieras selon ta sagesse et tes besoins. M. Toto — c'est ainsi que dans l'intimité elle appelait Victor Hugo — n'a pas moins de prévoyance pour elle que d'amitié pour toi. Il a donc joint à mon envoi un énorme panier de provisions de bouche. J'espère que la petite fille n'aura pas tout mangé en route et qu'il en restera encore assez pour que tu y goûtes. Ce n'est pas tout : j'ai aussi pensé à ta garde-robe, ma chère petite, et je t'envoie un schall pour tes promenades, une robe blanche à pois et son pantalon, une robe en foulard à dessins, une robe à raies solitaire, sans pantalon, un tablier à manches. Adieu, chère bonne, tu me diras si j'ai bien choisi ; aime-moi, amuse-toi pour que je te trouve grande, forte et belle quand j'irai te voir. » Quelques jours après, elle écrivait encore ceci : « Ma chère petite fille, sois bien sage auprès de la bonne Mme Watteville. Tu m'as écrit deux gentilles petites lettres. Je t'embrasse fort pour te remercier. M. Toto fait comme moi. »

Victor Hugo, dont la bonté était grande, et qui aimait sincèrement l'enfant, joignait ses cajoleries à celles de Juliette : « Nous t'aimons bien, ici, écrivait-il à Claire. Dis tous les soirs au bon Dieu, dans ta prière, que tu le remercies de t'avoir donné une aussi bonne petite mère, comme elle le remercie, elle, de son côté, de lui avoir donné une aussi charmante petite fille. » En post-scriptum à une lettre de Juliette

il disait à l'enfant : « M. Toto aime bien et embrasse bien sa petite amie. Il voudrait l'avoir encore pour voyager avec elle dans tous les pays possibles. Mais il voudrait l'avoir surtout pour l'embrasser et la soigner comme son enfant. »

En Avril 1836, cet exil de Claire à Saumur prit fin. Juliette ne pouvait plus longtemps accepter l'éloignement de sa fille. Pradier d'ailleurs venait de se marier et l'occasion se présentait de régler définitivement une situation fort gênante pour tous et douloureuse, infiniment, pour Juliette. Victor Hugo proposa donc à Pradier, qui s'empressa d'accepter, de s'occuper lui-même de placer Claire dans un établissement de Saint-Mandé tenu par une dame Marre. Ce fut alors pour l'enfant l'ère des gâteries continuelles et pour sa mère le ravissement. Tous les jeudis — jours de parloir — Juliette faisait, au bras de Victor Hugo la promenade de Saint-Mandé, apportant toujours un petit paquet : bonbons, livre d'images, colifichets. Le Dimanche, Claire le passait chez sa mère, rue Sainte-Anastase, dans le petit appartement où le poète — terriblement jaloux — tenait sa maîtresse dans une véritable claustration. La fillette apportait avec elle de la joie, emplissant la demeure de ses cris, de ses chansons naïves, de ses gambades. Puis, quand M. Toto arrivait il s'instituait son professeur. Dans la chambre de Juliette un petit coin était aménagé, véritable sanctuaire : un fauteuil devant une table chargée de livres et d'un bel encrier. C'était ce que Victor Hugo appelait son « atelier », sa table de travail où il passait de longues heures. Il avait permis à Claire de s'y installer pour faire ses pages d'écriture dont il choisissait lui-même les modèles dans la Bible, pour conjuguer des verbes glanés dans *Notre-Dame de Paris*, pour apprendre des vers dans les *Odes et Ballades* ou dans les *Feuilles d'automne*. Et, quand son élève s'était montrée appliquée, il la récompensait d'un large sourire et de bons baisers sur ses « deux joues de pêche » comme il disait. Puis, Juliette enseignait à Claire quelques travaux d'aiguille, lui faisant repriser les chaussettes ou broder les pantoufles de M. Toto. C'était pour cet enfant au foyer jusque-là incertain, des journées baignées dans une atmosphère véritablement familiale, délicieusement enveloppées de câlineries infinies. Aussi, Claire rentrée à la pension Marre,

à Saint-Mandé, tout en s'appliquant de son mieux aux études, rêvait au prochain Jeudi et surtout au prochain Dimanche.

Son âme s'épanouissait ainsi au gré des sentiments éprouvés pour les trois personnes qu'elle avait vues s'empresser autour d'elle. Un amour très vif pour Pradier, son père, dont les gâteries avaient été les premières, les seules qu'elle ait reçues alors que sa mère était à Bruxelles et qu'elle ignorait presque son existence. Puis cette mère était venue et s'était révélée à elle passionnément affectueuse. Elle avait appris à l'aimer d'une tendresse infinie. Enfin, aux côtés de sa mère, un jour avait pris place un grand Monsieur qui lui souriait et l'embrassait avec effusion. — M. Toto — auquel elle avait d'abord manifesté de l'hostilité, jalouse de voir qu'il lui prenait large part de l'affection maternelle. Mais, M. Toto s'était montré si bon, si tendrement prévenant que peu à peu elle était revenue de ses préventions et s'était mise à l'aimer beaucoup, beaucoup. Ces sentiments pour ces trois personnes ne se combattaient pas. Chacune d'elles avait place dans son affection et les gâteries de Victor Hugo ne lui faisaient pas oublier celles reçues jadis de Pradier. Et cependant son père se détachait d'elle de plus en plus. Marié, ayant des enfants légitimes, le souvenir de sa fille naturelle lui était devenu importun. La pension alimentaire promise n'était payée que bien irrégulièrement. Les étrennes au début de l'année il n'y pensait pas. Il lui arrivait souvent d'oublier les entrevues auxquelles il avait cependant consenti et vainement Claire l'attendait dans l'atelier de la rue de l'Abbaye à l'heure convenue. Malgré toutes ces marques de désaffection elle s'obstinait à l'aimer, fidèle au souvenir de ses premières années où elle n'avait eu d'autres caresses que les siennes. Cet amour pour son père eut à subir un rude assaut quand elle atteignit sa quinzième année. Juliette la jugeant assez sérieuse pour lui confier la vérité, lui révéla l'irrégularité de sa naissance en même temps qu'elle lui apprit le refus de Pradier de la reconnaître légalement et lui exposa à quel point il manquait à ses devoirs de père et tout ce que faisait Victor Hugo pour suppléer à tant d'indifférence. Claire fut profondément attristée par ces révélations et le grand chagrin qu'elle en conçut excita sa piété. Sous la douce impression de sa

première communion qu'elle venait de faire — un peu tardivement — une intense ferveur religieuse s'empara d'elle. Recherchant la solitude, à la pension elle restait plongée dans de longues rêveries à l'écart des autres élèves et les jours de sortie, avant de rejoindre sa mère, il lui arrivait souvent de s'attarder chez M. l'abbé Chaussotte, curé de Saint-Mandé. Sa piété devint telle qu'en 1842, le 16 Mars, Juliette écrivait à Victor Hugo : « Claire ne quitte plus les églises. » Ce zèle mystique subitement manifesté n'alla pas sans nuire un peu au travail de classe. Victor Hugo fit à Claire de paternelles remontrances, attirant son attention sur les difficultés de la vie et ne lui cachant pas que pour se préparer à y faire face elle serait obligée de prendre de bonne heure un métier. Claire se laissa raisonner ; avec résignation et courage elle déclara être prête à lutter. Il fut convenu qu'à dix-huit ans — en 1844 — elle deviendrait sous-maîtresse dans la pension de Mme Marre et qu'en même temps elle préparerait les examens du brevet de capacité afin de devenir institutrice.

Claire soutenue par sa piété, encouragée par la tendresse dont l'entouraient les deux êtres chers qui veillaient sur elle, se mit tout de suite à l'ouvrage avec ardeur, avec joie, car elle avait conscience de remplir un grand devoir. Juliette était heureuse de la voir s'appliquer avec intelligence. Elle disait tout son bonheur à Victor Hugo dans ces lettres quotidiennes — véritable journal imposé par le poète — qu'elle lui remettait lorsqu'il venait la voir : « Clairette m'a aidée aujourd'hui, écrivait-elle le 17 Septembre 1843. Pauvre enfant ! Il me semble que sa figure a gagné, depuis que tu lui as parlé, l'expression tranquille, loyale et heureuse que je désirais lui voir depuis longtemps. C'est à toi qu'elle devra tout, mon cher amour, mon ange gardien, mon bien aimé si généreux, si doux et si indulgent. Ta bonté se communique à moi ; elle m'a fait suivre avec cette pauvre enfant, une règle de conduite que je n'aurais peut-être pas suivie si j'avais été livrée à ma seule nature. » Quelques jours après elle écrivait encore : « Je travaille en compagnie de Claire, nous causons tendrement et sérieusement de son avenir. Le bon Dieu lui a ouvert les yeux. Elle voit son devoir ; elle a le désir et la résolution de le

remplir. Pauvre enfant ! Ce sera une bien grande tranquillité pour moi quand je la saurai à l'abri du besoin et de toute mauvaise tentation. »

Comme il avait été décidé avec Mme Marre, à la rentrée des classes de 1844, Claire inaugura ses fonctions de sous-maîtresse, nourrie, logée, mais non appointée. Juliette exultait : « C'est toi, écrivait-elle à Victor Hugo, le 20 Octobre, qui as fait de Claire ce qu'elle est. Sans ta patience, sans ta douceur, et sans ton dévouement, jamais elle ne serait arrivée au point où elle est... Que Dieu te rende dans tes enfants tout ce que tu as fait à la mienne... La voilà, elle vient de la messe, elle est charmante ce matin. Le bonheur lui va bien. »

Le bonheur ? Juliette s'illusionnait, car vraiment Claire devenue jeune fille se laissa envahir par une telle mélancolie qu'il est fort douteux qu'elle ait été heureuse. Sans doute, souriait-elle à sa mère, faisait l'enjouée devant elle, mais tout cela n'était que façade, pour ne pas peiner Juliette. Dans le fond de son cœur Claire était triste, profondément triste, et cette tristesse elle l'épanchait dans un petit cahier contenant pêle-mêle ses réflexions et des projets de devoirs pour ses élèves. « Je rêve bien souvent de ceux que j'aime, lit-on sur une des pages de ce cahier, et lorsque je m'éveille, je souhaiterais de dormir toujours. » Un des sujets de composition esquissé par elle avait pour titre : *Sur une tombe abandonnée* et se terminait par cette phrase navrante par l'immense désespoir qu'elle traduisait : « La pierre sépulcrale s'était doublée sur la jeune fille : au marbre du mausolée, le monde avait ajouté le marbre de l'oubli. » Sur une autre page, elle écrivait un éloge de la piété « si nécessaire, disait-elle, à tous ceux qui souffrent ». Pourquoi cette tristesse en ce jeune cœur à l'âge des illusions et de l'insouciance ? C'est que précisément des illusions elle en gardait bien peu et le souci d'un avenir incertain obscurcissait son horizon. L'abus de lectures romantiques faites sans un discernement suffisant avait favorisé son penchant à la mélancolie qui n'avait fait que s'accroître quand elle avait bien saisi, en tout ce qu'elle avait d'étrange et de poignant, la situation qui était la sienne. Un père, son vrai père, manifestant pour elle une indifférence

de plus en plus accusée. Une mère affectueuse et dévouée, mais — et ceci choquait ses sentiments religieux — vivant irrégulièrement avec un homme si bon, si bon et qui — lui, un étranger pourtant — lui témoignait l'attachement et l'intérêt affectueux qu'elle ne trouvait pas chez son vrai père. Et puis, une santé délicate, un corps chétif, lent dans sa formation, grelottant à la moindre fraîcheur, des nerfs souvent exaspérés, une sensibilité excessive, génératrice de sombres pressentiments. C'était de tout cela qu'était faite la tristesse de la pauvre fille qui, tout en s'appliquant à sa tâche quotidienne et le soir venu en s'abîmant dans une fervente prière, se disait que peut-être la vie ne voudrait pas d'elle.

Ce cœur pareillement endolori allait connaître une suprême douleur. Pradier avait eu de son mariage trois enfants : deux fils, et une fille, Charlotte, la cadette. Non seulement il avait voulu que Claire fit leur connaissance, mais encore — idée pour le moins étrange — il avait placé sa fille Charlotte à la pension de Saint-Mandé, si bien que l'enfant se trouvait confiée à la surveillance de Claire qui prit au sérieux son rôle de grande sœur. Avec un soin pieux elle dirigeait les études de cette élève pour elle précieuse entre toutes. Au mois de mai 1845, elle lui fit adresser à son frère aîné, John, en pension à Auteuil, une petite lettre à laquelle elle en joignit une personnelle signée : Claire Pradier. Innocente démarche, toute naturelle, lui semblait-il, puisque les enfants légitimes de Pradier savaient qu'elle était pour eux une sœur. Pradier qui eut connaissance de la chose, la considéra comme une grave inconvenance et notifia à Claire ce qu'il en pensait en ces termes dépourvus de toute indulgence : « Ma bonne grande Claire. J'ai vu le maître de pension qui m'a appris que tu avais écrit à John, ainsi que Charlotte ; je pense qu'il ne faut pas habituer les jeunes filles à se servir de leur plume pour faire connaître leurs sentiments ; cela donne trop d'habitudes, en ce genre de conversation il faut savoir, mais ne pas s'en servir... Ne signe plus pour eux Pradier, car on sait tout et cela pourrait donner matière à chicane de la part de bien des gens. Tu n'as pas besoin de cela pour être aimée et respectée... Il faut que mes enfants s'habituent à ta situation telle quelle ; ils te porteront plus d'intérêt plus tard. Encore,

puisque c'est l'heure des conseils, quand tu écris, aye donc une autre formule que : *Père adoré*, ou *bien aimé* ; j'y suis peu habitué et je ne suis pas un dieu... Dis-moi autre chose qui me semblera plus naturelle et que je n'ai pas besoin de te souffler, ton cœur te le dira. Ecris aussi plus lisible pour moi, car je ne reçois tes lettres que le soir ; et surtout écris quand tu auras quelque chose à me dire de nécessaire. Ne deviens pas écrivassière pour rien, je veux dire pour le seul plaisir de prendre la plume. »

Quelle dureté dans cette lettre ! Quelle sécheresse de cœur de la part de ce père ! « Ne signe plus Pradier. Ne m'appelle plus père adoré ou bien aimé. Ne m'écris plus aussi souvent. » C'était, à lire entre les lignes, un véritable reniement. Claire ne s'y trompa pas. Elle pleura des larmes de sang, s'épanchant auprès de sa mère et de Victor Hugo qui ne parvinrent pas malgré leurs flots de tendresse à cicatriser la blessure largement ouverte en son cœur si aimant. A partir de ce jour elle garda le silence au sujet de son père, souffrant au-delà de toute expression. Cette brutale lettre de Pradier était datée du 25 Avril 1845. Au début du mois de Juin avaient lieu à l'Hôtel-de-Ville les examens pour le brevet de capacité qui devaient décider de l'avenir de Claire. Elle s'y présenta avec plus de chagrin que d'espoir. Elle échoua. Ce fut l'effondrement de ses projets. Tout ressort était brisé en elle, définitivement. Machinalement, elle reprit ses fonctions de sous-maîtresse, mais il n'était plus de but dans sa vie. Plus que jamais elle s'abîma dans la prière, dernier refuge à sa souffrance.

Sa santé déjà si frêle minée par la phtisie s'altéra rapidement. Comme si elle s'était sentie déjà à l'heure des adieux suprêmes et des ultimes recommandations, le 1^{er} Janvier 1846, elle écrivit à Victor Hugo cette lettre émouvante : « Monsieur. Je vous remercie de tout mon cœur de l'affection que vous voulez bien me témoigner, toute indigne que j'en sois. Je vous en remercie, car, maintenant, je sais l'apprécier et je sens toute la grandeur de ce que, jadis, je craignais si peu de perdre. Aussi, n'ayant rien à offrir qui puisse égaler ce que vous voulez bien faire pour moi, je me contente de prier

en silence ce Dieu, que votre beau génie sait si bien peindre, de vous payer au centuple dans l'éternité, ce que vous avez bien voulu donner sur la terre à une chétive petite créature. Puisse-t-Il m'exaucer et vous accorder sur cette terre le bonheur et la joie. Adieu, Monsieur Toto, ayez toujours bien soin de ma chère maman qui est si bonne et si charmante, et soyez sûr que votre Claire en sera bien reconnaissante. »

L'hiver fut dur pour la pauvre fille en proie à une toux qui ne cédaient point. Le mal allait vite. Le 21 Mars 1846 sa mère vint la voir à Saint-Mandé pour lui apporter le dessin d'une tapisserie que Victor-Hugo désirait lui voir broder : ses armoiries de vicomte destinées à orner les dossiers de deux fauteuils gothiques dans son appartement de la place Royale. Dans une note explicative il avait indiqué les nuances qu'il désirait. Comme Claire penchée sur cette note l'étudiait, en reportant les indications sur le canevas de la broderie, elle fut prise de suffocations. Juliette la laissa dans son lit en proie à une fièvre intense. Elle avait compris et c'est en chancelant qu'elle reprit le chemin de Paris. Victor Hugo était venu, comme d'habitude, à ses devants dans le Faubourg Saint-Antoine. Elle s'effondra dans ses bras, en larmes. Dès le lendemain Victor Hugo vint à Saint-Mandé et ramena Claire qu'il installa dans l'appartement de la rue Saint-Anastase. Il voulut que chaque jour le Dr Triger, le médecin qui soignait sa mère, vienne la visiter. La jeune malade était à bout de forces physiques et morales. Ses gestes, ses paroles, laissaient comprendre que pour elle tout désormais lui était indifférent. Un jour cependant, timidement, dans un souffle, elle demanda que son père fut prévenu de sa maladie. Ce fut Victor Hugo qui s'en chargea. Pradier se contenta de répondre par quelques mots. Victor Hugo insista. Il vint. Ce fut de sa part, comme toujours, un débordement de gestes et de grands mots devant le lit de sa fille. Il offrit d'installer la malade et sa mère à Auteuil dans une villa qu'il possédait, disait-il. Encore une exagération. Quand, le 1^{er} Mai, on transporta Claire à Auteuil, la soi disant villa se réduisit à un appartement au troisième étage d'une maison de rapport. N'importe, Auteuil c'était presque la campagne, du soleil, de la verdure, un air plus pur.

Juliette s'installa au chevet de sa fille, ne la quittant plus. Presque tous les jours Victor Hugo venait apportant à Claire des brassées de roses. Quand il ne venait pas, Juliette lui envoyait des nouvelles. Il amena un jour le Dr Louis, médecin de l'Hôtel-Dieu qui se consacrait à l'étude des maladies de poitrine. Les soins ordonnés par cet illustre praticien restèrent vains. Le mal progressait, implacable. Pradier vint deux ou trois fois. Sa présence ranimait la malade un moment. Du fond de son cœur souffrant, sans en rien dire, sans doute absolvait-elle l'indifférence dont elle avait tant souffert pour ne se rappeler que la tendresse dont ce père avait entouré ses jeunes années. Son pauvre visage s'amenuisait de plus en plus, les crachements de sang devenaient quotidiens. Dans les premiers jours de Juin le doute ne fut plus permis, la fin approchait à grands pas. Le cœur de Juliette était brisé : « Tout est toujours dans le même état qu'hier, mandait-elle à Victor-Hugo, à l'accablement près que j'aurais pu attribuer à la chaleur si le médecin ne m'avait pas désabusée hier si cruellement. La nuit n'a pas été très mauvaise, enfin la pauvre créature ne souffre presque pas. Elle paraît ne pas tenir plus à la vie que la vie ne paraît tenir à elle. Tout est apathie et profonde indifférence dans cette triste maladie. Je n'ai pas pu la lever aujourd'hui du tout. Elle est restée couchée sur son lit en proie à une abondante et constante transpiration. Tous les toniques qu'on lui donne ne produisent aucun bon effet. Sa faiblesse, c'est à dire la mort, gagne d'heure en heure. Je prie, mais je ne sens au dedans de moi aucun soulagement, aucune confiance. Le bon Dieu dédaigne ma prière et la repousse, je le sens bien. Pourtant je l'aime et je l'admire dans ce qu'il a fait de plus doux, de plus grand, de plus noble, de plus généreux et de plus beau. Je l'aime comme ses saints et ses anges l'aiment dans le ciel. Que faut-il donc de plus pour trouver grâce devant lui ? Il m'a ôté ma mère en venant au monde, il veut m'ôter ma fille avant de l'avoir quitté, est-ce là sa justice ? Je ne veux pas blasphémer, mais je suis bien malheureuse et si je ne te vois pas, si tu ne peux venir aujourd'hui qu'est-ce que je deviendrai mon Dieu ? »

Le 6 Juin, Claire demanda le curé de Saint-Mandé. Le 16

elle fut administrée et deux jours après, elle entra dans le délire. Son agonie dura quatre jours. Le 21 elle expira. Elle avait vingt ans à peine. Le lendemain on l'ensevelit au cimetière d'Auteuil en toute simplicité.

Quelques jours après, Juliette et Victor Hugo trouvèrent dans sa chambre, à Saint-Mandé, un testament écrit le 30 Novembre 1845. Page poignante, reflet d'une âme toute de bonté et de pieuse ferveur chrétienne : « Mon testament, avait écrit Claire en haut d'un feuillet arraché à son cahier intime, Je supplie ma mère bien-aimée de vouloir bien l'exécuter. Je donne mon âme à Dieu qui m'a créée et que j'aime par dessus toute chose en ce monde. Puisse-t-Il oublier les fautes dont je me suis rendue coupable, et me recevoir près de lui dans la céleste félicité !

« Je prie ma mère bien-aimée de porter toujours, en souvenir de sa fille, le bracelet d'argent, avec la médaille espagnole, et ma grosse bague.

« Je laisse à ma Charlotte, pour qu'elle se souvienne de moi, mon médaillon et ma broche ; à Thérèse ma petite croix d'or, à Estelle mon petit coffre, avec ce qu'il contient, à Adèle ma papeterie et ma littérature bleue, avec mon chapelet rouge, à Louise Rivière, les boucles d'oreilles que je porte, à Julie, mes boucles d'oreilles avec une turquoise, à ma mère bien-aimée, mon livre de messe et mon Imitation afin qu'elle prie quelquefois pour sa fille.

« Je prie qu'on m'habilte comme le jour de ma première communion, qu'on me porte à bras et qu'on m'enterre dans le cimetière de Saint-Mandé. Je demande encore que ce soit M. l'abbé Chaussotte qui dise la messe de mon enterrement et qu'on mette de l'herbe verte sur ma tombe.

« C'est là tout ce que j'attends de l'affection de ma mère bien aimée. Que Dieu lui rende en consolation et en bonheur tout ce qu'elle m'a donné d'amour et de dévouement. Quand je ne serai plus, je n'en serai pas moins près d'elle. La vie n'est qu'un voyage. Nous nous reverrons tous un jour dans le port. »

Il fallait, devoir sacré, que le vœu suprême de la pauvre créature : reposer dans le cimetière de Saint-Mandé, fut satisfait. Victor Hugo s'y employa. Il s'entendit avec Pradier pour faire exhumer le corps de Claire du cimetière d'Auteuil. Le 11 Juillet 1846 les élèves et les compagnes de Claire firent une blanche escorte au char funèbre derrière lequel marchaient Victor Hugo et Pradier. Prostrée dans sa douleur, Juliette n'avait pas eu la force de se joindre à eux. Pradier allait, gesticulant, confiant à mi-voix à Victor Hugo le projet du tombeau que de ses mains il ferait à sa fille : « C'est une dette sacrée, lui disait-il. Je l'acquitterai avec tant d'amour que jamais mon ciseau n'aura rien produit de plus chaste ni de plus beau ». A Saint-Mandé l'abbé Chaussotte dit les dernières prières et le cercueil fut confié au dernier asile que Claire s'était choisi. }

En rentrant à Paris Victor Hugo marchait pensif, sans mot dire, inattentif aux propos de Pradier qui discourait toujours sur le tombeau qu'il allait édifier pour sa fille. En cette triste journée le poète vivait avec la vision de deux mortes : Claire la fille d'adoption de son cœur et sa Léopoldine, sa vraie fille si tragiquement enlevée à sa tendresse, loin de lui, elle aussi dans sa vingtième année, trois ans auparavant, alors qu'il était dans les Pyrénées avec Juliette et dont il n'avait pu accompagner la dépouille au petit cimetière de Villequier. Le soir même, absorbé dans cette double vision, il jetait sur le papier cette pièce de vers qu'il datait ainsi : « 11 Juillet 1846. En revenant du cimetière de Saint-Mandé » et que très certainement dans sa pensée il dédiait aux deux mortes, toutes les deux unies en son cœur dans une égale affection, cette pièce de vers dont on a dit qu'elle était belle comme une pensée de Pascal :

On vit, on parle, on a le ciel et les nuages
Sur la tête ; on se plait aux livres des vieux sages ;
On lit Virgile et Dante ; on va joyeusement
En voiture publique à quelque endroit charmant,
En riant aux éclats de l'auberge et du gîte ;
Le regard d'une femme en passant vous agite ;
On aime, on est aimé, bonheur qui manque aux rois !

On écoute le chant des oiseaux dans les bois ;
Le matin, on s'éveille, et toute la famille
Vous embrasse, une mère, une sœur, une fille !
On déjeune en lisant son journal. Tout le jour
On mêle à sa pensée espoir, travail, amour ;
La vie arrive avec ses passions troublées ;
On jette sa parole aux sombres assemblées ;
Devant le but qu'on veut et le sort qui vous prend,
On se sent faible et fort, on est petit et grand ;
On est flot dans la foule, âme dans la tempête ;
Tout vient et passe ; on est en deuil, on est en fête ;
On arrive, on recule, on lutte avec effort...
Puis le vaste et profond silence de la mort !

Le souvenir de Claire, la douleur de Juliette, inspirèrent à Victor Hugo plusieurs pièces de vers qui trouvèrent leur place dans les deux volumes des *Contemplations*, ces « Mémoires de son âme » comme il les appela (1). Il en est une exquise et sublime intitulée : Claire P... dont voici la première partie :

Quel âge hier ? Vingt ans. Et quel âge aujourd'hui ?
L'éternité. Ce front pendant une heure à lui.
Elle avait les doux chants et les grâces superbes ;
Elle semblait porter de radieuses gerbes ;
Rien qu'à la voir passer, on lui disait : Merci !
Qu'est-ce donc que la vie, hélas ! pour mettre ainsi
Les êtres les plus purs et les meilleurs en fuite ?
Et, moi, je l'avais vue encor toute petite.
Elle me disait vous, et je lui disais tu.
Son accent ineffable avait cette vertu
De faire en mon esprit, douces voix éloignées,
Chanter le vague chœur de mes jeunes années.
Il n'a brillé qu'un jour, ce beau front ingénu.
Elle était fiancée à l'hymen inconnu.
A qui mariez-vous, mon Dieu, toutes ces vierges ?
Un vague et pur reflet de la lueur des cierges

(1) Ce sont : La pièce IX du Livre III — La pièce XI du Livre IV — La pièce XIV de Livre V — La pièce XIII du Livre VI.

Flottait dans son regard céleste et rayonnant ;
 Elle était grande et blanche et gaie ; et maintenant,
 Allez à Saint-Mandé ; cherchez dans le champ sombre
 Vous trouverez le lit de sa noce avec l'ombre ;
 Vous trouverez la tombe où gît ce lys vermeil ;
 Et c'est là que tu fais ton éternel sommeil,
 Toi qui, dans ta beauté naïve et recueillie
 Mêlais à la madonne auguste d'Italie
 La Flammande qui rit à travers les houblons,
 Douce Claire aux yeux noirs avec des cheveux blonds.
 Elle s'en est allée avant d'être une femme ;
 N'étant qu'un ange encor ; le ciel a pris son âme
 Pour la rendre en rayons à nos regards en pleurs,
 Et l'herbe sa beauté, pour nous la rendre en fleurs.

Le 4 juin 1852, Pradier mourut. Huit ans s'étaient écoulés depuis la mort de sa fille et il n'avait pas trouvé le temps de réaliser ce mausolée qu'il devait ciseler avec tant d'amour. Et pourtant, exécuter ce projet c'était pour lui, avait-il dit, une dette sacrée. Quand Victor Hugo, alors en exil à Jersey, apprit que Pradier était mort sans avoir tenu sa promesse, il eut à cœur de l'accomplir lui-même dans la mesure où le permettait son éloignement. Il commanda pour Claire un tombeau modeste, mais décent et voulant que le suprême désir de la chère morte fut exaucé, il ordonna qu'on entourât ce tombeau d'une bordure d'herbe verte. Sur la pierre, en 1855, il fit graver ces quatre vers extraits d'un poème intitulé : *Claire*, qu'il venait de composer.

Voilà donc que tu dors sous cette pierre grise,
 Voilà que tu n'es plus ayant à peine été !
 L'astre attire le lys, et te voilà reprise
 O vierge, par l'azur, cette virginité !

Le onze Mai 1883, Juliette Drouet, âgée de soixante-dix sept ans, décédait après cinquante et un ans de fidèle attachement à Victor Hugo. Le 12 Mai, elle fut inhumée, comme elle l'avait demandé, au cimetière de Saint-Mandé, à côté de sa fille, mais sur sa tombe aucune inscription ne fut gravée, pas même son nom. Elle avait cependant écrit à Victor Hugo, le 1^{er} Novembre 1881, qu'elle désirait pour

épitaphe quelques uns des « sublimes vers » qu'il avait composés pour elle. Le poète mourut deux ans après sans avoir exaucé ce désir. Après lui, nul dans son entourage ne s'en préoccupa. Comme l'avait écrit Claire Pradier en un jour de désespérance, dans son petit cahier de confidences douloureuses sans se douter que cette phrase s'appliquerait un jour à sa mère : « au marbre du mausolée le monde avait ajouté le marbre de l'oubli ».

Chers auditeurs, veuillez écouter...

Petit essai sur la T. S. F.

par

M. ELOY-VINCENT

Ancien Président

Inscrit au programme de cette séance académique pour un numéro de poésie, je suis confus d'apporter tout autre chose. L'erreur vient de ce que je ne fournis jamais à temps mon sujet pour la raison que je sais rarement à l'avance ce qu'il sera.

Celui que j'ai choisi n'a que le mérite d'être de ce temps. C'est un monologue en neuf aperçus de quelques lignes chacun, qui pourrait s'intituler : Réflexions d'un sans-filiste ingénu.

Premier aperçu. — J'ai fait l'acquisition d'une boîte parlante, chantante et symphonique. Je n'ai pas à m'en cacher, car, ayant acquitté l'impôt, je suis en règle avec M. Mandel.

J'ai mis du temps à me décider, à cause d'une vieille rancune de promeneur poursuivi les soirs d'été par le répertoire courant et qui fuit sous l'averse sonore, sans espoir d'abri, chaque fenêtre ouverte jetant comme un paquet la mélodie préférée de l'occupant.

Mais il faut être de son temps pour avoir l'air jeune. D'autre part, mes amis m'encourageaient :

L'un m'a dit :

— Vous aurez trois fois par jour les cours de la Bourse, celui des changes et la physionomie des marchés mondiaux.

Il ne m'a pas convaincu.

Un autre m'a dit :

— Vous aurez matin et soir le Bulletin météorologique et les prévisions atmosphériques.

Celui-là non plus ne m'a pas convaincu. Le temps qu'il fait me suffit.

Un troisième m'a dit :

— Vous entendrez tous les grands discours politiques à l'exception de ceux du Parlement qui ne sauraient être diffusés, vous savez pourquoi.

C'est appréciable. Néanmoins, je n'étais pas encore conquis.

Un quatrième m'a dit :

— Vous entendrez de la bonne musique si vous savez choisir vos programmes.

Cet argument là m'aurait peut-être décidé, si un cinquième ami ne m'avait fait remarquer que je risquais d'indisposer mes voisins et mes visiteurs avec de la musique classique.

Un sixième — j'ai beaucoup d'amis — m'a vanté la boîte à sons comme le meilleur moyen d'interrompre et de supprimer les conversations de visites.

Cette fois j'étais conquis. Et j'ai acheté une boîte à sons. Mais je crois qu'en la circonstance j'ai surtout obéi au désir de posséder un jouet mystérieux et docile qu'une grande personne peut s'offrir sans être traitée d'enfant.

Deuxième aperçu. — Sur une console Second Empire, qui ne s'attendait guère à ce qui lui arrive, j'ai installé l'objet. Il est pourvu d'un fil chargé de l'approvisionner d'électricité et d'un second qui finit je ne sais où pour des fins que j'ignore. La question n'est pas là ; elle est ailleurs. Et, comme dit mon vieil ami Vincent Hyspa, je vais la rejoindre.

Ma boîte est devant moi. Je la regarde craintivement car, en somme, j'ai introduit dans mon logis une espèce de monstre.

Ce n'est pas un de ces objets inertes et charmants qui ont une âme statique sans compter l'âme que leur confèrent

nos regards et le contact de nos mains. C'est une chose vivante dont l'âme dynamique est un conglomérat d'âmes lointaines.

Elle aussi me regarde de son œil unique. Elle me regarde sans rien dire, pour le moment. Il y a quelque ironie dans ce qui lui sert de visage. Elle a l'air de penser :

— Regarde-moi tant que voudras. Je suis une des formes notoires de la force moderne et toi, tu n'es qu'un attardé qui te détaches à contre-cœur d'un temps où l'on n'entendait rien de ce qui se dit au-delà des faubourgs, au-delà des montagnes, au-delà des frontières et de la mer. Encore tout imprégné de silence, tu ne sais comment te tenir parmi tous les bruits ; je dis tous les bruits, parce que ceux qui se produisent à des millions de lieues se joignent pour toi à ceux qui s'élèvent à portée de ton oreille et te sont prodigués par mes sœurs, par les moteurs environnants, par toutes les mécaniques de vitesse et de production. Ici, du moins, en tête-à-tête avec moi, fenêtres closes, tu peux choisir parmi les bruits que j'ai le pouvoir de transmettre. Peut-être sera-ce encore une cacophonie, car la qualité n'est pas de mon fait. Mais ce sera de la cacophonie dirigée. C'est une consolation. Il t'arrivera du reste de m'écouter avec plaisir puisque j'apporte indifféremment le meilleur et le pire de ce qui se profère ou sonne par le monde. Au demeurant, chétive comme je suis, avec mon faux air d'orgue de Barbarie modernisé, je réduis la terre à ses véritables proportions par rapport à l'infini, puisque, grâce à moi, tu peux de la place où tu es, entendre un homme qui parle à New-Yorck où à Tokio. Tu crois n'avoir qu'un jouet et tu possèdes un miracle.

Au moment où j'allais admirer sans retenue l'éloquence de ma boîte, je me suis aperçu que ce discours était de moi et j'ai renoncé à le trouver remarquable.

Troisième aperçu. — J'ai appelé le courant électrique et fixé l'aiguille au hasard sur un degré du tableau indicateur. Aussitôt un bruit s'élève, qui totalise les plaintes de la mer, le grincement d'une scie circulaire, le chantonnement de la friture et les multiples explosions d'une fusée qui retombe en gerbe.

Ce ne peut être un numéro de programme.

C'est vraisemblablement une sédition de parasites. Je les connais pour les avoir subis chez autrui. Mais un tel déchaînement m'étonne plus qu'il ne m'importune.

Je sais, comme tout le monde, que l'administration, fait rechercher les parasites pour les détruire au moyen d'amendes et de décisions de Justice. Je vois bien qu'elle n'y est pas parvenue.

On m'a affirmé que ces parasites sont fournis aux sans-filistes par des producteurs d'électricité motrice et que ces producteurs d'électricité motrice peuvent les rendre inoffensifs à l'aide d'un dispositif simple et peu coûteux. A cet égard, comme le guillotiné par persuasion d'Eugène Chavette, je n'ai pas confiance. Les muffles sont infiniment plus nombreux que les gens sociables. S'agissant du plaisir d'autrui, les producteurs d'électricité jugent puéril et fastidieux le petit effort qu'on leur demande. S'ils avaient eux-mêmes un poste, ce serait différent. Lorsque chaque intérieur sera pourvu d'une boîte sonore, il n'y aura plus de parasites. Toutefois, il y aura encore des mufles, car le temps est loin où les hommes comprendront que les intérêts particuliers et l'intérêt général ont avantage à se confondre.

Troisième aperçu. — L'émission s'éclaircit. Une voix barytonnée m'annonce « L'Alleluia d'amour » de Faure, ce qui ne m'enchanté pas positivement, et elle l'attribue à Gabriel Fauré, ce qui m'indispose tout à fait.

J'ai lu dans les journaux qu'on se préoccupe d'imposer aux speakers des connaissances musicales étendues et aussi qu'on va leur apprendre à bien prononcer les langues en usage dans le monde civilisé.

Au savoir qu'on est en droit d'attendre d'un bonimenteur de micro, trouverons-nous un auditeur digne d'être speaker ?

En principe, le parleur de poste s'adresse à l'ensemble des vivants. Il se trouvera toujours dans l'auditoire mille puristes pour condamner sa syntaxe ; autant de polyglottes

pour railler sa prononciation ; cinq cents musiciens pour proclamer son ignorance, un million de primaires pour lui reprocher de n'avoir pas fait ses humanités.

La généralisation de la boîte sonore imposera donc à bref délai la création d'une école d'omniscience. La vocation de speaker comportera pour le moins un demi-siècle d'études et l'on ne deviendra titulaire de la fonction qu'au moment de mourir, ce qui présentera l'avantage de ne grever que modérément les caisses de retraite professionnelles.

Quatrième aperçu. — Le speaker barytonnant m'apprend maintenant sur le ton de la parfaite indifférence qu'une catastrophe lointaine a fait vingt victimes. S'il fallait qu'il témoigne d'une émotion profonde à l'énoncé de chaque douloureux évènement, la vie lui deviendrait intolérable. Sans la moindre transition, avec la même indifférence bien-disante, il me vante les qualités exceptionnelles du cirage à la panthère noire. Quoi de plus naturel ? La « plus affreuse des catastrophes ne saurait empêcher le cirage « à la panthère noire » d'être le meilleur produit de cet ordre. En respectant sur le même ton une calamité publique et un contrat de publicité, cet honnête speaker nous donne, à tout prendre, une utile leçon d'impassibilité.

Cinquième aperçu — Passant rapidement de poste en poste, par jeu, j'entends successivement six mesures de l'adieu à la petite table, vingt mots d'un discours en Espagnol, le quart d'une péroraison de diabrije Italienne, un lambeau de jazz, trois phrases d'une conférence juridique, huit contre-temps d'un pas redoublé, tous cuivres sonnants, un bout de harangue allemande, la queue d'une communication officielle...

La T.S.F. n'est pas seulement un miracle c'est aussi la perfection du coq-à-l'âne.

Sixième aperçu — J'y songe, il n'y a pas de douanes pour les voix. Elles passent en franchise toutes les frontières. Elles sont seules à bénéficier de cette faveur. Au point de protectionnisme où nous en sommes c'est une indication bud-

gétaire valable. Je suis surpris que l'idée d'un droit sur les importations sonores ne soit venue à personne à notre époque d'Etats nécessaires, emprunteurs et préhensifs.

Septième aperçu — J'entends présentement un conférencier en plein développement littéraire, dont les appréciations diffèrent des miennes. Je lui coupe la parole au milieu d'un mot par simple pression du doigt sur un des boutons de ma boîte. J'ai fait cela sans le moindre égard, sans la plus petite hésitation.

La T.S.F. n'est pas seulement un miracle et la perfection du coq-à-l'âne ; c'est aussi une excellente école d'impolitesse. Et spécialement sous cet angle elle est encore plus moderne qu'on ne le dit.

Huitième aperçu — N'est-ce pas ce soir que le Président du Conseil des Ministres doit parler devant le micro ? C'est ce soir. De sorte que du fait de posséder un poste je me classe parmi les électeurs pris en considération ; je fais partie du cens tel que le reconstruit l'outillage scientifique actuel. Je vais pouvoir jouir d'un aspect tout neuf de l'art gouvernemental.

Je cherche sur le cadran radiophonique la voix du Président du Conseil. Je le trouve d'autant plus vite qu'on a soigneusement isolé son onde. La voici. C'est bien elle.

En somme le Président du Conseil me prend à part pour me confier ses projets, ses intentions, sa façon de voir, ses espérances, pour m'expliquer confidentiellement ce qu'il attend de moi. C'est tout à fait aimable de sa part. Nos pères n'auraient pas osé imaginer une telle félicité.

Quel dommage de ne pouvoir faire entendre à mon éminent et amical interlocuteur unilatéral que je l'approuve ou le désapprouve ! On sent bien au timbre de ses affirmations qu'il se sait à l'abri de toute contradiction. N'importe, je suis flatté.

La T.S.F. n'est pas seulement un miracle, la perfection du coq-à-l'âne, une excellente école d'impolitesse ; c'est aussi un bon instrument de règne.

Neuvième et dernier aperçu — Ma boîte avait raison de m'inviter à reconnaître dès le premier contact qu'elle est une des formes de la force moderne. Je regrette qu'elle se borne à parler sans entendre. Si elle entendait je lui dirais :

— Ne t'enorgueillis pas trop d'être merveilleuse. Du fait que tu as pu naître découle pour nous la conviction que d'autres merveilles sont prochaines. Tu ne seras peut-être bientôt qu'une machinette vieillotte et touchante, l'enfance des miracles. Déjà les sons transmis s'accompagnent d'images vivantes. Le monde entier avec ses couleurs, ses lignes, ses décors et ses bruits, sera demain dans nos demeures. Le déplacement deviendra superfétation. A force de se voir et de se parler chacun dans sa langue, les peuples finiront par se comprendre. En attendant d'autres ondes inconnues, d'autres forces cachées se révéleront, augmentant infiniment nos connaissances et nos possibilités jusqu'au jour où, n'ayant plus rien à découvrir, nous n'aurons plus de goût à vivre. Et l'humanité s'éteindra faute d'aliment cérébral.

C'était bien la peine de devenir sans-filiste pour en arriver à cette conclusion.

Le Climat nimois

par

M. le Docteur BAILLET

Membre résidant

Tous les historiens sont d'accord pour attribuer aux Romains l'essor de la Ville de Nîmes, dès le 1er siècle avant J.-C. Jusque là, sous le nom de Nemausus, elle n'était que la capitale modeste des Volques Arécomiques. L'envoi par l'Empereur Auguste, vers 31 avant notre ère, de colons provenant des troupes auxiliaires qui avaient combattu en Orient et vaincu Cléopâtre à Actium, donna à la cité une extension et une splendeur qui firent d'elle, comme dit Espérandieu, l'égale des plus belles villes de l'Italie.

Les préoccupations climatologiques ne furent peut-être pas étrangères au choix qui fixa à Nemausus ces anciens militaires devenus colons. On sait quel fut toujours le souci des Romains pour tout ce qui touche aussi bien à l'hygiène individuelle, qu'à l'hygiène urbaine, c'est-à-dire, en somme, à tout ce qui peut contribuer à la conservation de la santé.

En dépit de l'adage « aquæ urbes condunt » ce n'est pas la source de Nîmes qui incita les Romains à s'y fixer. Ils ne l'utilisèrent, ni au point de vue thérapeutique, ni au point de vue urbain, puisqu'ils durent chercher l'eau potable à la fontaine d'Eure, près d'Uzès et l'amener à Nîmes par le Pont du Gard. Il est donc plus vraisemblable, qu'ils se fixèrent dans ce lieu privilégié, parce qu'ils y trouvèrent des conditions éminemment favorables pour ces colons venus d'Égypte, habitués à un climat doux et sec.

Nous devons à cette circonstance, avec le crocodile enchaîné au Palmier qui orne les armes de la ville, le destin qui fit de Nîmes, la plus grande ville de la Narbonnaise.

Plus récemment, un jeune élève de l'école des Beaux-Arts de Paris, quitta la capitale pour venir à Nîmes raffermir sa santé précaire. Il guérit. En reconnaissance, il voulut élever un ex-voto à la gloire du ciel Nîmois. Il présenta en 1850, un projet de réfection de la vieille église de Sainte-Perpétue et Sainte-Félicitée sur l'Esplanade, que le Conseil Municipal adopta en 1852. Il s'appelait Léon Feuchères et mourut presque sexagénaire.

Combien de villes ont à cet égard, de tels titres de noblesse ?

Nîmes s'étire au soleil, à l'abri des collines de la garigue qui la protègent des vents du Nord. Mais quel soleil ! Il dore, il cisèle, il illumine l'ombre elle-même.

Où avez-vous vu ailleurs patine pareille à celle de la Maison Carrée ? Ni les toits de Florence vus de San Miniato ou de Fiesole, ni les terrasses d'Almeria n'ont cette vibration rose qui chante comme les cigales, avec constance, avec ferveur.

Essayons brièvement de dégager l'essentiel de ce qui fait la caractéristique et l'efficiencé, tant au point de vue hygiénique que thérapeutique, du climat nîmois.

Un climat est une résultante complexe d'éléments divers dont certains sont aujourd'hui parfaitement connus et mesurables, mais dont d'autres, au contraire, échappent encore à notre connaissance, quant à la valeur de leur action.

Le climat dépend d'abord de deux notions géographiques, la latitude et l'altitude. Du Nord au Sud, du pôle à l'équateur, comme du niveau de la mer au sommet de la plus haute montagne, la diversité des climats peut être appréciée par la qualité de la végétation.

A Nîmes, on peut dire que l'on est dans le climat qui permet la culture de la vigne et de l'olivier, c'est-à-dire le climat le plus méridional des pays tempérés. La culture de l'oranger et, à plus forte raison, celle du bananier et du datier qui participent déjà du climat tropical, ne se rencontrent que beaucoup plus au sud.

Nîmes est située entre le 43^e et le 44^e parallèle soit à la latitude de Florence, de Varna et Sébastopol sur la Mer Noire, de Vladivostock en Sibérie et sensiblement plus au Nord que New-York et Chicago. Son climat est cependant singulièrement moins rude que celui des deux villes américaines, car il faut faire entrer en ligne de compte les caractéristiques secondaires qui découlent de l'orographie et des conditions météorologiques.

Quant à l'altitude, elle varie de 39 à 118 mètres (Tour Magne et Mont Duplan).

Si l'on regarde une carte orographique du Midi de la France, on voit que la vallée du Rhône resserrée au niveau du défilé de Donzère, s'élargit en un vaste triangle dont la base est le littoral méditerranéen. Cet élargissement est produit, au niveau de Nîmes, par l'infléchissement vers l'Ouest de la ligne de crête des Cévennes.

Au Nord de Nîmes en particulier, surgissent une série de chaînettes orientées du N.E. au S.O. et qui sont les derniers contreforts des Cévennes. Cette région rocheuse, calcaire, d'une altitude moyenne de 200 à 250 mètres atteignant parfois 450 à 500 mètres, coupée de ravins pierreux que les rares orages transforment en éphémères torrents, forme la région des garrigues. La végétation y est pauvre au point de vue agricole, elle est cependant loin d'être absente. C'est un maquis parfumé de thym, de lavande, de mélisse et de romarin, dominé çà et là par les massifs verts foncés des chênes à kermès, ou la pointe aigue des cyprès.

Quand on s'éloigne de Nîmes, vers le Sud, la ville apparaît allongée au bas des pentes dont elle escalade la partie inférieure, par un amphithéâtre de gradins que domine la ruine imposante de la Tour Magne.

Cette disposition est d'une importance capitale pour le régime des vents.

Quant à l'hydrographie, en dehors du Cadereau, ravin le plus souvent asséché, elle se limite à l'écoulement de la Fontaine de Nîmes, source intermittente, aven à niveau varia-

ble comme la Fontaine de Vaucluse ; le trop plein de ses eaux se déverse dans un ruisselet de la plaine, le Vistre qui va se jeter à 50 kms plus loin dans la roubine d'Aigues-Mortes.

Le Gardon ou Gard, le plus important et le plus continu des torrents qui sillonnent les garrigues, passe dans une vallée pittoresque, à 16 km. au Nord de Nimes et voit son lit s'assécher sur une partie de son cours, pendant les mois d'été, comme un oued saharien.

Quand au Rhône, le seul grand fleuve de la région, qui roule avec une vitesse vertigineuse les eaux glacées accumulées dans le réservoir du Léman jusqu'à la Méditerranée, son lit est à près d'une trentaine de kilomètres à l'Est. Il n'intervient donc guère dans la climatologie de Nimes. Sa seule utilité, (et elle est extrêmement précieuse) est de servir à l'alimentation de la ville en eau potable. Celle-ci est pompée sous les graviers du lit du fleuve à Comps, et conduite par canalisation aux réservoirs de la ville.

Nimes est à cet égard, la ville de France la mieux approvisionnée en eau stérile et non séléniteuse ; aussi la fièvre typhoïde n'y est jamais endémique.

Les conditions secondaires qui imposent à un lieu donné sa physionomie climatologique spéciale, sont l'irradiation solaire, qui joue le rôle principal dans les variations de la température, la pression barométrique, l'hygrométrie, le régime des vents dont l'influence est grande sur la composition de l'air, l'état électrique et enfin la nature du sol. Toutes ces conditions sont d'ailleurs, comme nous le verrons, solidaires les unes des autres.

Le soleil est abondant à Nimes, en toute saison.

Si l'on y compare la durée de l'insolation, avec celle des autres régions, on voit que Nimes par le nombre d'heures annuel arrive en bonne place :

*Nombre d'heures d'insolation par an
d'après ROLLIER*

Côte d'Azur	2710	Paris	1850
Alger	2515	Manche	1074
Nîmes	2216	Biarritz	1691
Pau	2136	Océan	1686
Leysin	2011		

L'insolation a une répercussion directe sur la température. Celle-ci y est particulièrement douce, la neige n'apparaît qu'exceptionnellement. Le mimosa, le géranium y poussent en pleine terre.

La température moyenne annuelle est de 14°2. C'est une des températures les plus élevées du climat français .

*Moyenne annuelle pour les autres parties
de la France*

d'après G. ICHOK			
Vosges	9°6	Bretagne	11°
Paris	10°	Sut-Ouest	12°
Lyon	11°	Nîmes	14°2
Auvergne	11°	Amélie-les-Bains	14°76

Cette température a de plus l'avantage d'offrir une constance remarquable en ce sens que l'écart entre le maximum et le minimum journaliers dépasse rarement 8°. Cette constance qui se manifeste sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, est une conséquence de la fonction régulatrice exercée par cette masse d'eau dans son voisinage. C'est une notion depuis longtemps constatée sur tous les rivages marins.

Or, Nîmes, est à vol d'oiseau, à moins de 50 kms de la Méditerranée. Comme aucun écran ne s'interpose entre le littoral et la ville, cette influence régulatrice s'y exerce en toute plénitude. Nîmes, participe donc d'une manière absolue au climat marin, par opposition aux climats continentaux, dont les variations diurnes et nocturnes ont parfois une amplitude dépassant 20°.

Le rôle du soleil, y est encore particulier, en ce qui concerne l'irradiation. On sait, que les rayons visibles du spectre solaire, ne constituent pas toute la gamme de radiations que nous recevons de cet astre, mais n'en représentent qu'une faible partie. Au dessus du violet du spectre, dans la zone des ondes qui vont de 0,36 à 0,14 microns, s'étendent les rayons ultra-violetts qui ont une action particulièrement active au point de produire des brûlures et des escharres sur le tissu humain.

Au delà des rayons rouges du spectre visible, pour les longueurs d'onde dépassant 0,8 microns, s'étendent les infra-rouges. Ceux-ci ont une influence compensatrice, sur les premiers, de telle sorte que la brûlure par les rayons ultra-violetts peut être enrayée ou guérie par l'application d'infra-rouges. Leurs réactions biologiques sont pour ainsi dire antagonistes.

Mais les rayons infra rouges, sont arrêtés facilement par la vapeur d'eau. C'est ce qui se passe au bord même de la mer où prédominent les ultra-violetts qui noircissent et brûlent la peau, et déterminent facilement des coups de soleil.

A Nîmes au contraire, l'absence de cours d'eau, la siccité de l'air, font que les infra-rouges ne sont pas absorbés. Le rayon de soleil est donc entier dans sa composition. La gamme qui va de l'ultra-violet à l'infra-rouge en passant par toutes les couleurs de l'arc en ciel s'y trouve complète : et ceci a une importance capitale. Le soleil à Nîmes est sans danger. L'héliothérapie peut s'y pratiquer à n'importe quelle dose, sans crainte de provoquer le coup de soleil. Le corps à la lumière solaire devient doré, mais ne noircit pas. L'insolation bénéficie de toutes les richesses d'une irradiation intégrale.

A une époque où renaît le culte solaire, au grand bénéfice de la santé, cette particularité méritait d'être signalée. Avez-vous jamais ouï parler d'insolation dans la coupe ardente des Arènes à l'intérieur desquelles, en plein été, plus de quinze mille personnes assistent aux corridas pendant les heures chaudes du jour ?

La pression barométrique se maintient en général plus élevée qu'au bord même de la mer :

Pression barométrique moyenne

Nîmes	760,7
Sète	759,3
Marseille	758,4
Perpignan	760,8

Ceci a aussi son importance. La pression barométrique commande l'intensité des échanges au niveau du tissu pulmonaire. En d'autres termes, plus elle est élevée, plus l'absorption de l'oxygène de l'air par les poumons est facilitée. Inversement, le mal des montagnes que l'on éprouve à l'altitude est la conséquence de la diminution de la pression atmosphérique, dont l'effet immédiat est de diluer l'oxygène de l'air et de rendre son assimilation par l'hémoglobine du sang plus difficile. A Nîmes, cette pression barométrique offre comme la température, une constance remarquable.

L'Hygrométrie d'une région tient à trois facteurs différents : l'abondance des pluies, le voisinage des rivières et la perméabilité du sol.

Le nombre des jours de pluie est exceptionnellement réduit : 50 jours par an environ.

Moyenne annuelle pour les autres parties de la France

Paris	140 jours
Sud-Ouest	120 à 130 »
Vosges	137 »
Bretagne	200 »

La hauteur d'eau au pluviomètre est cependant égale annuellement à celle de presque toute la France. Cela tient à ce que la pluie tombe avec une abondance d'orage, ravinant les chemins, charriant la terre, mais ne séjournant pas.

Au point de vue géologique, le sol est formé de calcaire imperméable au niveau des garrigues et de graviers perméables dans les combes et les vallées. Il n'y a ni mare, ni étang où l'eau stagne et croupisse.

C'est à la présence dans l'air, de poussières calcaires qui seraient absorbées par inhalation, que les vieux médecins

de Nîmes attribuaient la rareté du rachitisme et la précoce réparation des tissus osseux à l'occasion d'une fracture. Pour notre part, il nous a été souvent permis d'observer la cicatrisation, par calcification, de foyers tuberculeux à l'intérieur du poumon, d'une manière particulièrement complète et remarquablement rapide.

La moyenne hygrométrique annuelle est de 50 % au lieu de 60 % sur la Côte d'Azur.

Quant au brouillard il est pratiquement inconnu.

Le vent dominant vient du Nord. C'est surtout l'été, une brise rafraîchissante que crée l'appel d'air de la Méditerranée en s'échauffant au soleil. Le vent le plus impétueux est le Mistral dont le lit suit, du Nord au Sud, la vallée du Rhône, dans un couloir que limitent d'un côté les Alpilles ou derniers contreforts des Alpes et de l'autre, les Côtes du Rhône, derniers prolongements des Cévennes. Nîmes se trouve à 30 km. en dehors de ce couloir et de plus elle est protégée vers le Nord par les crêtes des Garrigues. Aussi le Mistral n'y acquiert-il jamais la violence qui le fait redouter si fort des riverains du grand fleuve. Loin d'être mésestimé, il a la réputation d'être sain et purificateur, de balayer les atmosphères trop calmes où l'air s'altère, pour les vivifier du souffle frais et pur qui vient directement des montagnes.

Le vent du Sud amène la pluie et s'accompagne généralement d'une dépression barométrique. Il n'est jamais violent et dure peu.

Il nous resterait à parler de la composition chimique de l'air. C'est une étude qui, à notre connaissance, n'a jamais été tentée d'une manière suffisamment scientifique. Quant à la présence de l'ozone, dont le rôle a été tant de fois vanté dans les stations de cure pour justifier l'excellence du climat, nous rappellerons que c'est dans la stratosphère qu'il faut aller l'étudier et que, par conséquent, son influence au niveau du sol apparaît comme problématique, étant donné son infime proportion.

Plus intéressante serait l'étude de l'état électrique, c'est-à-dire de l'ionisation qui paraît dépendre surtout de l'irradiation

solaire et de l'état hygrométrique. Malheureusement, nous n'avons trouvé à ce sujet aucun renseignement.

En résumé, le climat nimois, tire ses caractéristiques de la situation de la région nimoise : par rapport à la mer, à la vallée du Rhône, et à la Garrigue.

Sa proximité, à 50 km seulement de la mer, à vol d'oiseau, fait que Nîmes jouit des avantages du climat marin par opposition au climat continental et qui sont avant tout :

La constance de la température ;

La faible amplitude des écarts entre les maxima et les minima diurnes et nocturnes ;

L'élévation de la pression barométrique moyenne.

En revanche, son éloignement du rivage la met à l'abri de l'humidité permanente de l'air salin, de l'action excitante de ses effluves iodés et surtout de la condensation vespérale si funeste aux personnes fragiles au point de vue bronchique et pulmonaire. De plus le pouvoir actinique de la lumière solaire y est total.

Sa situation à 30 km. à l'ouest de la vallée du Rhône fait que le Mistral n'intervient pour la région nimoise située en dehors de son lit, que comme un puissant aspirateur, pour clarifier, rafraîchir et assécher l'atmosphère.

Enfin, Nîmes tire un bénéfice considérable du voisinage de la Garrigue sur laquelle elle est étagée et qui lui forme, en même temps qu'un écran protecteur contre les vents du Nord, une zone de dessèchement et d'insolation qui la dote d'un ciel lumineux où la pluie est rare et le brouillard à peu près inconnu.

D'où il résulte que le climat nimois est caractérisé par :

Une pression barométrique élevée ;

Une tension hygrométrique faible ;

Une température douce, égale, à faibles écarts ;

Une luminosité intense et riche de toutes les radiations solaires.

La hauteur de la pression barométrique, liée à une faible tension de la vapeur d'eau, permet une oxygénation pulmonaire plus abondante que dans le climat d'altitude.

La luminosité intense, la sécheresse et la pureté de l'air ont un effet tonique des plus marqués sur l'état général, en relevant l'appétit, en supprimant les transpirations et en favorisant les échanges organiques.

La douceur de la température, sa constance, la faible amplitude de ses extrêmes, permet, dans un air sec, une aération diurne et nocturne, sans avoir à redouter les refroidissements et les congestions si dangereuses qu'on observe au bord même de la mer au moment du coucher du soleil.

Le climat nimois réalise donc une heureuse combinaison des meilleures conditions hygiéniques. Il a la pureté, la sécheresse et la luminosité du climat d'altitude sans avoir les basses pressions barométriques où l'oxygène est dilué, ni les rudes températures, avec l'intensité du refroidissement nocturne. Il a les qualités toniques du climat marin sans en avoir l'action congestive et excitante. Il est supérieur au climat de plaine par la richesse de ses radiations solaires, son absence d'humidité et l'égalité de sa température.

Il n'est pas jusqu'au moral des malades qui ne se trouve favorablement influencé, surtout l'hiver, quand les autres contrées sont moroses, sous la pluie qui les délave ou la brume qui les embue. Ici, l'horizon reste clair, les oliviers d'argent et les grands cyprès verts font croire à la permanence de la vie. Le soleil dispense dans l'or de ses rayons une gaieté féconde et cette douceur de vivre où l'on retrouve, dans l'épanouissement d'une civilisation raffinée, un peu de ce qui fut la splendeur de la Grèce et de Rome !

N'est-ce pas une raison de penser que Nîmes est toujours chère, comme jadis, à Hygie, Déesse de la Santé, fille d'Esculape, Dieu de la Médecine.

Nîmes pré-Romaine

Epoques ligure et ibéro-ligure

par

M. GENDRONNEAU

Membre résidant

Le titre de ma communication, s'il marque mon intention de vous entretenir particulièrement des Ibères et des Ligures, ne signifie point que l'histoire de Nîmes commence avec la venue de ces deux peuples et que je veuille vous taire les origines légendaires de la Cité.

Ecoutez, plutôt, un de nos vieux auteurs nimois, Deyron, qui, après nous avoir déclaré solennellement que « la Fable a toujours été la rouille des vérités anciennes », nous fait cette confidence, dont notre amour-propre ne peut qu'être flatté : « La fondation de Nîmes ne peut pas être, raisonnablement, disputée à un héros, après en avoir tant produits ! »

Et ce héros, pour lui, n'est autre que Némausus, fils d'Hercule le Lybique.

Gautier, un Nimois qui écrivait des livres d'histoire par distraction, attribue également la fondation de la Cité à Némausus, fils d'Hercule le Lybien.

Un avocat, M. Trois-Etoiles, côtoie de plus près la vérité. Il traite de fable les origines égyptiennes et pense que la ville doit sa naissance aux Celtes connus sous le nom de Volques Arécomiques ou Gaulois, qui s'établirent dans notre région après en avoir chassé les Ibères venus d'Espagne.

Notre historien municipal, Ménard, après avoir émis l'opi-

nion que ce sont surtout les auteurs anciens, Parthénius, Etienne de Byzance, Suidas qui ont répandu la légende de l'Hercule Lybique et de Nemausus, son fils, réfute leurs assertions et penche pour des influences volques.

Je ne continuerai pas plus longtemps cette consultation des gens, car nos savants sont trop nombreux ; je me tournerai plutôt vers les dieux du sol, en particulier vers la Source, qui tenait une si grande place aux anciens âges ; vers les Dianes et les Divonnes, « ces très vieilles divinités de nos fontaines et de nos sources, jadis, bavardes comme des commères, sociables comme des femmes et bienfaitantes comme des fées », suivant le témoignage éloquent que leur porte Cam. Jullian dans une de ses belles Leçons d'ouverture du Collège de France.

Il y célèbre la Source, mère des Cités, en une page délicieuse que je ne résiste pas au plaisir de vous lire, d'autant mieux qu'elle nous apporte bien plus que les savantes affirmations des docteurs ès-histoire ou archéologie, le dernier mot, celui des dieux, sur les origines discutées.

« Entre toutes les choses de la nature, écrit M. Jullian, les Sources sont celles qui ressemblent le plus à des personnes vivantes : elles courent, elles sautent, elles dansent, voilà pour les gestes ; pour la voix, elles parlent, elles chantent, elles pleurent, elles rient. Et c'est pour cela qu'on les a faites nymphes et conseillères. — De tous les maux qui pèsent sur la vie des hommes, elles écartent le plus douloureux qui est la soif. Et c'est pour cela qu'on fait d'elles des fées gardiennes et guérisseuses. Enfin, de tous les phénomènes de la vie matérielle, aucun n'attire, n'arrête, n'assemble les hommes au même degré que la Source. Ses eaux sont le bien principal qui rapproche les familles, groupe les demeures, forme les Sociétés. Toutes les sociétés humaines ont ressemblé aux ménagères d'un quartier devisant autour de la fontaine du coin, tandis que l'eau remplit les cruches. Cette source fut la raison d'être des villages, le motif d'entente des tribus. Voyez notre Fontaine de Nimes, *Deus Nemausus*, comme disaient les anciens ; c'est à cause d'elle que la ville s'est

créée ; c'est autour d'elle que s'est développé le peuple gaulois des Volques ; elle a fondé Nimes ; elle lui a donné son nom, elle a été son dieu. »

Mais, longtemps avant le peuple des Volques, d'autres humains s'installèrent autour de la Source, les « Néolithiques » qui, dit encore Cam. Jullian, marquent le vrai début de notre histoire nationale.

« Plus que notre pensée, disait-il en 1909, dans ses leçons du Collège de France, le sol de notre pays demeure tributaire des temps néolithiques ; dans ses lignes vivantes, routes, carrefours et villages, la terre de France diffère à peine du dessin tracé à sa surface par les premières sociétés agricoles qui succédèrent aux hommes de Moustier et de la Madeleine ; villes et villages sont au même point où s'est bâti une forteresse ou un marché des temps néolithiques et, presque partout, c'est sur des œuvres néolithiques que repose le porphyre de nos pavés urbains. »

J'illustrerai, sans tarder, la thèse de Jullian d'un cas concret emprunté à la Statistique des Enceintes préhistoriques et proto-historiques du département du Gard, que MM. Mazauric et Bourrilly présentèrent à la septième session du Congrès préhistorique de France tenue à Nimes en 1911.

« Nimes, colline de la Tour-Magne et podium de Canteduc :

« Les populations néolithiques qui se groupaient autour de la Source bienfaisante de la Fontaine de Nimes, occupèrent aussi les diverses pentes de la colline. (Des haches polies, des silex taillés ont été trouvés derrière le temple de Diane, au pied de la Tour Magne et sur le rocher de Canteduc).

« Le sommet de la colline ne tarda pas à être fortifié ; les murs descendirent, comme à Nages, jusqu'au bord de la Source. Une portion du vieux mur se voit encore à l'ouest, depuis Canteduc jusqu'à la Tour Magne, dans la direction du rempart romain. Dans sa partie inférieure, jusqu'au bureau d'octroi, le rempart romain était extérieur au mur gaulois ; au-delà et jusqu'à la Tour, il lui était intérieur.

« Le massif central de la Tour-Magne, que détruisit le

jardinier Traucat, au temps d'Henri IV, pour y chercher un trésor, n'était autre chose qu'une grande tour gauloise en pierres sèches, que les Romains avaient consolidée et revêtue de murs bâtis.

« La première grande allée au-dessous de la Tour est établie un peu en avant du vieux mur gaulois, derrière lequel nous avons trouvé de nombreux foyers. D'autres murs devaient exister sur toutes les collines voisines, mais les constructions modernes ne permettent plus de les reconnaître. D'ailleurs, la station préhistorique et gauloise s'étendait dans la plaine, sur les rives du ruisseau venant de la Fontaine. Partout, ont été trouvées, à une profondeur variant de 1 m. à 3 m., des tombes gauloises et même des haches polies et des silex. Il y avait là, incontestablement, une population extrêmement dense, même avant la venue des Gaulois. » (Mazauric et Bourilly).

Il n'y a pas de doutes à avoir : les Ibères et les Ligures, les Gaulois et les Romains, tous ont pris la suite des néolithiques et non seulement autour de la Source, mais dans la plaine, mais sur la colline de la Tour-Magne et sur les emplacements avoisinants : Montaury, Serre-du-Diable, Camplancier, Tours de Seguin, Canteduc. Partout, les occupations successives ont laissé dans le sol des traces, ont abandonné un matériel de vie courante, dont l'examen, l'interprétation raisonnée apporteront peut-être quelques clartés sur le degré de civilisation des divers peuples qui ont passé par là.

Mais, avant que nous entreprenions cette interprétation, j'aurais scrupule à ne point vous avertir que, malgré toute l'autorité de mes informateurs, les déclarations et les résultats annoncés, ne doivent jamais être accueillis que sous bénéfice d'une réserve de principe, que commandent à la fois l'éloignement dans le temps et l'insuffisance relative des renseignements rencontrés.

« Ne dissimulons pas, écrit le savant M. Albert Grenier, de l'Université de Strasbourg (1), en un petit livre plein

(1) Aujourd'hui, 1936, du Collège de France, où il a succédé à son Maître et ami, Camille Jullian.

de substance, Les Gaulois, que nos connaissances en pareille matière demeurent à l'état qui précède la science ; c'est à dire qu'elles représentent des hypothèses et non des vérités démontrées. Toutefois, ils n'en est pas moins utile d'essayer de composer un tableau cohérent des traits que, ça et là, on croit pouvoir distinguer ; car, attendre d'avoir en mains tous les éléments de certitude, ce serait se condamner à ne jamais parler de pareils sujets ».

Donc, malgré la légèreté de notre bagage, nous nous mettons en route.

Aux temps préhistoriques, toutes les populations étaient innomées, n'avaient aucun état-civil connu ; on les désignait par les expressions génériques de paléolithiques et de néolithiques.

Après une longue suite de siècles, qu'il est impossible de supputer, une civilisation nouvelle gagna nos régions ; l'âge du bronze est le nom sous lequel on la désigna et ses propagateurs apportaient avec eux la connaissance des métaux, or, cuivre et bronze, que l'on obtenait par un alliage de cuivre et d'étain.

Cela se passait, d'après les chronologies dressées par les préhistoriens, aux environs de l'an 2500 avant notre ère et le règne de l'âge du bronze prendra fin, d'après ces mêmes chronologies, vers l'an 900.

Durant tout ce temps, notre pays sera occupé par les autochtones, les néolithiques, auxquels s'ajouteront des étrangers, les Ibères et les Ligures, sur la répartition territoriale de qui nos savants disputeront sans pouvoir s'entendre.

Les uns, ayant à leur tête M. d'Arbois de Jubainville, l'éminent auteur de : Les Premiers habitants de l'Europe, installent les Ligures dans toute la Gaule primitive et l'Europe occidentale ; les autres, avec M. Dechelette — le clan des préhistoriens contre celui des historiens — les cantonnent principalement dans l'Italie du nord, l'ancienne Ligurie, et sur la rive gauche du Rhône : Dauphiné, Provence et Savoie

actuels, ainsi que dans quelques îlots sporadiques de Bourgogne et de Franche-Comté, et n'en veulent pas ailleurs.

M. Camille Jullian qui, pendant vingt-cinq ans s'est fait, en quelque sorte, l'apôtre, le champion des Ligures, dans ses livres et ses revues comme dans son enseignement du Collège de France, s'exprimait ainsi sur eux au cours d'une conférence de 1913. *Les Anciens dieux de l'Occident* : « Ce n'est pas une race d'hommes ; c'est un ensemble de populations, un groupement politique, un corps de nation formé par des tribus associées, tribus d'origines diverses, mais de même langage et de même nom ; assez unies entre elles pour imposer cette langue et ce nom à tout l'Occident de l'Europe.

« Comparable à ce que fut le nom romain aux abords de l'ère chrétienne, le nom ligure, un millénaire avant notre ère, réussit à donner une certaine unité aux régions de l'ouest. On entendit les Ligures sur les deux rives de la Manche et de la mer du Nord ; ils allèrent de l'estuaire de Hambourg à l'île de Cadix, des golfes armoricains au détroit de Sicile.

« Les Ligures, écrivait encore M. Jullian, en 1922 dans son beau livre *De la Gaule à la France*, seraient donc le peuple et la langue qui auraient *dominé* en Gaule avant l'apparition du nom celtique. Mais ce n'était qu'un nom ; ce n'était pas une race. On y trouvait des hommes de toutes les origines : des blonds du Nord, des bruns du Midi, etc. »

A cela, M. Dechelette riposte : « Rien ne permet, à notre avis, d'étendre jusqu'au nord-ouest de la Gaule et aux Iles-Britanniques le territoire des Ligures préhistoriques ou protohistoriques ».

Dans son petit livre, *Ce qu'il faut connaître de la Rome antique*, M. Albert Petit, nous dit : « Des premiers habitants de tous pays, nous ne savons rien, pas même leur nom ; ils relèvent de l'anthropologie. Les premiers, en Italie, qu'on se risque à nommer, ce sont les Ligures.

On trouve même ces Ligures en Gaule, en Espagne, mais que désigne ce nom ? C'est, vraisemblablement, un terme

vague, comme celui de Scythe ou d'Ethiopien, qui s'applique à des groupes géographiques plutôt qu'à des groupes ethniques ».

Un autre universitaire, M. Constans, écrit dans une savante monographie d'Arles Antique : « Quel nom convient-il de donner aux habitants de la Provence préhistorique ? Le premier nom de peuple que nous rencontrons à propos de la population de la rive gauche du Rhône est celui de Lygie ou de Ligures.

Ces Ligures, qui sont-ils ? Des nouveaux venus, des conquérants qui auraient soumis les Provençaux de l'âge de la pierre et auraient apporté une civilisation nouvelle ? ou bien sont-ils les descendants directs des Néolithiques ? Les textes ne permettent pas de répondre et, comme ils n'indiquent pas de peuples antérieurs aux Ligures, ils autorisent toutes les suppositions touchant l'antiquité de ceux-ci et n'en appuient aucune ». — La question s'éclaire !

M. le docteur Verneau écrit, de son côté, à propos de sépultures découvertes à Beaucaire : « À l'époque néolithique vivait sur les bords de la Méditerranée, une population foncièrement brachycéphale, dont les caractères céphaliques ressemblent tellement à ceux des Ligures qu'on est porté fatalement à supposer que ceux-ci sont les descendants directs des vieilles tribus établies dans la région dès l'âge de la pierre polie. » C'est une thèse nouvelle.

M. Albert Grenier, dans son livre *Les Gaulois*, apprécie comme suit les Ligures.

« Les Ligures, dit-il, sont connus comme l'un des grands peuples de l'Europe primitive. Au V^{me} siècle avant notre ère, les premiers textes historiques nous les montrent confinés sur la rive gauche du Rhône et sur les bords de la Méditerranée depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à Gênes.

« Plus anciennement, au VII^e siècle, ils nous sont présentés par Hésiode comme l'un des trois grands peuples du monde barbare, les égaux en puissance des Ethiopiens, qui dominant en Afrique et des Scythes, qui parcourent les vastes espaces entre l'Europe et l'Asie.

« Les légendes mythologiques font des Ligures les maîtres de l'Occident et du Septentrion. Un de leurs centres principaux semble avoir été la zone médiane de notre continent, au nord et à l'Ouest des Alpes, et tout particulièrement la France ».

A toutes ces déclarations de savants, laissez-moi ajouter la déposition des poètes, le témoignage de Calendal, le pêcheur d'anchois de Cassis. Parlant des lectures que faisait le père autour du feu, les jours de pluie, il s'exprime ainsi au chant IV du poème de Mistral.

.

« Alors, de la Provence aimée, aux lueurs claires de la flamme, revivaient à nos yeux les temps anciens et, d'abord, vêtus de peaux, rudes, barbares, nos ancêtres, Cavares et Ligures, se disputant le sol avare, hantant les cavités des monts ou celles des bords de la mer... »

Dirai-je, pour terminer cette longue série de citations, que des anthropologistes, des Italiens, veulent que les Ligures et les Ibères soient deux branches d'une même famille européenne ? Je constaterai aussi que M. Dechelette estime que l'archéologie ne peut pas appuyer cette hypothèse, et l'équilibre sera rétabli.

Et les Ibères, que nous en dira-t-on ?

Dans le clan Déchelette, on nous apprendra que leur origine est inconnue et qu'on est allé leur chercher une patrie jusque dans l'Atlantide de Platon.

Néanmoins, dira-t-on, leur présence dans la Gaule méridionale est attestée par de nombreux témoignages des auteurs Anciens. « Autrefois, dit Strabon, on donnait le nom d'Ibérie à la contrée comprise entre le Rhône et l'isthme formé par les deux golfes gaulois, le golfe du Lion, dans la Méditerranée et le golfe de Gascogne dans l'Atlantique, tandis qu'aujourd'hui, on regarde les Pyrénées comme la limite de l'Ibérie, à laquelle on donne aussi le nom d'Hispanie » Hérodote, Scylax, Pline confirment cette indication. « Il n'est donc pas contestable, ajoute Dechelette à cette citation, que des tribus de langue ibérique occupaient la Gaule méridionale à côté des Ligures ».

M. Ernest Desjardins, l'éminent géographe des antiquités de la Gaule, estime qu'il faut voir, dans les Ibères, un peuple venu de l'Ouest sur notre territoire languedocien actuel dès les temps les plus reculés. »

En résumé, deux thèses s'affrontent, que défendent des savants également considérés. Les uns veulent que notre région du Languedoc ait été, pendant l'âge du bronze, occupée par les Ligures, comme ils occupaient le reste de la Gaule ; les autres, au contraire n'attribuent aux Ligures qu'un territoire restreint et déclarent, en particulier, qu'ils sont restés cantonnés sur la rive gauche du Rhône et ne se sont point installés sur la rive droite, en Languedoc, pendant l'âge du bronze.

D'après ces derniers savants, les occupants d'alors étaient des peuplades Ibères.

Il est d'autant plus difficile de départager nos gens que les bases des opinions sont plus fragiles ; les plus vieux textes des géographes grecs sur nos régions sont à peine antérieurs au V^{me} siècle avant notre ère ; nous vivons un peu sur l'archéologie dirigée, semble-t-il.

En attendant que la lumière se fasse sur la race des hommes, nous allons chercher à les connaître par les traces qu'ils ont laissées dans notre sol.

Commençons par les premiers, par ceux qui apportèrent à nos néolithiques la connaissance des métaux récemment découverts, l'or, le cuivre et le bronze, que l'on obtenait par l'alliage du cuivre et de l'étain.

Il semble qu'ils vinrent par deux routes, la voie de terre, qui emprunta la vallée du Danube pour gagner la Suisse et descendre de là, jusqu'à nos régions cévenoles ; puis, la voie de mer, la plus suivie, qui amena les caravanes de marchands au contact de nos départements méridionaux, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, après avoir touché la côte ibérique très vraisemblablement.

Dans une région comme la nôtre, où les gîtes métallifères étaient déjà connus, la technique des métaux ne put manquer

d'être accueillie avec empressement et l'on dut se mettre aussitôt à remplacer l'outillage de pierre existant par une série d'ustensiles et d'armes en métal.

Une heureuse circonstance est celle qui nous livre la *Statistique des objets de l'âge du bronze rencontrés dans le département du Gard*, que dressa, en 1909, M. de Saint-Venant, Inspecteur des Eaux-et-Forêts au Vigan.

Mieux que toutes les suggestions d'historiens, elle nous montre la véritable face de notre coin de terre il y a trois à quatre mille ans. Ces armes, dont quelques-unes sont de vrai luxe ; ces outils, ces objets de parure, colliers, bagues ou pendeloques, trouvés dans les grottes et les tombeaux, ce sont des témoignages sûrs, que nul ne peut contester, de la vie familiale, intime de nos ancêtres.

M. de Saint-Venant accuse un minimum de 548 objets métalliques attribués à l'âge du bronze, signalés ou recueillis dans le Gard à la surface du sol ou dans ses profondeurs, sous la pierre plate des dolmens ou dans le fonds des grottes sépulcrales.

Il décompose ainsi les trouvailles :

Haches en bronze, de modèles divers . . .	63
Petits poignards, genre mycénien . . .	21
Epées, dont une avec fourreau métallique .	3
Lances à douille	8
Flèches à ailerons	6
Poinçons effilés	15
Couteaux	1
<hr/>	
Total	117

Comme ornement, pièces d'armes ou ustensiles et parure, M. de Saint-Venant présente 375 objets, plus 56 types divers non classés.

Les bracelets dominant de beaucoup dans ces chiffres, hommes et femmes en étaient parés dans la tombe.

Anneaux et bagues	5
Bracelets ronds et fermés	36
Bracelets massifs, ouverts, ovales et ornés	129
Epingles variées	24
Perles pour colliers, quelques-unes fort grosses, cylindriques, polyédriques ou ovales (la plupart en cuivre)	181
Objets divers en cuivre et bronze	56
	<hr/>
Total	431

Un mot sur l'art à l'âge du bronze.

« L'art, à l'âge du bronze, écrit M. Salomon Reinach dans *Apollo*, se manifeste par la forme élégante des objets, lances, épées, poignards, bracelets, vases, etc., et aussi par les ornements linéaires qui y sont gravés. Ce sont mille combinaisons, parfois très ingénieuses, qui témoignent de l'instinct décoratif des potiers et des bronziers de ce temps, mais, c'est toujours et exclusivement l'ornement linéaire qui prévaut, comme si quelque loi religieuse, quelque crainte de maléfica magiques avait interdit de représenter des hommes et des animaux. »

A défaut de reproduction des objets, je vous parlerai de quelques-uns d'entre eux.

La grotte de Meyrannes, près de Molière-sur-Cèze, grotte sépulcrale, a livré de nombreux bracelets, les uns de métal nu, beaucoup d'autres convenablement travaillés, ciselés même parfois avec goût et abondance de détails.

Ils dateraient, de l'avis de M. Dechelette, de l'époque dite du bronze II, soit entre les années 1900 et 1600 avant l'ère chrétienne. Ils étaient portés par douze squelettes, dont les bras étaient surchargés de quatre-vingts de ces bracelets, petits ou grands. Dans une tombe, on a trouvé un complément de parure des morts formé par quelques disques et pendeloques.

Une autre trouvaille intéressante est celle des belles épingles de Vers, près de Remoulins. Souvent de grandes dimensions, les épingles servaient surtout à fixer les vêtements sur la

poitrine. Celles de Vers étaient au nombre de onze qui étaient enfouies ensemble sur un lit de pierres. Elles étaient de dimensions variables, 0 m 50 et 0 m 60, de petites armes offensives, au besoin ! avec des têtes coniques ou aplaties, voire même un large disque terminal à quelques-unes d'entre elles. Leur ancienneté, d'après le manuel de Déchelette, serait contrairement à celle des bracelets, du bronze III, de 1600 à 1300, nous nous rajeunissons.

Les bracelets et les épingles peuvent se voir au muséum d'histoire naturelle de la Grand'Rue, à Nîmes.

Notre département a donné encore à la collection de Saint-Venant deux épées de bronze, l'une très belle, recueillie dans une fente de rocher, à quelques kilomètres du Pont-Saint-Nicolas, sur la route d'Uzès. Elle figure en bonne place au Musée d'artillerie, à Paris, avec le fourreau métallique, muni d'une bouterolle, qui l'accompagnait, et qui se trouve être une exception dans la fabrication d'alors.

La perfection de sa forme, la richesse d'ornementation de son fourreau classent notre épée à la fin de l'âge du bronze, au bronze IV, de 1300 à 900.

La seconde épée, longue de 0 m. 64 et sans fourreau, est inférieure à la précédente comme facture ; elle a été trouvée dans la commune de Barjac, au nord du département.

Tous les objets de bronze, armes, outils ou parures, étaient fabriqués par des techniciens fondeurs, à l'aide de moules en pierre, qu'on a retrouvés, de tuyères et de creusets. On a rencontré en Gaule un certain nombre de ces petits ateliers, auxquels on donne le nom de cachettes de fondeurs, et qui contenaient tous des morceaux de bronze, des débris d'objets brisés, utilisables pour la refonte.

M. de Saint-Venant a trouvé une de ces cachettes au petit village de Cambo, dans la région de St-Hippolyte-du-Fort, elle contenait un lot de vingt bracelets, la plupart brisés.

On trouve aussi, et plus souvent même, des dépôts d'objets de bronze, qui semblent avoir été des cachettes de gens mettant leurs valeurs en sûreté, à moins que ce ne soit des dépôts de marchands,

Quatre ont été rencontrés jusqu'ici dans le Gard : le dépôt de Vers, dont je viens de parler ; celui de Vauvert, qui contenait trente-huit grandes haches à rebords, celui de Boissières, contenant également des haches et celui de Saint-Martin, près de Lussan, où, dans le creux d'un rocher, étaient cachés quatre bracelets ornés.

La statistique de M. de Saint-Venant, bien que riche, ne peut que faire naître le désir de trouvailles nouvelles ; car, des inventaires de cette sorte sont ouverts en permanence et chaque jour y vient inscrire sa part.

Telle qu'elle est, cependant, elle nous est une précieuse information, grâce à laquelle, pendant plusieurs millénaires, nous entrevoyons le genre d'existence de nos lointains aïeux. Ces armes, ces outils, ces objets de parure, c'est, je le répète, une part de la vie extérieure des hommes de l'âge du bronze, de chez nous, quels qu'ils soient, ethnologiquement parlant.

Mais la connaissance de ce que l'on peut appeler le mobilier de nos pères nous crée le désir naturel de connaître aussi la maison, d'arracher au passé le plus de secrets possibles. Mettons-nous en campagne ; allons à la découverte de quelque reste encore suffisant pour reconstituer l'habitat où vécurent et moururent les nôtres. Certes, le temps et les hommes ont multiplié les ruines ; mais, parfois, des circonstances heureuses se présentent où notre piété filiale est récompensée.

A l'époque néolithique, les habitations étaient, à l'origine sommaires et isolées ; avec le temps, elles se développèrent et surtout se groupèrent en villages, afin de satisfaire au besoin d'entraide que comporte la vie agricole. Au commencement du l'âge du bronze, les villages devinrent des bourgades, mais n'en demeurèrent pas moins frustes, car il semble que l'introduction des métaux dans la vie courante ne modifia que fort peu les conditions de l'habitat.

« Les vivants, dit M. Déchelette, si élevé que fût leur rang social dans la tribu, ne semblent pas s'être préoccupés d'assurer à leurs habitations les conditions de durée requises pour les tombeaux. »

« L'habitation d'un chef ne différait, sans doute, des autres que par l'étendue de ses dépendances et de ses enclos fortifiés ou palissadés, abritant les serviteurs et les bestiaux. Non seulement, toute recherche de luxe et de confortable en était bannie ; mais jusqu'au temps de César, elles furent bâties en matériaux légers — pièces de bois, planches, torchis de branchages — et couvertes en chaume. La tuile et la brique n'apparurent pas en Occident avant les légions romaines ».

Nous avons la bonne fortune de posséder dans les environs, de Nîmes, à *la Laquière*, près de Calvisson, un authentique village de l'époque du bronze, qui fut d'abord un village néolithique, puis qui abrita ses occupants pendant toute la période du bronze, à l'âge du fer, à l'époque gauloise et gallo-romaine où il fut abandonné.

Ses abris sont restés à peu près dans l'état où les avaient laissés nos ancêtres gaulois, ce qui les rend particulièrement documentaires et intéressants.

Au lieu d'une enceinte unique enfermant les habitations particulières du village, on trouve là de nombreux compartiments juxtaposés, en forme de rectangles, pour la plupart, ayant souvent jusqu'à 80 mètres de côté et dont l'ensemble constitue une sorte de damier irrégulier, occupant presque toute la surface du plateau.

Dans son livre, *Les Origines de Nîmes*, Gimon dit avoir mesuré un certain nombre de ces enclos et leur avoir trouvé une superficie moyenne de quatre ares.

Dans l'intérieur de chaque compartiment, de chaque *arée* se dressaient les cabanes, adossées souvent contre le mur de l'enclos ; certains compartiments ne contenaient qu'une cabane d'autres en avaient huit à dix, l'espace libre entre elles était, sans doute, réservé au bétail.

Toutes ces cabanes étaient de forme ronde ou carrée ; leurs dimensions intérieures dépassaient rarement quatre mètres ; elles étaient couvertes en dôme au moyen de pierres plates

posées en encorbellement, mode qu'on a rencontré chez les Egéens, à Mycènes et auquel, à Nîmes, on donne le nom de capitelle.

Les murs sont tous en pierre sèche, sans parement ; quelques uns, dans les cabanes les plus soignées, sont formés, à la base, de deux rangées de dalles placées de champ et dont l'intervalle est rempli de pierrailles, tel le blocage du mur romain.

Le village de la Liquière est l'un des plus remarquables que nous possédions ; mais son type, son installation se retrouvent, en ruines, aux environs de la Tour Magne, dans la garrigue nimoise, aux quartiers de Vacqueyrolles, des Capitelles, du Bois de Mitau, de l'Antiquaille, etc.....

Indépendamment des enclos rectangulaires et des capitelles à encorbellement, le village indigène contenait aussi les huttes rondes, déjà connues des néolithiques, et qui persisteront jusqu'aux Gaulois, avec leurs parois de fascines enduites d'un crépi d'argile et leur toit de chaume, où un trou ménagé au sommet facilite l'évacuation de la fumée.

Pendant longtemps, ces huttes seront réparties au hasard des convenances personnelles ou de la fantaisie individuelle, sans le moindre ordre, sans la plus petite régularité. — Il ne faut pas trop s'en étonner ; on trouverait encore, au XXe siècle, plus d'un village de France où l'urbanisme n'a pas dépassé le stade primitif.

La Nîmes de l'âge du bronze, la Nîmes ligure (1), qui n'est autre que la Nîmes néolithique primitive, en voie de développement lent et continu, comportait certainement, le même genre d'habitations que la Liquière. Elles s'échelonnaient sur les pentes bordant la Source sainte, depuis le plateau de la Tour Magne, propice aux gens qui avaient du bétail à enfermer, jusqu'au pied des collines, vers lequel

(1) Sans vouloir prendre formellement position, j'accepterais volontiers que les Ligures aient été les maîtres chez nous jusqu'à la fin de l'âge du bronze et que les premiers Ibères aient passé la frontière pour entrer en Languedoc dès le début du VIIe siècle avant notre ère.

descendaient, les unes après les autres, les cases des ouvriers agricoles ou des manœuvres de la petite industrie locale.

Pendant toute la période de l'âge de bronze, la principale occupation des populations fut, avec la chasse, la culture de la terre et l'élevage du bétail ; les choses à côté étaient détails complémentaires ; seule, l'agriculture nourrissait son homme alors.

Les Ligures, étaient d'ailleurs, des agriculteurs de premier ordre, connaissant la culture du blé, de l'orge et du lin, les arbres fruitiers, tels que le pommier, le noisetier, le prunellier ils surent de bonne heure utiliser le bœuf à la charrue.

On a dit que « le paysan cévenol naissait une hotte sur les épaules ». Ce serait le dernier Ligure, que la civilisation et la conquête ont refoulé là-haut et, de fait, en relisant l'Introduction de ce roman de mœurs cévenoles qu'est *Roux-le-Bandit*, de notre compatriote, M. André Chamson, je ne me pouvais me défendre de retrouver dans cette race terrienne des Cévennes une sorte de parenté avec « ces agriculteurs tenaces, unis étroitement à leur sol », qu'étaient, 2.000 ans plus tôt, les vieux Ligures pourchassés dans leurs villages des Apennins par les légionnaires de Rome.

L'outillage agricole à l'âge du bronze est imparfaitement connu ; mais il apparaît qu'il était encore fort peu développé, car il est lié au degré plus ou moins avancé de la domestication de quelques animaux, particulièrement le cheval et le bœuf .

On a discuté longtemps sur la domestication du cheval ; on a des preuves formelles de son utilisation à l'âge du bronze par la découverte d'un assez grand nombre de mors en bronze dans les stations lacustres ou dans des dépôts de terre ferme .

Le type rencontré est le mors de filet, sans gourmette, du modèle à barre rigide ou à barre articulée ; le mors brisé. On a aussi observé que les mors en bronze étaient presque toujours trouvés par paires, ce qui indiquerait qu'ils étaient portés par des chevaux attelés par deux, plutôt que seuls, des chevaux montés.

Le harnachement des chevaux de trait a été, pendant longtemps fort défectueux, ce qui obligeait à réduire la charge transportée ; il semble qu'aux temps protohistoriques, et même jusqu'à l'époque romaine, le mode d'attelage comportant des traits et des palonniers soit demeuré inconnu. Le cheval comme le bœuf, portait le joug, même quand il traînait un char de guerre ; la traction se faisait par l'intermédiaire du timon, qui était rattaché au joug.

Un joug a été découvert dans une station lacustre de Suisse ; « c'est une longue pièce de bois, de forme plus ou moins cylindrique, mesurant 1^m 42, élargie et aplatie au milieu et recourbée symétriquement aux deux bouts. »

Quant à la charrue, elle dut, sans doute, à l'origine, être faite d'un petit tronc d'arbre dont une grosse branche constituait le timon avec le soc. Toutefois, on n'a jamais rencontré aucun reste de ce genre ou d'un autre dans les fouilles de chez nous ; mais, au Danemarck, une charrue de bois, faite de pièces articulées, a été trouvée dans une tourbière et les archéologues danois estiment qu'elle appartient à l'âge de bronze.

Une des conséquences naturelles de l'organisation agricole, c'est la naissance d'un mouvement commercial, plus ou moins important, selon que les produits récoltés excèdent de beaucoup ou de peu la consommation personnelle des récoltants. Un système d'échanges, sous la forme de troc le plus souvent, se dessine d'un centre à un autre, pour le bien-être de tous.

A l'époque ligure, vers la fin surtout de l'âge de bronze, Nîmes, déjà capitale de la région, pouvons-nous dire, était reliée à de nombreux points des environs par des sentiers, qui deviendront les chemins des Volques Arécomiques, puis les voies secondaires de l'occupation romaine, par exemple, Nîmes à Mardueil, près de Remoulins, au passage du Gardon ; à Marbacum, près de Lussan, à Midrium (Villevieille) près de Sommières, à Tedusio (Thézières), Lettino (Lèdenon), etc.

Par toutes ces pistes circulaient les hommes et les choses, les produits de la terre et les quelques objets ouvrés destinés aux échanges.

A la belle saison, Nîmes était, en outre, le centre, le nœud d'un grand déplacement des troupeaux, de la transhumance, et, par ces larges pistes qu'on nomme toujours des « drailles », les troupeaux passaient de la plaine à la montagne ou inversement.

Notre Nîmes ligure était trop bien placée pour n'avoir point encore dès les premiers siècles de l'âge du bronze, été utilisée par les commerçants et les industriels à la recherche de l'étain avec lequel on faisait le bronze, de plus en plus employé.

On sait que ce précieux étain présentait des gisements en Ibérie ; mais ils étaient insuffisants et les navigateurs Egéens et Phéniciens poussaient souvent jusqu'aux Cassitérides, des îles sur les côtes d'Angleterre, pour compléter leur chargement.

Le commerce marseillais s'employait aussi à ce trafic ; des caravanes de marchands faisaient le voyage de la Grande-Bretagne, remontaient le Rhône en barques jusqu'au-dessus du Pont-Saint-Esprit, puis l'abandonnaient pour prendre les chemins de terre et gagner, à l'embouchure de la Loire, Corbilo, le port de Nantes, où l'on s'embarquait pour les îles.

Mais la remonte du Rhône était pénible et souvent dangereuse en hiver, lorsque le mistral déchainé s'ajoutait au courant violent du fleuve. Les mariniers n'avaient point alors de moteur à pétrole ou au mazout pour tirer leurs embarcations ; ils n'avaient pas même la cavalerie du patron Appian, ces « quatre-vingts beaux chevaux à queue rognée qui n'avaient pas leurs pareils sur le Rhône », dit Mistral dans son poème immortel.

C'est alors que Nîmes offrait aux Marseillais la *Voie Régordane*, qui est, sans contredit, l'une des plus anciennes routes commerciales des temps antiques, antérieure, sans doute, à la *Voie Héracléenne* dont on a accoutumé de saluer l'âge parce qu'on le rapporte à celui de la *Voie Domitienne*.

Elle partait de Nemausus pour gagner l'Auvergne et le Nord de la Gaule par la vallée de l'Allier. « C'est par elle, dit Charvet, l'auteur d'un travail estimé sur les « Voies

vicinales gallo-romaines chez les Volques Arécomiques », que s'effectuaient les transactions et les transports métallurgiques provenant des Cévennes, de l'Auvergne et même des îles Cassitérides. »

Les négociants marseillais, pendant l'hiver, gagnaient donc Nîmes, rejoignaient, par la Regordane, à dos de mulets, la haute vallée de l'Allier, puis la vallée de la Loire, d'où ils n'avaient plus qu'à suivre le fil de l'eau pour arriver à *Portus Namnetum*, le port de Nantes, et atteindre les îles britanniques. Et la cité nimoise bénéficiait de ces relations de négoce.

Après cette incursion dans le domaine des affaires, de *l'habitat*, j'aurais aimé vous parler du costume de nos pères à l'âge du bronze ; je ne puis, car on ne possède rien d'autorisé sur le sujet. Ainsi que le disait un de nos préhistoriens, av«ant de se vêtir, l'homme primitif songeait à se parer. »

Je vais donc revenir encore un peu sur la parure.

Je vous ai dit, tout à l'heure, que dans la grotte de Meyrannes, douze squelettes à eux seuls étaient porteurs de quatre-vingts bracelets ; on ne voit plus cela.

M. de Saint-Venant signale une tombe de Chusclan où le squelette avait aux jambes huit gros bracelets ornés et aux bras deux petits bracelets polis, sans aucune ciselure.

Un mot encore des épingles dont Vers nous a livré de beaux spécimens. Leur matière varie comme leur forme : or, argent, bronze le plus souvent ; la tête est tantôt sphérique, tantôt recourbée en crosse ou à rouelle ornée ; leur longueur est, à l'ordinaire, de 0^m 50 et de 0^m 60. Aussi, les autorités de l'époque avaient-elles décrété ce que nous avons eu beaucoup de peine à obtenir de nos jours le « couvre-pointe », que les dames semblent regarder comme attentatoire à leur liberté d'offensive.

En même temps que l'épingle ordinaire, les gens de l'âge du bronze avaient l'épingle de sûreté, que l'on nomme fibule en archéologie, épingle de nourrice en langage familier, domestique.

La fibule a joui d'une grande vogue aux temps lointains des débuts de la proto-histoire ; elle a fait partie de la toilette jusqu'aux invasions barbares, se modifiant avec les générations, prenant souvent des formes gracieuses. Nos musées de la Grand'Rue en possèdent quelques exemplaires ; on en a rencontré, d'ailleurs, dans presque toutes nos stations, à Nîmes, à Mardueil, à Nages, à Laudun ; elles sont presque toutes du type à archet, avec dos lisse ou côtelé.

Les bagues de l'âge du bronze sont généralement très simples : un ruban métallique fermé, orné, parfois, de quelques traits géométriques gravés ; les intailles n'apparaîtront qu'à l'époque gauloise.

La bijouterie de l'âge du bronze fit un usage assez abondant de l'or, que l'on rencontrait dans un certain nombre de nos rivières, entre autres dans l'Ardèche, la Cèze, le Gardon et l'Hérault.

Les principaux bijoux utilisant l'or étaient les perles-olives, comme celles qu'on a rencontrées dans la grotte du Castellet, près d'Arles ; des anneaux en spirales que l'on portait surtout dans la chevelure ; des croissants en or ressemblant aux hausse-cols de l'armée impériale ; des anneaux et bracelets, en petit nombre toutefois encore.

Le verre entra dans la parure avant d'être utilisé à la fabrication d'ustensiles ou de vitrages ; on en faisait des perles, bleues ou polychromes, des grains de colliers, des petits bâtonnets d'ornement. Aux tours de Seguin, à la sortie de la ville, sur la route d'Alès, on a trouvé six perles de verre à fond bleu ou gris.

C'est particulièrement aux Egéens que nous devons, dans notre région, le fréquent usage des perles de verre. Dans son fort intéressant volume : *La Civilisation égéenne*, M. Glotz nous dit que les Crétois les avaient, à l'origine, importées chez eux d'Egypte et qu'ils se mirent à en fabriquer un grandes quantités pour l'exportation ; l'Ibérie aurait été un de leurs principaux débouchés.

Deux autres produits furent aussi en vogue un temps : la callaïs et l'ambre.

La première est une pierre verte translucide, ressemblant à la turquoise, couleur à part, que l'on n'a guère rencontrée que dans les riches mobiliers funéraires ; elle tomba en disgrâce vers le milieu de l'âge du bronze, à l'apparition, pense-t-on, des perles en verre bleu.

Elle n'a été trouvée en quantités notables que dans les dolmens de Bretagne, 450 perles pour les seuls dolmens du Morbihan. On ne la rencontre qu'exceptionnellement dans le reste de la France ; cependant, 114 perles ont été recueillies dans l'allée couverte du Castellet d'Arles dont je viens de parler.

Notre Muséum d'histoire naturelle en possède une, dont j'ignore l'origine.

Quelques sépultures du Gard ont présenté des perles d'ambre, à Rochemaure, à Grailhes ; en général, l'ambre se rencontre en grains sphériques ou en olives pour colliers ; il a gardé la faveur des foules jusqu'aux invasions barbares.

Pendant longtemps on a crû, avec M. Déchelette, que l'ambre provenait exclusivement des bords de la Baltique et on a organisé des caravanes de marchands, qui étaient surtout du domaine de l'imagination. On admet, sans difficulté aujourd'hui, avec un savant Suisse bien connu, M. Pittard, que l'ambre préhistorique venait plutôt de gisements qui ont été relevés en France, en Italie et en Sicile.

Mais, assez causé parure et bijouterie ; il faut rentrer dans la bataille pour prendre congé de *l'empire ligure du bronze*, qui touche à sa fin, de l'âge du bronze, que va remplacer la période du *premier âge du fer*, à partir du VII^e siècle.

L'âge du bronze s'en va sans nous laisser d'indications précises sur les populations qui, pendant quinze cents ans, ont occupé notre sol. Ibères et Ligures se sont constamment opposés dans les théories constructives des auteurs, et il va en être de même demain.

Mais, par un phénomène singulier, qui n'est point courant à la guerre, les adversaires vont être mutuellement vainqueurs les uns des autres, ce qui les amènera à une solution de sa-

gesse inattendue : ils vont s'unir au lieu de continuer à se battre, ils vont former un groupement politique mi-partie, celui des « Ibères et des Ligures mêlés », suivant l'expression de Scylax, des *Ibéro-Ligures*, dont la domination ira du Rhône aux Pyrénées et durera jusqu'à l'invasion gauloise des Volques.

Je vais vous exposer brièvement comment tout cela s'est passé, semble-t-il.

Côté des préhistoriens, toujours. M. d'Arbois de Jubainville, dit M. Ernest Desjardins, estime qu'au commencement du VI^e siècle, les Ligures n'avaient pas encore occupé les pays à l'ouest du Rhône, car les comptoirs d'Agde et de Rhodanousia auraient été, d'après Hérodote et Strabon, fondées en *Ibérie*.

M. Desjardins, personnellement, pense qu'il faut placer l'invasion du Languedoc par les Ligures entre les années 550 et 450 avant notre ère.

Côté des historiens, maintenant, Il y eut, d'après M. Camille Jullian, plusieurs invasions hispano-gauloises. Les envahisseurs de l'ouest furent les plus nombreux ; ils vinrent par la montée du col de Pertus, qui était la moins pénible et qui conduisait dans des plaines fertiles.

Un premier bond fut fait entre 500 et 475 et amena les bandes ibériques jusqu'à l'étang de Thau et aux bords de l'Hérault ; Elne, *Illibéris*, est un nom bien Ibère.

Un peu plus tard (475 à 450) les envahisseurs s'aventurèrent dans les terres du Bas-Languedoc, vinrent à Nîmes et s'avancèrent jusqu'au Rhône, qu'ils ne franchirent pas, se contentant de le prendre comme limite extrême de la terre ibérique de ce côté.

Ainsi, au cours des années 550 à 450, suivant la cloche que l'on entend, les Ligures envahissent le Bas-Languedoc et s'y imposent aux Ibères qui l'occupaient, ou bien les Ibères en chassent les Ligures et assoient leur domination du Rhône aux Pyrénées.

C'est une belle chose que l'histoire bien comprise !

J'inclinerais fort, dans la circonstance, à voir la vérité entre les extrêmes, comme toujours. Je crois, surtout, que, si l'invasion massive des Ibères en Languedoc n'a eu lieu qu'au V^e siècle, elle avait été précédée, au moins dès le VI^e siècle, d'infiltrations denses, qui avaient établi un courant continu de relations avec les Grecs qui exploraient notre rivage méditerranéen. M. Mouret, l'inventeur d'Ensérune, dit « qu'on trouve aujourd'hui les preuves évidentes d'une occupation ibérique très importante et prolongée, allant, d'après les vases à figures noires ou rouges recueillis dans les fouilles, du VI^e au III^e siècle avant notre ère. »

Quoi qu'il en soit, selon l'opinion de M. Cam. Jullian, les Ligures vaincus ne disparurent pas complètement des nouvelles terres ibériques ; la conquête ne fut point un anéantissement de tout ; des groupes nombreux de Ligures restèrent intercalés entre les peuplades des nouveaux venus et les deux tribus gardèrent leurs noms nationaux : *Ibères et Ligures mêlés*.

« C'est le nom sous lequel Scylax parle d'eux dans son Périple : « Après les Ibères, viennent les Lygies (les Ligures) mêlés aux Ibères, qui occupent tout le pays d'Ampurias au Rhône. »

« Il est probable que les Ibères prirent le meilleur des terres ; on en trouve d'une façon certaine à Elne, à Narbonne, à Béziers, dans le bas-pays de Nimes ; les Ligures furent, sans doute, refoulés dans les garrigues et dans les montagnes cévenoles. »

Une chose vraisemblable aussi : dans la nouvelle association, les rôles respectifs furent fonction des aptitudes propres des associés, lesquelles, si l'on en croit tout ce qui a été dit et écrit, différaient sensiblement entre elles.

Nous possédons des Ligures un portrait détaillé, mais qui ne semble pas être d'une complète impartialité ; il est dû, d'ailleurs, à des adversaires, des Grecs, qui avaient souvent maille à partir avec eux et des généraux de Rome qui les avaient refoulés d'Italie centrale dans la Ligurie.

Les Ligures, disent-ils, ne manquent point d'intelligence,

BIBLIOTHÈQUE
CENTRALE
DE LA

mais ils ont surtout l'esprit fertile en tromperies et Caton cite cette expression qui avait cours de son temps : *duper comme un Ligure*.

On leur reconnaît, par contre, d'être des agriculteurs tenaces, des travailleurs ruraux de premier ordre, attachés à leur sol, connaissant la culture du blé, de l'orge et du lin, sachant utiliser le bœuf à la charrue.

Ils cherchaient, de préférence, pour s'installer, les emplacements au bord des sources et des rivières ou sur le parcours des voies fréquentées. Ils savaient également se ménager des refuges pour les jours de danger, comme ils organisaient en des lieux bien choisis, des marchés, des places de foires pour les échanges.

Au point de vue social, ils étaient encore au stade de la vie collective des tribus, ignorant la propriété privée. La tribu, chez eux, c'étaient quelques centaines de familles groupées pour la chasse, la culture et le commerce. Ils obéissaient à des Anciens de villages, au-dessus desquels, se trouvait, dans chaque tribu, une sorte de roi héréditaire, paysan comme ses sujets. Les tribus vivaient, à l'ordinaire, indépendantes les unes des autres et ne se réunissaient guère que lorsqu'il fallait lutter contre un ennemi commun ou mener à bien une affaire exigeant des concours nombreux.

Tel est l'essentiel de ce que l'on pensait des Ligures du VI^e siècle avant notre ère.

Aux Ibères, maintenant. écoutons les historiens.

« Les Ibères avaient ce qu'il fallait pour fonder dans le Midi un état de choses durable. Ce n'était pas, comme les Ligures, des gens qu'on accusait d'être voleurs et pillards. Leur pays d'origine, le royaume de l'Ebre, possédait une organisation régulière, des villes, une flotte, un roi puissant. Ils n'ignoraient ni l'industrie, ni certaines formes de l'art (poteries ibériques de Montlaurès près Narbonne, bustes de Grézan et de Sainte-Anastasie). Leur établissement dans les pays Ligures ne pouvait qu'amener des progrès dans la vie générale des deux peuples.

« Mais ils avaient une grande faiblesse, ils vivaient trop éloignés les uns des autres ; les diverses peuplades ne gardaient aucun lien politique entre elles, et le vaste pays qu'elles occupaient dans le midi de la France n'ayant aucun milieu naturel, aucun centre politique, M. Camille Jullian pouvait dire « Les terres du Midi ne sont qu'un long sillon, sans autre unité que celle de leur climat et de leur route. Les colons ibères du Gers, de la Garonne, de l'Aude, du Bas-Languedoc vivaient séparés depuis le jour où ils avaient quitté le centre initial.

« Et cela juste au moment où les Celtes, après s'être installés dans la Gaule centrale, arrivaient sur la Garonne et sur le Rhône pour y installer quelques-unes de leurs tribus populeuses. » (Histoire de la Gaule).

En résumé, l'union des Ibères et des Ligures, au lendemain de l'âge du bronze, et lorsque furent oubliés les premiers heurts, les premières frictions, était de nature à porter d'heureux fruits, car leurs qualités respectives se complétaient de façon désirable.

Aux Ligures, agriculteurs consommés et commerçants avisés, revenaient la mise en valeur du sol et la vente des produits ; aux Ibères, de tempérament industriel, à tendances artistiques même, fréquentant les artistes Orientaux qui s'installaient dans la région, appartenait la vie industrielle sous toutes ses formes ; la part de chacun était facile à délimiter ainsi !

Ce n'est pas qu'il apparaisse, à ma connaissance, du moins, une organisation politique ou économique officielle ayant réglé le fonctionnement de la communauté ibéro-ligure. Nous savons peu de choses du genre de vie que l'on menait dans cette période de transition qui sépare la fin de l'âge du bronze, de l'invasion gauloise, vers le milieu du III^e siècle.

En préhistoire, on nous dit que l'âge du bronze fut suivi d'une période dite *du premier âge du fer*, où se manifesta une civilisation quelque peu différente de la précédente, qu'elle remplaçait, cependant, sans à-coups, sans bouleversements, en se bornant, parfois, même à se superposer à elle simplement.

Je ne m'arrêterais pas à enregistrer son action après tout ce qui a été dit plus haut de l'âge du bronze, si la période ibéro-ligure n'avait pas la bonne fortune de bénéficier d'une sorte de révolution qui se produisit dans les relations de notre région méditerranéenne avec les populations grecques de l'Orient.

Au cours des VII^e et VI^e siècles, les marins et commerçants grecs, Phéniciens, Rhodiens, Phocéens avaient jeté le dévolu sur notre littoral et multipliaient les comptoirs. Installés à Marseille avant les Phocéens, les Rhodiens fondèrent Agde à l'embouchure de l'Hérault, Héraclée, que l'on place à Saint-Gilles, près du Petit-Rhône, Rhodanousia, que l'on s'est décidé à situer à Beaucaire, au quartier dit de Rouanesse, où les étymologistes retrouvent Rhodanousia. Et nous savons que les étymologistes sont des gens à ne point se tromper ; n'ont-ils pas démontré, jadis, qu'Alfana vient d'equus ?

— A ces comptoirs, s'en ajoutent d'autres dans les départements voisins, en particulier, les deux stations, réputées de Montlaurès, près de Narbonne, et d'Ensérune, près de Béziers.

Les Phocéens, bientôt, prirent la place des Rhodiens et alors se développa un commerce important entre Marseille et nos bourgades, non seulement du bord de la mer, mais aussi de l'intérieur, comme Nîmes, Béziers, Narbonne.

Une grande voie allant d'Italie en Espagne, en contournant le golfe du Lion, desservait tous les comptoirs, auxquels de petites sections de route la rattachait au passage.

Cette voie, on l'appelait la *Voie héracléenne*, la voie d'Hercule, et son tracé semble répondre au légendaire voyage du héros dorien à la recherche du Jardin des Hespérides, que la tradition plaçait au-delà des colonnes d'Hercule, dans le voisinage de l'antique Gadès, aujourd'hui Cadix.

La voie Héracléenne traversait le Rhône à Beaucaire, gagnait le pied de nos collines, qu'elle longeait afin d'éviter les terrains inondés qui, pendant la mauvaise saison, chaque

année, rendaient le parcours difficile en plaine. Elle touchait Nîmes, qui bénéficiait de son contact, dont elle augmentait le trafic et la population.

Dès le VI^e siècle, les relations des Phocéens avec les indigènes, les Ibères surtout, furent marquées par un progrès sensible dans l'état général des populations. La civilisation grecque prit chez nous, dans tout le Midi méditerranéen, un développement merveilleux, qui se maintint et qui, lors de l'occupation romaine permettait à Pline de dire que *la Narbonnaise était encore l'Italie*.

Nous avons vu plus haut que MM. Mazauric et Bourrilly déclarent qu'il y avait à Nîmes une population extrêmement dense avant l'arrivée des Gaulois.

La petite incursion que je vais faire du côté de l'art, pour finir, va, plus encore, que les échanges commerciaux, nous livrer le véritable portrait de la Cité, nous révéler un milieu que l'on n'eût point soupçonné sans le témoignage irrécusable que les fouilles sont venues apporter : la période ibéro-ligure a été brillante.

On n'en saurait plus douter ; dans le pays d'entre-Rhône et Pyrénées, l'éveil artistique, un éveil que l'on ne connaissait point dans le reste de la Gaule, est dû au contact prolongé des Orientaux et des Ibères. Les manuels généraux comme les thèses particulières s'accordent aujourd'hui à reconnaître que, dès le VI^e siècle, sinon plus tôt, parfois, Rhodiens, Ioniens, Phocéens firent rayonner sur notre région les influences artistiques de la Grèce, sous la forme d'amphores, de vases divers à glaçure noire et rouge ou à figures. Indépendamment des riches stations de Montlaurès et d'Ensérune, les fragments d'amphores ou de vases brisés se rencontrent sur de nombreux points, Nîmes compris. L'un des plus beaux qu'on ait recueillis dans notre coin de Bas-Languedoc est celui que signale, dans une étude sur *l'Oppidum pré-Romain de Substantion* (aujourd'hui Castelnaud, près de Montpellier), M. Emile Bonnet, le distingué secrétaire-général de la Société d'archéologie de Montpellier, en 1916.

Il représente deux éphèbes nus et peut être daté du milieu ou de la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère.

Mais l'influence grecque ne se manifesta pas seulement par l'apport de poteries ornées ; des essais de grand art, de sculpture apparaissent aussi dès le VI^e siècle.

Il est acquis que sur la côte Est de l'Ibérie, celle avec laquelle nos populations littorales étaient en continuelles relations, des praticiens ibères se mirent à l'école de sculpteurs ioniens et produisirent des œuvres plastiques, d'un mérite très inégal et faible généralement, mais dont certaines pièces trouvèrent, cependant, un bienveillant accueil dans les collections du Louvre.

Dans le même temps, c'est-à-dire fin du VI^e siècle ou commencement du V^e, de petites écoles de sculpture indigène se créèrent également chez nous ; des ateliers gréco-ibériques s'organisèrent au voisinage et sous l'influence des colonies phocéennes de la région ; c'est, vraisemblablement, à eux que nous devons les statues archaïques, semi-barbares, de Grézan, de Substantion et de Sainte-Anastasie.

Vous connaissez la première, trouvée en 1901, et qui figure au Musée lapidaire de la Grand'Rue. De l'avis des hommes compétents, en particulier de M. Salomon Reinach, qui a longuement étudié la statuaire antique, il faudrait la rattacher à une école gréco-ibérique du V^e siècle avant notre ère.

En 1927, l'initiative du Commandant Espérandieu fit entrer au Musée deux bustes de pierre trouvés à Sainte-Anastasie, une petite localité du Gard, et qui rappellent de très près la statue de Grézan, dont ils paraissent contemporains.

A Substantion, la station dont je parlais tout à l'heure, on a découvert, à peu près dans le même temps, un buste de pierre, de travail grossier, mais dont « la grande valeur, dit M. Emile Bonnet, reside dans ce fait que la coiffure qui le surmonte est si singulière et si exactement semblable à celle du Guerrier du Musée de Nîmes, qu'il ne paraît pas possible d'assigner au buste de Substantion et à la statue de Grézan une origine et une date différentes. »

Ce petit lot d'œuvres apparentées par la facture encore barbare et, particulièrement, par les détails de la coiffure, qu'on ne retrouve nulle part, accuse bien une école régionale

indigène, qui a beaucoup de progrès à faire encore pour égaler ses maîtres, les sculpteurs grecs. Il témoigne, tout au moins, d'un esprit en voie d'évolution, ouvert aux productions de la Grèce, la grande éducatrice, et nous pouvons appliquer à nos pères ces paroles de M. Edmond Pottier : « Lorsque les Romains vinrent chez nous fonder leurs premières colonies, ils y trouvèrent des cités qui, depuis trois siècles, respiraient, comme eux, un air venu d'Athènes. »

Résumons-nous. Ces statues découvertes dans le rayon de Nîmes à Substantion ; ces poteries ibériques et grecques rencontrées sur tant de points de notre région, dans tant de villages de notre département, montrent avec éclat que la Société qui vivait là, que nos Ibéro-Ligures comptaient parmi eux des membres assez cultivés déjà pour apprécier le charme, la valeur d'une œuvre d'art, pour s'imposer quelques sacrifices afin de s'en assurer la propriété.

Et je songe à cette déclaration que faisait au Congrès tenu à Nîmes par l'Association Guillaume Budé, il y a quelques années, M. Mouret, l'inventeur distingué d'Ensérune :

« Quand les Phocéens débarquèrent sur nos rivages maritimes, ils n'y apportèrent pas seulement les avantages matériels par leurs aptitudes au commerce ; ils y répandirent aussi le bénéfice moral de leur goût pour les belles-lettres. »

La Communauté ibéro-ligure se trouvait ainsi posséder tous les éléments qui font les sociétés d'aujourd'hui ; sa capitale, Nemausus, avantageusement située sur la *Voie Héracléenne*, était populeuse et prospère ; ses ouvriers et ses agriculteurs lui constituaient une petite armature économique, appliquée à l'exploitation du sol et de l'industrie locale ; la situation politique eût été assurée du lendemain sans cet éloignement les unes des autres, ce manque de solidarité que pratiquaient les peuplades ibériques, et qui devaient, fatalement, attirer un jour un envahisseur entreprenant.

Il vint, cet envahisseur, vers le milieu du III^e siècle avant notre ère ; les Volques Tectosages et Arécomiques s'avancèrent par la vallée de la Garonne et la Montagne-Noire et occupèrent tout le Languedoc jusqu'au Rhône : la Communauté ibéro-ligure n'était plus.

La Villa des Mystères à Pompéi

par

M. ESPÉRANDIEU

Membre de l'Institut

Membre résidant

La Villa des Mystères, à Pompéi, a été découverte depuis un certain nombre d'années ; mais les visiteurs n'y sont pas encore librement admis. Une autorisation, délivrée par la direction des fouilles, est obligatoire.

Cette villa, qui mesure une cinquantaine de mètres de long sur 35 de large environ, a été fouillée par un particulier, il y a 20 ans. L'Etat a jugé à propos d'en faire l'acquisition et elle est devenue d'un intérêt exceptionnel, par les peintures qui la décorent.

Ces peintures, que je vous montrerai tout à l'heure, sont de grandeur naturelle, et d'une finesse d'exécution extraordinaire.

Le sujet se rapporte aux mystères de Dionysos-Bacchus, d'où le nom qu'on a donné à la villa.

Le mystère, vous le savez, est une forme spéciale de la religion. Il comprenait, chez les peuples de l'Antiquité, une série de cérémonies magiques que ne devaient pas connaître ceux qui n'y avaient pas participé.

L'initié, grâce à ces cérémonies, acquérait une vie nouvelle et passait — on le croyait du moins — d'un état à l'autre, par exemple de la jeunesse à la virilité.

Le plus souvent, le mystère assurait une béatitude parfaite dans l'autre monde.

De toute façon l'Initié devenait un individu différent des autres.

L'ensemble des Initiés formait donc une société secrète.

L'essence du mystère était la palingénésie, c'est-à-dire le retour à la vie après une mort réelle ou apparente. L'idée a été reprise au XVIII^e siècle par le genevois Charles Bonnet et au XIX^e par le lyonnais Pierre Ballanche, ami de Madame Récamier.

Sous sa forme la plus parfaite, le mystère était la substitution à l'Initié d'une personnalité divine ou d'un héros, en lui faisant répéter les actions et les gestes qui, par la tradition, étaient attribués à ces conceptions du paganisme.

Mais cette palingénésie avait un caractère sacramentel ; elle était nécessairement liée à des actions liturgiques déterminées. C'était donc comme une réalité concrète ; elle créait, chez l'Initié, une nouvelle vie ; elle en faisait un être nouveau.

Il y eut, aux temps anciens, deux courants religieux, l'un populaire et mystique, provenant des mystères, l'autre civil et artistique se rapportant aux cultes olympiens et à ce qui était véritablement la religion d'Etat.

Tous les mystères eurent un caractère commun. On traversait par eux le mythe divin, on revivait la vie du dieu, on passait avec lui de la douleur à la joie, de la vie à la mort.

Ils consistaient pareillement en un drame sacré, série d'actions rituelles où l'on répétait les gestes et les actions que la tradition attribuait au dieu, pour entrer en communion avec lui et obtenir une vie divine.

Au début, le mystère fut une cérémonie purement magique. Avec le temps, il acquit un caractère spirituel et moral. Il habitua le peuple à concevoir la nécessité du salut, la bonté de la résurrection et la sainteté de la communion.

De tous les mystères anciens, le plus célèbre fut l'Orphisme.

On réalisait cette religion en revivant la vie du Dionysos grec, devenu le Bacchus romain.

Voici quel était le mythe :

Dionysos-Zagreus, fils de Zeus et de Coré — de Jupiter et de Persephoné (Proserpine) — fut à l'instigation d'Héra — de Junon — tué par les Titans qui le déchirèrent et le dévorèrent.

Mais Athéna — Minerve — sauva le cœur de Zagreus qui fut absorbé par Jupiter, et d'où naquit un second Dionysos, dieu du vin.

Les Titans réduits en cendres furent précipités dans la Tartare. De leur poussière naquit le genre humain.

Le mystère consistait à réaliser ce mythe et à mourir et revivre en Zagreus.

Nés de la cendre des Titans, les hommes portent le poids du meurtre commis par ces déicides. D'autre part, il y a, chez les humains, un principe dionysiaque puisque les Titans avaient dévoré Zagreus.

D'où résulte un incessant conflit entre la nature titanique mêlée au corps, et la nature dionysiaque mêlée à l'âme, c'est-à-dire entre la matière et l'esprit.

Par le mystère, l'homme se lavait de la faute des Titans ; il ne conservait que sa nature dionysiaque, qui assurait son salut.

De bonne heure, l'Orphisme fusionna avec les mystères d'Eleusis, qui étaient simplement agraires et n'avaient aucun élément d'extase ni d'orgie.

Il y eut, à partir de ce moment, des petits mystères qui avaient pour centre Zagreus et se célébraient à Athènes. Ils servaient de préparation aux cérémonies d'Eleusis, qu'on appelait les Grands Mystères.

La célébrité des uns et des autres fut énorme. Elle continua sans interruption depuis le VIII^e siècle avant notre ère jusqu'à l'invasion d'Alaric, en 396.

On essaya souvent de savoir ce qui se passait dans les initiations. Leur secret ne fut jamais divulgué. Il a fallu la villa des mystères pour qu'un coin du voile fut soulevé.

*
**

Les peintures de la Villa des Mystères se développent sur

les quatre côtés d'une salle de 6 à 7 m. de long sur 4 m. de large. C'est l'histoire d'une jeune femme qui est initiée aux mystères orphiques.

Une première scène la représente aux soins de sa toilette, entre deux Amours ailés. Elle est assise sur un escabeau et s'occupe de sa chevelure ; une femme debout et drapée lui vient en aide. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une servante. Un des Amours lui présente un miroir ; l'autre, les jambes croisées, s'appuie sur une colonnette et tient un arc.

Au deuxième tableau, la postulante à l'initiation est assise, de face, la tête couverte d'un voile, le coude droit appuyé sur une colonnette, les pieds sur un tabouret. Elle attend que commence la cérémonie de sa réception. Sa physionomie semble méditative.

Au tableau suivant, la jeune femme debout écoute une lecture que lui fait un enfant nu chaussé de brodequins. Une femme assise, apparemment une prêtresse, guide l'enfant ; elle tient un style de la main droite et, de l'autre main, porte un rouleau qui ne peut être qu'un manuscrit, celui sans doute d'un rituel.

Ici, la néophyte, le front ceint d'une couronne de myrte, les bras parés de bracelets, apporte un plat pour la célébration de l'agape, du repas fraternel, qui doit précéder la communion.

On assiste ensuite à cette agape où sont représentées trois femmes. L'une, drapée et vue de dos, est assise devant une table ; elle est couronnée de myrte et découvre de la main gauche, un plat que lui apporte une femme drapée. Elle tourne la tête vers une autre femme couronnée aussi de myrte et debout, mais en robe courte serrée à la taille par une ceinture. De la main droite, cette troisième femme verse le contenu d'une burette sur un rameau de myrte tenu, au-dessus d'un second plat, par la femme assise.

Une des trois femmes ne peut être que la néophyte ; mais son identification n'est pas facile. Je crois qu'il faut la recon-

naitre en la femme assise et considérer les deux autres comme des prêtresses qui sont appelées à l'honneur de la servir. Aucune des trois femmes n'a d'ailleurs de bracelets qui la signalent à l'attention.

Ceci est la communion. La néophyte revit le mythe de Bacchus, transformé en chevreau, par Jupiter, pour le soustraire à la colère de Junon. Il est toutefois difficile de dire si la jeune femme est supposée devenue chevreau ou si c'est elle, au contraire, qui allaitte Bacchus ?

Il semble préférable de supposer que la scène représente symboliquement la renaissance en Bacchus de la néophyte.

Le miracle, l'afflux du lait, est le plus typique de tous ceux de l'orphisme. Il faudrait y voir le symbole de la purification.

Les vierges Bacchantes avaient du lait dont elles abreuyaient les faons et les panthères.

On croyait, en outre, que le son de la musique charmait les animaux qui coopéraient au miracle. Le satyre qui joue de la lyre, son compagnon qui souffle dans une syrinx, figurent dans le tableau non seulement comme personnages dionysiaques, mais aussi pour l'accomplissement de la transformation.

Le tableau suivant, que nous avons sous les yeux, pourrait avoir pour titre l'Annonciation.

C'est une sorte de dévoilement de l'avenir. On rappelle à la néophyte les souffrances de Bacchus Zagreus qu'elle devra subir symboliquement pour acquérir la béatitude.

Un jeune homme lit cet avenir dans un vase que lui présente un satyre et paraît en éprouver de la terreur.

C'est comme une sorte de mort dionysiaque qu'il annonce à la néophyte par l'intermédiaire d'un acolyte. C'est aussi la répétition d'un des gestes les plus importants de la vie du dieu.

La tradition voulait que les Titans aient pu tuer Zagreus, en lui montrant, dans un miroir courbe, son propre visage déformé et plein de laideur.

Le masque que tient l'acolyte, et qu'il montre à la jeune femme, est celui du dieu — de Bacchus — avec lequel elle devra mourir mystiquement, pour ressusciter comme lui.

La jeune femme est horrifiée par ce qu'on lui rapporte ; elle veut fuir le cauchemar qui l'opprime ; mais une force mystérieuse l'en empêche, et d'ailleurs la renaissance en beauté de Zagreus, qu'on lui laisse entrevoir, ne peut que lui donner le courage dont elle a besoin.

Elle aperçoit le dieu, assis sur un banc, le torse nu, les jambes couvertes d'une draperie, un thyrses à ses côtés, adulé par une femme, certainement Coré (Proserpine), sur les genoux de laquelle il s'appuie.

Ce rêve des amours du dieu est la récompense entrevue.

Pour l'atteindre, elle aspire à devenir Bacchante, et elle se jette ici aux pieds de Télété, fille de Dionysos, qui personnifie et opère l'initiation, et qui la repousse de la main gauche, en retournant la tête.

La néophyte est cependant suppliante ; elle a un thyrses sur son épaule gauche et, devant elle, un van contenant un objet sacré, recouvert d'un voile qu'elle soulève.

Mais les épreuves de la jeune femme ne sont pas finies.

Télété ne la juge pas encore digne de faire partie du cortège de son père. Elle brandit une baguette et fustige la suppliante qui, demi-nue, les cheveux en désordre, cherche un refuge sur les genoux d'une prêtresse.

Cette fois, c'est bien la fin des épreuves nécessaires.

La flagellation rituelle, qui remplace et symbolise la mort vient d'avoir lieu.

La néophyte est morte et ressuscitée mystiquement. Cela signifie qu'elle est devenue Bacchante ; que son rêve est réalisé.

Elle n'est plus une femme ; mais un être semi-divin. L'esprit de Bacchus est descendu en elle ; elle exulte, et la voici qui danse, une écharpe pour tout vêtement, en agitant des crotales.

*
**

Ainsi que nous venons de le voir, la villa des Mystères est remarquable par ses peintures.

Mais ce n'est pas tout.

Le Directeur des fouilles, M. Della Corte, est d'avis qu'elle est incontestablement la plus belle des demeures trouvées à Pompéi et il l'attribue à l'empereur Auguste.

Que le souverain ait possédé une villa dans la localité ne semble pas, en effet, faire de doute.

M. Della Corte l'établit par des graffites qu'il a découverts et déchiffrés en ces dernières années.

On sait que l'empereur avait un médecin du nom de Musa.

Une inscription est peinte sur une cruche d'origine pompéienne.

On y a lu : *Faecula Aminea Musae ad Varia Petita*, et compris qu'il s'agissait de vin cuit de Falerne (*faecula Aminea*) envoyé par un certain Musa à une femme appelée *Varia Petita*.

M. Della Corte n'est pas de cet avis ; il pense qu'il faut comprendre : *Faecula Aminea Musae ad Varia (marborum) petita*, c'est-à-dire, en paraphrasant un peu :

« La liqueur contenue dans ce vase est un vin cuit de Falerne, d'après la recette de Musa, réclamé pour toutes les maladies ».

Ce serait déjà une certitude que le médecin Musa avait des clients à Pompéi ; son nom, d'ailleurs, plusieurs fois gravé sur la cruche, figure aussi, à quatre reprises différentes,

dans la villa des Mystères, comme si on voulait l'invoquer pour un des miracles dont il était coutumier, et dans un mur d'une villa voisine.

M. Della Corte en conclut, non seulement qu'il doit bien s'agir du Musa, médecin d'Auguste, mais aussi des derniers temps de l'existence du souverain qui avait dû s'arrêter à Pompéï, en se rendant à Capri d'où on le ramena moribond.

Dans cette île, au cours d'un banquet, Auguste, qui parlait fort bien le grec, cita un vers où il était question d'un de ses amis appelé Mazgaba, auquel il donnait le qualificatif de *Kristes*, fondateur, constructeur. Le propos est rapporté par l'historien Suétone.

On a pensé que ce Mazgaba, était un de ces jeunes gens dont Auguste vieillissant aimait à s'entourer.

Un graffite, relevé par M. Della Corte sur un des pilastres de la basilique de Pompéï, démontre que le personnage était en réalité un architecte, de talent hors de pair. Ce graffite est le suivant :

Il faut lire :

Theorus Artorius est Holconi, nec tamen Mazgaba,

et comprendre :

« Théorus Artorius est (sous entendu l'architecte) d'Holconius ; mais ce n'est cependant pas Mazgaba. »

Or, le mot sous entendu ne peut faire aucun doute. *Artorius* est connu, par des pierres pompéiennes, comme l'architecte de la famille *Holconia*, rappelée à Pompéï par 22 inscriptions, et célèbre par ses libéralités.

C'est certainement de cet architecte qu'il s'agit dans le graffite et, par voie de conséquence, le titre de constructeur donné par Auguste à Mazgaba s'explique parfaitement.

M. Della Corte en conclut que la villa des Mystères a pu être bâtie par ce personnage. Il serait alors tout naturel que l'empereur l'ait appelé son ami.

Evidemment, les suppositions du Directeur des fouilles

de Pompéi, si elles sont ingénieuses, n'entraînent pas la certitude, en ce qui concerne le possesseur de la célèbre villa.

Mais elles donnent à réfléchir.

Et il serait curieux que l'empereur Auguste, qui proscrivit les Bacchanales, on sait avec quelle rigueur, ait eu à Pompéi, une demeure où étaient peints et où se pratiquaient les mystères de l'Orphisme.

J'ajoute qu'une statue de Livie a été trouvée dans la Villa des Mystères.

J'ajoute encore que M. Della Corte se dit en mesure d'établir contrairement à l'opinion courante, qu'Auguste n'est pas mort à Nola, mais à Somma Vesuviana où il avait une villa.

Mais je n'insiste pas sur ce fait nouveau du savant archéologue. M. Della Corte vient d'écrire un livre sur la Villa des Mystères ; j'attendrai que l'ouvrage ait paru pour vous reparler, le cas échéant, de cette somptueuse demeure.

Gaston BOISSIER

et l'Académie de Nimes

par

M. Charles TERRIN

Ancien Président

Des deux illustres académiciens nimois — j'entends ayant appartenu à l'Académie de Nimes — qui ont enfin reçu, le 22 octobre 1933, la consécration d'un buste trop longtemps attendu, l'un, Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a malheureusement contre lui que ses travaux mathématiques ne sont accessibles qu'à une élite de savants. Le nom et l'œuvre de Gaston Boissier sont connus même des profanes. Chacun sait qu'il succéda à Renan comme Administrateur du Collège de France, qu'il appartint à la fois à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et à l'Académie Française dont il devint aussi le Secrétaire perpétuel. Sciences et Lettres réunies, l'Ecole Normale, trois classes de l'Institut de France et l'illustre Collège de François 1^{er} glorifiés en deux personnes le même jour : quel lustre pour la patrie de ces deux grands hommes, qui s'intitule fièrement, mais sans excès, la Rome Française, et que l'Association Budé, une autre gloire française, choisit l'année dernière pour y tenir son premier Congrès, en mémoire de Gaston Boissier ! Quel honneur aussi pour l'antique et vivace Académie de Nimes d'avoir découvert et, pour ainsi dire, révélé à lui même ce maître dont la carrière devait s'achever triomphalement à Paris ! Ainsi, souvent, la province collabore à l'éclosion du talent. Heureux qui s'en souvient ! La reconnaissance est une vertu de plus en plus rare. On ne s'élève pourtant que si on a été soutenu au moment opportun par une intelligente amitié.

M. le Président Doumergue, M. de Monzie, M. Louis

Bertrand, de l'Académie française, M. Puech, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Albertini, du Collège de France, ont rappelé les mérites de G. Boissier. A notre tour d'évoquer, d'après des documents pour la plupart inédits, les rapports qu'il entretint avec notre Compagnie d'abord à Nîmes, puis de Paris et à Nîmes encore en plusieurs circonstances mémorables. Membre résidant pendant quatre ans, de 1854 à 1857, puis honoraire durant plus de cinquante ans, jusqu'à sa mort, survenue en 1908, il ne cessa de témoigner à ses confrères provinciaux une sympathie qui l'honore autant qu'elle les flatte. Depuis Guizot qui le précéda d'une demi siècle dans nos annales, on n'avait vu pareille amitié. La fidélité serait-elle le privilège des historiens ? Entre celui d'Antonin et la ville de ce prince, l'harmonie devait régner. L'affection de G. Boissier la fit aussi durable qu'exemplaire.

G. Boissier fut nommé professeur de rhétorique au lycée de sa ville natale le 20 septembre 1847. Il y succédait à son maître Gazay, titulaire de la chaire depuis 1826. M. H. Chobaut, ancien archiviste du Gard, a retrouvé et publié en 1924 dans la *Nouvelle Revue du Midi* que dirigeait notre ami M. Bernard Latzarus, les notes données au jeune professeur par ses supérieurs hiérarchiques de 1848 à 1854. On y relève d'étranges observations : que « M. Boissier néglige ses élèves... que son cours a débuté brillamment, mais ne s'est pas soutenu... que la classe, excellente avant lui, est devenue presque mauvaise ; que la paresse gagne... » Est-ce l'effet de la Révolution de 1848 ? L'an d'après, l'appréciation devient plus favorable : « M. Boissier jouit déjà d'une grande réputation ». Son proviseur lui reproche pourtant de fréquenter les salons « où il tient un bon rang comme danseur ». Le Recteur, indulgent, ou mieux élevé, admet ces relations qui, dit-il, « ne nuisent pas à sa réputation de moralité ». C'est, ajoute-t-il, « un professeur de très grand mérite ». On conteste encore le choix de certains sujets de devoirs qui « ne sont pas irréprochables quant à l'orthodoxie des idées ». Néanmoins les notes deviennent très élogieuses « M. Boissier a pris des habitudes plus graves depuis qu'il est marié ». Il est « un jeune et brillant professeur » ; il exerce une heureuse

influence sur ses élèves ; il a fait aux répétiteurs des cours remarquables ; on augure bien de ses thèses de doctorat.

Un certain jansénisme était alors de rigueur dans l'Université. Je ne jurerais pas qu'il ait totalement disparu. Si l'on ajoute à cela que G. Boissier était l'une des parures du Café Peloux, qu'il ne se faisait pas prier pour déployer dans les salons sa belle voix de ténor, on comprend que l'administration des années 1850 fût prévenue contre un professeur de rhétorique qui annonçait tant de talents non inscrits dans les programmes de l'enseignement. G. Boissier l'emporta cependant. Ses succès académiques n'y furent pas étrangers. Notre Compagnie aime les gens de goût. Un recueil d'*Etudes musicales* que G. Boissier lui offrit en 1853 y obtint un vif succès. On loua particulièrement, dans les deux premiers chapitres relatifs aux anciens, les réflexions tirées des jugements de Platon, d'Aristote, d'Athénée, de Polybe surtout « qui ne se contente pas de louer la musique, mais qui dit qu'elle fut nécessaire pour adoucir les mœurs des Arcades ; que les habitants de Cynète, qui négligèrent la musique, surpassèrent en cruauté tous les Grecs. Des exemples récents prouvent non pas, comme le prétendait Platon, qu'on ne peut faire un changement dans la musique qui n'en soit un dans la constitution de l'Etat, mais bien que cet art exerce une action incontestable sur le développement moral ». Quatre autres chapitres traitent de la musique chrétienne, du drame musical, de l'opéra, de la mode dans le sentiment. Le rapporteur, M. Rivoire, reconnaît dans cet essai « discuté, dit-il, avec science et développé avec talent, le charme d'un style souple, clair, vif, attrayant ». On remarqua les pages « où l'auteur, considérant la musique dans ses rapports avec la poésie, détermine ce que chacune d'elles peut exprimer de l'âme humaine ». Parties du même point par des routes différentes, concluait Gaston Boissier, elles arrivent au même but. Leur physionomie peut sembler différente ; mais qu'on les regarde attentivement : on y trouvera cette ressemblance secrète qui montre qu'elles appartiennent à la même famille « *quales decet esse sorores* ». Cette érudition jointe à une haute culture eut bientôt son effet. Le 7

janvier 1854, G. Boissier fut élu membre de l'Académie de Nîmes. Il avait 31 ans.

Avoua-t-il dès lors sa double ambition d'accéder à la *Revue des Deux Mondes* et à l'Académie Française ? Notre vice-président de 1896, le pasteur Fabre, qui avait été l'élève de G. Boissier, a dit avoir « retenu cette affectueuse confiance », faite au lycée, pendant ou après un cours. Il osa même la rappeler à son ancien maître, quand il le reçut au nom de notre Compagnie le 15 février 1896, et G. Boissier n'en disconvint pas. Il fut du moins, dans sa ville natale, dès 1854, un académicien zélé, assidu aux séances, fier de son nouveau prestige, exact à le justifier par les travaux les plus variés.

Il travaillait beaucoup. Il a dit en 1904, lors de son jubilé académique, de quelle insatiable curiosité il était animé dès ce temps là : « J'étais ce que les Romains appelaient un grand dévoreur de livres : *heluo librorum*. Livres anciens, livres modernes, histoire, romans, poésie, tout y passait. Que d'heures se sont écoulées dans ces lectures qui me ravissaient et dont je ne pouvais me détacher ». Notre Compagnie en bénéficia tout aussitôt. Le 21 janvier 1854, 15 jours après son élection, G. Boissier lui communique un essai sur *l'Autorité des Mémoires de Saint-Simon*. Trente huit ans plus tard, il devait publier sur ce même sujet dans la Collection des grands écrivains français un livre excellent que tout le monde a lu et qui a pour titre *Saint-Simon*. On connaît peu cette ébauche dont les principales idées reparaissent, à peine modifiées, dans l'ouvrage de 1892. Les *Mémoires* de Saint Simon étaient presque une nouveauté en 1854, grâce à l'édition, la première complète, procurée par son petit-fils en 1830, en attendant celle de Chéruel, qui devait paraître 3 ou 4 ans plus tard. On en discutait avec passion. On contestait les mérites tant de l'historien que de l'écrivain. G. Boissier prend énergiquement sa défense. Il le proclame « vrai dans les faits. Si sa haine contre certains hommes publics l'entraîne à charger leur portrait de couleurs fausses à force d'être noires, il n'invente jamais rien à l'appui de ses exagérations qui, du reste, se détruisent souvent d'elles

mêmes par la futilité du reproche ». Il ne pense pas autrement en 1892 : « La partialité de Saint-Simon, écrit-il alors, est moins dangereuse parce qu'elle se trahit par ses excès mêmes. Le simple bon sens les voit et en fait justice ». Même opinion, ou peu s'en faut, dans l'essai et dans le livre, sur le témoignage que le mémorialiste porte de son siècle. Si G. Boissier est plus dur pour Louis XIV en 1892 qu'en 1854, il reconnaît de part et d'autre que les *Mémoires* donnent de ce roi et de son époque une impression de grandeur qui n'a jamais été égalée. De l'écrivain, l'un des premiers, il loue le style, et surtout s'avise qu'il « retrace bien la langue parlée du 17^e siècle ». On ne s'en doutait guère en 1854, même à Nîmes. Ce chapitre de l'étude de G. Boissier, quoique fort admiré, fut très discuté par le rapporteur, M. de Daunant, qui, ne connaissant de l'époque que la phrase périodique de Bossuet, croyait que telle était aussi celle de la conversation des honnêtes gens. L'observation de G. Boissier était pourtant originale et juste. Elle révèle la perspicacité du « jeune et brillant professeur ». Reprise en 1892, elle accrut l'intérêt du livre. Comment supposer alors que, membre de l'Académie Française depuis 16 ans et près de devenir son Secrétaire perpétuel, il utilisait une théorie exposée trente huit ans plus tôt devant l'Académie de Nîmes, et qu'une poignée de provinciaux avaient été les premiers juges d'un ouvrage qui devait charmer tous les lettrés ?

On comparerait pareillement l'étude que G. Boissier lut à nos prédécesseurs le 7 février 1857 sur *Madame de Sévigné* avec le livre paru sous ce titre en 1887. Celui-ci est une vue d'ensemble du sujet, divisé en trois chapitres : la femme, l'écrivain, l'œuvre. Trente ans plus tôt, le jeune critique s'appliquait à résoudre la question si souvent débattue : « Mme de Sévigné a-t-elle écrit ses lettres dans la pensée qu'elles seraient lues par d'autres que ceux à qui elles étaient adressées ? Les destinait-elle au public, comme l'ont prétendu ceux qui, frappés de la perfection du style, du soin des détails, de l'apparat même de certains récits, ont cru qu'en écrivant à ses amis ou à sa fille, cette femme célèbre avait les yeux fixés sur la postérité ? » G. Boissier n'en croit rien. Il cherche, par l'examen attentif de cette correspondance

et la nature des confidences qu'elle renferme, dans quelles limites elles ont été montrées et ce qui a dû en rester secret. Pour lever tous les doutes, il étudie le caractère de Mme de Sévigné et se demande si c'est bien ainsi qu'agit et que parle un auteur qui fait métier d'écrivain. Toutes proportions gardées, la même thèse inspire le livre de 1887. Le caractère primesautier de la célèbre épistolière y est affirmé presque dans les mêmes termes : « Je ne vois qu'elle et Saint Simon qui aient écrit alors d'une façon aussi originale. C'est parce que tous les deux ne se préoccupaient pas du public. Elle croyait que ses lettres ne sortiraient jamais du cercle intime auquel elles étaient adressées ». Opinion discutable et peut-être fausse, mais sincère et soutenue par la même méthode qu'en 1857. L'imagination de Mme de Sévigné, sa féminité qui a comme des antennes, cette aptitude à refléter les impressions de son entourage : autant de garanties, selon lui, d'un art spontané dont elle s'enchantait et qui ne vise à plaire au lecteur que parce qu'il est naturel d'aimer ses amis.

Un autre ouvrage de G. Boissier, et non des moindres, fut communiqué à notre Compagnie avant d'obtenir en Sorbonne le succès que l'on sait. Ce sont ses thèses de doctorat. Le grand historien a rappelé, dans notre Compagnie encore, en 1904, lors de son jubilé, comment il fut amené à entreprendre ce travail qui décida de sa carrière : « Un amateur avait légué à la bibliothèque de Nîmes tout un lot de pièces de théâtre. Il y en avait de fort curieuses et qui remontaient jusqu'à l'époque de la Renaissance. J'eus l'idée qu'elles pouvaient me fournir un sujet intéressant de thèses de doctorat. Mais Jodelle et Robert Garnier avaient imité Plaute et Sénèque. Je ne pouvais avoir de leurs pièces une pleine intelligence que si je connaissais d'abord les modèles qu'ils s'étaient proposé de suivre. Je ne comptais faire qu'une courte excursion dans ce domaine et redescendre vite aux écrivains du 16^e siècle. Je m'y sentis tout de suite si à l'aise que je n'en suis plus sorti ». Le 1^{er} avril 1854 G. Boissier lit à ses confrères une étude sur *Plaute imitateur des comiques grecs* : c'est très exactement le sujet de sa thèse latine. *Eclat du théâtre grec et médiocrité des Romains*

d'alors qui « traitaient les lettres comme ces denrées que ne produisent pas tous les pays et dont le prix augmente quand elles arrivent du bon endroit » ; indifférence d'un public plus épris de funambules et de gladiateurs que de beau style ; grossièreté de Plaute lui même, mieux adapté aux satires d'Aristophane qu'à la psychologie de Ménandre ; d'où les modifications qui altèrent la morale comme l'économie des modèles grecs ; et la rupture finale entre les délicats qui s'attachent à Térence et le peuple qui s'en retourne au cirque : toutes ces vues solides et alors nouvelles, parurent trois ans plus tard, formulées en latin, sous ce titre : *Quomodo Graecos poetas Plautus transtulerit.*

La thèse principale : *Le poète Attius, étude sur la tragédie latine pendant la République*, fut encore soumise à l'Académie de Nîmes avant d'être officiellement discutée en Sorbonne. A quatre reprises, en décembre 1855 et janvier 1856, les 2 et 16 mai 1857, G. Boissier en lit des passages à ses confrères charmés de cette « œuvre sérieuse et brillante qui allie le mérite des recherches les plus patientes aux aperçus les plus ingénieux et à un style parfait ». On le pria de renouveler cette lecture à la séance publique annuelle du 29 août 1857. Il s'excusa, devant être à Paris aux environs de cette date pour ses examens du doctorat. Sa lettre du 10 juillet, charmante pour le secrétaire perpétuel, alors souffrant, prouve à quel point il aimait notre Compagnie : « Adieu, Monsieur, et revenez-nous au plus vite. L'Académie ne se porte pas bien quand vous êtes malade ; et, en souhaitant votre guérison, je forme un vœu égoïste, car votre santé est la sienne ». On ne saurait être plus modeste, ni plus délicatement affectueux.

D'autres travaux, moins importants, mais d'une méthode impeccable, témoignent de l'activité de G. Boissier au sein de notre Compagnie. Le 6 janvier 1855, il rend compte d'une étude de M. Germain, son ancien professeur d'histoire du Collège de Nîmes, devenu professeur à la Faculté de Montpellier, sur les *Comtes de Melgueil* ; et il n'est pas sans intérêt de relever dans son rapport une formule qui est devenue la nôtre : « L'Histoire de France ne pourra s'écrire

qu'après qu'on aura exploré celle des diverses provinces qu'elle doit résumer et comprendre dans sa multiple unité ». Le 2 février 1856, il fait un rapport sur un essai de Nicot : *Le goût musical en France*, et le 10 mai de la même année, il lit une notice de Révoil sur la découverte d'un tombeau romain dans l'ancien couvent du Repentir, au chemin de Beaucaire. Le 29 août 1856, en séance publique, il lit une étude aussi spirituelle que documentée sur un nimois qui fut l'une des victimes de Boileau, *l'abbé Cassagnes*, poète et prédicateur puis membre de l'Académie française, fils d'Henri Cassagnes, l'un des fondateurs de notre Compagnie. En 1857, nouveau rapport sur la *Vie de Mgr Cart*, évêque de Nîmes. Le 10 août suivant, chargé du discours de distribution des prix du lycée, il choisit pour sujet *l'Eloge de Jean-François Séguier*, cet illustre érudit qui, au 18^e siècle, honora notre Académie autant que la science française. Il en fit aussitôt hommage à ses confrères. Dernier hommage du temps de sa résidence, car, à peine reçu docteur, il quitta Nîmes pour Paris. A la rentrée d'octobre 1857, il était nommé au lycée Charlemagne.

De ces divers travaux une première observation se dégage, c'est que, contrairement aux idées reçues, G. Boissier ne s'achemina que lentement vers l'étude de l'histoire romaine qui devait assurer sa réputation. Agrégé des Lettres, c'est aux lettres qu'il emprunta d'abord la matière de ses recherches, et, de fait, il doit à sa vaste culture littéraire d'être devenu l'historien élégant et disert que nous avons tant admiré. Ses meilleurs ouvrages, même lorsqu'ils reposent sur des connaissances techniques, sont aussi riches de psychologie que de science, et son érudition souriante révèle à la fois un artiste et un homme d'esprit. Il faut noter aussi l'espèce de dilettantisme qui le porte de la littérature à la musique et, dans la littérature même, lui fait préférer aux sujets consacrés par le classicisme officiel des indépendants comme Mme de Sévigné ou Saint-Simon, le théâtre de la Renaissance, et jusqu'à une victime de Boileau. Cette légèreté, jointe à ses qualités de chanteur, de causeur et de danseur, dut évidemment inquiéter l'administration universitaire, grave par état et peu sensible à tout ce qui n'est pas exclusivement scolaire ; et l'on comprend dans une certaine mesure le re-

tard de ses chefs à reconnaître sa supériorité. Notre Académie fut plus avisée. En accueillant Boissier, elle fit preuve de goût. Par ses encouragements elle décida de sa carrière. Un peu de dilettantisme ne nuit pas à une assemblée comme la nôtre où les spécialités les plus graves sont dûment représentées.

Le départ de Boissier pour Paris n'interrompt pas ses relations avec notre Compagnie. Sa correspondance abonde en témoignages de gratitude envers elle. Le 24 juin 1876, aux félicitations qu'elle lui adresse à propos de son élection à l'Académie française, il répond : « Votre académie a le droit de prendre une bonne part de tous mes succès. C'est elle qui a encouragé mes premiers travaux et, par l'accueil qu'elle leur a fait, m'a donné assez de confiance en moi même pour les poursuivre ». Devenu Secrétaire perpétuel, il écrit en mai 1895 : « Je n'oublierai jamais que l'Académie de Nîmes est la première qui m'a fait l'honneur de me recevoir parmi ses membres et je lui en serai toujours reconnaissant ». Mêmes protestations le 19 mars 1904, trois semaines avant la célébration de son 80^e anniversaire : « Je compte parler, écrit-il au président d'alors, de mon séjour à Nîmes de 1847 à 1857, des services que m'a rendus votre Académie et comment elle m'a fortifié dans ma vocation. Je souhaite qu'elle soit satisfaite de ce que j'aurai l'occasion de dire d'elle, et qui est la parfaite vérité ». Il ne dit, en effet, que la vérité mais avec quelle émotion, quand il évoqua le 9 avril suivant ses débuts académiques : « Je me souviens que mon cœur battait fort quand je vins lire à la Compagnie le premier travail que j'avais composé pour elle. Les auditeurs étaient bien faits pour m'intimider. Il y avait là toute une lignée de Premiers présidents, passés, présents et futurs, le baron de Daunant, Emile Teulon, M. de Labaume ; d'anciens députés et d'anciens pairs de France, M. de Lafarelle, M. Ferdinand Girard ; le poète Jean Reboul, le vénérable M. Nicot, M. Léonce Maurin, M. Auguste Pelet, Jules Salles, mon ancien maître Germer-Durand, d'autres encore. La bienveillance avec laquelle cette première lecture fut accueillie m'encouragea, et je la fis suivre de beaucoup d'autres ». Ces simples paroles d'un homme parvenu aux plus hautes fonctions officielles prouvent à la

fois sa grandeur d'âme et que nos aînés de 1854 n'étaient pas indignes de G. Boissier, ne fût-il alors que professeur de rhétorique.

L'Académie, de son côté, ne manqua nulle occasion de témoigner à l'illustre écrivain sa fidélité et son admiration respectueuse. Elle se faisait rendre compte de tous ses ouvrages, qu'il lui adressait régulièrement, Bolze analyse en 1875 la *Religion romaine*, et les *Promenades archéologiques* en 1881. En mai 1895 Rocafort publie dans la *Revue du Midi* une étude sur *l'Afrique romaine* qu'il avait lue à l'Académie, quelques jours auparavant. Le 13 juin 1903, G. Maurin présente à ses confrères *Tacite* qui vient de paraître. Outre ces hommages, notre Compagnie s'empresse de féliciter G. Boissier après chacun de ses succès. A deux reprises, en 1896 et en 1904, elle tient une séance solennelle en son honneur, et chaque fois le président en exercice prononce son éloge. En 1904 elle lui offre, en témoignage de son affectueuse gratitude, une tapisserie de fabrication nimoise reproduisant *l'Hiver*, de Memling, avec cette dédicace :

A Gaston Boissier, l'Académie de Nîmes

1854 — Souvenir de son cinquantenaire — 1904

Cette séance de 1904 fut particulièrement émouvante. L'abbé Delfour y lut une étude sur l'œuvre de G. Boissier qui avait pour titre : *Un latin*. Au banquet qui suivit, outre le président Enjalbert et le secrétaire perpétuel Clauzel, le préfet, le recteur de l'académie de Montpellier, le maire de Nîmes saluèrent le grand vieillard comme l'un des maîtres de la science française. La ville entière s'associa à cette manifestation qui honorait notre Compagnie en un de ses membres les plus éminents.

Sa mort, survenue le 10 Juin 1908 fut un vrai deuil pour l'Académie. En son nom, le président Barral lui adressa un adieu où je relève cette phrase très caractéristique : « Nous avons gardé un culte pour lui, nous qui, nourris des études classiques, avons appris Rome dans ses livres, ici, dans cette cité, sa petite patrie, qui avait inspiré ses premiers travaux et où il fit ses premiers pas vers la gloire ». A ses condoléances

officielles, la fille de G. Boissier, Madame Courbaud, répondit par une rapide évocation de cette amitié de plus d'un demi-siècle que n'avait jamais troublée le moindre incident : « Mon père nous parlait souvent des dix années qu'il avait passées à Nîmes comme professeur et des séances de l'Académie auxquelles il était si heureux alors d'assister. C'étaient des souvenirs qui lui étaient chers, qu'il se complaisait à rappeler, auxquels il nous associait par la pensée. La fête que vous lui avez donnée en 1904 pour célébrer son cinquantième académique lui a causé certainement une des plus douces joies de la fin de sa vie. »

Cette même année 1908, l'abbé Delfour lut en séance publique une nouvelle étude sur *Gaston Boissier, causeur*. En 1909, G. Maurin, à son tour, à l'occasion d'un ouvrage posthume de notre illustre confrère, fit un rapport sur *l'Académie Française sous l'ancien Régime, d'après Gaston Boissier*. Plus récemment, une conférence et une plaquette de M. B. Latzarus, aussi spirituelles que documentées, prouvent que parmi nous, le souvenir de G. Boissier n'est pas près de disparaître et que, comme il l'a dit en 1904, il semble que notre Académie lui « ait porté bonheur. »

Puisse-t-il, lui aussi, porter bonheur à tous ses confrères de province et montrer, par son exemple, que si la centralisation littéraire est un mal nécessaire, l'intelligence est de partout ; et que même une capitale ne saurait avoir le monopole de l'esprit, de la culture, de la science, et, pour tout dire, du talent.

Les Sept Collines de Nîmes

par

M. IGOLEN

Membre résidant

Avant-Propos.

L'origine de Nîmes remonte à la plus haute antiquité et sa raison d'être fut sans doute la source abondante qui sort de terre au pied de la colline de la Tour Magne.

Avant l'époque romaine, alors que Nîmes était la capitale arécomique, il y a tout lieu de croire que la cité occupait les pentes des collines de la Tour Magne et de Montaury, les bords du Cadereau et, plus à l'est, en dehors des marécages formés par les eaux de la source qui, non retenues divaguaient dans la plaine, les environs de la cathédrale actuelle où se trouvait un vieux marché celtique.

Au cours du premier siècle avant notre ère, lors de la conquête de la Narbonnaise, Nîmes se transforma et devint une grande ville après qu'Auguste l'eut élevée au rang de colonie et lui eut donné des portes et des murs. C'est à l'intérieur de ces remparts, s'étendant sur les collines environnantes et tout au loin dans la plaine, que la nouvelle cité allait se développer, s'embellir et se former si bien à l'image de Rome elle-même que la tradition a voulu, le site s'y prêtant, que Nîmes ait eu alors ses sept collines, tout comme la ville éternelle.

Cette tradition, née on ne sait comment et à quelle époque, s'est propagée de siècle en siècle pour le plus grand renom de notre cité ; le poète J. Reboul l'a écrite dans un quatrin célèbre et, pour qu'on ne l'oublie point, on a gravé celui-ci sur le socle de la statue d'Antonin.

Ainsi Nîmes est devenue à jamais « la Ville aux Sept Collines », titre qu'elle partage aujourd'hui avec celui de « Rome Française », comme on se plaît à la surnommer, non sans raison, du reste.

Nîmes « Ville aux Sept Collines », est-ce là une légende, comme certains le pensent, ou bien le fait d'un accident géographique, naturel ou voulu lors de la fondation de la Cité Romaine ? C'est ce que nous allons examiner dans cette étude en faisant appel à tout ce qui a été écrit à ce sujet et en nous inspirant de la carte au 1/10.000 des environs de Nîmes, éditée par le Service Géographique de l'Armée et parue il y a quelques années seulement.

Et tout d'abord disons ici que quand on parle des « Sept Collines de Nîmes » il ne s'agit pas de celles qui entourent notre ville aujourd'hui, mais des collines que renfermait la Cité d'Auguste et d'Antonin dans son enceinte de remparts de l'an XV avant notre ère.

Les sept collines de Nîmes - Légende ou vérité ?

En 1900, le docteur Elie Mazel, un des Nîmois connaissant le mieux notre Garrigue, écrivait dans la « Revue du Midi » un article intitulé « la fin d'une légende », dans lequel il contestait les Sept Collines de Nîmes.

« Je dis légende, écrivait-il, parce que rien n'est moins prouvé que l'existence des dites Sept Collines et de tel nom dont on les a affublées, à moins d'y mettre une puissante bonne volonté ».

Voilà qui est catégorique.

Neuf ans plus tard : le 7 juin 1909, M. G. Maruéjol, dans un beau discours prononcé à la séance annuelle et publique de notre Académie, réfutait « la fin d'une légende » du docteur Mazel et, non moins catégorique que lui, mais dans un sens opposé déclarait « que si les Sept Collines n'existaient pas, il faudrait les inventer. ».

« Nîmes, s'écriait G. Maruéjol, dans son discours, n'aspira jamais à si haute fortune ; mais elle subit, comme toutes les cités barbares, l'irrésistible ascendant du nom romain et, nantie un peu avant notre ère, du titre si ardemment convoité de colonie qui faisait d'elle, aux yeux des hommes de ce temps, comme une image réduite, mais légitime, de la métropole, elle se livra sans réserve à la folie de la romanisation...

Et vous consentiriez à croire qu'au moment où allait se construire notre vieille enceinte gallo-romaine, l'an XVI avant J. C., il ne vint à personne, dans cette atmosphère d'imitation à outrance, l'idée de mettre à profit la disposition naturelle du site pour faire de Nîmes, comme de Rome, la ville aux sept collines ? Si ce que vous appelez une légende n'existait pas, la critique historique aurait le droit et le devoir de l'inventer... »

G. Maruéjol comptait cinq collines entre St-Luc et la route d'Alès, séparées successivement par :

- 1^o la combe étroite de la Fontaine de St-Baudile ;
- 2^o le carrefour de la Porte Canière ;
- 3^o une vallée retrécie, le haut des rues Ménard et Rouget-de l'Isle ;
- 4^o une dépression de terrain entre la Tour Magne et le sommet de Canteduc.

Aux cinq collines, ainsi délimitées, en ajoutant le Mont Duplan, à l'est, et Montaury, à l'ouest, Maruéjol trouvait bien sept collines autour de Nîmes.

Ailleurs, dans son discours, Maruéjols invoque pour sa thèse, le texte du rapport de voyage des deux « missi dominici » Théodulphe et Leitrade, envoyés, en 798, par Charlemagne dans la Narbonnaise, texte écrit en vers latins et où il est dit :

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces
Quo spatiosa urbs est, resque operosa satis

vers que Maruéjol traduit par :

« De là (d'Avignon) nous nous hâtons vers les sept collines nimoises où se trouve une ville spacieuse qui est une chose très bien ouvrée ».

Mais C. Jullian, dans son Histoire de la Gaule, traduit tout autrement le texte de Téodulphe et écrit :

« Inde Memausiacas sensim — et non septem — et le mot « arces » signifie les tours de Nimes, en particulier celles des Arènes ». C. Jullian ne voit donc pas sept collines à Nimes.

D'autre part, F. Mazauric, dans son Histoire du Château des Arènes a écrit à ce sujet :

« Une discussion s'est élevée au sujet de l'expression « Arces Nemausiacas ». Certains archéologues, au nombre desquels notre regretté ami G. Maruéjol, ont voulu y voir une allusion aux Sept Collines de Nimes, qui, comme à Rome, délimitaient le tracé de l'enceinte de notre cité. Mais nous pensons plutôt qu'il faut donner au mot « Arx » son vieux sens, forteresse. Il s'agit là, sans doute, des Monuments romains transformés en forteresse ».

Ainsi C. Jullian et E. Mazauric contredisent G. Maruéjol sur le texte précité et nous avons raison de croire qu'ils sont dans le vrai, car, comme l'a dit le docteur E. Mazel, nous pensons que Nimes, Ville aux Sept Collines, est une légende, comme nous allons le démontrer.

Les collines de Nemausus

Après avoir parcouru, pas à pas, le tracé de l'ancienne enceinte romaine, lu attentivement la carte au 1/10.000 du Service Géographique de l'Armée, nous n'hésitons pas à dire que topographiquement parlant, il n'y avait pas sept collines autour de la cité romaine, de Nemausus, mais trois seulement, car nous supposons bien que si l'aspect de nos collines a changé depuis deux millénaires, leur constitution géographique, la forme de leur sol, pour préciser, n'a guère varié et présente aujourd'hui comme elle était autrefois.

A l'est, le mont Duplan forme un monticule isolé qu'enveloppent les rues de l'Enclos Rey, de la Garrigue, le haut de la rue Bonfa et son prolongement, la rue de la Biche et le chemin d'Uzès.

A St-Luc existe ce qu'on appelle réellement un col, séparant le mont Duplan de la hauteur voisine, la Croix de Fer ou la colline des Moulins. Que l'on veuille aller du mont Duplan à la Croix de Fer, de la rue de la Garrigue à la rue de la Biche, on doit passer par ce col, point le plus bas quand on passe du mont Duplan à la Croix de Fer, point le plus haut quand on passe de la rue de la Garrigue à la rue de la Biche : le col est à l'altitude de 71,30.

A l'ouest, la hauteur de Montaury domine Nîmes du chemin de Pissevin, ancien chemin celtique conduisant à l'oppidum de Nages, à la route de Sauve, au delà de laquelle on trouve le cadereau de Vacqueyrolles, puis la petite vallée suivie par la route d'Alès, si on veut atteindre la colline voisine, dont le rocher de Canteduc forme la pointe avancée, les pentes est de Montaury descendent vers le Cadereau où elles aboutissent, ses pentes ouest descendent vers le chemin qui réunit le chemin de Pissevin à la route de Sauve, à hauteur des Trois Piliers.

Montaury forme donc bien une colline nettement limitée et isolée des hauteurs qui, à l'ouest, s'étendent jusqu'au mont Duplan.

Entre le mont Duplan et Montaury l'examen attentif des courbes de niveau du terrain (voir carte au 1/10.000) montre qu'il n'y a là qu'une seule et même croupe ou colline, au point de vue topographique. Longue de 1.300 mètres environ dans sa plus grande longueur, de la route d'Alès au mont Duplan, cette longue croupe va se rétrécissant de l'ouest à l'est où elle se termine par un éperon arrondi dominant le col de St-Luc et la rue de la Posterle ; ses pentes *ouest* descendent vers la route d'Alès, ses pentes *nord* vers la petite dépression que suit le chemin de fer de Nîmes à Alès, ses pentes *est* vers le col de St-Luc et ses pentes *sud* vers la ville où on peut dire qu'elles finissent au boulevard Gambetta et au Jardin de la Fontaine.

Si de St-Luc on parcourt le sommet de cette crête que jalonnent la rue des Moulins, un peu en contre-bas, la rue Démians, le chemin des Gazons, le chemin de la Planette, on s'élève progressivement de la côte 71-3 à la côte 85, au carrefour de la crypte St-Baudile; à la côte 97, à la croisée des chemins de la Porte Cancière; à la côte 100, le long du chemin des Gazons; puis on descend à la côte 98-1, au carrefour de la Planette et on atteint la côte 103-7, à quelques mètres avant d'arriver à la Tour Magne, point le plus élevé de toutes les premières hauteurs qui entourent Nimes.

Dans tout ce parcours, on ne traverse aucun col, ni à la crypte St-Baudile, ni à la Porte Cancière, ni entre les deux petites éminences de terrain qui entourent l'une, la Tour Magne, l'autre le chemin des Gazons où finit le sommet de la petite dépression limitée par les rues Ménard et Rouget de l'Isle.

De la route d'Alès au mont Duplan, il n'y a donc qu'une seule et même crête continue ne présentant aucune dépression formant col; il n'y a donc, par suite qu'une seule et même colline, au sens topographique du mot.

La Légende : Nimes, ville aux sept collines.

Comment s'est formée la légende : Nimes, Ville aux Sept Collines? nous croyons pouvoir l'expliquer comme suit :

Nous savons que de tout temps des chemins ou passages ont traversé nos garrigues, conduisant de la ville vers les Cévennes, fractionnant, pour ainsi dire, le terrain traversé en autant de parties ou quartiers, portant tous des noms différents. Un beau jour, quelque écrivain a pensé que Nimes, tout comme Rome, le site s'y prêtant, devait avoir ses Sept Collines. En en comptant cinq, comme Maruejol, du mont Duplan à la route d'Alès, dans un terrain assez accidenté, il faut en convenir, on a complété à sept le nombre des collines et, ainsi, sans doute, s'est formée la légende de Nimes, ville aux Sept Collines.

A quelle époque s'est formée la légende, il est difficile de le préciser et nous avons vu par le texte du rapport des « missi dominici » de Charlemagne, combien il est difficile de s'appuyer sur des textes anciens.

Description des sept collines.

Après avoir établi, comme nous venons de le faire, que topographiquement il n'y avait que trois collines autour de Nemausus, nous allons admettre la légende des sept collines et étudier celles-ci.

Et tout d'abord si tout le monde est d'accord sur l'appellation des sept collines qu'on nomme actuellement : Mont Duplan, Crémat, Puech Ferrier, Lampèze, Tour Magne, Canteduc et Montaury, on est loin de l'être sur la situation de deux d'entre elles ; le Crémat et le Puech Ferrier. Pour les uns, le Crémat touche au mont Duplan, dont il est séparé par le col de St-Luc, pour les autres, c'est le Puech Ferrier qui suit immédiatement après le mont Duplan.

Ménard, dans son Histoire de Nîmes, place le Puech Ferrier immédiatement après le mont Duplan, le Crémat ensuite.

Maruejol cite les sept collines dans le même ordre que Ménard et s'appuie sur le témoignage de l'ingénieur H. Gauthier « qui, dit-il, indifférent aux paperasses jaunies, mais d'esprit observateur, ayant recueilli, 34 ans auparavant, des indications identiques de la bouche même de ses contemporains, n'aurait pas manqué de rabrouer d'imposture Ménard et de lui faire la leçon s'il avait pu le prendre en défaut ».

Germer-Durand, dans « Les Enceintes successives de Nîmes », place le Crémat après le mont Duplan, puis le Puech Ferrier, et cela indigna Maruéjol qui s'écria : « Comment se fait-il qu'en 1874, Germer-Durand, animé des meilleures intentions, et d'ordinaire mieux renseigné, ait eu l'étrange idée de placer à droite ce qui est à gauche ».

Le docteur E. Mazel, dans sa « Fin d'une Légende » écrit, d'autre part : « Ni dans le composit de 1830, ni au cours des

XVII et XVIIIe siècles, ni ailleurs, je n'ai rencontré une seule fois le mot « Podium Crematum » ou « Puech Crémat ».

Il serait intéressant de préciser la date et de connaître le nom de celui qui le premier a employé ce vocable de Puech Crémat.

Il semble qu'à l'origine, l'appellation de Puech Ferrier désignait l'ensemble des Garrigues du nord de la Cité et a été appliquée à une étendue de terrain bien plus considérable, comprise entre les cadereaux d'Uzès et d'Alès. Dans les différents textes, il s'étend de la Croix de Fer, à l'est, jusqu'à la jonction, à l'ouest, des rues actuelles de la Porte Cancière et de la Lampèze, et plus loin encore. Dans le voisinage de ces dernières, il a porté successivement les noms de « Podium Ferrarium », en 1145, de « Podium Ferre », et de « Podium Buzanquet », en 1360.

Et comment se fait-il que le nom de Puech Ferrier, désignant la plus grande étendue de nos côteaux, soit totalement effacé de la mémoire des Nimois, quand celui de Puech Crémat se trouve sous toutes les plumes ».

Cette dernière remarque du docteur E. Mazel est très exacte. Tous les Nimois connaissent, en effet, le mot Crémat, sans savoir, bien souvent ce que ce mot là désigne ; si on demande à quelqu'un, même à ceux qui semblent le mieux connaître notre ville, « qu'est-ce que le Crémat ? où est-il ? », invariablement on répond : « Il y a quelque part la rue du Crémat, mais j'ignore ce que c'est que le Crémat. »

Par contre tout le monde ignore le mot Puech Ferrier, ce qu'il signifie et où se trouve ce Puech.

Le mot Crémat est généralement connu parce que de nos jours il y a une rue qui porte ce nom. rue de création récente puisque A. Michel n'en fait pas mention dans son ouvrage sur « les Rues de Nimes » ; cette rue va de la crypte St-Baudile à la rue Bonfa, qu'elle rejoint, au réservoir qui borde cette dernière rue, entre St-Luc et le réservoir de la rue Porte d'Alès.

Si on se reporte au cadastre, établi en 1832, on trouve, en allant de l'est vers l'ouest :

1° le Grand Puits, qui était alors le nom du quartier du mont Duplan actuel.

2° le Petit Puech, quartier compris entre la rue de la Garrigue et la crypte St-Baudille.

3° la Garenne, quartier qui fait suite au précédent et s'étend jusqu'à la Lampèze.

Sur un plan N° 13, des Archives municipales, datant de 1783, portant le titre de: Porte Cancière et Moulins à Vent du Puech Ferrier, nous voyons, tracés en rouge, les anciens remparts romains, du col de St-Luc à la Porte Cancière; ce Plan indique bien que le Puech Ferrier avoisine la Porte Cancière, comme nous le disons plus haut, en citant le docteur E. Mazel.

Pour toutes les raisons ci-dessus, nous estimons, puisque l'une des Sept Collines porte le nom de Crémat, que celle-ci ne voisine pas avec la Porte Cancière, alors que le Puech Ferrier lui est limitrophe, que la colline du Crémat fait suite au mont Duplan et que la colline du Puech Ferrier, vient ensuite. Comme conséquence, en allant de l'est vers l'ouest, et en suivant le tracé des anciens remparts romains, voici les Sept Collines de Nîmes :

Le mont Duplan — le Crémat — le Puech Ferrier — la Lampèze — la Tour Magne — Canteduc — Montaury.

Le Mont Duplan

Nous avons indiqué plus haut les limites de cette colline, nous n'y reviendrons pas ici.

Le nom actuel de cette colline rappelle celui de M. le Maire de Nîmes, M. Duplan qui transforma cette colline nue et aride en une jolie promenade, en complète transformation actuellement.

En 1858, on commença à acheter les moulins, au nombre de 7 ou 8, disséminés sur cette colline, puis, on agrandit à coups de mine les crevasses et les fissures naturelles afin de

ménager dans les rochers la place nécessaire aux arbustes qu'on voulait y planter. Cela fait, on y transporta la terre silicieuse qui se trouvait dans le cimetière désaffecté depuis 1830 et situé au pied de la colline, près du chemin d'Uzès, puis on fit les plantations d'arbres et d'arbustes, verts et on traça des sentiers. Tous ces travaux furent terminés en 1861, mais ce ne fut que 4 ans plus tard que la colline fut transformée en véritable promenade, car il fallut tout au début y remplacer les arbustes à mesure qu'ils dépérissaient. En 1869, la Société des Eaux de Nimes, concessionnaire des eaux du Rhône à prendre au Pouzin, fit ouvrir au pied du mont Duplan une galerie dans la roche calcaire, sur une longueur de 8 à 10 mètres, pour l'adduction des eaux destinées à l'alimentation de la ville. Ce souterrain aboutissait à un vaste réservoir creusé dans les terrains sablonneux de l'ancien cimetière et, de là, à une conduite de distribution en maçonnerie dont on apercevait encore l'amorce avant la construction du groupe scolaire actuel.

Suivant Ménard, les Juifs de Nimes avaient, dès 1295, un cimetière particulier, quelque part sur cette colline qui prit dans la suite le nom de « Piu Jusieu » ; ce cimetière relevait du monastère de St-Baudile et les religieux en avaient cédé l'usage aux Juifs à condition qu'il leur serait donné deux sols ou une livre de poivre pour chaque mort qui y serait enterré.

Le mont Duplan a porté successivement les noms de :

Podium Judaicum, en 1030 et en 1055, cartulaire de N.-D. de Nimes et suivant Ménard.

Podium Judeum, en 1380, compois de Nimes.

Puech Jusieu, en 1479, la Taula del Poss. de Nimes.

Puech Jésiou, en 1671, compois de Nimes.

Grand Puits lors de l'établissement du cadastre en 1832.

Le Crémat.

Nous donnerons pour limites à la colline du Crémat la rue de la Garrigue et le col de St-Luc à l'est, et, à l'ouest, la

rue du Crémat et la rue Ranguel, dont le tracé général marque une légère inflexion des courbes du niveau du terrain.

Le Crémat, ainsi délimité correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui « la Colline des Moulins » (on en compte encore trois de St-Luc à la crypte St-Baudile), et à cette partie de nos anciens côteaux désignés sous le nom de « Tresfons », les trois Fontaines. C'est encore le « Mons Martyris », le mont du Martyr, en souvenir de St-Baudile qui y fut martyrisé, vers la fin du III^e siècle.

Suivant la légende, la crypte actuelle, avec ses trois sources, située hors et près des murs de la ville (murs romains) marquerait le lieu même où St-Baudile fut décapité, et la rue des trois Fontaines, qui y conduit de St-Luc, le souvenir de la tête du saint qui rebondit trois fois après qu'elle eut été détachée du tronc et qui, à chaque bond fit jaillir une source.

Rappelons que l'eau de chacune de ces sources possède, dit-on, un don particulier. L'eau de la première de ces sources, la plus rapprochée du maître-autel et la plus abondante, guérit les maladies des yeux ; celle de la deuxième source, dans la chapelle actuelle, guérit les estropiés, comme en témoignent les crosses et les béquilles laissées là en ex-voto par les malades guéris ; celle de la troisième, enfin, à l'entrée de la crypte, guérit les maladies de peau.

L'étymologie du mot Crémat est incertaine et a donné lieu à interprétation.

« Le mot commun de Crémat, dit le docteur E. Mazel, qui se comprend bien vite, s'applique à divers tenements incendiés à une date et pour une cause quelconques, et comprend des herbages, vignes, olivette, etc... ».

A quoi Maruéjol réplique : « Eh ! pas si vite, mon cher confrère, quand vous dites que le mot Crémat « se comprend bien vite ». Depuis le XIV^e siècle, ce mot ne s'applique qu'à un quartier en plaine, dit aujourd'hui du moulin Raspal, et l'autre à la colline urbaine que je délimitais tout à l'heure en partie haute et dont le flanc méridional, en forme d'éventail

renversé, occupe à l'extrême base, presque toute la longueur du boulevard Gambetta, depuis la Bouquerie jusqu'à l'église St-Charles.

Le Crémat, a joute plus loin Maruéjol, doit à son exposition naturelle d'être brûlé des feux de la canicule ».

Le Puech Ferrier

Nous donnerons comme limites au Puech Ferrier, les rues Rangueil et du Crémat, à l'est, et à l'ouest, la rue de la Lampèze.

La rue Démians actuelle en jalonne la crête dans toute sa longueur .

Cette colline a porté successivement les noms de :

Podium Crematum, en 1145 et 1185, suivant Ménard.

Podium Ferre, en 1380, d'après le compois de Nimes.

Podium Ferrarium, en 1463, suivant Ménard.

Pied Ferrier, en 1671, d'après le compois de Nimes,

Puech Ferrier, sive Puech des Moulins à Vent, en 1695, suivant les archives des hospices de Nimes.

C'est sur un rocher de cette colline que fut construit, en 1687, le Fort ou Citadelle, que nous appelons aujourd'hui la Maison Centrale.

L'étymologie du mot Ferrier est mal connue ; ce mot viendrait, dit-on, des Forges qui existaient jadis dans les parages du mont Ferrier ; il viendrait, d'autre part, du mot Ferrier, nom quelconque aujourd'hui, mais qui aurait pu avoir autrefois une signification bien définie, comme, par exemple, le nom d'un des principaux propriétaires de cette portion de nos Garrigues.

Pour Maruejol, qui tire l'étymologie de nos collines de l'action que les rayons solaires exercent sur elles, le Puech Ferrier « tire son nom du roc dénudé, bien connu de nous tous, qui s'illumine au choc des rayons solaires comme le fer sous l'éclat de ses grisailles aux reflets métalliques ».

Disons ici que ce qu'on appelle « Mont Margarot » aujourd'hui, c'est tout simplement la petite plantation de pins qui se trouve derrière la Maison Centrale, entre la rue Maucombe et la rue de la Porte Cancière ; il doit son nom à M. Margarot, ancien maire de Nîmes, qui créa ce joli coin sur les pentes du Puech Ferrier.

La Lampèze

Nous donnerons pour limites à la Lampèze, la rue du même nom à l'est, et, à l'ouest, la rue Ménard qui jalonne sensiblement une inflexion assez prononcée des courbes de niveau du terrain .

Le chemin des Gazons actuel en jalonne la crête.

« La Lampèze, a écrit le docteur Fortuné Mazel, le fils du docteur Elie Mazel que nous avons longuement cité, tire son nom d'un enclos, actuellement construit, lequel relevait du sacristain de la Cathédrale. Il était complanté d'oliviers et ceux-ci fournissaient l'huile destinée à l'entretien de la lampe du sanctuaire. Cette étymologie du mot « Lampèze » est historiquement exacte ». (Voir la Revue du Midi, 1906, les Rues de Nîmes par le Dr F. Mazel). Cette étymologie du mot « Lampèze » est encore celle du chanoine François Durand.

Pour Maruejol, il en est tout autrement et il se rit de ce « conte à la mère grand » ci-dessus. « La vérité a tout autre allure, dit-il, la Lampèze, prêtant sa croupe rebondie aux réverbérations du soleil, a été simplement assimilée à une lampe ou plutôt, selon l'acception propre du mot, à un « lampas » qui nous vient de la Grèce en passant par Rome, c'est-à-dire à un flambeau allumé, à une torche embrasée ».

La Tour Magne

La colline de la Tour Magne s'étend de la rue Ménard jusqu'à la route d'Alès, dans sa partie nord-ouest ; elle peut

être délimitée de la colline de Canteduc qui suit, par le sentier qui, du Mas Rouge descend vers le Temple de Diane ; au sud elle aboutit au Jardin de la Fontaine.

Elle est citée dès 994 sous le nom de « Mons Excelsus » ou de « Turris Magna », d'où l'étymologie de son nom.

La création du massif boisé qui s'étend de la Source jusqu'à la terrasse du Mas Rouge, est due à l'initiative de l'ancien préfet du Gard, M. d'Haussez et à celle de l'ancien maire de Nimes, M. Cavalier : de là vient le nom de mont d'Haussez ou de mont Cavalier donné quelquefois à la colline de la Tour Magne, ou tout au moins au massif boisé ci-dessus.

La plantation de pins qui s'étend du Mas Rouge au pied de la Tour Magne est due à l'administration de M. Girard.

Signalons que le point le plus élevé de toutes les hauteurs qui entourent directement Nimes se trouve derrière la Tour Magne et que son altitude est de 108,7, alors que le sommet du mont Duplan cote 87,6 et le sommet de Montaury 105.

Canteduc

La colline de Canteduc est formée par l'éperon rocheux qui domine l'avenue de la Plateforme et prolonge, à partir du Mas Rouge, la terrasse supérieure du Jardin de la Fontaine.

La partie supérieure de la rue de Combret, établie sur l'ancien rempart romain, jalonne une partie de sa crête.

La carrière située à l'ouest du chemin de Combret et qui forme comme une falaise à l'extrémité de la colline, a été exploitée à l'époque romaine pour la construction des remparts.

Le nom de cette colline viendrait de l'expression « lieu où chante le hibou ou petit duc ».

Pour Maruéjol, l'étymologie du mot Canteduc est tout autre.

« Les Gaulois, écrit-il, indifférents à la magie des nombres, paraissent avoir tenu pour sacré le nombre six, base de leur numération : ils ne comptèrent donc que six collines, confondant sous le seul nom de « Cantodunum » et le monticule où longtemps après, s'élèvera la Tour Magne, et son éperon occidental qui s'appelle encore aujourd'hui Canteduc.

Pour bien marquer leur main-mise sans heurter de front de vieilles croyances, les magistrats romains chargés d'organiser la colonie de Nîmes furent attentifs à laisser à la plupart des noms des collines leur sens de la première heure, se contentant de les traduire par des mots latins. Le seul nom de « Cantodunon » fut maintenu dans sa forme gauloise, mais ce ne fut là qu'un geste hypocrite de respect, et le vénérable nom n'avait échappé au travestissement commun que pour se voir relégué à l'extrémité minuscule de son ancien domaine. Quand au massif principal, une appellation nouvelle lui fut donnée et il y eut désormais la colline de la Tour Magne, « Turris Magna ».

Cantodunon est un mot gaulois composé signifiant littéralement « citadelle » ou « colline blanche », colline incandescente, nouvel aspect des splendeurs solaires ».

Cette colline a été successivement désignée sous les **noms** de :

Podium Combretum, cartulaire de St-Sauveur de la Font.

Mons de Cumberto, en 1160.

Puech Combret, compois de 1761.

Puech Canteduc, en 1861, suivant A. Pellet.

Montaury

Nous avons donné plus haut les limites de cette colline, nous n'y reviendrons pas ici.

Montaury, c'est le Mont d'Or, et la-dessus tout le monde est d'accord. Cette colline a été successivement désignée sous les noms de la Monte Aureo, en 1080, cartulaire de N. D. de Nîmes.

Podium Aureum, en 1093, suivant Ménard.

In Monte Aurio, en 1114, suivant le cartulaire de N. D. de Nimes.

Monts Aureolus, en 1115, suivant les archives départementales.

Ad Montes Auri, en 1380, compois de Nimes.

Montaury, en 1479, en 1534, en 1552, en 1671, suivant divers documents et le compois de Nimes.

Toutes ces diverses appellations font de Montaury, le Mont d'Or, d'où l'origine de son nom actuel.

« Montaury, écrit Maruéjol, c'est l'aboutissement régulier du latin « Montem aureum », la « montagne d'or », qualification dont vous apprécierez la justesse si vous avez vu, ne fut-ce qu'une fois, la lumière du soleil tomber d'aplomb en plein midi, sur le coteau à la terre jaunâtre et l'envelopper, vers le soir, d'une auréole de feu. »

René Bazin, dit-il encore, moins soucieux d'étymologie, a écrit dans l'Isolée que, sur les pentes de Montaury « il y voit scintiller l'or jusque sur l'aile des linots qui voltigent dans ces parages ».

Les Collines et les Arènes.

Dans son « Etude sur les Monuments antiques de Nimes », le chanoine F. Durand a consacré un chapitre à l'orientation des Arènes auquel nous empruntons les lignes suivantes, pour compléter notre Etude sur les Sept Collines de Nimes.

« On a cru longtemps que les Arènes étaient orientées vers les quatre points cardinaux, le grand axe allant de l'Est à l'Ouest et le petit axe du Nord au Sud...

La raison de la position des Arènes n'a rien de commun avec les points cardinaux. Pour le comprendre, il faut se souvenir qu'à l'époque gallo-romaine les environs du monument étaient dégagées ; c'était presque la campagne, au centre de laquelle s'étendait le Forum, dont la maison Carrée était le

plus bel ornement. La ville se développait sur les collines, depuis Montaury jusqu'au Mont Duplan. Nous connaissons très exactement la ligne des remparts romains ; elle affectait la forme d'un vaste éventail, dont les Arènes constituaient le clou gigantesque. Ainsi, le grand axe de l'amphithéâtre s'étendait en regard des sept collines, et les promeneurs dans la galerie du premier étage, contemplaient l'ensemble de l'antique Nemausus.

Pour se rendre compte de cette situation, il n'y a qu'à prendre une carte de la ville, et on verra que le petit axe des Arènes, prolongé vers le Nord-Ouest, partage en deux sections sensiblement égales l'étendue des collines de Montaury au Mont Duplan.

Du haut de la ville romaine, on voyait les Arènes dans leur plus grande largeur, dont la monotonie était rompue en son milieu par la travée où émergent deux taureaux et un superbe fronton triangulaire ».

Conclusion.

Après cette longue étude où nous avons recueilli les diverses opinions émises sur nos collines, nous conclurons :

Conservons à Nîmes son titre de « Ville aux Sept Collines » et que la légende l'emporte sur la vérité géographique, pour le plus grand renom de notre vieille cité ; ne le séparons pas du surnom de « Rome Française », qu'on lui donne aujourd'hui et qui a fait écrire à Mazauric ces lignes si judicieuses :

« La domination romaine a laissé dans notre région des traces si nombreuses et si importantes que, pour qu'on veuille connaître toute la splendeur de cette civilisation, un pèlerinage à la vieille cité de Nemausus s'impose, même après la visite de Rome et de Pompéi. »

Que Nîmes reste donc la Ville aux Sept Collines et ainsi nous pourrons répéter avec notre grand poète Reboul :

...Le Nimois est à demi romain
 Sa ville fut aussi la Ville aux Sept Collines,
 Un beau soleil y luit sur de belles ruines
 Et l'un de ses enfants se nommait Antonin.

Les Anciennes Fortifications de Nîmes

1^o — AVANT-PROPOS.

2^o — L'ENCEINTE ROMAINE.

NEMAUSUS est dotée d'une enceinte de remparts par faveur spéciale d'Auguste.

Le tracé de l'enceinte romaine.

La traversée du Cadereau par l'enceinte romaine.

Ce qui reste de l'enceinte romaine.

Les murs de l'enceinte romaine.

Les tours de l'enceinte romaine.

Les portes de l'enceinte romaine.

3^o — LES SEPT COLLINES DE NÎMES.

4^o — NÎMES DE LA DECADENCE ROMAINE AU XI^{me} SIECLE.

5^o — LES REMPARTS DU MOYEN-AGE — (XII^{me} et XIII^{me} SIECLES).

Les murs de l'enceinte.

Les portes de l'enceinte.

Les tours de l'enceinte.

6^o — LE CHATEAU ROYAL DE NÎMES.

7^o — LES FORTIFICATIONS DE ROHAN — 1621 à 1629.

8^o — LA CITADELLE ET L'ENCEINTE SUPPLEMENTAIRE DE 1687.

9^o — ENCEINTE SUPPLEMENTAIRE DES FAUBOURGS XV^{me} ET XVI^{me} SIECLES.

10° — LES CASERNES.

11° — REPARATIONS, ARMEMENT — DEFENSE DES REMPARTS.

12° — LA DEMOLITION DES REMPARTS DE NIMES.

Avant-Propos.

Les nombreux auteurs qui ont écrit sur Nimes, Poldo d'Albenas, en 1560, Rulman, Deiron, Ménard surtout, dont l'*Histoire de Nimes* est le plus précieux des documents pour notre histoire locale, puis, Clérisseau, Grangent, Germer-Durand Mazauric, pour ne citer que les plus connus, nous ont permis de connaître aujourd'hui, d'une façon assez précise, ce que furent les fortifications dont on entourait notre ville au cours de son Histoire, depuis l'époque romaine jusqu'à la Révolution de 1789.

Avant d'étudier ces fortifications, nous mentionnerons que Nimes a eu un oppidum couronnant la colline sur laquelle se trouve la Tour Magne et longuement étudié par M. E. Gimon dans « Les Origines de Nimes ». De cet oppidum, il ne reste plus rien aujourd'hui, le peu qu'on en voyait encore ayant été enfoui sous les nouvelles terrasses du Jardin de la Fontaine. Nous rappellerons, cependant, qu'il y a quelque vingt ans, M. Mazauric avait étudié ces vestiges des premières fortifications nimoises et que tout récemment encore notre Société d'Histoire Naturelle, en promenade autour de Nimes, avait pu en examiner des traces certaines.

A partir de la Tour Magne et descendant vers Canteduc, se trouvait un énorme clavier d'une centaine de mètres de long, large d'une quinzaine de mètres et de 4 à 5 mètres de haut, rappelant exactement le clavier actuel qu'a formé l'éboulement du mur gaulois de Nages. Ce rempart gaulois se rattachait à la tour primitive autour de laquelle les Romains construisirent la Tour Magne ; il était constitué avec des pierres du pays et il n'était pas rare de trouver dans ses alentours des poteries indigènes préromaines.

A l'époque romaine, Nimes fut, pour la première fois, entourée d'une enceinte fortifiée, continue, qui subsista longtemps encore après la decadence de Rome.

Vers la fin du X^e siècle, après une longue période de régression, au cours de laquelle Nimes jadis « *la ville la plus vaste des Gaules par son enceinte fortifiée* » fut réduite à une simple bourgade, on songea, la cité commençant à redevenir une ville importante, à la fortifier à nouveau, et c'est ainsi qu'au cours des XII^e et XIII^e siècles elle fut dotée de remparts qui ne devaient disparaître qu'à la Révolution de 1789.

En 1621, en pleine période de guerres civiles et de troubles religieux, de Rohan, général en chef des troupes religieuses du Languedoc, entoura les murailles du moyen-âge d'une enceinte bastionnée, pour renforcer les défenses de la ville ; cette enceinte ne fut pour ainsi dire que provisoire, car elle fut démolie dès l'année 1630.

En 1687, Louis XIV fit construire au nord de la ville une citadelle, la Maison Centrale actuelle, qu'il relia aux anciens murs par une enceinte supplémentaire, englobant dans son pourtour le quartier populeux des Bourgades ou des Prêcheurs, qui s'était formé peu à peu au nord de la cité et hors les murs du moyen-âge.

Les fortifications de Nimes n'étant plus d'aucune utilité, contribuant pour beaucoup à rendre la ville insalubre, et étant, en outre, une cause de dépenses excessives, grévant lourdement les finances municipales, le conseil demanda, en 1774, la démolition des remparts ; mais ce ne fut qu'en 1785 que le roi autorisa leur démolition, et c'est au cours de la Révolution seulement que disparurent les fortifications dont Nimes avait été dotée au moyen-âge et sous Louis XIV.

Nemausus est dotée d'une enceinte de remparts par faveur spéciale d'Auguste.

Dans le Manuel d'Archéologie Gallo-Romaine de A. Grenier, nous lisons :

« Au moment où la civilisation romaine s'établit en Gaule, le rempart est pour les villes non seulement une sauvegarde, mais comme un titre de noblesse. Il est l'insigne d'une fondation à la fois civile et religieuse. Il distingua les véritables cités des agglomérations de hasard nées sans reconnaissance officielle et qui vivent sans droit. Il est, en particulier, la prérogative des colonies, qui, en Italie, et surtout dans les provinces récemment conquises, représentent les postes avancés de la puissance romaine. En principe, les colonies établies en Narbonnaise et en Gaule au début de la domination romaine durent donc être entourées d'un rempart et, en première ligne, les colonies de citoyens romains composées de vétérans. »

Au vrai sens du mot Nîmes ne fut pas une colonie romaine mais une colonie de droit latin — et non de droit italique — composée, dit-on, de vétérans grecs (et non romains) venus d'Égypte, ayant servi sous les ordres de César Octave ou d'Antoine et envoyés à Nîmes après la victoire d'Actium, à la suite de laquelle César Octave devint l'empereur Auguste.

Nîmes ne pouvait donc prétendre au rempart comme les cités de la Narbonnaise qui étaient de véritables colonies romaines, composées de vétérans romains. Cependant, Nîmes eut des remparts élevés par faveur spéciale d'Auguste, remparts que nous savons avoir été terminés entre le 27 Juin An XVI avant notre ère et le 27 Juin de l'année suivante, d'après l'inscription de la frise de la Porte d'Auguste. Il est vrai que si Nemausus n'était pas une vraie colonie romaine, elle était déjà une des villes des plus importantes du Midi de la Gaule, la capitale des Arécomiques, de la Civitas Nemausensis et « *consacrée depuis longtemps par la sainteté et la beauté de la Source du dieu Nemausus et des Mères Nemausiennes.* »

Le tracé de l'enceinte romaine.

L'enceinte romaine se développait, au nord, en suivant la ligne de crête qui va du chemin de la Planète actuel au mont Duplan. Elle suivait, à peu de chose près, le tracé jalonné actuellement par le chemin des Gazons, la rue Démian ; à

l'extrémité de cette dernière rue, elle laissait hors des murs la crypte actuelle de saint Baudile, où la tradition veut que le saint ait été martyrisé « *hors et près des murs de la ville* ». Elle passait ensuite un peu au-dessus de la rue des Moulins pour gagner le col de la rue Bonfa, à Saint-Luc, qu'elle traversait près du carrefour que forment les rues à cet endroit ; de là, elle se dirigeait vers le sommet du mont Duplan. De ce point, l'enceinte, en suivant les pentes ouest de la colline, se dirigeait, presque en ligne droite, vers la Porte d'Auguste, appelée alors Porte d'Arles.

Après la Porte d'Arles, elle passait dans les maisons qui sont en bordure des boulevards Amiral-Courbet et de l'Esplanade.

« Dans cette partie du tracé, a écrit Germer-Durand, le mur existe encore dans une cave de la maison Bézard, rue Régale, dans les caves des cafés Peloux et Tortoni (maison Bloch et maison du Prisunic actuelles) et constituait un massif sur lequel le mur de droite du Grand Temple, ancienne église des Dominicains, vient s'appuyer, ainsi que ses contreforts. C'est ce même mur dont le couronnement intact formait la terrasse de l'ancienne gendarmerie, ancien couvent des Dominicains ; il est à regretter que cette portion, dont j'ai été assez heureux pour faire un relevé sommaire, avant sa complète disparition, ait été depuis longtemps démolie. »

Après le boulevard de l'Esplanade actuel, l'enceinte arrivait devant l'amphithéâtre, les Arènes actuelles.

« Nous devons relever ici, écrit M. Mazauric, dans son « *Histoire du Château des Arènes* », une erreur commise par plusieurs archéologues et notamment par Germer-Durand dans sa « *Notice sur les Enceintes successives de Nimes* ». Il s'agit du rempart romain primitif et de sa direction véritable au sud du monument. Tous les documents que nous avons consultés démontrent que de grandes modifications ont été apportées à cette partie du rempart vers 1195, 1360, 1621, 1664. Le mur romain était beaucoup plus rapproché du monument qu'on ne se l'imagine généralement. Il existait encore en partie vers 1789 et formait le front septentrional des deux

jeux de paume à 15 mètres seulement (8 toises) des Arènes. C'est dans cette partie, faisant face à l'extrémité du petit arc méridional du monument que se trouvait une vieille porte romaine dont le nom primitif n'est point parvenu jusqu'à nous, mais dont l'existence est attestée par des textes et par les fouilles de 1809. »

Après avoir dépassé l'amphithéâtre, l'enceinte romaine se dirigeait vers la Porte d'Espagne, aujourd'hui appelée Porte de France. A partir de la Porte d'Espagne, elle suivait le tracé actuel de la rue du Cirque Romain (ex rue de l'Abattoir, précédemment rue des Remparts), traversait le Cadereau et, toujours en ligne droite, gagnait la propriété actuelle de M. Pellissier (villa Belle Viste) comprise entre le chemin de Pissevin et le chemin de Montaury. Là, la trace de trois tours antiques, signalées par Mazauric dans ses « *Recherches Archéologiques* » de 1909, à peine visibles aujourd'hui, permettent de suivre le tracé des remparts dans la propriété ci-dessus et dont le centre forme un creux assez prononcé. Pour éviter ce creux, le rempart, en ligne droite jusqu'alors depuis la Porte d'Espagne, changeait brusquement de direction sur l'emplacement même de la maison du concierge de la propriété Pellissier, un peu en arrière de la villa, suivait l'horizontale du terrain, côte 70, jalonnée par le mur de clôture, passait sous la villa de M. Perrier, adossée à ce mur, puis changeait légèrement de direction, venait toucher le chemin actuel de Montaury là même où se trouve une des trois tours signalées par Mazauric, puis revenait vers l'intérieur de la propriété Pellissier jusqu'à l'endroit où se trouvait la troisième tour signalée. De ce point, l'enceinte se dirigeait vers le sommet de la colline, traversait le chemin de Montaury, passait devant le mas Baguet, à M. Nègre, en face de laquelle, de l'autre côté du chemin, on voit encore très nettement une partie d'une tour ronde et la base du rempart. A partir de cette tour, le rempart suivait sensiblement le mur côté Est qui borde le chemin de Montaury ; à quelque centaine de mètres plus loin, environ, on peut voir encore, en contre bas du chemin et au ras du sol, dans la propriété de M. Nègre, les traces d'une tour qui devait déborder de l'autre côté du che-

min, dans la propriété actuelle de M. Bouzanquet où passait le rempart, lequel se prolongeait ensuite dans le terrain appartenant aujourd'hui à M. Lanvers, avant de gagner le Préventorium, où le mur existe encore dans presque toute sa hauteur en certains endroits.

Du sommet de Montaury, l'enceinte romaine descendait vers le Cadereau en suivant la ligne de plus grande pente, traversait la route de Sauve peu après sa jonction avec l'Avenue de la Plateforme, puis franchissait le Cadereau et se prolongeait, toujours en ligne droite, jusque dans la propriété de M. Ricou, voisinage du cimetière protestant. Dans cette propriété, le rempart changeait de direction comme le montrent encore aujourd'hui un pan de mur et les traces d'une tour carrée. C'est dans cette propriété qu'on découvrit, en 1929, cinq stèles avec inscriptions latines et un petit bas-relief, avec personnages, transportés au Musée lapidaire.

De la tour carrée précitée, l'enceinte se dirigeait en ligne droite jusqu'au rocher de Canteduc, auquel elle se soudait, comme on peut encore le voir, et de la Carrière Romaine ainsi qu'à la propriété de M. Sabattier ; le mur traversait la route d'Alès actuelle exactement au commencement de la propriété Sabattier, où l'on distingue encore des vestiges au ras du sol ; de la route d'Alès au rocher de Canteduc, le rempart est continu et sert de séparation entre la propriété Sabattier et les maisons voisines.

Sur le Rocher de Canteduc, on peut suivre, pas à pas, le mur romain qui finit à la villa Deleuze, laquelle est construite sur la base du rempart lui-même.

Un passage souterrain, pratiqué sous le chemin de Combret, permettant l'accès de la partie de la propriété Deleuze située de l'autre côté du chemin, semble avoir été fait contre le mur romain lui-même ; ce passage, en effet, est constitué, côté nord, par un mur en petites pierres de taille, en tous points semblables à celles du revêtement du rempart ; ce passage permet en outre de se rendre compte que la partie supérieure du chemin de Combret est exactement sur l'emplacement de l'enceinte romaine.

A l'endroit où le chemin de Combret bifurque, pour aller d'un côté vers le Jardin de la Fontaine, et de l'autre rejoindre la route d'Alès, le rempart changeait de direction, remontait vers le nord, en suivant très probablement le vieux mur situé à quelques mètres et à l'ouest des nouvelles terrasses de la Fontaine.

On retrouve le mur romain à hauteur, en contre bas et à l'ouest de la Tour Magne, dans le maset appartenant à M. Salles, vice président du Conseil Général; dans cette petite propriété, le rempart changeait encore de direction pour aller rejoindre la Tour Magne, déjà existante, où on le voit très bien, accolé à la Tour, à droite de la porte d'entrée, sur toute sa largeur et sur une hauteur d'environ deux mètres. De la Tour Magne, le rempart repartait à angle droit et, se dirigeant vers le nord, en suivant à peu de chose près le chemin actuel de la Planète, allait rejoindre le chemin des Gazons, notre point de départ.

A la Tour Magne, le mur d'enceinte ne faisait point corps avec le monument, comme on peut encore s'en rendre compte, il se plaquait extérieurement à la Tour, comme l'écrit M. Mazauric, transformant en heptagone irrégulier le plan primitif de la Tour.

« Les Romains, a écrit Grangeant, avaient établi leurs murs d'enceinte toujours sur la crête des côteaux qui environnent la ville du côté nord en suivant tous leurs mouvements et toutes leurs sinuosités pour dominer tous les alentours et pour se garantir aussi de l'insalubrité qui eut résulté de la dégradation des eaux pluviales en dehors et en dedans du pied des murailles ».

Au Mont Duplan, cependant, l'enceinte, au lieu de suivre toute la ligne de crête qui descend vers la route d'Uzès, derrière le groupe scolaire, allait presque en ligne droite du point culminant vers la Porte d'Arles, laissant hors des vues les pentes est de la colline : il est vrai que du sommet du Mont Duplan la vue domine tous les environs de la route d'Uzès à la plaine de Nîmes.

L'enceinte construite par les Romains autour de Nîmes se développait sur une longueur de plus de 6.000 mètres, ce

qui fit alors de Nemausus la ville la plus vaste des Gaules, suivant Camille Jullian ; elle englobait une superficie de 220 hectares environ, et renfermait, dit-on, une population que l'on s'accorde à évaluer à environ à 30.000 âmes.

L'enceinte de la ville de Trèves, en Rhénanie, dépassa en longueur celle de Nimes, mais Trèves ne fut romanisée que bien longtemps après Nimes.

La traversée du cadereau par les remparts.

Grangent a pu étudier la traversée du Cadereau par les remparts et voici ce qu'il a écrit à ce sujet dans son Ouvrage précédemment cité.

« Les Romains, en renfermant le lit du Cadereau dans l'enceinte de leur ville, avaient dû s'occuper aussi des moyens de fournir un passage facile aux eaux, sans donner une entrée aux ennemis en temps de guerre. Des vestiges qui existent encore (en 1819) sur ce point, nous ont suffi, après un scrupuleux examen, pour reconnaître la position de l'enceinte antique. On trouve encore les amorces d'une culée en pierre de taille, et d'un radier en maçonnerie qui traverse le lit du torrent. Deux fortes tours rondes en protégeaient les deux rives ; d'où il est aisé de conclure que les murailles étaient percées de deux ou trois arceaux, dont le débouché était suffisant pour le libre écoulement des plus hautes eaux ; que ces arceaux étaient fermés par de fortes grilles de fer ; qu'un radier général, fondé sur le ferme, servait d'établissement à toutes ces constructions, en s'opposant à la possibilité de fouiller au-dessous des arceaux pour s'ouvrir un passage dans l'intérieur, et qu'enfin cette portion de l'enceinte de la ville était protégée, en cas d'attaque ou de surprise, par deux grosses tours saillantes qui la mettaient à l'abri de toute crainte ».

Ce qui reste encore de l'enceinte romaine.

De l'enceinte romaine terminée l'An XV avant notre ère, il

reste encore de nombreux vestiges, plus ou moins conservés et connus ; parmi ceux-ci, nous citerons, en suivant le tracé de l'enceinte et en partant de la Porte d'Auguste :

1° Une partie de ce qui fut la Porte d'Arles (Porte d'Auguste).

2° Une partie de ce qui fut la Porte d'Espagne (Porte de France).

3° des vestiges du mur d'enceinte à la rue Barbès, près du chemin de Pissevin ;

4° Un pan de mur et les traces d'une tour ronde sur le chemin de Montaury, en face le Mas Baguet ;

5° sur le sommet de Montaury, dans la propriété du Préventorium, le mur romain, plus ou moins haut, privé de ses revêtements intérieur et extérieur ;

6° sur les pentes descendant de Montaury vers la route de Sauve, le mur romain, plus ou moins haut, privé de ses deux revêtements ;

les traces d'une tour ronde, au milieu des broussailles, vers le milieu de la pente ;

la base d'une tour ronde, tangente au rempart, bien conservée avec ses deux revêtements, à environ une vingtaine de mètres au-dessus de la route de Sauve ;

7° au-delà du Cadereau, dans la propriété de M. Ricou, des restant du mur d'enceinte attenant à une tour carrée ;

8° des vestiges du rempart, de la route d'Alès au rocher de de Canteduc, séparant la propriété Sabattier des maisons voisines ;

9° accolé au Rocher de Canteduc, le rempart sur une dizaine de mètres de longueur et sept à huit mètres de haut ;

10° sur le Rocher de Canteduc, le rempart, de plusieurs mètres de hauteur, recouvert de lierre ;

11^o contre la Tour Magne, à côté et à droite de la petite porte donnant accès à l'intérieur du Monument ;

enfin, ça et là, d'autres vestiges, comme ceux de derrière la Tour Magne, et plus ou moins bien conservés.

Les murs de l'enceinte.

Les murs de l'enceinte avaient une hauteur moyenne de 9 à 10 mètres au-dessus du sol et une épaisseur variant de 2 m. 66 à 2 m 95 ; ils étaient parementés sur leurs deux faces par des assises très régulières en moellons smillés ; leur partie intérieure était formée d'un blocage, c'est-à-dire composée de pierres de toutes sortes noyées dans du mortier ; la base, très solide était faite de plusieurs assises en moyen et grand appareil ; le couronnement était formé d'une assise de larges dalles de 0 m. 31 de hauteur, en pierre de Barutel, formant saillie, de 0 m. 10 sur les deux faces verticales, Grangent pense que les murailles étaient défendues au dehors par un parapet crénelé, d'un et deux mètres de hauteur alternative, ce qui aurait permis aux troupes de manœuvrer facilement sur la plateforme, au-dessus des murs, tout en se mettant à l'abri des atteintes des assiégeants, derrière la partie la plus élevée du rempart.

En 1932, en prolongeant la Rue Barbès jusqu'au chemin de Pissevin, les travaux de déblaiement mirent à jour, sur une longueur de 15 mètres environ, un reste du rempart romain que le Commandant Espérandieu a décrit comme suit, dans la Revue du « Vieux Nimes », N^o 2, avril-juin 1932 :

« Les fondations de ce mur sont constituées par un solide blocage de 0 m 51 de haut au-dessus duquel apparaissent les assises du rempart. Celles-ci sont faites en moellons smillés de 0 m. 12 de haut, très correctement assemblés.

Le rempart a 2 m. 60 d'épaisseur et présente, à partir de la quatrième assise, une retraite de 0 m. 15, au-dessus de laquelle on ne trouve plus, en général, qu'une seule, mais quelquefois de trois à quatre assises.

Vers le nord de la partie qu'on vient de déblayer ainsi, le rempart est coudé perpendiculairement à sa direction primitive. Au delà il surplombe de 5 à 6 mètres un terrain horizontal, où l'on ne distingue aucune trace de mur. Ce coude indique soit une tour rectangulaire, soit une nouvelle direction du rempart qui eut alors suivi, à peu près le chemin de Pissevin, pour atteindre au Boulevard J. Jaurès, la porte cochère du Marché aux Bestiaux, où il a été reconnu il y a deux ans. »

Les tours de l'enceinte.

Le mur d'enceinte était complété défensivement par de nombreuses tours, en général, plus élevées que le chemin de ronde ; il y en avait une à chaque angle, rentrant ou saillant, et, ailleurs, la distance d'une tour à l'autre était calculée de façon que les défenseurs des remparts, archers ou frondeurs, pussent croiser leur tir et empêcher l'ennemi d'approcher de la base du mur : il y avait ainsi une tour tous les cinquante mètres environ.

Ces tours, de formes différentes, rondes généralement, quelquefois carrées, extérieures au rempart, formaient une saillie plus ou moins grande, suivant leur mode de liaison avec le mur d'enceinte ; les unes étaient tangentes au rempart auquel elles étaient liées par une petite portion droite ou courbe, tantôt par des perpendiculaires sur les murailles tangentes à la circonférence extérieure et intérieure de la tour ; certaines pénétraient dans l'épaisseur du mur, comme celle dont on voit encore une partie du pourtour intérieur sur le chemin de Montaury, vis à vis le Mas Baguet.

« Ces tours, a écrit Grangent (Description des Monuments antiques du Midi de la France), étaient généralement rondes ; nous n'en avons trouvé qu'une seule carrée au-dessous et à l'ouest de la Tour Magne. Ménard dit que la plupart étaient octogonales, nous n'en avons cependant remarqué aucune de cette forme.

Elles étaient parementées en dedans et en dehors en moellons smillés, comme tout le reste des murailles, étaient remblayées jusqu'au sommet et couronnées par un parapet crénelé. Dans l'opinion de Ménard, il y aurait une communication à travers la muraille, vis à vis de chaque tour, pour parvenir dans les flancs établis dans la partie inférieure, tandis que les murs sont pleins dans toute leur longueur, et ne présentent nulle part les vestiges d'aucune communication avec la partie inférieure des tours.

La seule tour carrée qui existe au-dessous et à l'ouest de la Tour Magne, a une saillie de 10 m. 24 sur le parement extérieur des murs contigus et une largeur extérieure de 10 m. 53. Les murs ont tous 1 m. 80 d'épaisseur, ce qui donne au vide intérieur de cette tour 8 m. 44 de saillie sur 6 m. 95 de largeur.

Les tours rondes ont toutes à peu près les mêmes dimensions de 10 m. 10 de diamètre hors d'œuvre, ce qui donne au vide intérieur 7 m. 50 de diamètre, l'épaisseur des murs étant toujours de 1 m. 80 ».

On ne trouve aujourd'hui autour des remparts romains de Nimes qu'une seule tour dont la base soit complète ; cette tour se trouve à une vingtaine de mètres seulement au dessus de la route de Sauve, dans la propriété « Les Remparts », à Madame Jalabert, sise à la jonction de la route de Sauve avec l'Avenue de la Plateforme. Elle est complètement ronde, tangente au rempart et possède presque en entier ses revêtements extérieur et intérieur ; à certain endroit sa hauteur atteint deux mètres. Les mesures que nous avons faites sur cette tour concordent avec celles signalées par Grangent et citées plus haut.

On trouve dans la même propriété, à une cinquantaine de mètres au-dessus de cette tour, une autre tour au milieu des broussailles, mais bien moins conservée.

L'examen des tours encore visibles, plus ou moins, montre qu'aucune ouverture ou porte n'était pratiquée à travers le rempart pour accéder à l'intérieur des tours ; on devait se rendre au sommet de celles-ci par le chemin de ronde, légèrement en contre-bas.

Les portes de l'enceinte romaine

Sur tout le pourtour de l'enceinte, tant du côté de la plaine que du côté des collines, se trouvaient des portes donnant accès dans la ville. De nos jours, deux de ces portes existent encore en partie : la Porte d'Arles et la Porte d'Espagne.

L'historien Ménard, se basant sur Rulmann, cite, dans son « Histoire de Nîmes », dix portes, mais il ne peut en donner le nom, ni leur situer un emplacement d'une façon bien précise.

Grangent a reconnu lui-même, dit-il, les vestiges de trois de ces portes, en plus des deux citées plus haut :

Une, entre le mont Duplan et la colline des Moulins, à la Posterle, là où passait le chemin qui conduisait chez les Helviens, en Vivarais ;

La deuxième, à l'extrémité de la rue Porte Cancière actuelle, où passait le chemin qui conduisait chez les Gaboles, en Gévaudan et en Auvergne ; la troisième, enfin, sur le chemin qui conduisait vers les Cévennes et le Rouergue, à l'ouest de la Fontaine, entre le Cadereau et la route d'Alès actuelle.

Chaque porte était flanquée de deux grosses tours demi-circulaires qui leur servaient d'encadrement et de défense.

En partant de la Porte d'Auguste actuelle, appelée autrefois Porte d'Arles, et en faisant le tour de l'enceinte, par le sud, on trouvait successivement :

La Porte d'Arles

La porte que nous appelons aujourd'hui « Porte d'Auguste », en souvenir du puissant protecteur de Nîmes, l'empereur Auguste, était désignée autrefois, suivant les textes du Chapitre Cathédral (947-978) sous le nom de « Porte d'Arles » (Porta Arelatensis), à cause de la voie romaine qui, venant d'Arles y aboutissait.

C'était la principale porte de la Cité et, par son architecture, on avait voulu la distinguer des autres portes. La façade se

compose de deux grandes arcades de plein cintre, larges de 3 m. 93 sur une hauteur de 6 mètres, et de deux petits arceaux n'ayant que 1 m. 93 de largeur sur 4 m. d'élévation ; ces derniers sont surmontés d'une niche demi-circulaire ornée de deux petits pilastres portant un entablement de l'ordre dorique.

Deux grands pilastres d'ordre corinthien servent d'encadrement à chacune des deux petites entrées et soutiennent, à 7 m. 50 d'élévation, l'entablement général de l'édifice ; cet entablement venait s'amortir contre deux tours demi-circulaires, démolies en 1793. Ces tours avaient 9 m. 66 de diamètre ; leur partie circulaire ne commençait qu'à 1 m. 50 en avant du parement, ce qui leur donnait une forme infiniment gracieuse et facilitait les moyens de défense de cette entrée avec plus d'avantage.

La frise, qui a 0 m. 60 de hauteur, porte une inscription sur deux lignes, les lettres de bronze ont disparu, mais les rainures dans lesquelles elles étaient enchassées nous ont heureusement conservé ce précieux document, qui fixe la construction de nos antiques murailles à la 8^{me} année de la puissance tributienne d'Auguste, correspondant à l'an 738 de Rome, seize ans avant notre ère.

Les lettres de cette inscription sont d'un beau caractère, celles de la première ligne ont 25 centimètres de hauteur, et celles de la seconde 16 seulement.

Elle porte :

IMP. CAESAR. DIVI. F. AUGUSTUS. COS. XI. TRIBUV.
POTEST. VIII. PORTAS. MUROS. QUE. COL. DAT.
ce qui signifie qu'Auguste, ayant jugé utile à ses intérêts que Nîmes fut entourée de remparts, lui ordonne de les construire. Sur le milieu du monument se trouve une petite colonne ionique, qui sépare les deux grands arceaux ; elle repose sur un chapiteau établi à l'imposte du pied droit sur lequel elle est située et s'élève jusqu'à l'entablement. Cette colonne était le « milliare passum primum » de Nîmes, c'est-à-dire le point d'où l'on partait pour compter les milles sur toutes les routes ; c'était pour ainsi dire le milliaire zéro.

Outre la petite colonne, l'entablement était encore soutenu par deux taureaux à mi-corps, placés immédiatement au-dessus de la clé des grands arceaux.

Les deux niches qui couronnent les petites entrées étaient probablement décorées des statues d'Auguste et d'Agrippa, ou peut-être de Caius et Lucius, petits-fils de l'Empereur.

La Porte d'Auguste, large de 39 m 60, formait un avant-corps en saillie de 5 m 23 sur les remparts antiques ; cette saillie était augmentée à ses deux extrémités par la partie arrondie de deux tours de 9 m 66 de diamètre, dont l'hémicycle ne commençait qu'à 1 m 50 en avant de la façade.

Les deux petites entrées de la porte formaient, sur une longueur de 16 mètres, deux portiques couverts de voûtes à plein cintre formées d'arcs doubleaux ; ces passages étaient éclairés par trois fenêtres cintrées de 2 m 50 de hauteur sur 1 m 15 d'ouverture, établies à 0 m 65 au-dessus du sol antique.

Il paraît que ces portiques ne se fermaient pas habituellement, car on ne voit sur les pieds droits, ni sur le seuil, aucune trace de scellement de gonds, ni de crapaudine ; cependant, deux trous carrés de 0 m 20, placés sur les murs latéraux, vis à vis de deux autres trous de même dimension, taillés en chanfrein, démontrent, par leur emplacement et leur forme, que, dans certaines circonstances, à l'approche de l'ennemi, par exemple, ces ouvertures se fermaient par un vantail, retenu à l'intérieur par de fortes solives fixées dans ces trous.

Les grandes entrées n'étaient couvertes que sur une épaisseur de 2 m 84 par deux arcs doubleaux en saillie de 0 m 44 sur le nu du mur intérieur ; ces deux arcs étaient séparés par un intervalle de 0 m 45 destiné au mouvement d'une herse.

Cette première barrière n'avait pas paru suffisante ; à 1 m 53 de la herse, immédiatement après les arcs doubleaux, on avait établi une seconde porte à deux vantaux dont les mouvements de rotation s'opéraient sur des pivots établis à 0 m 30 de leur bord ; cette seconde porte se fermait par des solives dont la disposition était la même que celle des passages couverts.

Après avoir franchi cette double barrière, on se trouvait dans une cour, le « Cavœdium », large de 10 m. 64 sur 13 m. de longueur ; l'enceinte formée par la Porte d'Auguste devait se terminer, du côté de la ville, par un système d'arcades et de fermetures en harmonie avec celui de la face extérieure.

On conçoit que cette disposition était extrêmement favorable à la défense de la ville ; les assaillants, après avoir forcé les deux premières portes, se trouvaient enfermés dans une impasse dominée sur tous les points par des terrasses, des portiques latéraux, d'où les assiégés pouvaient facilement écraser l'ennemi avant que les portes intérieures fussent forcées.

Le pavé romain, presque tout conservé sous le grand arc de droite, est formé de fortes dalles de 0.30 d'épaisseur, longues de 2 à 3 mètres, d'une largeur irrégulière, mais parfaitement juxtaposées ; ce pavé formait un seul dos d'âne sur toute la largeur des grandes entrées (1).

Porte des Eaux.

La Porte des Eaux, que l'on appelait à l'époque romaine « Porta Aquarum », se trouvait à l'entrée actuelle de la rue des Greffes. C'est là que le « Rivus de la Fontaine », une des branches de la Fontaine, après avoir traversé la ville en suivant le tracé jalonné actuellement par la rue de l'Horloge, la rue St-Castor, la Place Belle Croix, la Grand'Rue, débouchait dans les fossés, tout comme le Grand Cloaca Maxima, plus tard l'Aqualis, à la Porte d'Arles. Au Xe siècle, il existait sur l'emplacement de cette porte un certain « Castellum de Morricipio », dont les deux tours n'étaient autres que les vestiges de tours antiques ayant appartenu à la Porta Aquarum. Des traces de cette porte ont été retrouvées en 1802, puis en 1829, par Pellet qui, en ayant vu les vestiges, a écrit qu'elle se composait de deux arcades jumelles avec rainures pour herse ; en 1858, on retrouva encore des traces de cette porte, ainsi qu'en 1892 lors de la construction de la Galerie Jules Salles.

(1) Description empruntée à Pellet.

Porte de Nages.

Les différents auteurs qui ont écrit sur l'enceinte romaine signalent que sur l'emplacement actuel du Palais de Justice, où l'on a trouvé de solides fondations antiques, se trouvait une ancienne porte romaine, désignée sous le nom de « Porta Anagia », Porte de Nages en 995, Porte Vielle, en 1220.

L'ancien oppidum de Nages se trouvant au sud-ouest de Nîmes, il semble peu vraisemblable que si une porte romaine ait existé en ce point, on lui ait donné le nom de cet oppidum, que rien ne justifiait. La vérité semble avoir été trouvée par M. Mazauric qui s'en explique dans ses « Recherches Archéologiques de 1909 ».

A la suite de la découverte de vieilles constructions romaines vers la montée de Pissevin, au-dessous de la colline de Montaury, au quartier désigné dans les anciens titres sous le nom de « Four de Borrély », M. Mazauric a écrit :

« Grâce à l'amabilité du propriétaire, M. Pellissier, j'ai pu étudier en cet endroit les bases de trois tours romaines établies sur le passage de l'ancien rempart.

Au nord-ouest de la propriété, on remarque une dépression en forme de col où le mur romain dessine un angle rentrant très accusé. C'est ici que je placerais volontiers l'ancienne Porte de Nages dont il est question dans un acte de 995. Le chemin qui vient y aboutir, chemin vieux de Sommières ou de Nages, dit communément chamin de Pissevin, est une antique voie celtique qui réunissait directement l'oppidum de Nages au chef-lieu des Arécomiques... »

L'opinion de M. Mazauric semble toute rationnelle, la Porte de Nages devant certainement se trouver du côté de cet oppidum, plutôt que sur l'emplacement du Palais de Justice, dans une direction opposée. Nous avons à notre tour visité la propriété de M. Pellissier; des trois tours signalées par M. Mazauric nous avons pu en voir encore deux, et, grâce à elles, déterminer exactement le tracé du mur romain dans le rentrant qu'il faisait dans la propriété précitée et son prolongement jusqu'au sommet de Montaury, signalé par une tour bien visible

encore sur le chemin même de Montaury, en face le Mas Baguet à M. Nègre, et une autre, à peine visible, à une centaine de mètres au-delà, dans la propriété de M. Nègre, et en contre-bas du chemin.

La porte vieille des Arènes.

La Porte Vieille des Arènes ne nous est connue dans ses détails que depuis la publication de l'ouvrage posthume de M. Mazauric l'« Histoire du Château des Arènes ».

Germer-Durand ne la signale pas dans son étude sur « Les Enceintes successives de Nimes », et on n'avait sur elle que de vagues renseignements.

« Vers 1807, écrit M. Mazauric dans l'Histoire du Château des Arènes, la démolition de la vieille maison du sieur Malenne, en face des arènes, permit de constater que cette maison était bâtie sur l'ancien rempart romain et possédait un arceau encombré de ruines et muré, absolument semblable à ceux de la Porte d'Arles. Il y avait là une porte romaine presque en face et à quelques mètres seulement de la porte sud des arènes. Transformée comme les autres en petite forteresse par l'adjonction d'une maison, elle fut remplacée dans son rôle de passage public par une autre porte ouverte à quelques dizaines de mètres vers le nord. Cela dut se produire vers la fin du XI^e siècle. L'ancienne Porte des Arènes prit alors le nom de Porte Vieille et la nouvelle porte celui de Porte Neuve » « voir plus loin, au chapitre consacré aux remparts du Moyen-Age ; de plus amples détails sur la Porte Neuve des Arènes ».

La porte d'Espagne.

A l'époque romaine, la Porte de France actuelle s'appelait la Porte d'Espagne, par ce que ouverte du côté de l'Espagne. Cette porte est connue sous le nom de « Porta Spana », de 920 à 1048, de « Porta Hispana », en 1080. A la fin du XVII^e siècle, cette porte prit le nom de « Porte de France »,

ainsi désignée à cause du mot « *Franciae* » qu'on lisait plusieurs fois dans des inscriptions peintes au premier étage de la porte et faites, sans doute, à l'occasion de l'arrivée à Nîmes de Louis XIV, en 1660, après la Paix des Pyrénées.

La Porte de France est formée d'une seule arcade de plein cintre, de 4 m 12 de largeur sur 6 m 58 de hauteur sous clé. Les pieds droits, l'archivolte et le couronnement sont en pierres de taille, et les tympans en moellons d'appareil ; elle est surmontée d'une attique, décorée de quatre pilastres supportant une corniche qui s'élevait jusqu'à la hauteur des murailles. Cette entrée est flanquée de deux tours demi-circulaires de 9 m 70 de diamètre ; une grande rainure pratiquée dans l'épaisseur des pieds droits indique que la porte se fermait au moyen d'une herse qui se cachait, lorsqu'elle était relevée, dans l'épaisseur de l'attique, entre la partie existante et la partie qui a été détruite du côté l'intérieur. Les tours étaient construites en moellons d'appareil ; leur base seulement était en grosses pierres. Il n'existe plus aujourd'hui qu'une partie de celle de gauche, en entrant dans la ville.

Après la ruine de l'enceinte romaine par Charles Martel, en 738, la Porte d'Espagne constitua, avec les fossés qui se trouvaient en avant, une sorte d'ouvrage isolé qu'on trouve désigné sous le nom de « Château » ou « *Castrum Porta Spana* », en 1037.

En 1144 et en 1146, on cite, près de cette porte, une chapelle et, bientôt après une infirmerie ou hospital.

En 1210, cette porte est désignée sous le nom de « *Porta Cohoperta in Horto Infirmorum* », c'est-à-dire « Porte Couverte dans le Jardin des malades ou près de l'Hopital. »

La Porte Couverte devint encore dans la suite « le Pourtalas » ou « Grand Portail ».

La porte du Cirque.

L'emplacement de la Porte du Cirque n'a jamais pu être déterminé d'une façon précise ; elle se trouvait aux environs du Cours J. Jaurès actuel, entre ce Cours et le Cadereau — à la sortie du chemin de la Galère, a écrit M. Mazauric.

Mais où se trouvait le Cirque romain lui-même ? Les avis sont partagés là-dessus. Diverses gravures du XVIII^e siècle indiquent que le cirque se trouvait hors des remparts, entre la Porte d'Espagne et le Cadereau et qu'un de ses côtés était constitué par le rempart occupant alors l'emplacement de la rue actuelle du Cirque Romain, ex rue de l'Abattoir.

A notre avis, le cirque romain était en entier à l'intérieur des remparts et occupait approximativement l'espace compris entre la rue du Cirque Romain actuelle et la rue du Mail ; son entrée se trouvait du côté du Cadereau et sa sortie, ou plutôt la sortie du char du vainqueur, se trouvait du côté opposé, non loin de la Porte d'Espagne. Le nom de la rue des Charrettes, aujourd'hui rue J. Reboul, ne rappellerait-il pas le nom de la rue suivie par le char du vainqueur, et que lui seul suivait, pour se rendre du cirque vers l'amphithéâtre, c'est-à-dire vers le centre de la ville ?

En 1185, le quartier sur lequel se trouve actuellement les rues du Cirque Romain et du Mail, était désigné sous le nom de « Ad Carceres », Ecurie du Cirque.

En 1223, on désignait le Cadereau sous le nom de « Cada-raucus Carceribus », Cadereau des Ecuries du Cirque.

D'autre part est-il téméraire d'avancer que la Porte du Cirque, à son origine, a dû servir de sortie à la Voie Domitienne, laquelle après avoir traversé Nimes jusqu'aux environs du Cadereau au pied de Montaury, où se trouvait concentrée la Cité Aréocomique, se dirigeait vers l'ouest en suivant le bas des collines ?

La porte de Sauve.

La Porte de Sauve, jadis « Porta Salviensis », servait de sortie au chemin conduisant vers les Cévennes et le Rouergue. Elle se trouvait à l'ouest de la Fontaine, près du Cadereau. Grangeant, comme nous l'avons déjà dit, en releva certains vestiges.

La porte Cancière.

La Porte Cancière, qui nous est connue en 1240 sous le nom de « Porta Cancellaria », se trouvait près du carrefour actuel situé à l'extrémité de la rue Porte Cancière ; là aboutissait le chemin des Gaboldes venant d'Auvergne et du Gévaudan. Grangent, avons-nous dit, a retrouvé en cet endroit des vestiges antiques d'une ancienne porte romaine.

Porte située à la Croix de Fer.

Entre le mont Duplan et la colline des Moulins, Greangent a retrouvé des vestiges d'une porte romaine qu'il appelle « Porta Ucetensis » Porte d'Uzès. Il n'y a là rien d'extraordinaire puisque à cet endroit aboutissait le chemin venant du Vivarais et passait l'aqueduc romain amenant à Nîmes les eaux de la Fontaine d'Eure.

C'est encore près de là qu'aboutit la rue de la Posterle qui rappelle le souvenir d'une petite porte « Posterla », nom qui n'a pas été donné au hasard, mais celui d'une vieille porte.

Les sept collines de Nîmes.

Les sept collines de Nîmes se rattachent à cette étude en ce sens que quand on parle des Sept Collines de Nîmes, il faut entendre les collines sur lesquelles se développait l'enceinte romaine, et non celles qui entourent notre ville aujourd'hui, il nous paraît indispensable d'en dire un mot.

Topographiquement parlant, il n'y avait que trois collines autour de Nemausus, mais le renom de notre Cité, le site s'y prêtant, a créé la légende des Sept Collines, car Nîmes, faite à l'image de Rome, devait, tout comme celle-ci avoir ses Sept Collines.

A l'est de la Cité antique, le mont Duplan actuel formait bien une colline ; de même Montaury, à l'ouest. Mais, entre ces deux collines, il n'y en a jamais eu qu'une topographiquement

parlant, comme nous l'avons écrit et démontré dans une Etude spéciale. La légende admise, voici l'ordre dans lequel se présentent les sept collines en allant de l'est vers l'ouest :

1. Le mont Duplan, l'ancien « Podium Judaicum », ou mont des Juifs, délimité par le chemin d'Uzès, la rue de la Biche, la rue Bonfa, la rue de la Garrigue et la rue de l'Enclos-Rey.

2. Le Crémat, l'ancien « Podium Crematum », limité à l'est par le col de Saint-Luc et à l'ouest par la rue du Crémat, que prolonge vers le boulevard Gambetta actuel, la rue Rangueil.

3. Le mont Ferrier, l'ancien « Podium Ferrarium », que limite à l'ouest la rue de la Lampèze.

4. La Lampèze, l'ancien « Podium de Lampade », que limite à l'ouest la rue Ménard.

5. La Tour Magne, l'antique « Turris Magna » ou « Mons Excelsus », qui s'étend tout autour de la Tour Magne et jusque vers la route d'Alès.

6. Canteduc, l'antique « Cantodunum », le lieu où chante le petit duc ou hibou, qui occupe l'éperon rocheux prolongeant la terrasse du Mas Rouge de la Fontaine et domine, au nord, l'Avenue de la Plateforme.

7. Montaury, l'antique « Mons Aureus », le Mont d'Or, formant à l'ouest la septième colline de Nimes antique.

Nimes de la décadence romaine au XI^e siècle.

La chute de l'empire romain entraîna la décadence de Nimes qui, après avoir été une des villes les plus importantes de la Narbonnaise, devait être réduite à l'état de simple bourgade. L'invasion des Barbares, des troubles politiques, et des guerres civiles, l'occupation sarrazine et le funeste passage de Charles Martel devaient être la cause de cette décadence qui ne prit fin qu'à l'aurore du XI^e siècle. Pour résumer l'histoire de Nimes au cours de cette triste période, rien ne saurait

mieux le faire que ces deux pages empruntées à l'Histoire du Château des Arènes, de M. Mazauric, à qui nous avons déjà fait largement appel.

« Nos historiens, écrit M. Mazauric, ont tendance à exagérer les dégâts causés par les invasions des Barbares. Beaucoup de récits tendent à la légende. Ces peuples qui passaient en tourbillon sur nos terres, étaient surtout des pillards pressés de jouir des richesses accumulées par les Romains, mais incapables d'une destruction méthodique. Ils laissèrent derrière eux bien des ruines, mais ils n'eurent ni le temps, ni le dessein de s'attaquer aux grands édifices publics.

....Au VI^e siècle, les murailles de Nîmes sont intactes et en état de résister efficacement à plusieurs assauts des troupes franques qui portaient leurs ravages dans la campagne avoisinante.

...C'est à Charles Martel qu'il faut faire remonter la ruine de nos principaux édifices. On lui attribue l'incendie des arènes, celui de la ville entière, ainsi que la ruine des remparts et du merveilleux Nymphée.

Après cette dévastation, la population est presque entièrement décimée et la ville réduite à l'état de bourgade.

La plupart des maisons avaient été renversées. Beaucoup ne furent pas reconstruites et l'herbe se mit à pousser sur de grands espaces inoccupés. Les pentes des collines furent abandonnées. Les inondations périodiques de notre Fontaine ayant fini par combler le « Cloaca Maxima », les eaux se mirent à divaguer par les anciennes rues, transformant une vaste prairie toute la partie orientale de la Cité.

Pour comble de malheur, aux approches du X^e siècle, lorsque la ville essaie de se relever lentement de tous ces désastres, elle ne peut le faire qu'en organisant le pillage des belles constructions romaines qui existent encore en assez grand nombre ! C'est un nouveau vandalisme qui commence, plus terrible encore dans ses conséquences que le premier. Pour la construction des remparts, des églises et des habitations nouvelles, les monuments antiques sont autant de carrières où l'on ne cesse de puiser pendant des siècles.

Après l'incendie de Nimes par Charles Martel, et en attendant la construction d'une nouvelle enceinte, on se contenta de fortifier quelques points stratégiques et de créer un certain nombre de forteresses indépendantes susceptibles d'offrir un refuge momentané à la population.

En premier lieu, les portes anciennes de la ville, à une ou plusieurs ouvertures flanquées de tours massives et pourvues d'une cour intérieure, (cavedium), entourées de courtines de tous côtés, offraient à la défense une disposition très favorable. Ainsi la Porte d'Arles, la Porte Vieille ou des Arènes et la Porte d'Espagne (Porte Couverte), formèrent autant de petits châteaux confiés à la garde de seigneurs ou chevaliers qui ne tardèrent pas à se les inféoder et à en prendre le nom.

Pour contenir les eaux du Cloaca Maxima et les faire servir à la défense de la ville, on creusa, au cours du Xe siècle, deux vallats ou fossés, à l'ouest et au nord, formant un triangle avec la partie du rempart romain intact du côté de l'est.

Le fossé de l'ouest « Fossatus » ou « Vallatus Campi Martii » se divisa en deux branches qui faisaient le tour complet de l'amphithéâtre et l'isolaient à la fois de la ville et de la campagne. Les eaux de ce fossé devaient très probablement se déverser ensuite dans l'ancien fossé extérieur du mur antique, en un point très voisin de la Porte Vieille, non loin de l'endroit où devait s'élever plus tard la Tour Vinatière... »

Cette rapide description montre comment fut assurée, tant bien que mal, la défense de Nimes dans le laps de temps qui s'écoula de l'abandon des remparts romains à la construction de nouveaux murs au XI^e siècle.

Les remparts du Moyen-Age, XII^e et XIII^e siècles.

Vers la fin du Xe siècle, quand Nimes commença à se relever des ruines accumulées sur elle depuis la décadence romaine, le besoin d'entourer la ville de nouveaux remparts se fit sentir pour en assurer la garde et la défense.

Nous n'avons pas de renseignements bien précis et s'enchaînant les uns aux autres sur la construction de ces remparts, mais seulement des constatations, des faits, par çï par là, qui permettent cependant de suivre le processus des travaux accomplis.

Comme précédemment, l'Histoire du Château des Arènes de M. Mazauric nous sera d'un grand secours pour la rédaction de ce chapitre et volontiers nous y ferons appel pour suivre la genèse des nouvelles fortifications des XII^e et XIII^e siècles.

La construction des nouveaux remparts commencée, sans doute au début du XI^e siècle, se poursuivit durant tout le siècle suivant ; vers la fin du XII^e siècle, on acheva l'enceinte en englobant à l'intérieur de celle-ci le Château des Arènes ; vers 1360, la construction de la Tour Vinatière et son raccordement aux remparts voisins marquèrent les derniers travaux de l'enceinte qui nous fut conservée jusqu'à la Révolution de 1789.

La nouvelle enceinte comprenait :

1^o à l'ouest de la ville, des remparts s'arrêtant près des Arènes au sud, doublant la défense précaire qu'offrait le fossé du Champ de Mars qui recevait une partie des eaux de la Fontaine.

2^o au nord, des remparts établis au bas des collines qui entourent Nîmes de ce côté et sur lesquelles se développait jadis le mur romain.

3^o à l'est, de nouveaux remparts, de l'ancienne Porte d'Arles au voisinage des Arènes, furent établis sur l'emplacement même des anciens murs romains, pour utiliser tout ce qui restait encore de ceux-ci, particulièrement les bases des vieilles tours, encore nombreuses et solides, et la petite forteresse de l'ancienne Porte d'Arles.

Le Château des Arènes fut ainsi laissé en dehors de la nouvelle enceinte, les fossés qui l'entouraient constituant un

certain obstacle, et le mur antique, encore à peu près intact jusqu'au Château de la Porte d'Espagne, présentant une protection suffisante.

On ne connaît pas le tracé exact des fossés entourant les Arènes, mais on suppose qu'ils devaient réunir leurs eaux dans l'ancien fossé extérieur du mur antique, en un point voisin de la Porte Vieille, non loin de l'endroit où s'éleva, plus tard la Tour Vinatière.

Voyons, maintenant, les diverses constatations qui indiquent les étapes successives de la construction de la nouvelle enceinte.

Dès 983, le Cartulaire de Notre-Dame désigne sous le nom de « Castellum Morricipio » une tour dont les vestiges laissent supposer qu'elle devait se trouver sur l'emplacement de l'ancienne Porte des Eaux.

Vers 1010, une charte fait mention d'un « Mur Neuf » établi dans la partie du fossé du Champ de Mars voisin du Capitole ; à cette date, la nouvelle enceinte était donc en construction.

En 1015, un quartier, du côté de la Maison-Carrée, porte le nom de « Quartier du Mur Neuf ».

En 1112, il existe un « Castellum » près du moulin de l'Agau, à l'entrée actuelle de la rue du Grand Couvent, où plus tard s'ouvrira la Porte de la Bouquerie.

Une charte du 24 Février 1139, nous fait connaître que le Vicomte de Nimes s'engagea à respecter l'inviolabilité des maisons et des choses qui y sont contenues, qu'elles appartiennent aux habitants de Nimes ou aux étrangers, sauf le cas où il s'agirait de faussaires ou de voleurs, dans toute l'étendue comprise à l'intérieur des fossés : cela prouve qu'à cette date l'enceinte devait être établie et déjà entourée de fossés.

En 1144, le vicomte Bernard-Aton V accorda de nombreux privilèges aux habitants de Nimes « que ces habitants, dit la charte, demeurent dans la ville fermée ou au-delà des fossés, si par cas la ville venait à se développer. »

La même année, il est fait mention d'une cession à des particuliers de deux terrains sur les fossés du Portail de la Bouquerie.

A cette date, donc, Nîmes avait non seulement des remparts, des portes et des fossés, mais on prévoyait même l'extension de la ville hors de ses murs.

En 1151, on cite une porte à l'entrée de la rue de la Madeleine.

« En 1178, écrit M. Mazauric, dans son Histoire du Château des Arènes, la ville de Nîmes, déjà entourée d'une puissante enceinte de murailles, fut mise à l'abri de toute surprise possible. Le point faible de la défense se trouvait à l'endroit même où le ruisseau de la Fontaine pénétrait dans la ville à travers l'épaisseur des murs sous une double voûte désignée sous le nom de « Las Clotas ». A la demande des quatre consuls de la ville, et du bailli, le vicomte accorda à Bernard Thomas la maison des « Clotes » pour le cens d'une paire de chapons et sous la condition expresse que Bernard Thomas ferait construire des fortifications au-dessus de la maison en question, sur toute la largeur du vallon, de manière que les défenseurs puissent aller d'une rive à l'autre « et inde armata manu resistere ».

Ainsi, pendant tout le cours du XII^e siècle, des améliorations sont apportées à la nouvelle enceinte. « Les vicomtes, écrit encore M. Mazauric, s'étaient réservés jusqu'alors la seigneurie et la garde des remparts dont les portes et les tours servaient d'apanage à certaines familles nobles. Mais les bourgeois ne tardèrent pas à réclamer l'entière possession des murailles qu'ils avaient fait édifier à leurs frais ».

C'est alors que faisant droit au désir des consuls le comte de Toulouse, Raymond V, publia la charte du 15 Septembre 1194, qui accorda, à perpétuité, à tous les habitants et citoyens de Nîmes la faculté de faire une clôture, des fossés, des murs, des tours, des portes et tous autres ouvrages défensifs qui leur paraîtraient nécessaires, depuis le mur antique de Saint-Thomas jusqu'au fossé du Champ de Mars, tout autour des Arènes.

Cette charte à peine accordée, les consuls se préoccupèrent de parfaire l'enceinte fortifiée de la ville, c'est-à-dire de la continuer depuis la Tour Saint-Thomas jusqu'à la Porte Saint-Antoine en englobant les Arènes à l'intérieur des remparts.

Mais, avant de voir comment l'enceinte fut parachevée autour des Arènes, revenons un peu arrière et voyons ce qui avait été fait devant ce monument pendant qu'on construisait ailleurs les nouvelles murailles.

Disons d'abord que le rempart romain, d'après M. Mazauric, passait tout près des Arènes et n'était pas à plus de quinze mètres de l'extrémité du petit axe du monument.

Vers la fin du X^e siècle, la vieille Porte romaine des Arènes, en face du petit axe précité, constitua un petit ouvrage avancé. Dans la suite, une tour carrée fut construite sur sa voûte formant passage d'entrée et une galerie relia cette tour avec la grande galerie du premier étage des Arènes.

Vers la fin du XI^e siècle, la vieille porte fut remplacée, dans son rôle de passage public, par une autre porte ouverte à quelques dizaines de mètres vers le nord. L'ancienne Porte des Arènes prit alors le nom de « Porte Vieille » et la nouvelle celui de « Porte Neuve ».

Quand, après l'octroi de la charte de 1194, les consuls voulurent terminer l'enceinte, la question se posa si le Château des Arènes serait à l'intérieur ou à l'extérieur des remparts ; l'avis des consuls qui voulaient le monument à l'intérieur l'emporta et dès lors les travaux furent entrepris.

On commença par remplacer l'ancien mur romain depuis la Tour Saint-Thomas jusqu'à la Porte Vieille par un nouveau rempart qui fut établi, non pas sur l'emplacement de l'ancien mur, mais à une vingtaine de mètres au-delà de l'ancienne dougue ou chemin de ronde extérieur. Mais alors la Porte Neuve, ouverte jadis dans l'ancien rempart romain se trouvant en avant du nouveau mur et devenue inutile, fut naturellement reportée sur le nouvel alignement, au centre d'une tour carrée dont on voit le dessin dans le plan de Poldo d'Albenas, suivant M. Mazauric.

Pour permettre aux eaux du canal ouest des Arènes d'atteindre les nouveaux fossés, on fit une large brèche dans l'ancien mur romain, brèche connue sous le nom de « fracha antiqua » ou « brèche de la canal ». A partir de cette date, la Porte Neuve qui venait d'être déplacée fut désignée sous le nom de « Porte de la Canal » ou encore de « Porte de Saint-Gilles ».

Cette première portion de la nouvelle enceinte autour du Château des Arènes terminée, on compléta l'enveloppement du monument en prolongeant le nouveau mur jusqu'au « Mur Neuf » du début qui s'arrêtait là où plus tard devait s'ouvrir la Porte Saint-Antoine.

Cette portion de mur qui fut établie entre les Arènes et l'ancien vallon du Champ de Mars est connue, dans certains actes, sous le nom de « barbacane des Arènes ».

La branche ouest du fossé des Arènes fut ainsi rejetée en dehors de l'amphithéâtre et, seule, la branche est continua de couler entre la cité et le château des Arènes, jusque vers la fin du XIII^e siècle, époque à laquelle les fossés furent définitivement comblés et des aqueducs construits pour l'écoulement des eaux.

La partie de l'enceinte ainsi construite autour des Arènes faisait un saillant à l'intérieur, non loin de l'ancienne Porte Vieille, appelé « angle de la Canal » et préjudiciable à la bonne défense de ce coin des remparts ; c'est pour remédier à cet inconvénient qu'en 1358, par crainte des incursions anglaises, on songea à protéger ce point des remparts par une puissante tour octogonale qui, construite peu après, prit le nom de « Tour Vinatière », ainsi appelée parce qu'elle fut construite avec le produit des impôts perçus sur les débits de vin. Cette tour, établie hors des remparts, fut réunie à ceux-ci par deux nouvelles portions de mur, ce qui modifia encore, mais bien légèrement, le tracé de l'enceinte en cet endroit.

« A la même époque, a écrit M. Mazauric, la Porte des Arènes ou de la Canal fut munie d'une herse et d'un pont

levis ; une échauguette fut élevée sur le mur romain à l'emplacement de la brèche antique ; la barbacane des Arènes, ou dernière portion construite de l'enceinte, fut renforcée et surélevée. »

Ces derniers travaux : Tour Vinatière, renforcement et surélévation de l'ancienne barbacane des Arènes, marquèrent la fin de la construction de l'enceinte du moyen-âge, qui, commencée dès le début du XI^e siècle, terminée vers 1360, devait être complètement démolie sous la Révolution de 1789.

Nota. — La majeure partie des renseignements de ce chapitre ont été puisés dans *l'Histoire du Château des Arènes*, de M. Mazauric.

Les Murs de l'Enceinte

Les murs de l'enceinte du moyen-âge étaient analogues à ceux de l'enceinte romaine, mais moins épais et plus hauts. Ils étaient parementés intérieurement et extérieurement et leur partie centrale formée par un blocage ; leur épaisseur variait de 1 mètre à 1 mètre 20 et leur hauteur atteignait 12 mètres.

Ils étaient bâtis sur un remblai peu élevé au-dessus du fossé et formant glacis de chaque côté du mur ; couronnés par un chemin de ronde pavé de grandes pierres plates, derrière lequel se tenaient les défenseurs ; à l'inverse des remparts romains, ils étaient ininterrompus, c'est-à-dire se continuaient à travers les tours au moyen de portes ; on y accédait par des escaliers en pierre accolés aux tours.

Le système de défense de l'enceinte fut complété, suivant Germer-Durand, par des appendices en bois et des échauquettes.

« Couronnés de merlons et de créneaux, a écrit Germer-Durand, les murs possédaient encore des appendices en charpente surplombant la face extérieure et quelquefois aussi la face intérieure des courtines ; tandis que d'un côté on pouvait en surveiller la base contre une attaque nocturne ou

un travail de sape, de l'autre, les arbalétriers et archers avaient la faculté de circuler à l'aise, dans le cas où le chemin de ronde eût été encombré de projectiles ou trop étroit. Ces charpentes protectrices portaient à Nîmes, au moyen-âge, le nom romain de mantelets ou manteaux (mantelleti) ou étages, étagères (scatissae). Dans le nord de la France, elles sont appelées « hourds » ou « gourts », et s'appliquaient aux murs, tours, tourelles et aux échauguettes. La rareté des bois et les dangers d'incendie firent bientôt abandonner ce genre de défense, et le machicoulis en pierre remplaça dans beaucoup de pays, surtout dans les pays méridionaux, ces hourds en bois.

Quoi qu'il en soit de son origine très contestable, l'échauguette carrée à machicoulis surplombant la partie saillante des tours, les portes et les courtines, très fréquente à Nîmes, s'y appelait (guachile, gachile) gachil ou guette ».

Un fossé ou dougue existait à l'extérieur des murs, quelquefois même à l'intérieur ; un chemin appelé « Coursière », ménagé sur le bord, du côté de la ville, et pouvant donner passage à 4 ou 5 cavaliers de front, permettait de porter un prompt secours aux points menacés.

Les Portes de l'Enceinte.

Un document du 18 décembre 1270 nous apprend qu'il existait alors sept portes dans la nouvelle enceinte, toutes précédées d'un pont-levis pour la traversée des fossés. En faisant le tour de ville, par le sud, on trouvait :

PORTE DE RADES ou PORTE DES CARMES.

Cette porte fut ouverte dans une tour ayant appartenu à l'évêque et d'origine romaine ; elle se trouvait tout près de l'antique Porte d'Arles, en tirant vers le sud, sur l'emplacement actuel de la Place du Grand Temple.

Elle est désignée, en 1346, sous le nom de « Portali dictus Episcopi Nemausi » ; elle fut murée, puis rétablie et connue, en 1399, sous le nom de « Porte des Carmes ».

Elle fut murée à nouveau en 1614, en 1619, en 1621 et ouverte enfin à la Paix de 1629.

La Porte des Carmes fut, de tout temps, une des principales portes de Nîmes à cause de sa proximité des routes d'Arles, de Beaucaire et d'Avignon qui venaient y aboutir.

La Porte des Carmes est désignée quelquefois sous le nom de « Porte de la Croix », à cause d'une foire accordée par le roi aux habitants, en 1566, et qui se tenait du 8 au 23 février, dans la rue de la Porte-de-la-Croix jusqu'à la place Belle-Croix.

En 1489, elle fut décorée, comme toutes les portes de la villes des Armes Royales, sculptées sur le mur de la tour du côté extérieur et soutenues par deux anges.

La tour dans laquelle fut ouverte cette porte joua un certain rôle, sous le nom de « Tour Froment », lors des troubles de la « Bagarre », en 1790.

PORTE DE LA COURONNE.

Germer-Durand, dans « Les enceintes successives de Nîmes », désigne cette porte sous les noms de : Porte de Posquières, ou de Vauvert, des Augustins, du Mûrier ou de la Couronne .

« Le premier nom, dit-il, est fourni par un acte de 1270, réglant la hauteur et la largeur des tables d'étalage dans un quartier de la ville s'étendant entre le Portail de Posquières (Portale de Poscheriis) et la rue du Chapitre (Carreria Campi Novi Superioris).

Le second lui fut donné à cause du couvent des Augustins qui, au XIV^e siècle, s'établit non loin de là dans le faubourg. A la même époque, cette porte est appelée aussi « Portale novum de Morerio » ou Porte-Neuve du Mûrier.

Enfin, le nom de la Couronne, employé le plus souvent, vient d'une hôtellerie à l'enseigne de « La Couronne », qui était en dehors de la ville, tout près de cet angle saillant des remparts où se trouvait une tour romaine.

Il est dit, en 1356, dans un différend survenu entre Pierre de Caseton, sénéchal, et les consuls, que « cette porte est ouverte depuis peu ; dans un état insuffisant pour la défense, et que, au lieu de fermer la Porte des Arènes, on devrait murer celle-ci ».

Un règlement des consuls de 1357 prescrit de faire « à la brèche qui est entre la Tour du Marché-aux-Bœufs et le nouveau Portail de la Couronne, à l'emplacement d'une très ancienne tour, une nouvelle tour saillant d'une canne sur le parement du mur, de la largeur du mur antique ; de faire cette tour de douze pans plus élevée que les créneaux du mur, munie de mantelets, avec un chemin de ronde en pierre tout autour. Il est aussi prescrit de faire une ouverture au milieu de la hauteur de la tour, avec porte et serrure, ainsi qu'un petit escalier de pierre pour aller de cette porte au chemin de ronde.

Voilà donc la Porte de la Couronne et ses deux tours bien clairement désignée. »

La Porte de la Couronne fut une des principales portes de la ville. En 1524, le premier consul J. Albenas, fit construire devant cette porte une plateforme pour pouvoir y installer de l'artillerie, laquelle devait servir à la fois à la défense de la ville et au tir des salves d'honneur dues aux personnages importants venant visiter Nîmes. A cette occasion, le consul fit encastrer dans le mur nouvellement construit un grand nombre de débris antiques de toutes sortes, inscriptions, sculptures, etc., trouvés un peu partout, parmi lesquels la statue aux « quatre Jambes » qui se voit encore aujourd'hui dans le petit impasse, derrière la Maison d'Arrêt.

En 1680, on plaça à la Porte de la Couronne une cloche pour annoncer l'heure de l'ouverture et de la fermeture des portes de la ville et celle du couvre-feu.

Une des gravures de l'Histoire de Ménard représente la Porte de la Couronne précédée extérieurement d'un mur demi-circulaire dans lequel s'ouvre une petite porte, près d'une petite tour ronde ; c'est sans doute le mur construit par le consul Albenas cité plus haut.

PORTE DES ARENES.

« Placée à l'angle appelé communément aujourd'hui coin du Palais de Justice, écrit Germer-Durand, cette porte a eu successivement et quelquefois simultanément les différents noms de : Porte des Arènes, Porte de Nages, Porte de Pertus, Porte Saint-Thomas, Portalet de la Canal, Portalon des Arènes, Porte Saint-Gilles — 995 à 1793 — ».

Germer-Durand est ici en contradiction avec M. Mazauric qui a écrit dans son Histoire du Château des Arènes :

« Tout d'abord nous devons relever une erreur commise par plusieurs archéologues nimois, et notamment Germer-Durand dans sa « Notice sur les enceintes successives de Nimes ». Il s'agit du rempart romain primitif et de sa direction véritable au sud du monument. Tous les documents que nous avons consultés démontrent que de grandes modifications ont été apportées à cette partie du rempart vers 1195, 1360, 1621, 1664.

De là, l'erreur de Germer-Durand, Sans reproduire ici ce que nous avons dit sur la Porte Vieille des Arènes, au chapitre concernant les portes de l'enceinte romaine, et à celui concernant les remparts du moyen-âge, signalons que :

La vieille Porte des Arènes, porte antique, fut remplacée vers la fin du XI^e siècle, dans son rôle de passage public, par une autre porte ouverte à quelques dizaines de mètres vers le nord, laquelle prit alors le nom de « Porte Neuve ». Après la charte de 1194, quand on termina l'enceinte par un mur entourant les Arènes, on ouvrit, non loin de la Porte Neuve, devenue inutile, une nouvelle porte dans le mur nouvellement construit qui prit le nom de « Porte de la Canal » ou encore celui de « Porte de Saint-Gilles ».

D'après une des gravures de l'Histoire de Ménard, cette porte n'est qu'une simple ouverture percée dans le mur d'enceinte et il n'y a aucune tour près d'elle, ce qui semble confirmer les assertions de M. Mazauric.

PORTE SAINT-ANTOINE.

La Porte Saint-Antoine ou encore Porte des Garrigues, dut

être ouverte vers la fin du XIV^e siècle et en remplacement de la Porte du Champ de Mars, si nous en croyons Germer-Durand.

Son nom de « Garrigues » lui vint, sans doute, du nom du quartier dans lequel elle fut créée, quartier qui prit dans la suite le nom de Saint-Antoine.

PORTE DU CHAMP DE MARS.

« Le Champ de Mars romain, a écrit Germer-Durand, s'étendait des Arènes à la Porte de France et à peu près jusqu'à l'église Saint-Paul actuelle.

Ce nom de quartier, toujours conservé, avait été donné au ruisseau qui le limitait dans la direction du nord au sud. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'une des portes les plus anciens l'ait porté jusqu'au XIV^e siècle. Construite probablement vers l'année 1144 et antérieurement à la Porte Saint-Antoine, elle dut, grâce à la proximité de celle-ci, disparaître au XIV^e siècle d'une manière si complète que l'historien Ménard n'a pu en indiquer la véritable position. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle se trouvait entre la Porte Saint-Antoine et celle de la Madeleine, à peu près à la hauteur de la rue actuelle de la Monnaie. »

Germer-Durand semble dire vrai et s'appuie pour formuler son opinion sur ce qu'a écrit Ménard concernant les réparations faites en 1352, 1357, 1363, à la Porte du Champ de Mars.

PORTE DE LA MADELEINE.

« La plus ancienne porte des remparts du moyen-âge, a écrit Germer-Durand, s'appela tout d'abord la Porte Neuve (1114) et donna son nom à un certain Petrus Rostagnus de Porta-Nova... ; mais, comme elle se trouvait en face de l'église dédiée à Sainte Madeleine, elle en prit vite la dénomination. »

Ici, encore, Germer-Durand est en complet désaccord avec M. Mazauric ainsi que nous l'avons écrit à propos de la

Porte des Arènes. « Ce nom, écrit M. Mazauric, — Porte Neuve — se trouve seulement deux ou trois fois dans nos archives et devait s'appliquer sans doute à la porte chargée de remplacer la Porte Vieille, qui prit plus tard les noms de Porte des Arènes, Porte de la Canal ou Porte de St-Gilles. Nous n'en aurions point fait mention si nous n'avions trouvé en 1114 le nom de Pierre Rostang de Porte Neuve, comme témoin d'un acte d'inféodation de l'abbaye de St-Sauveur ».

Il est évident que quel qu'ait été son nom primitif, la Porte de la Madeleine est une des plus anciennes de la ville, puisque c'est dans ses environs qu'on mentionne pour la première fois le « Mur Neuf », qui fut l'origine des nouveaux remparts ; il n'y a donc rien d'étonnant qu'une porte ait été ouverte en cet endroit dès le début de la construction de l'enceinte du moyen-âge.

On voit encore aujourd'hui, à l'entrée de la rue de la Madeleine, à droite, tout à côté de l'entrée de la pharmacie, et encastrés dans le mur, quatre (et non trois, suivant Germer-Durand) solides gonds qui ne sont autres que ceux du vantail de droite de l'ancienne Porte de la Madeleine.

La Porte de la Madeleine fut l'objet de nombreuses réparations, comme du reste toutes les portes de la ville ; signons parmi celles-ci le remplacement vers 1517 du pont-levis de la barbacane par un petit pont en pierres, et que de 1619 à 1626 la porte fut murée. « A quelques pas de la porte, à l'intérieur de la ville, écrit Germer Durand, on remarque un balcon en fer forgé, du XVII^e siècle, avec un écusson central portant découpées dans la tôle deux clefs et cette légende tout autour : « Securitas publica ». La tradition que nous tenons à enregistrer, dit que dans cette maison demeurait le concierge de la Porte de la Madeleine ».

PORTE DE LA BOUQUERIE.

Au début, cette porte se trouvait à l'entrée de la rue actuelle

du Grand Couvent, où, dès 1112, on signale un Castellum. Remarquons que c'est là qu'aboutissaient les chemins de la Calmette et des Cévennes.

Cette porte fut supprimée en 1688, quand on démolit les remparts du nord de la ville, après la construction de la Citadelle et de l'enceinte supplémentaire englobant tout le quartier des Prêcheurs. Elle fut alors remplacée par une petite porte ouverte près de la Citadelle elle-même, mais à cause des inconvénients de toutes sortes qu'elle présentait à cet endroit, elle fut murée et remplacée, l'année d'après, par une porte beaucoup plus grande, plus près des anciens remparts, face au nouveau Cours établi sur l'emplacement des remparts démolis, et vis à vis de la Porte des Casernes, porte située à l'autre extrémité du nouveau Cours, près de l'ancien Château Royal.

Cette porte, indiquée dans une des gravures de l'Histoire de Ménard, se composait d'une grande ouverture cintrée dans le goût de l'époque, terminée par un simple attique. Un pavillon de garde se trouvait à droite en entrant dans la ville.

PORTE DU CHEMIN OU DES PRECHEURS.

Cette porte se trouvait à l'entrée actuelle de la rue des Lombards ; elle est connue dès 1114. Elle fut démolie en 1687, après la construction de la Citadelle, tout comme l'ancienne Porte de la Bouquerie. Son nom de « Porte du Chemin » lui vient de son voisinage de l'Agau dont le canal s'appelait « Le Caminus » ; celui de Porte des Prêcheurs, du voisinage du Couvent des Frères Prêcheurs, qui se trouvait en face, hors les murs.

De 1583 à 1590, cette porte fut murée, par crainte d'une surprise du côté du faubourg, où les catholiques s'étaient réfugiés en grand nombre.

Cette porte est encore connue sous le nom de « Porte des Jacobins ».

Les Tours de l'Enceinte du Moyen-Age.

L'enceinte du moyen-âge utilisa particulièrement tout ce qui restait des anciennes fortifications romaines de la Porte d'Arles à l'Amphithéâtre, mais surtout les antiques et puissantes tours dont les bases, encore solides, furent remaniées pour pouvoir être adaptées aux nouveaux remparts.

Sur tout son pourtour, l'enceinte fut pourvue de nombreuses tours de toutes formes, rondes, carrées, octogones, toutes plus élevées que le mur d'enceinte ; leur hauteur atteignait quinze mètres et leur diamètre extérieur était de sept mètres. La plupart d'entre elles étaient couvertes d'un toit, protégeant la terrasse supérieure et les défenseurs.

Un certain nombre de ces tours nous sont connues. En partant de la Porte d'Arles et en faisant le tour des remparts, voici les principales de ces tours.

TOUR BISPALINE ou TOUR EPISCOPALE.

Cette tour, située sur l'emplacement actuel de la Place du Grand Temple, bâtie, sans doute à l'endroit où se trouvait une tour romaine, est désignée dans les anciens titres sous le nom de « Tour Episcopale » (Turris Episcopalis — 1146 1157 —) ; elle appartenait à l'évêque de Nimes et relevait du vicomte de Nimes. Elle était de forme hexagonale et se confondit avec la Porte des Carmes lorsque la construction d'un château sur l'ancienne porte romaine eût nécessité le déplacement de l'entrée de la Porte d'Arles.

Cette tour, connue dès 1146, fut au nombre de celles que le roi Pépin reconnut aux évêques sur toute l'étendue du rempart avoisinant le quartier du Prat ; elle fit partie, en 1170, du fief de la famille de Posquières.

TOUR DES CORNUTS ou DU TEMPLE.

Cette tour était située sur l'emplacement actuel du boulevard Amiral Courbet, à l'entrée de la rue Poise ou du Collège.

Elle tire son nom de la famille « Cornut » qui la tenait en fief ; signalée dès 1157, elle appartenait à Guirald Cornut en 1210 ; elle passa aux mains des Templiers de Nîmes dont elle prit le nom. Au début du XIV^e siècle, à la suite du fameux procès des Templiers, elle fut octroyée aux Hospitaliers de St-Jean ; à la fin du XVI^e siècle, elle prit le nom de Tour du Collège, à cause de sa proximité avec cet établissement.

Le 12 novembre 1564, on grava, sur sa partie saillante, une inscription rappelant le souvenir du passage à Nîmes de Charles IX, et ainsi conçue :

BENE SIT CARLO NOVO
REGI. POPULOQ. NEMAUSI

inscription qui disparut de bonne heure à l'occasion des luttes religieuses.

Cette tour était à pans coupés, d'une structure particulière, mieux conservée que les autres tours, ce qui lui valait toute l'attention des Consuls ; elle avait quinze mètres de haut et quatre-vingt marches conduisaient à son sommet ; elle était surmontée d'une terrasse avec toiture au-dessus, le tout en charpente et construit en 1357.

LE CASTELLUM MORRICIPIUM ou TOUR des BŒUFS.

Le Cartulaire de Notre Dame mentionne en 983 un « Castellum » qui devait se trouver sur l'emplacement de l'ancienne Porte des Eaux, à l'entrée de la rue des Greffes actuelle ; de ce Castellum il restait une tour hexagonale ainsi que trois arceaux pour le passage des eaux, suivant la « Topographie de Nîmes », par MM. Baumes et Vincens, publiée en 1790 ; dans un Essai publié en 1849, Pelet dit avoir vu lui-même cette porte vingt ans auparavant, lors des réparations faites au lycée. Elle se composait, dit-il, de deux arcades sans ornements séparées par un piédroit.

Dans la suite, le Castellum prit le nom de « Tour des

Bœufs », à cause du « Forum Bovum », marché aux bœufs, qui se trouvait tout près, à la Place de la Salamandre ; plus tard, elle prit le nom de « Tour de M. de Malmont ».

Cette tour est représentée dans l'une des gravures de l'Histoire de Nimes, de Ménard.

TOUR SAINT THOMAS

La Tour St-Thomas, d'origine romaine, était située près des murs, dans la rue St-Thomas actuelle ; elle est connue dès 1149, époque à laquelle elle servait de chapelle (qui est dans le mur de la ville — *Ecclesia Sancti-Thome Quae Est In Muro Civitatis* —)

TOUR DU MURIER

La Tour du Murier était voisine de la précédente et se trouvait sur l'emplacement du Palais de Justice actuel ; elle était de forme carrée suivant Rulman.

Cette tour ou Maison du Murier servait de prison ; en 1366, les consuls obtinrent du roi Charles V la démolition de cette geôle, qui interceptait la coursière des remparts, ou chemin de ronde intérieur. Pendant les guerres de religion, la terrasse située au devant de cette tour fut élargie et transformée en plateforme susceptible de recevoir de l'artillerie.

TOUR VINATIERE.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette tour fut construite vers 1360 ; elle tire son nom d'une délibération consulaire du 16 février 1359, portant que les réparations et constructions nouvelles aux remparts seraient faites au moyen d'un impôt sur les vins vendus au détail, c'est-à-dire sur les tavernes.

TOURS SAINTE CLAIRE.

Entre la Porte St-Antoine et la Porte de la Madeleine, il y avait trois tours, désignées sous le nom de « Tours Ste-Claire » du nom du Couvent des Clarisses situé en face des remparts, sur l'emplacement du Lycée de garçons actuel.

Entre la Porte de la Madeleine et la Porte de la Bouquerie, il y avait six tours défendant la courtine de cette partie des remparts.

La première de ces tours se trouvait un peu avant d'arriver à la rue de l'Horloge actuelle.

La deuxième est connue en 1479 sous le nom de « *Tour des Conils* » ou « *Tour des Lapins* », elle se trouvait à hauteur du péristyle de la Maison Carrée.

La troisième, d'après Germer-Durand, se trouvait au coin du boulevard de la Comédie, entre la rue Auguste et le boulevard actuel.

La quatrième et la cinquième de ces tours, dites « *Tours des Clottes* » défendaient le canal de l'Agau à son entrée dans la ville. Suivant Germer-Durand, le nom de « Clotte » ou « Crote » vient du mot « Crota », voûte, qui servait à désigner les deux passages voûtés par où passaient les eaux de la Fontaine à leur entrée dans la ville. A l'intérieur de la ville et sur ces voûtes, dont l'entrée était grillée, se trouvait un moulin appelé « Perilhos » ou « Perelhos » — Pezouilloux — appartenant aux fortifications et à côté des dites tours.

« La Tour des Clotes, a écrit M. Mazauric, était construite sur les voûtes, ou crottes, livrant passage aux eaux de la Fontaine du côté ouest de la ville. Une charte de 1178 fait connaître que sur la demande des consuls, le Vicomte donna en censive la Maison des Clotes à Bernard Thomas, avec faculté de l'exhausser et de la fortifier pour l'utilité de la ville ».

A l'intersection de la rue Nationale et de la rue du Grand Couvent on voit encore un arceau ayant appartenu ou fait partie des voûtes ci-dessus.

La sixième tour, la plus grosse de toutes, se trouvait à l'angle formé par l'enceinte, c'est-à-dire entre l'Agau et l'extrémité de la rue du Grand Couvent.

En 1112, on cite un « Castellum », près du Moulin Pézouiloux qui n'est autre, écrit Germer-Durand, que l'ancienne Porte de la Bouquerie, mentionnée « Portalis Bocharia » ou « Portale Bocharia » ou « Portale Camini », dans un acte de 1114 ; cette porte était en tout semblable à celle de la Madeleine, d'après une ordonnance de 1355.

Suivant Poldo d'Albenas, une tour carrée aurait existé à hauteur de la rue Corconne.

Une autre tour aurait aussi existé à hauteur de la rue Corcomaire, connue sous le nom de « Turnella », et citée en 1358.

Indépendamment des tours signalées ci-dessus, dont l'Histoire nous a conservé le nom ou le souvenir, l'enceinte du moyen-âge était dotée d'autres tours, non identifiées à ce jour.

Le Château Royal de Nimes.

A la suite du voyage que le dauphin, plus tard Charles VII, fit dans le Midi et après être passé par Nimes, écrit Germer-Durand dans « Le Château Royal de Nimes », ce prince ordonna la construction d'un château-fort, comme signe de sa puissance, dans la ville gouvernée concurremment jusque-là par les consuls des chevaliers du château des Arènes appartenant au roi comme successeur des comtes de Toulouse, et les consuls élus par le peuple..... »

Ce fut Pierre de Chevreuse, chevalier, commissaire du roi et général gouverneur des finances du pays de Languedoc, qui ordonna de Carcassonne, le 20 juillet 1391, « *que ce castel serait basti en certain lieu de cette ville appelé le*

Sonal (pour portal) des Carmes, auquel sont deux grosses tours accouplées de gros murs ».

Ces grosses tours sont les anciennes tours de la Porte d'Arles et les gros murs les remparts romains qui les accompagnent.

Ce château connu dans la suite sous le nom de « Château Royal » se composait de l'ancienne Porte d'Arles et d'une partie de ce qui fut plus tard le couvent des Jacobins ou Dominicains, dont la chapelle actuelle sert aujourd'hui de Grand Temple.

Il occupait une surface d'environ 3.350 mètres carrés, Sa longueur, parallèle au boulevard Amiral-Courbet actuel, était de 69 mètres environ, et sa profondeur de 47 mètres 50 ; il s'étendait du boulevard à la Place du Château. Du côté des fossés, c'est-à-dire extérieurement à la ville, il était flanqué des deux tours romaines, et du côté opposé de deux autres tours qui ne furent construites qu'en 1443, au cours de réparations et du remaniement du Château.

Les anciennes tours romaines en pierre de taille et sans ciment ne paraissant pas assez solides aux yeux de l'architecte furent doublées en dedans et en dehors par une maçonnerie qui leur donna une épaisseur de 3 m. 30 ; trois ouvertures de l'ancienne Porte d'Arles furent ensevelies sous les murs de la forteresse ; le plus grand arc de droite seul fut conservé et devint la porte d'entrée.

Une cour avec puits occupait le milieu des bâtiments. Au-dessus de l'entrée du château se trouvait une rangée de cinq écussons ; celui du milieu portait les armes du roi de France, les autres celles des oncles du roi.

Un chanoine, Geoffroy Paulmier, ayant institué le roi Charles VII son héritier sous condition que son héritage serait employé à la donation d'une chapelle, fondée en l'honneur de Saint Michel et renfermée dans le nouveau château, une petite chapelle fut construite sous le grand arc de gauche de la Porte d'Arles et le buste du donateur fut placé dans celle-ci.

Le Château Royal joua un certain rôle dans notre histoire locale. Sous Charles VI, à l'époque où la France resta livrée aux factions des Armagnacs et des Bourguignons, le Château fut assiégé une première fois, en 1418, par le prince d'Orange, du parti des Bourguignons, et défendu par les partisans du dauphin ; une deuxième fois, en 1420, par le dauphin lui-même qui vint assiéger Nîmes et son château, aux mains de ses ennemis. Après une résistance opiniâtre de 10 à 12 jours, la garnison se rendit à discrétion.

Afin de punir la ville de sa rébellion, Charles VII fit abattre une partie des murs de Nîmes, et arracher en une autre partie, à peu près vers le milieu de la hauteur des murs du côté des fossés, deux rangées de moellons d'assises, assemblées à la règle et de niveau, qui en forment le parement et dans la longueur de huit ou dix pieds. (d'après J. des Ursins, Hre du Languedoc).

Quatre ans après, Charles VII pardonna à la ville de Nîmes et lui restitua les privilèges dont elle l'avait privée, mais il imposa une garnison au Château, entretenue aux frais de la communauté.

En 1563, l'armement du Château comprenait particulièrement : deux canons montés, dix-huit arquebuses non montées, un fauconneau, trois mousquets, six arquebuses à crocs de fer montées, sans compter l'armement récemment reçu aux cours des troubles précédents.

En 1570, le Château fut assiégé et pris par Saint-Cosme, gouverneur de la ville pour les protestants, qui fit démolir les deux tours construites en 1443.

Dans la suite, le Château perdit peu à peu de son importance.

Après la démolition des fortifications de Rohan, en 1632, il ne subsista plus du Château Royal que la portion sur les fossés, faisant partie de l'enceinte continue et des masures avec un certain périmètre de terrain.

En 1635, l'ancien couvent des Dominicains du quartier des Bourgades se trouvant entièrement ruiné par suite des guer-

res de religion, Louis XIII céda à ces religieux, pour y établir leur nouveau couvent les ruines et les mesures du vieux Château Royal, soit une contenance de six éminées environ de terrain (3.400 mètres carrés). Les Dominicains commencèrent la construction de leur couvent vers 1644 et ce ne fut qu'en 1774 seulement qu'ils entreprirent celle de leur chapelle, le Grand Temple actuel ; ils auraient voulu démolir les anciennes tours de la Porte d'Arles, mais les consuls de la ville s'y opposèrent et seules disparurent complètement celles de la place du Château.

Nous avons dit ailleurs qu'en 1793, en démollissant ce qui restait des anciennes fortifications de Nîmes, on découvrit l'ancienne Porte d'Arles sous les ruines du vieux Château Royal. Dans la suite, l'intérieur de la Porte d'Arles servit de cour aux écuries de la gendarmerie installée dans les bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains. En 1848, le Préfet du Gard ordonna des fouilles, fit effectuer quelques restaurations dans l'intérieur de la Porte d'Arles, et la mise à nu du sol romain, où il fit transporter quelques antiquités. En 1867, la Porte d'Arles fut l'objet de nouveaux remaniements, on agrandit l'espace libre derrière les ruines romaines, on dégagea le monument du côté de la tour de gauche et la vieille porte romaine se présenta telle que désormais nous la voyons.

Les Fortifications de de Rohan. (1621-1629)

De 1621 à 1629, les remparts construits au moyen-âge, jugés insuffisants en cette période de troubles et de guerres civiles, furent doublés, à distance, d'une enceinte bastionnée, encerclant la ville. Cette période est certainement une des plus tristes de notre Histoire locale, mais comme nous ne voulons dans notre texte n'étudier que les fortifications nouvelles, qui furent construites autour de Nîmes, nous passerons sous silence les événements qui agitèrent alors non seulement notre ville, mais encore toute la région méridionale

et la France entière, nous contentant de suivre, au fur et à mesure des circonstances, les différentes phases de la construction de cette enceinte bastionnée.

En 1621, les protestants, ou mieux les religionnaires, comme on les appelait alors, maîtres de Nimes, jugèrent à propos de confier à un gouverneur la direction des affaires de la ville et celle de sa défense, en cas de trouble ou de guerre ; ils choisirent donc un gouverneur et nommèrent pour remplir ces fonctions M. de Beaumont, baron de Bison, qui fit son entrée dans Nimes le 18 Juillet 1621.

Dès le lendemain, et, contrairement aux accords intervenus entre lui et la municipalité, jugeant que Nimes n'était pas suffisamment protégée par les vieux remparts du XI^e siècle, le gouverneur fit établir un plan de nouvelles fortifications, les fit commencer sur le champ et en confia l'exécution à Claude Maltrait.

Les premiers travaux consistèrent en la démolition des maisons et jardins situés sur le tracé des fortifications projetées, et c'est ainsi que furent démolis les bâtiments récemment construits sur l'emplacement du couvent des Carmes et du monastère des Augustins-Récollets, situés hors la ville, près de la Porte de la Couronne. Mais la ville manquant de fonds pour pouvoir couvrir les premières dépenses des travaux projetés, on imposa les habitants de 40.000 livres.

Après les sanglantes journées de la Michelade (fin novembre 1621), les pierres des édifices religieux, qui avaient été détruits en partie, furent employées à la construction de quatre bastions en cours d'exécution, savoir : Bastions du Château, des Prêcheurs, de la Bouquerie et de la Fontaine.

Le 14 Janvier 1622, le duc de Rohan qui venait d'être nommé gouverneur des troupes religionnaires du Languedoc, fit son entrée dans Nimes.

Le 26 Février, il fut ordonné que le lendemain tous les habitants sans exception iraient travailler avec diligence aux fortifications, creuser des fossés, finir les bastions ; une imposition de 30.000 livres, prélevée sur l'ensemble de tous les citadins fut en même temps décrétée.

Le 21 Mai, le gouverneur de Beaumont fut révoqué de ses fonctions de gouverneur.

En Juillet, de Rohan répartit les habitants de Nimes dans 36 compagnies placées sous les ordres de six capitaines, et divisa la ville en six quartiers de défense : Quartiers du Collège, des Arènes, de la Bouquerie, de l'Hôtel de Ville, du Marché et de Corcomaire ; six compagnies furent affectées à chacun de ces quartiers.

L'antagonisme régnant alors entre les chefs nobles des rebelles d'un côté, les judications et les magistrats de l'autre, aboutit à l'abjuration de de Lesdiguère qui fut fait connétable, et à la soumission du duc de Rohan qui signa avec le roi, alors à Montpellier, un Edit de Paix, en 1623.

A la suite de cet édit, de Lesdiguère vint à Nimes et ordonna la démolition de la moitié des fortifications récemment construites autour de Nimes ; le sort désigna les bastions de la Couronne, des Prêcheurs, du Château des Cauquières, et, pour répondre de ces démolitions, quatre des principaux habitants de la ville furent choisis comme otages.

La démolition de ces fortifications commença le 20 Novembre et, à la fin de l'année, il ne restait plus à faire disparaître que le bastion de la Couronne.

En 1624, à la suite de l'entrée du cardinal de Richelieu dans les conseils du roi, les Calvinistes reprirent les armes et la guerre civile recommença.

Le duc de Rohan, que les événements avaient éloigné de Nimes, revint dans notre ville le 10 Novembre 1625 et fit son entrée au milieu des acclamations du peuple. Le lendemain il convoqua une assemblée des trois ordres et obtint de celle-ci de fortifier à nouveau la ville. Le 18 Novembre, malgré l'avis contraire du Conseil de ville, de Rohan exposa la nécessité de fortifier Nimes et de faire construire six bastions : un, entre les Portes de la Bouquerie et des Prêcheurs ; un à la Porte des Prêcheurs ; un sous le Château ; un au-devant des Cauquières et les deux autres en forme de tenailles, au devant de la Porte de la Couronne et englobant tous les faubourgs environnants.

En somme, ces bastions devaient remplacer ceux qu'on avait démolis après l'Edit de 1623.

La construction de ces bastions commença dès le lendemain sous la haute direction de Pelatan et de Guiraud, ingénieurs-experts, et la surveillance de Claude Maltrait et de Corniaret.

Signalons qu'à ce moment-là la ville manquant d'artilleur idoine pour le service de l'artillerie de la Place, on engagea pour assurer ce service et pour un mois seulement, un artilleur anglais.

Le 2 Mars 1626, le duc de Rohan revenant à Nimes après une absence et constatant que les travaux des fortifications n'avaient pas été menés avec toute l'activité désirable, adressa un blâme aux habitants et publia une ordonnance « déclarant les propriétaires des bâtiments qu'on avait détruits aux fortifications déchus de pouvoir jamais rien demander à ce sujet, de même pour les consuls et les entrepreneurs, et que les matériaux appartenant à ces particuliers seraient employés sans délai, à achever les contre-escarpes, les bastions, les demi-lunes et autres ouvrages restant à faire. »

Deux jours après, de Rohan enjoignit, par crieur public et à son de trompe, à tous les habitants de concourir aux travaux des fortifications et envoya les consuls de maison en maison exhorter la population au travail ; il prescrivit en même temps la fermeture de toutes les boutiques.

Le 30 Septembre 1627, une proclamation, à son de trompe, prescrivit à tous les habitants d'aller travailler aux fortifications sous peine d'amende.

Le 20 Novembre, deux délégués furent détachés dans chaque bastion pour constater la présence des travailleurs et signaler les habitants manquant au travail.

A cette époque, il n'y avait encore que six bastions et leurs demi-lunes en cours d'exécution, savoir : les bastions de la Couronne, de la Soubise, des Prêcheurs, de Corconne ou de l'Evangile, de Rohan et du Château.

En Mai 1628, de Rohan fit contribuer au travail des fortifications les habitants de Sernhac, de Montfrin et de Meynes, villages au pouvoir des catholiques.

En Août 1628, la prise de La Rochelle inquiéta de Rohan qui décida la mise en défense des hauteurs situées au nord de la ville ; et c'est ainsi qu'en Avril 1629, un fort de quatre bastions fut construit au sommet du mont Duplan, et que la Tour Magne fut entourée d'un ouvrage comportant cinq petits bastions.

Le fort du mont Duplan fut relié à la ville par un mur établi sur les vestiges des anciens remparts romains et complété par une redoute en son milieu.

Le fort de la Tour Magne fut lui aussi complété par un mur descendant vers la Source et un petit ouvrage à mi-hauteur de la colline..

En juillet 1629, le roi étant venu à Nimes, y publia, le 14, un Edit, connu sous le nom de « Paix de Nimes ». En conséquence de cet Edit, les fortifications édifiées par de Rohan, devant être démolies, le roi nomma, pour en surveiller la démolition, deux commissaires ; pour s'assurer de la bonne exécution des travaux, douze otages furent choisis comme caution à cet effet.

« Toutes les fortifications, prescrivait l'Edit précité, devaient être démolies et rasées de telle sorte qu'il ne demeurera aucune pierre des fondements, trace ni vestiges d'icelles, et devront contribuer à ce travail toutes les villes et lieux de l'ancienne Sénéchaussée de Beaucaire et de Nimes, consistant, aux diocèses de Nimes, Uzès, du Vivarais, du Puy et de Mende ».

Le 7 Décembre 1629, le roi désigna de Candiac, avec pleins pouvoirs, pour diriger la démolition des fortifications.

Le 11 Janvier 1630, le roi prescrivit que les matériaux provenant des démolitions seraient mis de côté pour être employés à la réfection des églises abattues au cours des troubles religieux.

Le 6 Mars 1630, il fit don de la pierre du bastion de la Bouquerie à M. d'Albenas, en compensation des pertes qu'il avait subies.

La destruction des fortifications commença aussitôt avec la plus grande diligence, et, en août 1630, de ce qui fut l'enceinte de Rohan il ne subsista plus que le ravelin de la Porte de la Couronne et un pan de muraille servant au Jeu de Paume.

En Août 1632, à la suite des démêlés du roi avec le duc d'Orléans, son frère, le duc de la Force, envoyé à Nimes, enjoignit aux consuls et aux habitants « de faire diligence pour démolir les ponts qui joignaient aux murailles, nettoyer les fossés, redresser les petits murs qui soutenaient les terres, faire rebâtir avec de bons matériaux les ravelins de la Porte St-Antoine et de la Porte de la Madeleine et terrasser en dehors le mur du ravelin de la Porte de la Couronne. »

Le 12 Octobre, de Béziers, où il se trouvait, le roi ordonna la démolition des fortifications faites à Nimes à l'occasion de ses démêlés avec son frère et chargea de Candiac d'en assurer l'exécution. Ce ne fut qu'en 1633 que de Candiac put faire combler le fossé du boulevard de la Porte de la Couronne, raser les ravelins des portes St-Antoine et de la Madeleine ; peu à peu il fit rétablir les ponts et les aqueducs du tour de ville qui avaient été détruits. Ces derniers travaux marquèrent la fin de tous ceux qui avaient été entrepris depuis 1621, autour des vieux remparts du XI^e siècle.

Dans son « Histoire de Nimes », Ménard, au tome V, pages 286-283, donne le plan général des fortifications exécutées sur les ordres de Rohan, autour de Nimes. Ce plan, dit-il, fut gravé en taille douce d'après un dessin du roi Louis XIII, comme en fait foi le titre de ce plan. « Louis XIII dit-il se plaisait à dessiner et à travailler de ses mains aux Beaux-Arts ».

Les fortifications de Rohan formaient tout autour des vieux remparts du XI^e siècle une enceinte bastionnée, genre Vauban, continue, c'est-à-dire enveloppant toute la ville ; elle comprenait onze bastions et huit demi-lunes, savoir :

Le bastion du Château, face au Château et fermant l'entrée de la route d'Uzès — la demi-lune de la Cloutte — le bastion de Rohan — la demi-lune d'Unal, traversée par le Vistre de Nîmes après sa sortie des fossés — le bastion de Soubise, — le bastion de la Couronne, en face de la porte de ce nom — une demi-lune — le bastion de la Tour Vinaïère, en face de cette tour — une demi-lune — le bastion de St-Antoine, en face la porte de ce nom — le bastion de la Madeleine — le bastion des Récollets — une demi-lune — le bastion de la Bouquerie, en face de l'entrée de l'Agau dans la ville et de la Porte de la Bouquerie — une demi-lune — le bastion de Corconne — une demi-lune — le bastion des Prêcheurs, en face de la porte de ce nom — une demi-lune, enfin, reliant ce dernier bastion à celui du Château.

En avant du bastion de la Madeleine, se trouvait un autre ouvrage avancé, dit « Ouvrage à cornes de Rohan », formant comme deux bastions accolés, avec deux petites demi-lunes à l'intérieur, à sa jonction avec les bastions voisins.

L'enceinte de Rohan, très bien étudiée et exécutée, présentait un profil des plus défensifs, comprenant, en allant de l'extérieur vers l'intérieur ; des défenses accessoires, un glacis, un chemin couvert, un large fossé, un petit parapet en arrière duquel était pratiqué un chemin couvert, un grand parapet avec embrasures pour canons, et, enfin, un autre chemin couvert.

En arrière de cette enceinte se trouvaient, à des distances variables, les vieux remparts du moyen-âge précédés de leurs fossés larges et profonds.

Trois ouvertures seulement avaient été pratiquées dans cette enceinte pour pénétrer dans la ville : une, dans le bastion de la Couronne, conduisant à la Porte de la Couronne ; une autre dans la demi-lune située entre les bastions des Prêcheurs et de Corconne, aboutissant à la Porte des Prêcheurs ; la troisième, enfin, au sud du bastion de la Bouquerie, à l'entrée de l'Agau dans la ville.

A l'est de la ville, l'extrémité du bastion de Rohan, ou mieux la pointe du glacis en avant de ce bastion, qui était le

point le plus éloigné des remparts du moyen-âge, se trouvait à environ 200 toises, soit près de 400 mètres de la Porte de la Couronne ; ce point peut être situé actuellement presque à l'extrémité de la rue Notre-Dame.

De même, à l'ouest, les extrémités de l'ouvrage à cornes de Rohan se trouvaient à environ 400 mètres des remparts du XI^e siècle.

Les fortifications de Rohan, avec leurs bastions, demi-lunes, escarpes, contre-escarpes, fossés etc., représentaient un travail formidable de terrassements et de murailles.

Au cours de leur démolition Candiac fit faire un mesurage des cannes cubes des matériaux enlevés ; ce mesurage est rapporté par Ménard dans son Histoire de Nimes, aux preuves du tome V, et voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« Somme totale de toutes les cannes cubes de terres à combler tant des bastions, demi-lunes, cornes, contre-escarpes, que des deux forts de Rohan et de la Tour Magne, se monte à *soixante mille deux cent soixante huit cannes cubes de terres* ».

Si on songe que la canne valait près de deux mètres, c'est presque par huit qu'il faut multiplier le nombre ci-dessus, ce qui donne approximativement *480.000 mètres cubes de terres*.

« Somme totale de toute la muraille à chaux et à sable des fortifications : *Trois mille quatre cent soixante trois cannes cubes*.

Ce qui représente environ *27.000 mètres cubes de murailles*.

« Somme totale de la muraille en pierres sèche : *mille deux cent soixante sept cannes cubes*, ce qui représente environ *10.000 mètres cubes* ».

Précisons que Ménard donne le détail des cannes cubes de terres ou de murailles ci-dessus, par ouvrage, c'est-à-dire par bastion, demi-lune, contre-escarpe, etc.

Des anciennes fortifications de Rohan il ne nous reste aucune trace ou vestige aujourd'hui.

La Citadelle et l'Enceinte supplémentaire de 1687.

Louis XIV, craignant que la ville de Nîmes ne fut, un jour, l'objet de troubles analogues à ceux qui s'étaient produits sous le règne de son prédécesseur, et voulant pouvoir la tenir à sa merci en toutes circonstances, ordonna, en 1687, la construction d'une citadelle qu'il doterait ensuite d'une garnison, susceptible de remplir le but qu'il s'était proposé.

C'est ainsi que fut construite la citadelle, ou fort, la Maison Centrale actuelle, qui n'a reçu, pour sa destination spéciale, que des modifications de détail, dans son ensemble.

L'endroit choisi pour y construire la citadelle fut un rocher situé hors et près de la ville et commandant toute la place.

Les travaux commencèrent le 8 mai 1687 par l'abatage des arbres qui se trouvaient sur le rocher choisi ; le 15 du même mois il fut dressé un devis très détaillé des travaux à entreprendre, puis l'on posa la première pierre du fort.

La citadelle comprenait quatre bastions, un chemin de ronde intérieur, un mur d'enceinte l'entourant de toutes parts. Au milieu se trouvait une place d'armes carrée, renfermant les logements du gouverneur et des officiers, des casernes pour la troupe, des corps de garde, des prisons, une chapelle, des magasins à vivres et à munitions, des escaliers pour descendre dans les fossés ou remparts, en un mot la citadelle fut construite et aménagée comme un véritable fort, pouvant se suffire à lui-même et capable de dominer et de commander la ville en toutes circonstances.

Une porte fut ouverte sur la Garrigue, sur le côté nord, permettant l'entrée ou la sortie de ce côté et pouvant servir, au besoin, à l'entrée de secours arrivant par la montagne.

A la suite de la construction de cette citadelle, on remania, l'année d'après, tout le côté nord des anciennes fortifications de Nîmes. On démolit les vieux remparts du XI^e siècle depuis la Bouquerie jusqu'au Château Royal, et, sur leur emplacement on créa un beau Cours qu'on planta de trois allées d'ormes.

La citadelle fut ensuite reliée aux remparts du moyen-âge par de nouvelles murailles. A l'est, le bastion sud de la citadelle fut réuni au rempart de la Bouquerie ; à l'ouest les nouvelles murailles partirent du bastion nord et vinrent aboutir au Château Royal en suivant le tracé jalonné actuellement par la rue de la Faïence, la rue Ranguel, ex rue des Remparts, et la rue de Bourgogne. La nouvelle enceinte formait un petit bastion près de la citadelle, un deuxième à l'angle actuel de la rue de la Faïence et de la rue Ranguel (dont on voit encore une partie de nos jours), et un troisième, peu saillant, au coin de la rue de l'Enclos Rey actuelle. Les nouvelles murailles, englobant tout le quartier populeux des Prêcheurs ou des Bourgades, furent percées de trois portes : une, de faibles dimensions, près de l'entrée de la citadelle ; une autre, au bout de la rue Porte d'Alès actuelle ; la troisième, près du Château Royal, au milieu du nouveau Cours, qu'on appela dans la suite Porte des Casernes, du nom des casernes qu'on devait construire tout près quelques années plus tard.

En 1689, la petite ouverture faite près de la citadelle fut murée à cause de son étroitesse et des inconvénients qu'elle présentait par suite de sa proximité du corps de garde du fort ; elle fut remplacée par une autre porte ouverte au milieu du nouveau Cours et faisant pendant, pour ainsi dire, à celle des Casernes, à l'autre extrémité du dit Cours.

Le nouveau Cours de 1687 est devenu de nos jours le boulevard Gambetta.

Enceinte supplémentaire des Faubourgs - XV^e et XVI^e siècles

Vers la fin du XV^e siècle, Nimes aurait été, dit-on, dotée d'une enceinte supplémentaire pour garantir le faubourg qui, peu à peu, se serait formé au nord de la ville, sous le nom de « les Bourgades ». On n'a à ce sujet que de vagues renseignements donnés par Ménard qui ont fait écrire par Germer-Durand les lignes ci-après :

« Vers 1494, la ville eut à subir les outrages des Tuchins, bandes irrégulières dévastant les pays qu'elles traversaient. Aussi, de bonne heure, dut-on relier le faubourg, déjà populeux du nord de la ville, au noyau primitif des fortifications.

Nous ignorons la date précise de la construction de cette enceinte supplémentaire, distincte de la première ; mais elle existait certainement à la fin du XV^e siècle et au commencement du siècle suivant, puisque en 1494. et en 1527, les consuls y firent faire des réparations, ainsi qu'aux portes, tant de la ville que du faubourg des Bourgades.

En 1553, une Ordonnance du Sénéchal, relative à la mendicité, prescrit que : tous les pauvres valides travailleraient aux murailles des faubourgs et autres œuvres publiques qui se font et se feront pour le bien, profit et utilité de cette présente Ville de Nîmes.

D'après une gravure du temps, représentant les huguenots s'introduisant dans la ville, en 1559, et une gravure de l'ouvrage de Poldo d'Albenas, donnant une vue cavalière de Nîmes, ces murailles, défendues de distance en distance par des tours demi-circulaires, venaient presque se joindre aux fossés de la ville, vers la Bouquerie et le Château Royal, où il y avait une solution de continuité. On pouvait alors, par des ouvrages établis sur les deux extrémités, près des fossés de la ville, mettre le faubourg à l'abri d'un coup de main, sans compromettre la sûreté de la ville elle-même dont les fortifications étaient des plus sérieuses ».

Nous n'ajouterons rien aux lignes ci-dessus, faute de renseignements précis sur cette enceinte supplémentaire et sur laquelle Germer-Durand semble avoir dit tout ce qu'on pouvait sur elle.

Les Casernes.

En 1695, après la construction de la citadelle et de l'enceinte englobant le quartier des Bourgades, le besoin se fit sentir d'une caserne pour loger les troupes affectées à la place de Nîmes.

L'emplacement choisi pour édifier cette caserne se trouva hors et près des remparts nouvellement construits, au débouché du chemin d'Uzès, au bas des dernières pentes du mont Duplan, appelé alors le Grand Puits.

La nouvelle caserne fut conçue et aménagée pour contenir un régiment de cavalerie de douze compagnies et un régiment d'infanterie de treize compagnies avec leurs officiers ; elle comprenait 172 chambres susceptibles de loger 1274 hommes et 37 écuries pouvant contenir 764 chevaux ; elle renfermait quatre cours, dont une pour la cavalerie et une autre pour l'infanterie.

Commencée en 1695, la nouvelle caserne fut terminée et inaugurée en 1700. Elle fut, à cette époque une des plus belles casernes de France, la plus belle, peut-être, après celle de Metz.

Réparations - Armement - Défense des Remparts.

De tout temps, l'entretien des remparts fut une des grandes préoccupations de nos consuls : préoccupation d'assurer la défense de la ville, préoccupation pécuniaire aussi, car l'une n'allait pas sans l'autre.

Tout au long de son Histoire de Nimes, Ménard nous donne maints détails sur les différentes réparations effectuées aux remparts, sur les principales alertes auxquelles la place fut soumise et les mesures prises chaque fois pour en assurer la défense. Il a ainsi permis à ceux qui ont voulu écrire sur Nimes de mettre à jour certains points obscurs de notre Histoire locale, identifier, par exemple, l'origine de telle porte ou de telle tour, déterminer la disposition de telle partie des fortifications etc. ; nous renvoyons le lecteur pour tous ces menus détails à l'Histoire de Nimes de Ménard, mais, dans cette étude nous ne pouvons passer sous silence certains renseignements d'ordre général sur les réparations, l'armement et la défense des remparts au cours des principaux faits de notre Histoire.

Réparations aux murs, aux portes, aux tours, aux fossés, construction de nouvelles tours ou couverture de la partie supérieure de certaines d'elles, établissement de nouvelles barbicanes ou réfection des anciennes, réfection des ponts-levis, des herses, des guérites, dégagement du chemin de ronde à l'intérieur des remparts, nettoyage des fossés, adduction d'eau dans ces derniers, etc. etc., telles ont été, de tout temps, les principales réparations effectuées à l'enceinte pour la maintenir en état de défendre la ville.

La surveillance des remparts était assurée en permanence, en cas d'alerte, par des sentinelles placées sur les tours et les endroits les plus exposés, sentinelles doubles la nuit, afin qu'il y en ait toujours une aux aguets, sentinelles placées au haut de la Tour Magne ou de la Tour de l'Horloge, s'il fallait surveiller au loin l'approche de l'ennemi.

Si la place menaçait d'être attaquée, il n'était pas rare de voir plusieurs portes de la ville fermées, murées même quelquefois, afin de rendre plus difficile l'entrée de la place.

La défense des remparts était assurée par des soldats placés derrière les créneaux ; il y en avait à chaque créneau ou tous les deux créneaux, suivant les circonstances ; par des arbalétriers, au nombre de un ou deux à chaque ouverture pratiquée dans les murs, pour tirer de l'arc ou de l'arbalète ; quelquefois on établissait aux endroits les plus exposés, des piliers, des échafauds ou machines en bois, en forme de tour et à plusieurs étages, sur lesquels on plaçait quelques soldats pour tirer des flèches sur l'assaillant.

Une garde particulière était placée à l'endroit où les eaux de l'Agau entraient dans la ville, point faible et dangereux, bien que les ouvertures par lesquelles l'eau passait fussent garnies de treillis de fer.

Pour la défense, les murs et les tours étaient approvisionnés de tonneaux remplis de pierres de toutes grosseurs, de poutres de toutes sortes, de pots de terre destinés à recevoir, au moment de l'assaut, des cendres, de l'eau ou de l'huile

bouillante, des étoupes, du soufre, du suif, etc., toutes choses destinées à être projetées sur l'ennemi au moment de l'assaut.

L'armement des remparts était très varié ; il comprenait particulièrement des mangonneaux, engins destinés à lancer des pierres de deux quintaux et plus ; des bricoles, pour lancer de grosses pierres ; des frondes, pour lancer des pierres de poids moindres, pour lancer des flèches et des dards ; l'armement de la ville disposait d'espingoles, ou grandes arbalètes ; d'arbalètes avec leurs bancs cadres et affus ; d'arbalètes de tour avec viretons, dispositif permettant d'imprimer aux flèches un mouvement de rotation pour rendre leurs blessures plus pénétrantes, d'arbalètes de deux pieds ; des arcs avec leurs traits ; des bâtons avec frondes ; des vouges ou glaives etc. etc...

A une certaine époque, tous les habitants devaient être armés d'une fronde ; tous les défenseurs pauvres devaient être pourvus d'une côte d'armes, d'un heaume, d'un glaive de dix palmes de longueur et d'un gorgerin. Tous les nobles et bourgeois étaient tenus d'entretenir autant de harnais complets qu'ils pouvaient avoir de domestiques propres à porter les armes.

En 1357, les consuls demandèrent au Sénéchal la permission d'avoir une cloche pour faire sonner le tocsin en cas d'alerte.

En 1358, l'armement des remparts comprenait particulièrement deux mangonneaux, quatre bricoles et six espingoles.

En 1359, la ville acheta 40.000 dards ou traits pour le service des arbalétriers, 2.000 arbalètes et 200 pavois.

En 1363, l'artillerie parut pour la première fois sur nos remparts sous la forme de deux canons en fer.

A titre de renseignement, signalons qu'au tome V de son Histoire de Nîmes, Ménard donne, pour l'année 1487, l'inventaire détaillé des pièces d'artillerie et des meubles de l'Hôtel de Ville de Nîmes.

La Démolition des Remparts de Nîmes.

Si les remparts construits au Moyen-Age et ceux élevés

sous Louis XIV avaient jadis protégé la ville, leur utilité, vers la fin du XVIII^e siècle ne se faisait plus sentir : ils étaient même devenus inutiles et dangereux.

La partie de ces remparts datant de Louis XIV était encore en bon état, mais ceux du Moyen-Age, vieux et vétustes, nécessitaient un entretien constant et des plus onéreux pour les finances de la ville. D'autre part ils constituaient un danger public au point de vue de l'hygiène.

Ces murs empêchaient l'aération des rues venant y aboutir et souvent en cul de sac ; des fossés très larges et profonds séparaient la ville de ses faubourgs, devenus très populeux ; de plus, ces fossés, la plupart du temps à sec et remplis de vase, recevaient les eaux de l'Agau, des lavoirs, des moulins à huile, des égouts, les vinasses des brûleurs et toutes les immondices possibles, de telle sorte qu'ils contribuaient grandement à faire de Nîmes une ville des plus insalubre que la peste n'avait pas épargnée à diverses reprises.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, les consuls en demandèrent la démolition en 1774.

Le 1^{er} octobre 1774, M. de Meude, lieutenant du maire, fit, au conseil de ville, un exposé saisissant de l'inutilité des fortifications :

« Les vœux communs des citoyens de la ville et ceux des faubourgs, disait-il, leur font désirer depuis longtemps d'avoir la libre faculté de pouvoir se communiquer, tant le jour que la nuit.. »

Les murs d'enceinte de la ville sont d'autant plus inutiles qu'ils ne sauraient, par leur forme et leur faiblesse, être considérés comme murs de défense.. »

L'emplacement de ces murs et celui des fossés dont ils sont entourés fournira un terrain précieux, propre à bâtir des maisons qui contribueront à l'embellissement de la ville ; l'on y trouvera des rues et des places dont elle est entièrement dépourvue.. »

Sur ce, le conseil invita les consuls à solliciter du roi des lettres patentes autorisant la démolition des remparts.

Deux mois après, le 9 décembre, on constata que :

« La tour et la pièce occupant le dessus du péristyle entre les deux portes de la Couronne étaient dans une vétusté telle qu'elles menaçaient ruine ; le couronnement du tour de ronde des remparts de cette porte, en tirant entre le midi et le couchant, le long de la rue St-Thomas, menaçait ruine prochaine sur environ 27 à 30 toises de longueur ; les pluies dernières avaient occasionné deux éboulements dans cette partie ; le rempart à droite et à gauche de la Porte St-Gilles menaçait aussi ruine sur presque toute sa hauteur, sur 18 toises de longueur à droite et de 15 toises de longueur à gauche ; à gauche de la dite porte et à environ trois pieds au-dessus du seuil du pavé du pont, il était survenu un éboulement causé par les pluies, formant une brèche d'environ 4 pieds en carré de laquelle il se détachait journellement des pierres... »

Le conseil approuva toutes les démolitions ci-dessus que permit l'Intendant de la Province et, le 9 mars 1775, le conseil nomma une commission de vérification de dépense.

Vingt mois s'écoulèrent sans que rien n'eut été fait.

Le 29 octobre 1776, on annonça au conseil « qu'il s'est ouvert plusieurs brèches considérables aux murs de la ville, provenant de la vétusté des murs qui sont corrompus, sans fondation et reposant à nu sur le terrain des fausses braies ».

La ville, incapable de supporter la dépense de la reconstruction des dites parties du mur, s'élevant à plus de 100.000 livres, renouvela les considérations précédemment invoquées et sollicita l'autorisation de procéder à la démolition des remparts.

Le conseil insista encore dans ce sens le 2 juillet 1780, à cause de l'agrandissement journalier des brèches et de l'augmentation croissante des faubourgs.

Trois ans après seulement, l'Intendant de la Province, M. de St-Priest écrivit aux consuls :

« Voici le moment, Messieurs, où l'on peut espérer de Sa Majesté la permission de démolir les murs de votre ville.....

Les plans qui m'ont été adressés m'ont paru laisser bien des choses à désirer et j'ai cru devoir commettre M. Raymond pour rectifier les idées que j'avais pu avoir et vous faire part des siennes... »

Voilà donc l'ingénieur Reymond chargé de soumettre un projet de démolition des remparts et, partant, d'un projet d'embellissement de la ville.

Le 7 août 1783, le conseil adopte un des deux projets soumis à son choix par Reymond.

Mais, entre temps, le ministre de la guerre était intervenu, sous prétexte que la démolition des remparts était de son ressort.

« Ce département, écrit M. Aillaud, dans ses « Chroniques du Vieux Nîmes » suscita mille difficultés. Le 21 février 1786, seulement, M. de Chaussegros, directeur du génie, fut envoyé à Nîmes pour étudier la question sur place.

L'administration de la guerre prétendait que les murs d'enceinte étaient nécessaires à la défense de la ville. Le délégué constata, de visu, que ces vieux murs branlants n'avaient aucune utilité et devaient disparaître.

De leur côté, certains habitants, lésés dans leurs intérêts, protestèrent énergiquement contre les projets des consuls et leurs réclamations furent reçues par la mairie.

Enfin, la question de la propriété des remparts et des fossés fut soulevée par l'Etat. A qui appartenaient en réalité les remparts et les fossés ? Était-ce à l'Etat ou à la Ville ? Un grand nombre de mémoires manuscrits ou imprimés furent écrits à ce sujet. Plusieurs sont conservés dans nos archives municipales ; le plus important est celui de Pacette. Tous ces mémoires s'accordent pour faire remonter la propriété de la ville à l'année 1194. Des lettres patentes postérieures, confirmant cette propriété attribuée à la ville par Reymond, vicomte de Toulouse, furent reproduites et annexées aux mémoires.

La question de propriété ayant été aplanie au profit de la ville, restait celle de la dépense à effectuer. Les finances de

la Province, comme celles de la ville étaient dans un triste état à la fin du XVIII^e siècle. Mais la ville fit valoir que la vente des matériaux de démolition compenserait en grande partie la dépense, et cet argument prévalut. »

Le 17 mars 1786, une nouvelle requête est présentée au roi pour exécuter le projet Reymond, projet vaste et grandiose, comprenant non seulement la démolition des remparts, mais encore la transformation de la ville en vue de son embellissement.

La décision du roi se fait attendre tandis que le temps continue son œuvre destructrice.

Enfin, le 5 septembre 1786, le Conseil d'Etat du roi rendit un Arrêt permettant aux consuls :

Le 4 août 1787 rien n'est encore commencé, cependant on ne tarda pas à entreprendre les travaux de démolition des remparts.

« de faire démolir les murs d'enceinte et de clôture — de disposer de ces murs ainsi que du tour de ronde et fossés en dépendant, même des matériaux de démolition, pour les employer à la confection des ouvrages désignés dans le projet Reymond qui est approuvé à la condition que les travaux commenceront dans les six mois de la date de cet Arrêt. »

Nous n'avons pu déterminer, soit en consultant les archives de la ville, soit tous autres documents, dans quel ordre s'effectuèrent les travaux de démolition des remparts et ceux prévus au plan Reymond pour l'embellissement de la ville ; les uns et les autres furent interrompus par la Révolution, et, si les vieux remparts de Nimes purent être démolis, comme il avait été prévu, le projet Reymond dut être abandonné à peine commencé.

On commença par démolir les remparts du faubourg Rey, depuis la maison de M. de Ranguel jusqu'à celle du sieur Arnaud, sans doute ceux construits sous Louis XIV, et ceux compris depuis la Tour Vinatière jusqu'à la Porte la Couronne. On entreprit ensuite la démolition de ceux compris depuis la Porte de la Bouquerie jusqu'à la Porte St-Antoine.

Le 13 Janvier 1789, la démolition était faite depuis la Porte de la Couronne jusqu'à la Porte St-Antoine.

Le 24 Novembre 1790, le conseil décida la démolition de la Gardette du portier de la Porte St-Antoine, qui empêchait l'écoulement des eaux de l'égoût se rechargeant dans les aqueducs construits pour remplacer les anciens fossés, mais ce ne fut que le 7 Janvier 1791 que cette Gardette fut démolie.

La même année, à la suite d'une pétition des Amis de la Constitution, on démolit la Porte de la Couronne, son tambour et les masures attenantes servant de logement au portier. Au cours de cette démolition, on eut soin d'enlever les inscriptions, statues et autres pièces antiques qui avaient été encastrées dans le mur du tambour, lors de sa construction, en 1524, ordonnée par le consul d'Albenas ; toutes les antiquités ainsi recueillies furent transportées à l'hôtel de l'Académie.

Suivant Grangent, ce fut en 1793, au cours de la démolition des anciens remparts, qu'on découvrit la Porte d'Auguste, renfermée, pour ainsi dire, dans les constructions du Couvent des Frères Prêcheurs. On sait que ce qui restait de l'Ancien Château Royal, construit en 1391, au « Sonal des Carmes », fut donné par Louis XIII aux Frères Prêcheurs pour y établir leur couvent, en 1635.

La démolition des remparts se poursuivait sans qu'on songeât à conserver quoi que ce soit des vestiges antiques qu'on y rencontrait, et rien de la Porte Auguste n'aurait subsisté sans un heureux hasard que relate Clérisseau dans son ouvrage sur « Les Antiquités de France ».

« La conservation de la porte antique, écrit-il, est due en grande partie au zèle éclairé de deux artistes, MM. Liger et Moulinier. Venant d'Italie et se rendant en Espagne pour y amasser les matériaux et les dessins nécessaires à la publication d'un ouvrage pittoresque, ils arrivèrent à Nimes les premiers jours de frimaire, An V, au moment où l'on commençait la démolition de cette porte.

Déjà, un zèle aveugle et mal averti, soutenu du vain nom d'économie, si souvent mal appliqué, avait fait démolir tout l'entablement, que l'inscription où le nom d'Auguste était empreint n'avait pu faire respecter, et ses matériaux épars et déjà mutilés, allaient être employés à la construction d'une poissonnerie publique, pour épargner l'achat de quelques pierres, lorsque les deux artistes ci-dessus nommés firent sentir aux constructeurs et aux magistrats l'impudence et la barbarie d'une telle conduite dans une ville déjà célèbre par tant de si beaux monuments et à laquelle ils allaient en ravir un non moins digne de l'examen et de l'étude des voyageurs curieux... »

Grâce aux démarches des deux artistes, la municipalité donna l'ordre d'arrêter la démolition de la Porte d'Auguste. Le mal était déjà grand, toute la partie supérieure du monument n'existait plus : les pierres de l'attique et la corniche étaient déjà renversées, l'inscription placée dans la frise avait subi le même sort et, ce ne fut qu'après beaucoup de recherches qu'on put parvenir à rétablir l'architrave et la frise, telles que nous les voyons aujourd'hui.

Ainsi nous fut conservé ce qui reste encore de la plus monumentale et de la plus belle des neuf portes de l'enceinte romaine ; ces restes, avec les vestiges de la Porte d'Espagne et des remparts proprement dits de Montaury, de Canteduc, et les traces de quelques tours, nous montrent, après deux millénaires, la puissance des fortifications dont les Romains dotèrent Nimes, vers la fin du premier siècle, avant notre ère.

Nota. — La propriété des anciens remparts revint sur l'eau en 1872, lors de la vente de l'ancien couvent des Dominicains, bâti en partie sur l'emplacement du Château Royal, des remparts et des fossés. Comme transaction, le prix de vente, soit 130.930 francs fut réparti entre le département, qui toucha 91.932 francs, et la ville, qui toucha seulement 38.387 francs.

A la suite de cette vente, et la même année, la municipalité fit prolonger la rue Nationale, alors rue de l'Agau, jusqu'à la place des Carmes.

Ce qui reste des anciennes fortifications de Nîmes. †

De toutes les anciennes fortifications de Nîmes, il nous reste encore à ce jour :

1^o Des fortifications romaines :

La Porte d'Auguste et la Porte de France en partie.

Des restants du mur d'enceinte en divers endroits : à la rue Barbès ouverte ces dernières années ; au sommet de la colline de Montaury, où le mur atteint la plus grande partie de hauteur, ainsi que sur les pentes nord de cette colline, descendant vers la route de Sauve, mais dépourvu complètement de ses deux revêtements ; dans la propriété Ricou, près du cimetière protestant où le mur, revêtu de son parement intérieur, s'arrête à une tour carrée dont on ne voit que la base ; contre le rocher de Canteduc, où la partie intérieure est dotée en partie de son revêtement intérieur ; sur le rocher de Canteduc, dans la propriété Deleuze, où le mur dépourvu de ses deux revêtements, est entièrement couvert de lierre ; des traces de mur en divers autres endroits.

Les traces d'une tour ronde sur le chemin de Montaury, en face le Mas Baguet, empiétant dans l'épaisseur du mur d'enceinte ; le bas d'une tour ronde, haut de deux mètres environ, assez bien conservé, à quelques mètres au-dessus de la route de Sauve, tangente au rempart, dans la propriété de Madame Jalabert, et quelques traces d'autres tours cachées par des arbres ou des ronces sur la colline de Montaury.

2^o Des Fortifications du Moyen-Age.

Aucune trace, mais seulement une gravure représentant la partie du rempart allant de la Porte d'Auguste au Grand Temple, dessinée par M. de Seynes, en 1811.

3^o Des Fortifications de De Rohan.

Aucun vestige.

4^o Des Fortifications de Louis XIV.

La Maison Centrale actuelle, l'ancien Fort ou Citadelle ; l'angle d'un bastion de l'enceinte à l'intersection des rues de la Faïence et Rangueil.

Le Baccalauréat de Mistral

par

MARCEL COULON

Membre résidant

Elève du collège d'Avignon, Mistral vint passer son baccalauréat à Nîmes, parce que le ressort de l'Académie de Nîmes comprenait le département de Vaucluse

A cet évènement est consacré sous ce titre : *Coume passère bacheliè*, le chapitre VIII de ses *Mémoires*. Il y est beaucoup question, il y est surtout question de son séjour à l'Hôtel du Petit Saint-Jean. La date de ce séjour n'y figure point, — mais elle nous est en partie donnée par une lettre de Mistral à son maître répétiteur Roumanille datée : *Hôtel Petit Saint Jean, Nîmes, 18 août 1847*. Cette lettre débute ainsi :

« Chantons alléluia, monsieur Roumanille, avec les volées des cloches nîmoises .Je suis reçu bachelier !.... ».

L'adolescent, c'est visible, écrit sous le déclenchement de la joie que lui procure sa réussite, qu'il vient d'apprendre. Et en fait, c'est bien le 18 août 1847, qu'il fut reçu. Mais proclamé reçu le 18 août, quand donc avait-il subi les épreuves ?

Si vous posiez la question à un Nîmois, il vous renverrait à la plaque que le Comité du Centenaire apposa, en 1930, sur l'emplacement qu'occupait voici encore une dizaine d'années, l'hôtel du Petit Saint-Jean. Et cette plaque renvoie précisément au chapitre VIII des *Mémoires* éclairé par la lettre de Mistral à Roumanille, en inscrivant au dessous d'un passage de ce chapitre, et comme source de la citation ces mots : *Lou Bachelié de Nîmes 17-18 août 1847*. Rien de plus juste puisque Mistral a été reçu bachelier le 18 et puisque son

récit déclare qu'il fut bachelier le lendemain du jour où, étant arrivé le matin à Nîmes, il avait subi, ce matin même, l'épreuve de l'écrit.

Le Comité du Centenaire, connaissant la lettre à Roumanille et ajoutant foi au récit des *Mémoires*, extrêmement affirmatif quant au fait que le candidat a passé l'écrit la veille et l'oral le lendemain, a libellé son inscription marcorcéenne telle que l'on peut la voir.

L'entier récit de Mistral a non seulement pour base, mais pour substance, le fait que l'examen dura deux jours consécutifs. Il montre le candidat se rendant dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, où il subit aussitôt la seule épreuve écrite que le baccalauréat, en 1847, comportait : version latine, pour laquelle on lui donna une heure. Une heure et rien qu'une heure ! comme dit Hernani — et voilà notre gaillard libéré bien avant que midi sonne. Son baluchon sous le bras, il erre à la recherche d'un hôtel et fait « peut-être dix fois » le tour de la ville en reluquant les enseignes. Soudain il tombe en arrêt devant celle-ci : *Au Petit Saint-Jean*. Voilà son affaire : « Saint Jean est, en effet, un saint qui paraît de chez nous. Saint Jean amène la moisson ; nous avons les feux de Saint Jean, les pommes de Saint Jean... Et j'entrai au *Petit Saint Jean*... ».

La cour était pleine de charettes bâchées à la mode de Provence et de groupes de Provençales qui babillaient et riaient. Il se glisse dans la salle et s'assied à la grande table garnie « rien que de jardiniers ; maraîchers de Saint Remy, de Château-Renard, de Barbentane qui se connaissent tous, car ils venaient au marché une fois par semaine. Et de quoi parlait-on ? rien que du jardinage ! »

Ce midi-là, on parla encore d'un autre sujet. Interrogé par son vis-à-vis sur le pourquoi de sa présence à Nîmes. l'adolescent répond qu'il est venu passer bachelier. Il doit expliquer le sens de ce mot. « On a fait aujourd'hui parmi nous (ajoute-t-il) le premier tirage : mais c'est demain matin que nous passerons à l'étamine ».

Oh ! coquin de bon sort ! cria toute la tablée, nous voudrions bien y être pour voir si vous passerez ou si vous resterez au trou ?... Et que va-t-on vous demander par exemple, voyons ?...

La réponse occupe quelques pages, coupées de réparties savoureuses, dont les meilleures proviennent du Remontrant, « un jardinier de Château-Renard qui parlait du gosier » et qui finalement conclut :

Et bien ! les camarades savez-vous ce qu'il faut faire ? Quand nous allons à quelque fête, que l'on fait courir les taureaux ou qu'il y a des belles luttes il nous arrive souvent de rester un jour de plus pour voir qui aura la cocarde ou les prix... Nous sommes à Nîmes ; voilà un gas de Maillane qui demain matin va passer bachelier. Au lieu de partir ce soir, messieurs, couchons à Nîmes, et demain nous saurons au moins, si notre Maillannais a passé bachelier.

— Ça va dirent les autres ; de toutes les façons la journée est perdue. Allons, il faut voir la fin !

Le lendemain matin, le candidat est reçu et il s'en va par la ville comme porté par les anges. Mais le plus beau, ce sera *au Petit Saint Jean*.

Nos braves jardiniers m'attendaient impatients et, me voyant venir rayonnant à fondre les brumes ils s'écrièrent : — Il a passé !

Tout le monde sort. Embrassades et poignées de mains. Allocution du Remontrant les yeux humides, la voix claironnante. Farandole. Puis à table : brandade, bouteilles, toasts et chansons.

Il y a de cela cinquante-huit ans passés (ajoute Mistral). Toutes les fois que je vais à Nîmes et que je vois de loin l'enseigne du Petit Saint-Jean ce moment de ma jeunesse reparait à mes yeux dans toute sa clarté et je pense avec plaisir à ces braves gens qui, pour la première fois, me firent connaître la bonhomie du peuple et la popularité.

Voilà une merveilleuse mise en train pour le futur auteur de Mireille, pour l'apôtre du : *Car cantan que per vautre... !* Cette farandole, c'est le type avant la lettre de la plus pure des félibrées ; et l'on comprend que le récit de Mistral se soit attaché davantage à l'Hôtel du Petit Saint Jean qu'à l'Hôtel de Ville ! Sur son écrit, en effet, le mémorialiste passe vite...

On nous enferma à l'Hôtel de Ville, dans une grande salle nue, et là un vieux professeur nous dicta, d'un ton nasillard, une version latine ; après quoi, humant une prise, il nous dit : « Messieurs vous avez une heure pour traduire en français la dictée

que je vous ai faite... Maintenant, débrouillez vous ». Et dare dare, pleins d'ardeur, nous nous mîmes à l'œuvre ; à coup de dictionnaire le grimoire latin fut épluché ; puis à l'heure sonnante, notre vieux priseur de tabacs ramassa les versions de tous et nous ouvrit la porte en disant : « A demain ! »

... Et sur son oral il ne s'arrête pas longtemps :

Dans une grande salle, devant une grande table chargée d'écrivoires de papiers et de livres, il y avait, assis gravement, sur leurs chaises cinq fameux professeurs venus exprès de Montpellier, avec le chaperon bordé d'hermine sur l'épaule et la toque sur la tête. C'était la Faculté des Lettres et voyez le hasard : un d'eux était M. Saint-René Taillandier, qui devait quelques ans après devenir le patron, le chaleureux patron de notre langue provençale. Mais à cette époque nous ne nous connaissions pas et l'illustre professeur ne se doutait certes pas que le petit campagnard qui bredouillait devant lui deviendrait quelque jour un de ses bons amis.

Mais que pensent de tout cela les papiers académiques qui dorment depuis 1847. aux archives départementales du Gard ?

**
*

Je ne sais pas ce qu'ils en pensent, mais je vois ce qu'ils en disent. Ils disent que le baccalauréat de Mistral n'a pas duré deux jours, mais un, et que notre mémorialiste passa bachelier, pour l'écrit et pour l'oral, durant la seule journée du 18 août 1847.

Procès verbal des séances de la Faculté des Lettres de Montpellier au chef lieu de l'Académie de Nîmes en août 1847.

— Le 18 août, le doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier a dicté une version à vingt cinq candidats qu'il a surveillés avec M. Lenthéric professeur à la Faculté des Sciences. MM. les professeurs Germain et Taillandier, désignés par le doyen pour faire partie du jury l'ont assisté dans la correction des copies.

Dix huit candidats ont été admis à subir l'examen, savoir :

Suivent les noms de ces heureux dix huit, parmi lesquels celui de Mistral. Le procès-verbal continue en exposant qu'ils ont subi l'examen oral en trois groupes de six : le premier groupe le 18 août à deux heures de l'après-midi ; le second, le 19, à huit heures et demi du matin ; le troisième, le 19, à deux heures.

Mistral fait partie du premier groupe avec les jeunes Chamontin, Bourdon, Ely, Cauvy et Couron — ce dernier

du collège d'Avignon comme Mistral. Le seul Cauvy fut ajourné, les autres obtinrent la mention « assez bien ».

C'est l'un des deux originaux du procès-verbal, et non point une copie, qui se trouve aux Archives. Il est écrit et signé par « Le doyen : L. Signy ». Voilà donc le nom du vieux professeur dont parlent peu révérencieusement les *Mémoires*, lesquels corroborent le procès-verbal, quant à la présence parmi le jury de ce Saint-René Taillandier, qui devait devenir comme le Sainte-Beuve du Félibrige. Mais Mistral commet une erreur en parlant du jury de cinq membres ; ils n'étaient que quatre .

La session comprend 109 candidats partagés en trois fournées : celle des 25 dont Mistral, une de 32 qui passa l'écrit le 20 août, la dernière réunissant les 52 autres qui passèrent l'écrit le 23. Sur ces 109, quarante furent reçus ; 9 avec la mention « Bien », 31 avec la mention « Assez bien ». Les soixante neuf autres furent ajournés : 48 après la version, 21 après l'examen.

Ouverte le 18, la session fut terminée le 25, et, le 31 août, le doyen adressait au ministre un rapport dont le double est au dossier et qui dit :

La Faculté n'a qu'à se louer de l'accueil qu'elle a reçu à Nîmes. L'Administration académique a été parfaitement bienveillante. Les candidats ont montré une décence et une docilité qui fait honneur à leurs maîtres.

Quand aux examinateurs ils ont été à Nîmes ce qu'ils sont à Montpellier. Ils ont encouragé les candidats et les ont mis sur la voie avec une patience telle que ceux qui ont échoué n'ont le droit de se plaindre que d'eux-mêmes. Dans l'appréciation des versions comme dans celle des réponses orales, la mollesse qui abaisse le niveau des études et la rigueur qui s'expose à rejeter les bons élèves ont été évitées avec le même soin.

Je joins à ce rapport, monsieur le Ministre, 1^o le procès-verbal de nos séances ; 2^o la liste des ajournés ; 3^o trois textes latins avec cent huit copies (le candidat Colombon n'a pas remis la sienne).

Le dossier contient encore une lettre du 3 août 1847 par laquelle le sieur Gisclard, proviseur du collège royal d'Avignon, adresse au recteur les certificats d'études et les extraits de naissance des onze (Mistral compris) élèves de son établissement qui doivent se présenter. Il contient une lettre du 14 août 1847 par laquelle l'adjoint au maire de Nîmes,

le sieur Causse, informe le recteur que les salles de la bibliothèque municipale à l'Hôtel de Ville seront entièrement à la disposition de l'Académie à dater du 18 août pour tout le temps que dureront les examens.

Autre chose. Mistral dit qu'arrivant à Nîmes (je suppose par le train) il rencontra un gros d'écoliers des environs qui venaient pour le même motif que lui.

Ils étaient pour la plupart accompagnés de leurs parents, beaux messieurs et belles dames avec les poches pleines de recommandations : « l'un avait une lettre pour M. le Recteur, un autre pour l'Inspecteur, un autre pour le Préfet ; celui-là pour le Grand-Vicaire et tous se rengorgeaient et faisaient sonner le talon avec un petit air de dire : « Nous sommes sûrs de notre affaire ! »

Une lettre adressée le 4 août 1847 au recteur de l'Académie de Nîmes par le sieur Lesbrot, sous-inspecteur primaire d'Avignon et progéniteur d'un des candidats figure au dossier. Détachons en ce passage :

... Il a (mon fils), les nerfs extrêmement sensibles, au point qu'il ne peut soutenir la vue d'une arme. La moindre explosion le trouble. Aussi je crains qu'il n'ait pas retiré des expériences de Physique et Chimie tout le fruit qu'il eût pu en retirer.

Je ne sais ce que les épreuves réservèrent au jeune Lesbrot, si peu capable de faire jamais un artilleur — Voyez vous qu'en sortant le nez de sa tabatière le brave doyen qui lui dicta la version ait éternué !

**
*

Lorsque, quelques jours après nos belles fêtes nîmoises du Centenaire, je fus voir — ce à quoi nul n'avait songé — si les archives départementales du Gard possédaient des renseignements sur ce baccalauréat dont Mistral nous parlait si peu, ce n'était certes pas dans l'idée que son beau récit pouvait ne pas être véridique. Mais maintenant qu'il ne l'est point, il ne m'en paraît pas moins beau. Qu'y a-t-il cependant, à la base de cette invention de poète ? invention parfait-

tement consciente — car il ne saurait s'agir d'une erreur de mémoire malgré que cinquante huit ans séparent le mémorialiste du bachelier. Quelle est la part de réalité, graine de la fleur si fraîche que les *Mémoires* nous offrent ? Je la crois très faible, en dehors du fait que Mistral déjeuna le 18 août, au Petit Saint Jean, où il me paraît déjà difficile d'admettre qu'il soit tombé par hasard, et comme conduit par la main d'une Providence déjà félibréenne en 1847... Mais enfin, il a déjeuné le 18 août au *Petit Saint Jean*, auberge naturellement fréquentée, étant placée au débouché de la route d'Avignon, par des Provençaux de sa Provence. Il en a trouvé à table; il les a intéressés à son baccalauréat et quand, vers cinq heures reçu bachelier, il a couru au *Petit Saint Jean*, ils n'en étaient pas encore partis; ce n'est pas avant cinq heures du soir que des charretiers se mettront en route, un 18 août, partant de Nîmes; et l'août 1847 — les gazettes me l'ont assuré — fut entre le 15 et le 20, particulièrement chaud. Ils auront donc joyeusement félicité le triomphateur, et il se pourrait qu'il y ait eu dans la cour du *Petit Saint Jean* une esquisse de farandole.

Mais, voilà ce qui me chiffonne, ou plutôt ce qui me chiffonnerait si, au contraire, cela ne me réjouissait pas dans l'admiration où la naïve gentillesse de l'imagination de Mistral me plonge : le 18 Août 1847 fut un mercredi; et si les choses se passaient en 1847 comme elles se passent à ma connaissance depuis cinquante ans, le grand marché hebdomadaire nîmois ne se tenait pas les mercredis mais les mardis. Alors, que devient la grande tablée des maraîchers, exposée dans le récit mistralien? Le mercredi 18 août elle... avait été là la veille. N'est-ce pas pourquoi Mistral, très fixé sur les choses nîmoises et qui, passé 1847, a souvent dû déjeuner au *Petit Saint Jean*, aura donné à la réalité une telle entorse? N'est-ce pas pourquoi il nous raconte que son baccalauréat — commencé le mardi 17 pour se terminer le lendemain mercredi 18?

Mensonge touchant, provoqué par son désir de prouver, tout en la justifiant, l'ancienneté de sa foi provençale, ressort de son génie, levier de son œuvre; mensonge pieux,

provoqué par le désir d'enfoncer le plus profondément possible dans le sol de sa jeunesse les racines de son dévouement aux *pastre e gènt di mas* !

Au surplus en donnant ces souvenirs dictés, non pas du tout par le dessein de se mettre en scène, mais par celui de magnifier la Provence, ce puissant imaginaire a-t-il pris l'engagement solennel, à la manière, par exemple d'un Jean Jacques, de dire servilement la vérité et rien qu'elle ? Parbleu non ! Il a réservé au contraire ses droits et ses devoirs de poète et son livre ne s'intitule pas « Mémoires » tout court, mais *Memori e Raconte* (mémoires et récits) comme celui de Goethe : *Warheit und Dichtung* (vérité et poésie).

Ce n'est pas la seule analogie que Mistral, génie ouvert aussi largement à l'imitation de la réalité qu'à la création du rêve, présente avec Goethe, comme lui folklorique ensemble et olympien.

Intéressante découverte archéologique à Vers (Gard)

par

M. l'abbé BAYOL

Membre non résidant

Au mois de Mai 1934, dans la Commune de Vers, près du Pont-du-Gard, a été faite une étonnante découverte archéologique.

Pour dégager, au levant, le mur et la tour du clocher de l'Eglise (XII^e siècle), la municipalité a fait disparaître un très vieil immeuble tombant en ruines. Au cours de la démolition, les ouvriers ont mis à jour une double sépulture. Deux squelettes reposaient côte à côte et, fait extraordinaire, le crâne de l'un d'eux *était ceint d'une couronne de fer.*

Trop tard averti, M. Ode, maire de Vers n'a pu ni préserver, ni faire étudier cette intéressante sépulture. A son arrivée, la pioche inconsciente avait malheureusement fait son œuvre.

Toutefois, averti moi-même, j'ai pu me rendre sur les lieux et avoir des renseignements précis sur cette surprenante et peut-être unique trouvaille.

L'immeuble démoli, un des plus vieux de la localité, était accolé au mur et à la tour du clocher. Plusieurs fois, les propriétaires de jadis y avaient trouvé des objets fort anciens, depuis lors disparus.

La sépulture en question était située sous la cave voûtée de l'immeuble démoli, au pied de la tour du clocher et en contre-bas de 1 m. 50 d'un mur très épais qui, vraisemblablement, faisait partie des remparts venant se terminer à

l'angle même de cette tour. Au-dessus de ce mur très ancien, une large baie murée qui, de l'Eglise, devait donner accès dans ce caveau.

Grâce à l'amabilité de M. le Maire de Vers j'ai pu examiner soigneusement les restes de cette rare trouvaille. A l'instant de leur découverte les deux squelettes étaient *absolument complets* et la *couronne entière*. Des squelettes, M. Ode n'a pu recueillir qu'une mâchoire inférieure. Cette mâchoire présente certaines caractéristiques intéressantes, mais qu'il serait trop long d'exposer dans ce mémoire.

Quant à la couronne de fer, objet principal de cette découverte, j'ai pu en avoir des fragments suffisants pour en faire une étude assez complète. Elle est, je l'ai déjà indiqué, en *fer forgé* et d'un travail très soigné. Sa circonférence mesure cinquante-sept centimètres, grosseur normale d'une tête masculine. La calotte devait être assez élevée et de forme impériale. Le tout est composé d'enroulements en fer rond de cinq millimètres d'épaisseur. N'oublions pas que cette sorte d'ornement se retrouve à toutes les époques de l'art et dès les temps les plus reculés.

Ces enroulements forment des volutes à plusieurs circonvolutions, au-dessus et tout autour du bandeau, véritable frise fleuronnée. Ces volutes sont reliées par des nœuds plats avec deux feuillures au haut et au bas. Tout autour et sous ces nœuds des espèces de cabochons en fer rangés par trois.

Telle est la description aussi exacte que possible de cette admirable œuvre d'art qu'était cette couronne de fer et regrettons vivement sa mutilation ainsi que l'incompréhension de ceux qui, possédant les autres fragments, n'ont pas voulu s'en déssaisir.

Deux questions, maintenant, se posent tout naturellement. A quelle époque remonte cette double sépulture?... Quel est ce très haut personnage enseveli, ceint d'une couronne de fer?... Roi, chef, grand guerrier ?...

Pour essayer de les élucider et avec la bienveillante autorisation de M. Ode, j'ai, les 7 et 8 juin suivants, entrepris des fouilles à l'endroit même de la sépulture.

Dans la tombe saccagée, qui était maçonnée et voûtée, j'ai recueilli : la pointe d'une arme, un fragment de cuirasse et d'autres menus fragments en fer très oxydé. Le personnage couronné avait donc été enseveli avec ses armes et son armure. A côté et un peu *au-dessus*, j'ai trouvé divers éléments gallo-romains : tessons de diverses poteries rouges, noires, grises, — plusieurs fragments de anses d'amphores et de verreries très minces, très irisées.

Continuant mes fouilles, à cinquante centimètres au-dessous de la double sépulture, j'ai trouvé un sol *nettement préhistorique* et, en plus grande profondeur, des sépultures engagées *sous les murs* de l'Eglise et du clocher. Les coffres de ces sépultures et les couvercles étaient en pierres frustes. Autour et dans le remplissage, j'ai recueilli diverses pièces en silex : racloirs, grattoirs, dont l'un caréné, couteaux, — un fragment de mâchoire supérieure de cerf, deux molaires de chevaux d'espèce différente et un ossement d'oiseau. La poterie était abondante. Il y avait donc un *habitat préhistorique* établi sur ce mamelon en molasse et à quelques mètres seulement des sources abondantes qui coulent encore au niveau inférieur.

A cause de l'édifice et de l'emplacement par trop passager, j'ai arrêté là mes fouilles. Elles étaient suffisantes pour établir que la double sépulture en question était antérieure à l'occupation romaine, puisque placée *au-dessous*, qu'elle était située à quelques centimètres seulement au-dessus du sol préhistorique, donc, remontant à une très haute antiquité. A quelle époque ? Je n'en sais rien, car fixer une chronologie de ces temps reculés est chose impossible.

Quand aux personnages ensevelis dans cette tombe et plus particulièrement celui dont le crâne était ceint d'une couronne de fer, je laisse aux amateurs de romans archéologiques de se livrer à leur féconde imagination.

À Villeneuve-lez-Avignon

Chez le Cardinal de Boulogne

par

M. GENDRONNEAU

Membre résidant

L'installation de la Cour pontificale en Avignon, au mois de mars 1309, fut l'événement heureux qui fit de la modeste localité de Villeneuve-Saint-André, une petite cité riche et prospère pendant plus de trois quarts de siècle.

Sous les premiers pontificats de Clément V et de Jean XXII, le rythme de l'occupation de Villeneuve fut modéré ; les gens, bien qu'éprouvant beaucoup de peine à se loger en Avignon, comme il leur plaisait, hésitaient à s'engager sans quelque certitude d'avenir.

Mais, lorsque, vers 1334, le pape Benoît XII fit entreprendre la construction du palais des Doms, tout le monde comprit que le retour de la papauté en Italie était renvoyé aux calendes grecques et chacun se mit à bâtir dans la banlieue avignonnaise les palais ou villas répondant à ses ambitions.

« Dans les belles campagnes du Comtat, dit un historien. et surtout à Villeneuve, une jolie petite ville qui s'étageait en face d'Avignon sur la rive française du Rhône, c'étaient des maisons de plaisance, des hôtels non fortifiés, entourés de jardins et de prés, ; du haut de leurs terrasses, on dominait le cours sinueux du fleuve et les plaines verdoyantes, que terminaient les sommets, souvent neigeux, des Alpes ».

Ces habitations, qu'en raison de la qualité la plus habituelle de leurs occupants, on nommait des *livrées cardinalices*, des logements de cardinaux, furent bientôt nombreuses à Villeneuve où l'on en compta jusqu'à quinze.

Leur architecture variait, naturellement, selon le goût des maîtres, encore, cependant, que la nationalité des architectes, des Français toujours, des Provençaux souvent, des natifs de Noves ou de Cucuron, assurât la prépondérance de notre art national.

A Villeneuve-lez-Avignon, en particulier, au N° 53 de la Grand'Rue actuelle, l'entrée de la *livrée* du cardinal de Boulogne, plus connue sous le nom de *livrée* du cardinal de la Thuroye, qui fut son dernier occupant, fin du XIV^e siècle et commencement du XV^e, l'entrée, dis-je, avec ses trois portails en tiers-point qui se suivent, a beaucoup plus l'air d'appartenir à un château féodal qu'à la résidence d'un Prince de l'Eglise.

Et, pourtant, c'étaient bien deux Princes de l'Eglise, et des plus authentiques, que les deux cardinaux dont je viens de citer les noms.

Je ne retiendrai que le premier d'entre eux, le cardinal Guy de Boulogne. C'est lui qui a fait construire la *livrée* que le cardinal de la Thuroye fit agrandir ; il l'habitait lors des épidémies de peste qui, en 1348 et 1361, désolèrent la région, et c'est dans ses appartements, très vraisemblablement, que l'on vient de découvrir, à côté de quelques ébauches de visages de vierges, de madones, un saint Sébastien en pied, criblé de flèches.

La présence est assez surprenante, dans ce milieu élégant, de ce saint, qui est surtout le saint des petites gens ; mais, avant d'en discourir, allons d'abord vers le Maître de céans, le cardinal de Boulogne, qui fut une des Eminences les plus marquantes de son temps.

Quelques extraits de son *curriculum* :

Guy de Boulogne ou de Bologne, dit aussi Guy d'Auvergne, sa province natale. Fut archevêque de Lyon, puis de

Porto. Fait cardinal le 20 septembre 1342, du titre de Sainte Cécile, bienfaiteur de la Chartreuse de Villeneuve, dont il consacra l'église le 19 avril 1358, en présence du pape Innocent VI et de tout le Sacré Collège. Mort le 27 novembre 1373 au château de Casp, près de Lérida (Espagne).

Un des historiens les plus autorisés de la papauté avignonnaise, tout en reconnaissant, qu'en plusieurs circonstances, l'ambition personnelle du cardinal l'avait entraîné à contrarier les intentions de son Chef n'hésite point à le comprendre — je cite — « parmi cette élite de cardinaux qui ont fait grande figure au XIV^e siècle, qui dépensaient leur activité dans les légations et les nonciatures ; qui ne craignaient pas, au besoin, de courir les champs de bataille pour imposer leur médiation aux belligérants. »

Soit hasard, soit prédilection pour ces sortes de négociations, nous voyons à deux reprises le cardinal de Boulogne chargé de missions délicates : rétablir l'harmonie dans des ménages de souverains disloqués.

En 1348, c'est Clément VI qui l'emploie dans cet imbroglio qu'est la vie amoureuse de la reine Jeanne de Naples, et qui l'envoie à la Cour du roi de Hongrie pour y défendre les intérêts de la belle pécheresse, qui vient de lui céder la ville d'Avignon pour 80.000 florins d'or.

En 1359, Innocent VI le nomme légat pontifical auprès du roi de Castille, Pedro, qui avait épousé une jeune princesse de France, Blanche de Bourbon, qu'il séquestrait peu de temps après son mariage, afin d'épouser, avec l'approbation des évêques de Salamanque et d'Avila, une attrayante veuve, dona Juana de Castro.

Deux légats avaient été déjà dépêchés sans succès par le pape en Castille, afin de casser le mariage autorisé par les évêques et d'instruire le procès ecclésiastique des deux prélats espagnols. Guy de Boulogne ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs ; le roi Pedro refusa absolument, en dépit des menaces d'interdit ou d'excommunication, de reprendre Blanche de Bourbon et le cardinal dut rejoindre, en 1361, la Cour d'Avignon sans avoir rétabli en Espagne le règne de la morale.

Il n'en continua pas moins à demeurer l'un des principaux membres du Sacré-Collège et nous le voyons, le 5 Janvier 1371, procéder au couronnement du cardinal Pierre Roger de Beaufort, que le conclave d'Avignon venait d'élire pape, et qui allait prendre le nom de Grégoire XI.

Deux ans plus tard, en 1373, il mourait en Espagne, et son corps, suivant ses dernières volontés, était ramené dans une petite abbaye d'Auvergne, l'abbaye de Bouchet au diocèse de Clermont, où reposaient les comtes d'Auvergne.

Or, c'est chez ce prélat grand seigneur ; dans son palais de Villeneuve où, comme dans toutes les *livrées cardinalices*, régnait le train-de-vie luxueux d'un Prince de l'Eglise, ce train-de-vie qui scandalisait si fort Pétrarque, que l'on vient de découvrir, comme je l'ai dit tout à l'heure, parmi les fresques de la première Renaissance italienne, les Madones, les Nativités, les Crucifixions, qui composaient souvent la décoration picturale des *livrées*, l'image de saint Sébastien, qui fut au moyen-âge l'un des plus grands saints populaires de France, que les foules vénéraient particulièrement ; qui était l'apôtre des humbles beaucoup plus que le familier des grands.

Aussi se demande-t-on à quel titre il est là, dans des appartements privés, lui qui n'a jamais été décoratif, en sa nudité de martyr, et que nul n'a rencontré parmi les nombreuses autres fresques de Villeneuve ou d'Avignon.

Il a tout l'air d'être un étranger en mission spéciale.

De témoignages directs pouvant nous renseigner sur cette mission, il n'en faut point escompter, surtout à une telle distance de temps ; peut-être, que l'histoire locale, l'histoire et la légende du saint, mises à contribution, pourront nous apporter quelques éclaircissements, nous donner quelques clartés susceptibles de nous mettre sur la voie d'une hypothèse acceptable, la seule chose que l'on puisse espérer obtenir, à défaut d'une certitude qu'il ne faut point attendre.

Saint Sébastien, faisons-en tout de suite la constatation, est un de nos compatriotes de l'antique Narbonnaise. Il naquit à Narbonne vers l'an 250 et se rendit de bonne heure à Rome,

où il entra dans l'armée. La faveur des empereurs Dioclétien et Maximien, qu'il sut gagner, le fit avancer rapidement au grade de centurion légionnaire, et même de primipile, de premier centurion, qui était recherché pour les honneurs qu'il conférait et les avantages qu'il procurait.

Ayant grandi au temps de Gallien, où l'Eglise avait pu croire que la tolérance était définitivement acquise, il avait, comme beaucoup d'autres officiers, embrassé le christianisme, qu'il pratiquait ostensiblement.

Mais la persécution religieuse fut réveillée à la fin du III^e siècle par le César Galère et par Dioclétien. « On préluda, dit Zeiller, à la grande persécution, en épurant l'armée. » Les soldats, ou du moins les officiers, furent mis en demeure de choisir entre le sacrifice aux dieux ou le renvoi de l'armée ; il fut même prononcé des peines capitales contre les officiers particulièrement compromis.

Sébastien fut de ces derniers. L'ordre de supplice le concernant portait, dit la *Légende dorée*, « qu'il serait conduit dans un champ et transpercé de flèches. »

Veillez vous arrêter un instant à cet ordre, dont le caractère n'a peut-être jamais été relevé, et qui semble unique dans les Annales des martyrs militaires.

Au lieu d'être, comme tous les chrétiens arrêtés, abandonné aux bourreaux ou aux bêtes, en quelque amphithéâtre ou quelque cirque, le centurion Sébastien est conduit, selon l'ordre impérial, en un champ, peut-être un terrain d'exercice, et là, il est « transpercé de flèches », passé par les armes, il n'y a pas d'autre mot, par un détachement d'archers, de *sagittaires*, les seules troupes qui, régulièrement armées d'arcs et de flèches, fussent en état d'exécuter l'arrêt de l'Empereur. On sait qu'à l'époque impériale, les *sagittaires*, d'origines diverses, formaient des corps spéciaux, infanterie et cavalerie, qui étaient généralement adjoints aux légions à titre d'auxiliaires.

Sébastien échappait donc aux supplices infâmants de l'arène ; il bénéficiait du *peloton d'exécution*, de la mort du soldat, ce qui était une grande faveur.

L'art a reproduit les phases de son exécution en divers de nos monuments religieux d'Auvergne, où, pendant tout le moyen-âge, subsista une grande dévotion au saint populaire entre tous qu'était saint Sébastien. A Saint-Nectaire, deux chapiteaux lui furent consacrés ; mais l'une des plus belles figurations connues est la magnifique toile de Mantegna, qui fut trouvée dans la chapelle d'Aigueperse, dans le Puy-de-Dôme encore, et qui est au Louvre aujourd'hui.

Dans sa magistrale histoire de l'art chrétien, M. Louis Bréhier apprécie comme suit l'œuvre de Mantegna :

« Le sentiment que l'on éprouve devant cette toile n'est pas, d'abord, de la pitié pour le martyr, mais de l'admiration pour les belles formes de ce jeune athlète ; c'est ensuite le plaisir de considérer la colonne antique à laquelle il est appuyé et le rocher pittoresque, garni d'audacieuses architectures, qui forme le fond du paysage. La virtuosité, le dilettantisme, ainsi qu'on le constate, en ce commencement de la Renaissance, de divers côtés, détruisent le sentiment religieux. »

Il est certain que nous sommes un peu loin de la brièveté du texte de la *Légende dorée* : « il sera conduit dans un champ. »

Revenons au martyr sur le terrain. En fait, les flèches qu'il avait reçues ne lui avaient pas occasionné de blessures mortelles ; il dut être ramené en prison et son cas fut de nouveau porté devant l'Empereur ; il fallait bien que force restât à l'édit. Le souverain, dit la *Légende dorée*, ordonna que Sébastien fût assommé à coups de bâtons et que son corps fût jeté à l'égoût.

C'était encore une peine militaire qui était appliquée : la protection de Dioclétien l'accompagnera jusqu'à la fin.

La *bastonnade* présentait, dans l'armée romaine, des degrés très divers, depuis le coup de cep de vigne du centurion sur les épaules du légionnaire, jusqu'à la mort par les verges, dans les cas graves.

Polybe nous apprend comment elle se donnait de son temps.

Le soldat condamné par le Conseil des tribuns militaires était conduit devant une troupe de légionnaires armés de bâtons ; un des tribuns le touchait avec sa baguette et, à ce signal, ses camarades s'acharnaient à frapper le malheureux jusqu'à ce que la mort en résultât, si tel était le jugement. — Un bel acte de sauvagerie, s'il en fût, qui remet en mémoire le distique bien connu :

« Je rends grâces aux dieux de n'être point Romain,

« Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Ainsi, le centurion légionnaire Sébastien, condamné à mort pour avoir embrassé la religion chrétienne, fut exécuté tel un soldat coupable d'une faute militaire.

J'ai cherché dans les récits de la *Légende dorée* si d'autres officiers n'avaient point, comme lui, obtenu ce traitement privilégié. Je n'en ai point trouvé. Saint Eustache, qui était un ancien général de Trajan, saint Hippolyte, saint Vital, saint Adrien, pour en citer quelques-uns, subirent le martyre de tout le monde.

Entrons maintenant dans la légende de saint Sébastien. Ses restes et sa mémoire furent recueillis et conservés à Rome. C'est d'ailleurs en Italie que se manifestèrent ses premières interventions miraculeuses et la tradition veut que, dès l'année 680, il ait délivré Rome et Pavie d'une peste qui y exerçait de grands ravages.

Sa renommée n'avait pas tardé à franchir les Alpes et ses reliques mêmes avaient été, en 826, apportées de Rome à Soissons et déposées à l'abbaye de Saint-Médard, où elles furent bientôt en grande vénération.

De toutes les parties de la région, on accourait à Soissons demander au martyr que les bourreaux avaient percé de flèches sans pouvoir le tuer, la guérison des maladies contagieuses. Aussi, lorsque survint, en 1348, la peste noire, qui enleva, aux dires de Froissart, *la tierce partie du monde*, c'est à saint Sébastien que les foules effrayées s'adressèrent, c'est lui qu'on invoqua, par toute la France, contre la peste.

A Montpellier, les Consuls de la Cité décidèrent de faire brûler dans sa chapelle un rouleau de cire capable d'entourer la ville et les murs d'une ceinture symbolique empêchant la mort d'entrer, pensaient-ils.

Que fit-on chez les Papes, en Avignon ? Invoqua-t-on publiquement le saint Protecteur ? Il ne semble pas.

Ce que l'on sait, ce que l'histoire a enregistré, c'est que le pape Clément VI combattit énergiquement le fléau par des moyens tout différents, qui s'avérèrent, peut-être plus efficaces. Il engagea immédiatement, et à ses frais, de nombreux médecins qui allaient à domicile visiter et soigner les pestiférés ; il forma des équipes de charretiers et de fossoyeurs à sa solde pour enlever et ensevelir les morts ; il acquit des terrains pour y établir des cimetières de supplément, etc. Il ne pouvait toutefois oublier qu'il était pape et négliger complètement les arguments spirituels : il accordait donc des indulgences à ceux qui se dévouaient aux malades, il prescrivait à ses prêtres des messes spéciales pour obtenir la fin de l'épidémie.

C'est que la situation était absolument désespérée.

La moitié de la population, dit un chroniqueur, y périt : 62.000 habitants, dit un autre, furent enlevés. « Les gens mouraient sans serviteurs et étaient ensevelis sans prêtres, constate Guy de Chauliac, médecin de Clément VI. Le père ne visitait point son fils, ni le fils son père. La charité était morte et l'espérance abattue. »

A Villeneuve, qui était une sorte d'annexe de la papauté, on dut, vraisemblablement procéder comme à la Cour pontificale. C'était, cependant, le moment, où jamais, d'invoquer le saint Sébastien du cardinal de Boulogne, que nous venons de voir. Mais, le saint était-il déjà l'hôte du cardinal ? J'inclinerais à en douter. L'année 1348, où nous sommes, est celle où Guy de Boulogne est envoyé en mission à la Cour du roi de Hongrie ; il se peut fort bien qu'il ait été loin de Villeneuve et d'Avignon lorsque la peste y sévissait, et, partant, il n'avait point à se préserver de quelque danger que ce fût.

Par contre, treize ans plus tard, en 1361, la situation était toute différente. La malheureuse ville d'Avignon était encore décimée par la peste, qui, en quatre mois, enleva 17.000 personnes, parmi lesquelles neuf cardinaux de la Cour pontificale du pape Innocent VI, et l'un d'eux, le cardinal Pierre de la Forest, était même mort à Villeneuve le 23 Juin 1361.

Il est hors de doute que la mort, aussi rapprochée, des neuf cardinaux dût causer une émotion profonde dans les milieux pontificaux.

C'est à ce moment que, sa mission de Castille terminée, le cardinal de Boulogne rentrait à Villeneuve et il y rentrait juste pour voir, l'un après l'autre, ses confrères mourir de la peste.

Le spectacle était sans joie et commandait, par surcroît, d'immédiates précautions personnelles. Mais que faire ?

Il apparaît naturel que le cardinal, qui venait d'Espagne, où la dévotion à saint Sébastien était peut-être plus forte encore que chez nous, ait songé, s'il ne l'avait point fait jusqu'ici, notamment en 1348, à se placer sous la protection du grand saint que tout le monde invoquait dans les cas de peste, et qu'il ait, en outre, afin d'augmenter ses chances de préservation fait peindre en ses appartements privés, l'image du saint, cette image que l'on vient de découvrir il y a quelques mois (1).

M. Emile Male, dans l'un de ses admirables volumes sur l'art religieux du moyen âge, signale l'influence considérable de l'image sur la dévotion d'alors. On achetait par milliers, dit-il, la petite image gravée des saints en renom, comme Saint-Sébastien, Saint-Adrien.

Tout le monde ne pouvait pas la faire peindre en ses appartements — On la regardait comme un véritable talisman, comme une protection dont on ne pouvait point se passer dans la maison.

(1) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le culte de saint Sébastien était particulièrement vivace en Auvergne et que le Cardinal de Boulogne est originaire d'Auvergne.

Voilà, très vraisemblablement, l'explication de la présence de l'image de saint Sébastien dans la livrée des cardinaux de Villeneuve ; elle était là, comme chez les petites gens, pour protéger le Maître du lieu contre la peste qui sévissait dans la région.

Et le Maître du lieu, étant données les circonstances que nous venons de relever, semble bien avoir été le cardinal de Boulogne plutôt que le cardinal de la Thuroye, qu'on ne signale à Avignon que vingt-cinq ans plus tard, alors que la peste avait complètement disparu.

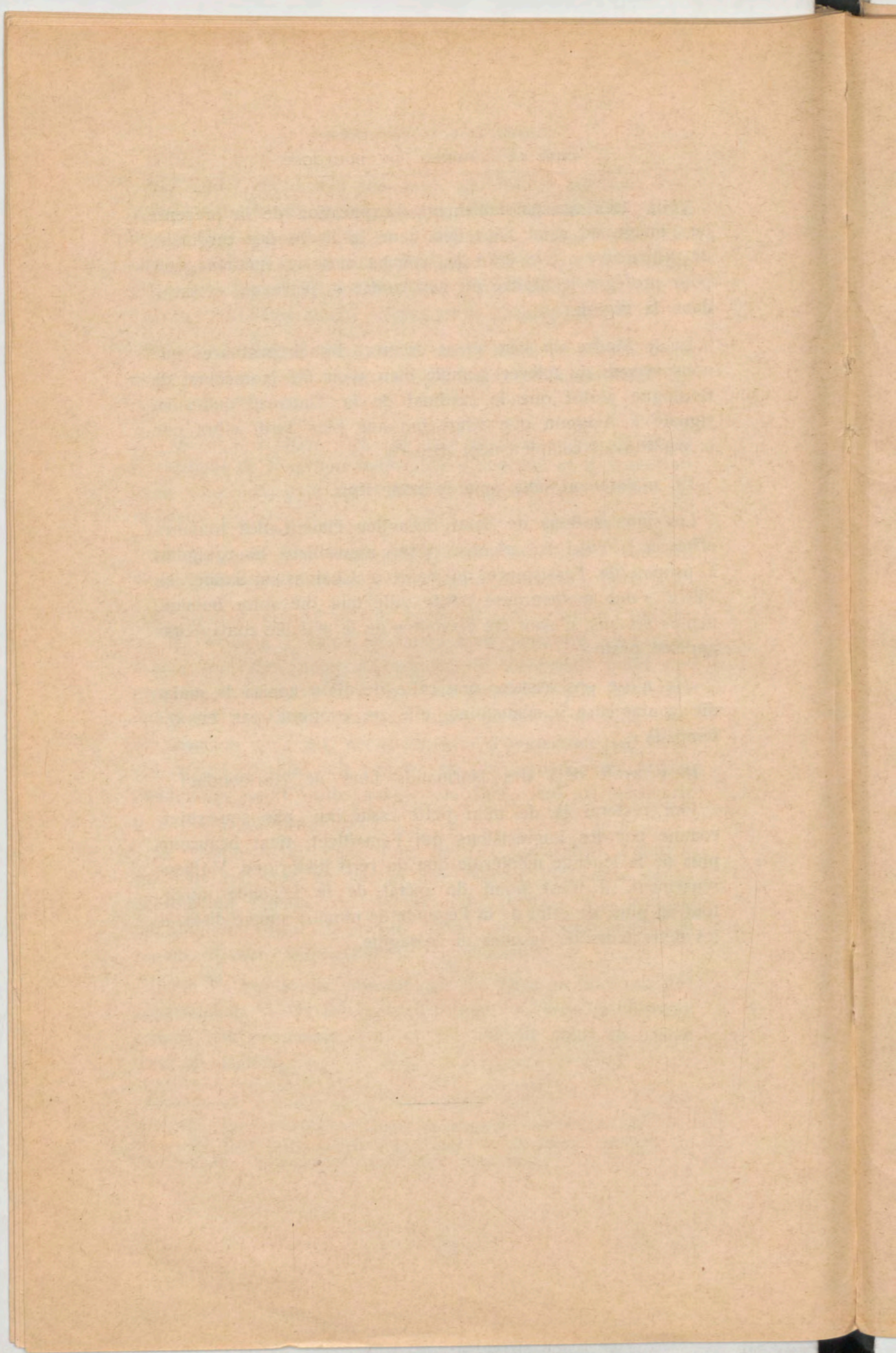
Et, maintenant, une opinion pour finir.

Les interventions de Saint Sébastien étaient-elles toujours efficaces ? Voici la réponse d'un nouvelliste bourguignon à propos de l'assistance du Saint à Châlons-sur-Saône, en 1497 : « une malheureuse petite ville qui, dit notre homme, depuis six ans, n'avait été exemptée de la maladie contagieuse appelée peste ».

« Je n'ose pas assurer que cette dévotion apaisa la maladie contagieuse ; néanmoins, elle ne continua pas en ces temps-là ».

Il y avait déjà des Normands hors de Normandie !

J'en resterai là de mon petit essai qui, par son sujet, comme par les imprécisions qui l'émaillent, tient beaucoup plus de la légende médiévale que du récit historique. Malheureusement, il n'est point du métal de la Légende dorée, tout au plus, de celui de la Légende de plomb, comme disaient les détracteurs de Jacques de Voragine.



PERSONNEL DE L'ACADÉMIE

Tableau nominatif des Membres de l'Académie de Nîmes

Président d'honneur : Préfet du Gard (disposition statutaire).

BUREAU DE 1933

Président : M. Espérandieu, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Vice-Président : M. Costier, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats.

Secrétaire perpétuel : M. Em. Lacombe, Avocat.

Trésorier : M. Costier, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Bibliothécaire Archiviste : M. Igolen, O. ✱.

BUREAU DE 1934

Président : M. Costier, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

Vice-Président : M. Em. Lacombe, Avocat.

Secrétaire perpétuel : M. Em. Lacombe, Avocat.

Trésorier : M. Costier, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Bibliothécaire Archiviste : M. Igolen, O. ✱.

BUREAU DE 1935

Président : M. Lacombe, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Vice-Président : Chanoine Lepage, ✱ O. I.

Secrétaire perpétuel : M. Igolen, O. ✱.

Trésorier : M. Costier, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Bibliothécaire Archiviste : M. Igolen, O. ✱.

PERSONNEL DE L'ACADEMIE DE NIMES

au 1^{er} Novembre 1936

Classe des Membres résidants

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nimes

Nos d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	MM.
1	29 février 1896 . . .	Dr Delamare.	E. Falgairrolles.
2	13 mars 1897 . . .	Gérard Lavergne, ingénieur, ✱	A. Bigot
3	9 mars 1907 . . .	Max Raphel, ✱ I. 🌿, architecte.	Alexandre Ducros.
4	20 mars 1909 . . .	Jean Bosc, ✱, I 🌿, avocat, sénateur du Gard.	F. Daudet.
5	6 mai 1911 . . .	Elie Peyron, avocat.	A. Donnedieu de Vabres.
6	4 mars 1913 . . .	Maurice Reynaud, docteur en médecine.	Chanoine Delfour.
7	13 octobre 1917 . . .	Eloy Vincent, ✱ I. 🌿, direct. de l'Ecole des Beaux Arts.	Chanoine Bouisson.
8	11 février 1918 . . .	Ferdinand Portal, ✱ I. 🌿 conseiller de préfecture honoraire.	G. Maurin.
9	13 janvier 1919 . . .	Charles Terrin, ✱, professeur au Lycée.	Guérin.
10	13 juin 1919 . . .	Henri Bauquier, ✱, publiciste.	Robin.
11	1 décembre 1919 . . .	Espérandieu, commandeur ✱, conservateur du musée archéologique, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	Barral.
12	17 décembre 1919 . . .	Pierre Costier, ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats.	Sorb. de Pognadoresse.
13	12 juillet 1920 . . .	De Loye, conservateur de la Bibliothèque.	Riboulet.
14	7 juillet 1922 . . .	Emmanuel Lacombe, avocat.	de Villeperdrix.
15	14 mars 1924 . . .	Chanoine Joseph Lepage, O. A.	Bascoul.
16	12 mars 1925 . . .	Général Nayral de Bourgon, G. O. ✱	Dr. Puech.
17	14 mai 1926 . . .	Latzarus, professeur au Lycée, ✱, O. I.	D'Entraigues.
18	15 octobre 1926 . . .	Chanoine Bouisson, 🌿.	Chanoine Brunel.
19	—	Fabre, avocat; ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats.	P. Coulon.
20	18 mars 1927 . . .	Cabanès I. 🌿, ancien dir. du Muséum.	Gimon.
	—	Chanoine Chabot.	Chanoine A. Durand
21	—	M. le pasteur Fayot,	M. le pasteur Trial,
22			

Nos d'ordre	DATES	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS
	des nominations		immédiats
		Messieurs,	MM.
23	27 janvier 1928 . . .	M. le Marquis de Valfons.	M. de Vallavieille.
24	1 juin 1928 . . .	Commandant Gendronneau, ✱.	Roux
25	14 décembre 1928 . . .	M. Bonnet, avoué à la Cour.	Chobaut.
26	15 octobre 1929 . . .	Chanoine Anthérieu.	Ch. Bonnefoy.
27	14 mars 1930. . .	Bouzanquet, O. ✱., Président du Syndicat d'Initiative.	Giran.
28	2 mai 1930 . . .	Commandant Igolen, O. ✱.	Bret.
29	9 octobre 1931 . . .	Dr Baillet ✱.	Kahn.
30	4 novembre 1932 . . .	D'Everlange, avoué près la Cour.	Mazel.
31	18 février 1933 . . .	Roche, Premier Président honoraire.	P H. Bigot
32	19 janvier 1934 . . .	Marcel Coulon.	Coste
33	19 janvier 1934 . . .	Dr Rouvière.	Delon
34	25 mai 1934 . . .	Paganelli, Inspecteur d'Académie.	Romieu
35	18 janvier 1935 . . .	Gouron, archiviste départemental.	Cabanès
36	27 mars 1936. . .	Sagnier Jacques.	Meric
37	22 mai 1936 . . .	Dubesset, proviseur du Lycée.	Aillaud

Classe des Membres non résidents

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nimes

1	2 décembre 1905 . . .	Paul Faucher, rue Pelleport, 90 (20 ^e) Paris.	Abbé Albran.
2	30 décembre 1905 . . .	Numa Julian, I. ✱, Dr en médecine, à Beaucaire.	Hugues.
3	juillet 1906 . . .	Ernest Dessaux, I. ✱, prov. du Lycée, Avignon.	Simone Lhermite.
4	22 décembre 1909 . . .	Phœbus Jouve, juge de paix, à Beaucaire (Gard).	Lombard Dumas.
5	31 décembre 1910 . . .	Jules Poinso, ✱, professeur au Lycée de Marseille, 48 rue Barbaroux.	Bruguier-Roure.
6	8 mai 1916 . . .	François de Ramel,	Lugol.
7	15 décembre 1922 . . .	Rouché, directeur de l'Académie nationale de Musique, 1 rue d'Offémont, Paris.	Maxime Pagès.
8	—	Gay Emmanuel, avocat-avoué au Vigan.	Edm. Falgairolle.
9	20 avril 1928 . . .	M. Chobaut, archiviste du Vaucluse.	Chanoine Anthérieu.
10	24 mai 1929 . . .	M. l'Abbé Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès.	de Cabissol.
11	11 mars 1931 . . .	M. Henri Mazel ✱, 80 r. des Martyrs, Paris.	Blavet
12	31 janvier 1936 . . .	M. l'Abbé Bayol.	

BIBLIOTHÈQUE
CANTON DE NIMES
DE LA VILLE

Membres Honoraires**Membres.**

2 décembre 1893 .	Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.
19 novembre 1898 .	E.-A. Martel, à Paris, rue Ménars.
18 novembre 1899 .	Gaston Griolet, C. ✱, vice-président de la Compagnie du Nord, à Paris, 97, avenue Henri-Martin.
5 novembre 1910 .	Robert Michel, de l'Ecole Française de Rome.
11 mars 1911 . . .	Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (Cher)
15 avril 1918 . . .	Abbé Chaillan, curé de Septème.
3 novembre 1919 .	Gustave Barral, O. ✱, doyen honoraire de la Faculté de Montpellier.
25 novembre 1921 .	Ducamp, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
1 décembre 1900 .	Edmond Falgairolle, ✱, avocat général à Montpellier
—	Mlle Alice Dumas, Nîmes.
1 février 1924 . . .	Cabanis, Nîmes.
11 juillet 1924 . . .	Gaston Doumergue, ancien Président de la République.
20 novembre 1931 .	M. Laforet, félibre à St-Gilles (Gard).
19 janvier 1934 . . .	Me Dr Delon
27 mars 1936. . . .	M. Meric.
22 mai 1936	M Aillaud

Classe des Correspondants

en nombre illimité.

Messieurs

17 décembre 1898 .	Mme Marthe Boucoiran-Dubos, ✱, à St-Geniès-de-Malgoirès.
13 juin 1903	Albert Roux, I. ✱, félibre, à Sanilhac (Gard).
30 mai 1908	Jean Renouard, homme de lettres, à Paris, 47, rue Vaugirard.
21 mai 1908	M. Zavodny Moldaunein, professeur tchécoslovaque.
11 juillet 1908 . . .	Chanoine Henri Grange, ✱, aumônier militaire des troupes d'Alsace.
17 janvier 1911 . . .	Léon Maury, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier, 22 cours Gambetta
11 mars 1911	Henri Baragnon, à Alès (Gard), rue Mistral.
2 décembre 1911 . .	Mme la baronne de Charnisay, femme de lettres, Courbessac (Gard).
7 février 1916 . . .	Henri Tuffier, O. A. ✱, Crédit Lyonnais, à Mâcon.
—	Albin Palatan, architecte à Nîmes.
14 janvier 1917 . . .	Léon Coutil, I. ✱, archéologue, Les Andelys (Eure)
11 février 1918 . . .	André Corbier, administrateur des Colonies à Aubais
19 mars 1918	Paul Baudouin-Salze, archéologue à la Baune, villa Eliane, Montpellier.
7 janvier 1920 . . .	Mme Véron-Mouraille, Jouzac (Charente-Inférieure)

- 26 juin 1921 . . . Pierre Edm.-Hugues, ✱ proc. de la Rép. à Saintes.
 17 novembre 1932 . Ferdinand Boyer, professeur à l'Université à Rome.
 — Rivals, 24, rue Fargues, Montpellier.
 — Mme Martinazzo-Gandin, à Bessèges.
 — Albert Hugues, préhistorien, ornithologue, à Saint-Geniès-de-Malgoirès.
- 23 février 1923 . . Auguste Simon, félibre à Vauvert.
 — Pierre Georges Roy, archiviste à Québec.
- 2 mai 1923 . . . Roger Jeanjean, naturaliste à St-Hippolyte-du-Fort.
 1 février 1924 . . Paul Vézian, félibre à Gallargues.
 17 mai 1927 . . . Dubled, commandant de Gendarmerie, Grenoble.
 — Poussigue-Meyrel, de la Société des Auteurs et Compositeurs.
 — Abbé Bastide, directeur de la Voix du Midi, Bouillargues.
 — Victor Dhers, receveur des finances en retraite à Nîmes.
- 16 décembre 1927 M. Voltaire Gandin, 1 rue Danton, Bessèges.
 — Gausson, Paris, 7 rue Dorian.
- 13 janvier 1928 . . Broche, professeur à l'Université de Gênes.
 1 juin 1928 . . . Roger Mathieu, avenue de La Bourdonnais, Paris.
 11 janvier 1929 . . Smith, Secausus, (New-Jersey).
 5 décembre 1930 . Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, château de la Recluse, Billom (Puy-de-Dôme).
- 9 mars 1928 . . . Mme Marguerite Voltaire Gandin (Bessèges).
 15 avril 1922 . . . M. Charles Saurel, Ems (Allemagne).
 12 juin 1931 . . . M. le Dr. Aparisi-Serres, Dax (Landes).
 17 janvier 1933 . . M. le Professeur Paul Jacolsthat de l'Université de Marburg.
- 5 janvier 1933 . . M Teissier
 27 octobre 1933. . M. l'Abbé Salenson, Curé doyen de Barjac.
 3 mai 1935 . . . Beltrani, de l'Académie de Ligurie.
 3 mai 1935 . . . Gino Loria, secrétaire perpétuel de l'Académie de Ligurie.
- 3 mai 1935 . . . Moresco recteur de l'Université de Gênes
 31 mai 1935 . . . Raoul Goul, pasteur, 114, Bd Daumesnil, Paris.
 22 novembre 1935 O. A. Beriau, directeur général des Arts domestiques Québec.
 24 avril 1936 . . Mme Tassot Nissole.